les cahiers du GERME

groupe d'études et de recherche sur les mouvements étudiants

N° 34
2022
10 Euros

les objectifs du GERME :

"promouvoir la recherche sur les mouvements et organisations d'étudiants et de jeunes à l'époque contemporaine, en France, en Europe et dans le monde
Elle vise notamment à
- la collecte des documents, archives, et veille à ce que leur traitement et conservation soit assurée dans les lieux et institutions adaptés
- établir un inventaire des sources et l'actualiser
- organiser, participer, aider des manifestations de tous ordres : colloques, expositions, rencontres, séminaires
- favoriser la publication des actes de colloques, catalogues, articles, ouvrages
- et utiliser tous moyens pour permettre l'accomplissement de son objet social."

VIENT DE PARAITRE
Ed. Syllepse - collection GERME
Jacqueline Loriod

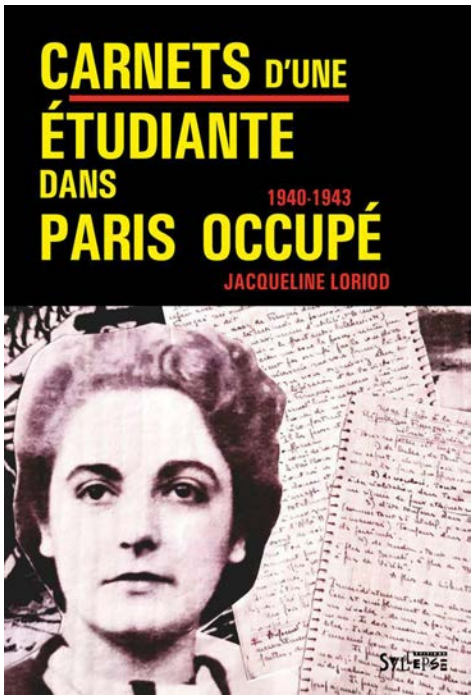

SOMMAIRE

Éditorial.

Vie de la recherche, du Germe, des archives et de la Cité

DICTIONNAIRE BIOGRAPHIQUE *p.5*

Alain Krivine *p.5* - Marc Kravtz *p.7*

ARCHIVES *p.9*

Ioanna Kasapi & Jean-Philippe Legois, «Retour aux sources de la Cité des mémoires étudiantes: un pas décisif de plus vers des archives pour la recherche» 9 - «Un exemple de sauvegarde par en bas: le CIRIP» 12 -Jean-Philippe Legois, «Archiver les congrès des organisations représentatives étudiantes» 13 - Julie Testi, «Archives d'en bas, d'en haut et d'entresols estudiantines: le 12e congrès de l'UN à Clermont-Ferrand (mai 1923)» 15

DOSSIER

UNE UNEF PEUT EN CACHER UNE AUTRE *p. 19*

Frédérick Genevée, «Les archives de l'UNEF (1971-2001), étapes et perspectives» - Guillaume Hoibian, «Le collectif Pour l'Histoire de l'UNEF! se présente» 25 - Guillaume Hoibian, «Militer à nanterre: un aperçu de l'histoire de l'AGEN UNEF» 35 - Robi Morder, «La scission de l'UNEF (1971)» 45

CONTRIBUTIONS *p. 55*

Antoine Dubois, «De la coopération en milieu étudiant: les projets coopératifs estudiantins dans le Paris des années 1900» 55 - Julie Testi, «Le statut d'élu étudiant-e: entre reconnaissance du travail syndical et imposition d 'une «bonne représentation» 63 - Robi Morder, «Iran: «Femme, vie, liberté» : un mouvement qui vient de loin» 71 - Ioanna Kasapi & Jean-Philippe Legois, «Retour sur les «échos (contemporains) de la vie étudiante à Pont-à-Mousson»... et à Nancy» 73 - Mathieu Gillabert et Mikulas Petra, «L'Union internationale des étudiants: stratégies de légitimation en début de guerre froide mondiale» 79

OBSERVATOIRE DES MOUVEMENTS ÉTUDIANTS *p. 85*

Interview de syndicalistes étudiants d'Ukraine 85 - France: résultats des élections aux Crous et au Cnous 2021/2022 *89*

CARNETS D'UNE ÉTUDIANTE DANS PARIS OCCUPÉ

Bonnes feuilles: Préface 92- En Sorbonne 98- À Saint-Joseph 102

LIVRES, THÈSES, MÉMOIRES, REVUES *p. 104*

ÉDITORIAL

IOANNA KASAPI & ROBI MORDER

Le présent numéro des *Cahiers du Germe* paraît juste après la tenue de notre assemblée générale tenue à l'Hôtel de Ville de Paris le 9 novembre dernier, et au moment où s'ouvre la 14e journée archives, recherches et mémoires étudiantes aux Archives nationales de Pierrefitte.

Après deux ans d'obstacles dus à la pandémie et aux confinements successifs, difficultés auxquelles nous nous sommes adaptés pour maintenir une activité importante dans ces circonstances (voir notre précédent numéro), l'année qui vient de s'écouler a confirmé la vitalité de notre réseau de recherche, en lien avec la Cité des mémoires étudiantes comme avec d'autres équipes, laboratoires, chercheuses et chercheurs.

Dans la rubrique « Vie de la recherche, du Germe, des archives et de la Cité », comme par d'autres contributions que nous publions, vous pourrez trouver le détail de ces activités quasiment au jour le jour.

Côté séminaires, colloques, journées d'études, il s'agit d'abord de la poursuite des séminaires du GDR-GIS, nous en avons tenus quatre, comme du colloque Sports universitaire pour lequel nous avions confirmé lors de l'AG 2021 notre engagement, et qui s'est tenu en deux temps, comme prévu, à Gennevilliers et à Lausanne. Les journées d'études Engagements étudiants contemporains, qui avaient à peine été envisagées lors de cette même AG de 2021 ont pu être organisées en moins d'un an et se sont tenues avec succès en octobre dernier. La 13e JARME du 17 novembre 2021 a permis de commencer à stimuler des recherches et travaux autour des archives constituées par « Pour l'histoire de l'UNEF 1971-2001! » et dont le dossier du présent numéro est une première étape de valorisation scientifique.

Du côté des publications, nous pouvons noter d'abord, pour la première fois depuis 2009, que nous avons pu réussir en une même année à publier tant *Les Cahiers du Germe* qu'un ouvrage dans la collection Germe, en l'occurrence *Carnets d'une étudiante dans Paris occupé* faisant converger témoignage, apport de la recherche pour contextualiser ces écrits, document d'archives et aussi objets (les carnets eux-mêmes, une croix de Lorraine, une broche, des photos, les diplômes…) pouvant être exposés dans le futur espace muséal de la Cité à Nancy.

Sans oublier, bien sûr, les publications virtuelles, d'informations, documents, notes, contributions, sur le site du Germe. Bien évidemment, nous l'avons souligné dans notre AG, nous pouvons faire mieux, que ce soit en notes de lectures, en notes biographiques, en résumés de séminaires, ce qui passe par un élargissement de l'équipe d'animation et de rédaction du Germe.

Enfin, la valorisation par la mise en ligne sur la chaîne Youtube de la Cité de ces initiatives, comme par les expositions de la Cité, et plus largement la communication sont des moyens de faire connaître tous nos travaux.

Les perspectives découlent de notre bilan : outre les séminaires, la participation aux JARME 2023, à un colloque initié par nos amis argentins et plus largement latino-américains, la publication du colloque sports et des journées d'études sous les formes à préciser avec nos partenaires, nous prendrons notre part aux 100 ans de la naissance de Paul Bouchet en 2024.

En tout état de cause, l'élargissement de notre CA déjà entamé l'année dernière, le passage à une co-présidence du Germe depuis le 1er janvier 2022, la participation de jeunes chercheurs et chercheuses, provenant d'univers plus larges que ceux qui étaient les notres, à nos diverses activités ont déjà commencé à porter ses fruits.

Nous conclurons ainsi cet éditorial comme un appel à toutes et tous celles et ceux qui montrent un intérêt au développement de la recherche sur les mouvements et engagements étudiants, lycéens, en articulation aussi avec d'autres secteurs de la jeunesse, des mouvements sociaux, des institutions à travailler avec et au sein du Germe.

ONT CONTRIBUÉ À CE NUMÉRO:

Antonin Dubois est docteur en histoire de l'École des hautes études en sciences sociales et de l'Université de Heidelberg. Ses recherches portent sur l'histoire des étudiants, des universités et des sciences sociales en Europe au 19e et au début du 20e siècle. Il a notamment publié *Organiser les étudiants. Socio-histoire d'un groupe social (Allemagne et France, 1880-1914),* Vulaines-sur-Seine, Éditions du Croquant, 2021.

Frédérick Genevée, enseignant, est un ancien dirigeant de l'UNEF et participe à l'animation du collectif « Pour l'histoire de l'UNEF (1971-2001). »

Matthieu Gillabert, professeur d'histoire contemporaine à l'université de Fribourg, spécialiste de l'histoire des contacts Est-Ouest et des mouvements estudiantins. À partir de 1923 dirige avec Mikulas Pesta une équipe de recherche sur l'histoire des organisations internationales d'étudiants pendant la guerre froide et leur impact sur deux organisations nationales, l'Union nationale des étudiants suisses et l'Union nationale des étudiants tchécoslovaques. Ce projet est soutenu est par le Fonds national suisse de la recherche scientifique (FNS) et la Czech Science Foundation (GACR).

Guillaume Hoibian, enseignant, est un ancien dirigeant de l'UNEF et participe à l'animation du collectif « Pour l'histoire de l'UNEF (1971-2001).

Ioânna Kasapi est archiviste et historienne. Elle est co-présidente du Germe et responsable opérationnelle de la Cité des mémoires étudiantes, chargée notamment du développement des partenariats scientifiques. Sa recherche doctorale porte sur «les engagements féminins au sein des Unef» (dir. Christine Bard, laboratoire Temos, Université d'Angers/CNRS)

Jean-Philippe Legois est archiviste et historien. Il est co-président de la Cité des mémoires étudiantes et chargé de la valorisation et des partenariats au sein du laboratoire EMA (CY Cergy Paris Université). Sa recherche doctorale porte sur «les archives orales à l'épreuve de l'histoire des contestations étudiantes des années 1968» (dir. Patrice Marcilloux, laboratoire Temos, Université d'Angers/CNRS)

Alain Monchablon, historien, agrégé, a été professeur en classes préparatoires à Paris. Auteur de *Histoire de l'UNEF* (PUF, 1983), et responsable des biographies étudiantes du Maitron (dictionnaire biographique du mouvement ouvrier et social) pour la période 1940-1968. Il est vice-président du Germe.

Robi Morder, juriste et politiste, chercheur associé au laboratoire Printemps (UVSQ-Paris-Saclay), membre de l'équipe éditoriale de *Matériaux pour l'histoire de notre temps,* et de l'équipe des éditions Syllepse. est co-président du Germe.

Mikuláš Pešta est professeur adjoint à l'Institut d'histoire mondiale de l'Université Charles. Il stravaille sur l'histoire globale de la Tchécoslovaquie socialiste, l'histoire du mouvement étudiant et des organisations internationales dans le contexte de la guerre froide et de la décolonisation. Depuis 2023, il est codirecteur du projet suisse-tchèque sur l'internationalisme étudiant, réalisé a l'Institut d'histoire contemporaine de l'Academie tchèque des sciences.

Julie Testi, auteure d'une thèse en science politique sur les dispositifs de reconnaissance des engagements étudiants dans les cursus universitaires. Elle a poursuivi ses travaux au sein du CHEC (UPR 1001, UCA), dans le cadre d'une recherche financée par Clermont Métropole, en collaboration avec la Cité des mémoires étudiantes, sur l'histoire du syndicalisme étudiant à Clermont-Ferrand. Elle débute actuellement une nouvelle recherche post-doctorale au sein de la chaire d'excellence PROSON (PROblèmes SOciaux, politiques publiques et Nouvelles ressources éducatives), adossée au laboratoire EMA (EA 4507, CYU), portant sur les engagements des lycéen-ne-s.

Remerciements à Irène Paillard pour ses relectures et corrections des épreuves.

****

Les Cahiers du GERME

Edité par l'association GERME. 38, rue Petion 75011 PARIS www.germe-inform.fr

ISSN 1277-247X, Imprimerie spéciale

Directeur de Publication : Robi MORDER

Comité de rédaction :

David Colon, Didier Fischer, Cécile Hochard, Quentin Genelot, Jean Philippe Legois, Ioânna Kasapi, Alain Monchablon, Robi Morder, Pierre Moulinier, Emmanuel Porte, Simon Ridlay, Caroline Rolland-Diamond, Paolo Stuppia, Julie Testi, Romain Vila, Claudie Weill†.

****

Vie de la recherche, du Germe, des archives et de la Cité

SÉMINAIRES, COLLOQUES, EXPOSITIONS, CONGRÈS

2021

16 NOVEMBRE 2021

Gennevilliers, CY Cergy Paris Université,Colloque international, « Les étudiant·e·s et les sports dans le monde du 19e siècle à nos jours », première session.

17 NOVEMBRE 2021

Gennevilliers, CY Cergy Paris Université, 13e Journée « Archives, recherches et mémoires étudiantes » Mercredi 17 novembre 2021 co-organisée notamment par la Cité des mémoires étudiantes (CME), le Groupe d'études et de recherches sur les mouvements étudiants (GERME) & le collectif « Pour l'histoire de l'UNEF »

22 NOVEMBRE AU 9 DÉCEMBRE 2021

Paris, Cité internationale universitaire, exposition de la Cité « 100 ans de représentation étudiante », financée par la CVEC et le Crous de Paris

30 NOVEMBRE 2021

Campus Condorcet, Mardi 30 novembre, « Avoir 20 ans dans le Maitron. Jeunesses militantes et organisations juvéniles dans le mouvement ouvrier et social » Ioanna Kasapi, « Les étudiants dans le Maitron » (voir *Les Cahiers du Germe* n° 33).

30 NOV. 2021

Nanterre, le Germe et la Cité à l'inauguration des nouveaux bâtiments de La contemporaine.

2022

11 FÉVRIER

Angers. 20e Journée d'archivistique d'Angers organisée par la promotion 2021-2022 du Master 2 d'archivistique d'Angers, Jean-Philippe Legois, « La pratique de la reconstitution dans les archives étudiantes, premières expériences : de la Mino-Sciences à l'UNEF (1971-2001) ».

24 FÉVRIER

Campus Condorcet, séminaire GIS. Kenza El Hadj Saïd « La co-construction de l'action contre la précarité étudiante : quelle place des organisations étudiantes pendant la crise sanitaire à Paris ? »

31 MARS

Campus Condorcet, Séminaire GIS. Aden Gaide, « Étudiant et parent, une situation incompréhensible ? Les actions publiques en direction des étudiant-e-s parents, de 1950 à aujourd'hui ».

1ER AVRIL

Sur Smart, TV, « l'influence des syndicats étudiants » avec Robi Morder. https://www.dailymotion.com/video/x89l03g

18 AVRIL

Nancy, congrès de l'UNEF. Le Germe et la Cité à l'atelier « scissions et (ré)unifications »,

21 AVRIL

Campus Condorcet, séminaire GIS. Alain Monchablon, Robi Morder et Dominique Wallon, « Les étudiants, l'UNEF et la fin de la guerre d'Algérie (1961/1962) ».

9 MAI

Paris, Radio campus Paris, émission spéciale Irlande du Nord, 50 ans après le « bloody sunday » et 2 jours après la victoire « historique » du « Sinn Fein » aux élections à l'Assemblée d'Ulster !

28 MAI

Bobigny, faculté de médecine, l'AG de Rêves-Jeunes, table ronde sur l'héritage mutualiste et le projet de Rêves jeunes, et intervention de Robi Morder

30 ET 31 MAI 2022

Journée d'études, « Archives en mouvement, les 20 ans du CODHOS «. Jean-Philippe Legois, « Pour des archives orales d'en bas : éloge de l'intermédiaire. Autour de l'exemple de la campagne de collecte d'archives orales de la Cité des mémoires étudiantes. » Paolo Stuppia, « Collecter, sélectionner, constituer un corpus de tracts d'une mobilisation étudiante : enjeux archivistiques, mémoriels et de recherche (CPE, 2006) «Ioânna Kasapi, « Le genre des archives étudiantes ».

1ER JUIN,

Lausanne.,2e session « Les étudiant·e·s et les sports dans le monde du 19e siècle à nos jours «.

Ioanna Kasapi, Jean-Philippe Legois « Quarante ans de sport universitaire en France au prisme des congrès de l'UNEF (1937-1971) ».

Robi Morder, Alain Monchablon « Les enjeux des Jeux de Paris (1947 et 1957) pour l'UNEF ».

16 JUIN

Campus Condorcet, séminaire GIS. Julie Testi, « L'Association générale des étudiants de Clermont-Ferrand, des premières associations du 19e siècle à la charte de Grenoble de 1946 : histoire d'une reconstruction permanente ».

15 JUIN

Hôtel de Ville de Paris, AG de l'Institut Paul Bouchet

22 JUIN

Hôtel de Ville de Paris, « Se mobiliser à Paris pendant la guerre d'Algérie », une journée d'étude du Comi-

té d'histoire de la Ville de Paris Petit Palais – Musée des beaux-arts de la Ville de Paris. Avec la contribution d'Alain Monchablon, « Étudiants : des mobilisations antagoniques »

1ER JUILLET

Nanterre, « Polémiques et mobilisations autour des élections », 4e et dernière séance du cycle d'ateliers « L'élection et ses critiques », Robi Morder sur « Mobilisations étudiantes et élections à l'université »

12 JUILLET ET 18 AOÛT

Jeunesses et syndicalismes. Le Germe et la Cité aux journées d'été du CCN CGT sur « la place des jeunes dans la CGT », avec Jean-Philippe Legois et Ioanna Kasapi.

7-9 SEPTEMBRE,

Montreal (Quebec) conférence annuelle de l'ICASUV. Jean-Philippe Legois et Ioanna Kasapi présentent : « Archives nationales (France), archivistes d'universités et archivistes « du mouvement » et les 50 ans du mouvement de mai-juin 1968 : « rémémoration versus commémoration. » ,« Commémoration et archives dans les universités et les institutions de recherche ».

16 SEPTEMBRE

Nancy., visite des locaux du GEC à Nancy et du futur espace muséal étudiant qui y sera installé par la Cité. Réunion de travail pour le livre à paraître en 2023 sur l'histoire de la MGEL.

16 SEPTEMBRE

Mairie de Pont-à-Mousson, conférence « Echos de ma vie étudiante à Pont à Mousson », avec Ioanna Kasapi et Jean-Philippe Legois.

22-25 SEPTEMBRE.

Toulouse, congrès de la Fage. 23 septembre, séance « Histoire et mémoire des engagements étudiants » avec Ioanna Kasapi, Jean-Philippe Legois et Robi Morder.

20-21 OCTOBRE

Université de Nanterre et Gennevilliers, CY Cergy Paris Université, Journées d'études « Engagements étudiants contemporains »

24 OCTOBRE - 10 NOVEMBRE 2022

RU Mabillon, Paris, exposition de la Cité « 100 ans de représentation étudiante », financée par la CVEC et le Crous de Paris

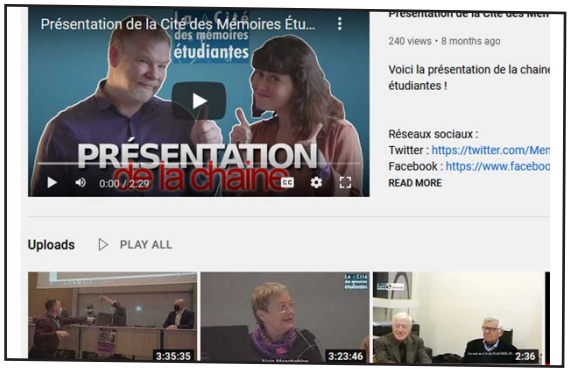

27 OCTOBRE

Clermont-Ferrand, séminaire du CHEC à la MSH, Julie Testi, « Saisir l'histoire des associations étudiantes clermontoises au travers des archives : retour réflexif sur l'enquête de terrain ».

2 NOVEMBRE

Réunion nationale de l'Alternative, séance de formation sur syndicalisme étudiant et transformation sociale, avec Dominique Wallon et Robi Morder.

9 NOVEMBRE

Paris, Hôtel de Ville, AG du Germe.

CHAÎNE YOUTUBE DE LA CITÉ

VIDÉOS MISES EN LIGNE AU COURS DES 12 DERNIERS MOIS.

https://www.youtube.com/channel/UCAz6G2Jd-za7gKWhyY1hr2bA

Les séances, séminaires et colloques 2021/2022

Les 4 séminaires du GIS de 2022, 4 vidéos.

13e JARME du 17 novembre 2021 : « les archives et l'histoire de l'UNEF (1971-2001) », 2 séances.

« Scissions et réunifications ». atelier histoire, congrès de l'UNEF., 1er avril 2022.

« Mouvements lycéens, mouvements étudiants ». Jean-Philippe Legois et Robi Morder au « Revolt camp » 15 août 2021

Retour sur les initiatives des 30 ans du mouvement contre la réforme Devaquet

Journées archives et mémoires étudiantes de novembre 2016, « Le mouvement contre la réforme Devaquet de 1986 », 6 séances.

30 ans après 1986 : « Devaquet si tu savais », co-organisé par l'AAUNEF, la Cité et le Germe, le 3 décembre 2016.

Atelier « 1986 et le mouvement Devaquet », congrès de l'UNEF, avril 2017.

Autres ateliers, séminaires, conférences

Julien Blanchet :, « « sur la venue de Paul Bouchet au congrès de la FAGE en 2013 », atelier lors de l'hommage à Paul Bouchet, mai 2019.

« L'UNEF et la guerre d'Algérie », Dominique Wallon au congrès de l'UNEF en mai 2015

« Eléments d'histoire du mouvement étudiant », formation au congrès de la FAGE de Lyon en septembre 2013

Tom Madden et Paul Bouchet, sur les archives et la Cité des mémoires étudiantes, 29 octobre 2013.

« Le CA de juillet1956 et le changement de majorité à l'UNEF. », atelier archives et mémoires étudiantes, mars 2011.

Paul Bouchet présente *Mes7 utopies* au Germe et à la Cité le 31 mars 2011.

Prosopographie Dictionnaire biographique

ALAIN KRIVINE, 1941 – 2022

ROBI MORDER

Le décès à 80 ans d'Alain Krivine intervient sous la double actualité de la guerre en Ukraine et des 60 ans des accords d'Evian. Les grands parents d'Alain Krivine sont en effet nés en Ukraine (comme Léon Trotsky)[1]. Quant à la guerre d'Algérie, elle marque un tournant dans l'engagement politique d'Alain Krivine. Nous ne reprendrons pas ici la très complète note biographique du Maitron que notre regretté ami Serge Curinier [2]avait rédigée en 2011, mais reviendrons uniquement sur son militantisme lycéen et étudiant.

Né le 10 juillet 1941 sous l'occupation dans une famille juive d'origine immigrée d'Europe orientale, le contexte familial et historique influe sans aucun doute sur les différents volets de son engagement : l'internationalisme, l'antifascisme, contre le racisme et l'antisémitisme. C'est dans l'espace culturel communiste que se situe sa prime socialisation politique : appartenance aux Vaillants, scouts d'obédience communiste, camps de vacances, ciné-club du studio 43 dans le 9e arrondissement où il vivait. Elève au lycée Condorcet, il adhère à 14 ans à l'UJRF (Union de la jeunesse républicaine de France) devenue en 1956 UJCF (Union des jeunesses communistes de France), dont il devient le secrétaire du cercle formé dans l'établissement. S'ensuit un cursus classique de l'excellent militant repéré par les responsables, dont Paul Laurent. Alain Krivine devient responsable des lycéens communistes parisiens, puis suit l'école centrale de la Jeunesse communiste, est envoyé en voyage à Moscou au Festival mondial de la jeunesse démocratique en 1957 en tant que meilleur diffuseur du journal de l'UJCF *L'Avant-garde*[3], qu'il vend régulièrement à la sortie du lycée, gare Saint-Lazare, où ont fréquemment lieu des affrontements avec l'extrême-droite. Il est à noter que le titre *Avant-garde* sera repris par le secteur lettres de l'UEC (*Avant-garde Sorbonne*), puis par la JCR (*Avant-garde jeunesse*) de 1966 à 1968.

C'est lors de ce festival qu'il fait la connaissance des membres de la délégation algérienne – la guerre d'indépendance à commencé depuis 1954 – notamment Mohammed Khemisti, qui avait présidé le congrès de l'UGEMA (Union générale des étudiants musulmans d'Algérie) en 1956[4]. Il découvre alors les critiques faites par les Algériens à la politique du PCF qui se prononçait pour la « paix en Algérie » et pas pour l'indépendance. C'est une première fissure dans la foi qu'il voue au « parti », qui va s'élargir au fur et à mesure et aboutir à la rupture. Il s'engage de plus en plus en solidarité pratique avec les Algériens. Son frère Hubert – déjà trotskyste – le présente à Michel Fiant[5], responsable du travail « jeunes » du PCI trotskyste, mais Alain ignore encore cette appartenance qui lui apparaîtrait comme trop sulfureuse. Alain Krivine est de plus en plus actif dans le réseau « Jeune résistance », il en devient membre du groupe de coordination parisien, cet engagement se fait à l'insu des organisations communistes dont il demeure membre puisque ces dernières ne prônent pas ce type d'actions.

En hypokhâgne en 1960/1961 il adhère à l'UEC (Union des étudiants communistes), puis s'inscrit en histoire à la Sorbonne. Privilégiant l'action politique et de masse sur le travail syndical – même s'il fut responsable des prépas UNEF quelques mois – il est un des fondateurs et animateurs du FEA (Front étudiant antifasciste), devenu rapidement le FUA (Front universitaire antifasciste) qui affronte l'extrême-droite au Quartier latin mais aussi dans les lycées en ces mois d'attentats de l'OAS et d'activisme des pro-Algérie française. Après la fin de la guerre d'Algérie, il anime la « gauche » du secteur lettres d'une UEC passant

1 Du côté paternel, le grand père est né à Issaslavi, la grand-mère à Kamenetz-Podolsk, à environ 150 km, de Lviv. Les grands-parents maternels venaient, eux, de Roumanie. Quant à Trotsky, c'est une dizaine d'années plus tard qu'il naît à Ivanovna (devenue Ivanivna) dans le district de Kerson, près de la Crimée.

2 Serge Curinier, décédé en 2016, avait travaillé sur l'UEC et ses oppositions, il était intervenu en présence des témoins, Serge Depaquit et Michèle Forner, dans notre séminaire du 14 janvier 1998.

3 En 1963 l'UJCF changera le titre du journal en *Nous les garçons et les filles* (NGF pour les intimes), sorte de *Salut les copains* de gauche, ce qui souleva des critiques contre son « apolitisme » relatif. Le titre *Avant-garde* sera repris par le secteur lettres de l'UEC (*Avant-garde Sorbonne*), puis par la JCR (*Avant-garde jeunesse*) de 1966 à 1968.

4 Khemisti est arrêté en novembre 1957 par les Français. C'est à ce même festival qu'il rencontre également le Tchèque Petr Uhl, futur acteur du « Printemps de Prague » de 1968 puis de la dissidence des pays de l'Est, décédé à 80 ans en décembre 2021

5 Quand j'étais responsable du « travail jeunes » des CCA de 1977 à 1982, Michel Fiant me racontait cet épisode à plusieurs reprises rappelant que c'est lui qui suivait le travail de Krivine au sein de l'UEC, et que Krivine en 1965 aurait créée une cellule parallèle.

en dissidence avec « le parti » avant que ce dernier ne reprenne en main l'organisation étudiante. La rupture a lieu en 1965 quand le secteur lettres de l'UEC refuse de soutenir – comme l'a décidé le PCF – la candidature de François Mitterrand aux élections présidentielles. C'est alors que sort un numéro de *Avant-garde Sorbonne*. Lors d'un stage à Briançon à Noël 1965[1] – que vient de rappeler *Le Dauphiné* dans son édition du 15 mars – la stratégie est établie, celle qui va aboutir à la création d'une organisation indépendante, la Jeunesse communiste révolutionnaire, dont le congrès fondateur se tient en avril 1966[2].

Ayant adhéré en 1961/1962 au PCI, il en devient membre du bureau politique, puis du secrétariat avec les « vieux » Michel Lequenne et Pierre Frank. Ses études terminées par un DES (diplôme d'études spécialisées) en 1965, il devient surveillant à mi-temps au lycée Condorcet, puis enseigne l'histoire dans un établissement privé catholique, enfin maître auxiliaire au lycée Voltaire. Début 1968 il est embauché comme secrétaire de rédaction chez Hachette, en plein Quartier Latin, et donc au cœur des premiers moments de la mobilisation étudiante de mai et juin 1968. C'est une autre histoire qui commence.

Pour conclure, parmi les nombreux souvenirs personnels, je me permettrai d'en évoquer trois. Alain Krivine était un homme d'action et un organisateur. Souvent il disait qu'il « n'était pas un intellectuel », ce qui était évidemment un raccourci simpliste, lui servant à refuser d'écrire un livre, comme on le lui demandait. Un jour où je lui retorquais que j'avais vu – et lu – son mémoire de DES (diplôme d'études spécialisé)[3] à la bibliothèque du Maitron, rue Malher, il dit aux autres camarades présents dans son bureau, « vous voyez, j'ai même écrit un mémoire ».

Comme on l'a vu, Alain Krivine était à l'aise dans l'action politique, de masse, les assemblées, les manifestations. Le syndicalisme étudiant n'était pas sa « tasse de thé », estimant même que pour des jeunes lycéens et étudiants ce syndicalisme, avec ses aspects gestionnaires, mutualistes, institutionnels, pouvaient être déformants et corrupteurs. Mais on était dans les années 1980/1990, et il y avait quelques fondements à cette méfiance.

Enfin, ceci a été rappelé, Alain Krivine était chaleureux, y compris avec les militants qui avaient suivi d'autres voies ou orientations, curieux de ce que « les camarades » faisaient, pensaient, et se voulait le plus éloigné possible de tout début de déviation bureaucratique -« vacciné contre le stalinisme », tout en étant soucieux de l'organisation du travail. Arrivant au 2e ou 3e jour du congrès de la LCR de juin 1994 à la bourse du travail de Saint-Denis, très tôt le matin, pénétrant le premier dans la salle, je vois à contre jour quelqu'un à la tribune qui vidait les cendriers, les bouteilles vides et balayait l'estrade, c'était Alain Krivine.

1 L'économiste belge Ernest Mandel, dirigeant de la 4e internationale, participe à ce stage.

2 Véronique Faburel, *La JCR : avril 1966-juin 1968,* mémoire de maîtrise d'histoire, Paris – I , 1988

3 Alain Krivine, *Le 1er mai 1906 à Paris,* DES, Faculté des lettres-Sorbonne, sous la direction de J. Droz, 1965.

Alain Krivine, à droite, avec François Sabado, en attendant la manifestation étudiante contre le CPE, Paris, 7 février 2006. Photo Robi Morder/ CME.

MARC KRAVETZ, 1942-2022

JEAN-PHILIPPE LEGOIS

Marc Kravetz, né le 2 octobre 1942, au Blanc-Mesnil, et mort le 28 octobre 2022, à Paris, est issu d'une famille juive de la banlieue ouvrière (et rouge) de la capitale. Son père, secrétaire de mairie de sa ville de naissance, est entré au Parti communiste en 1932 et sa mère travaille comme employée de mairie à Levallois-Perret[1].

Entré à l'École normale supérieure de Saint-Cloud en 1961, il s'engage dans le Front universitaire antifasciste (FUA), où milite aussi son ami Jean-Louis Péninou, qui l'accompagne en Algérie à l'été 1962 pour travailler comme enseignant volontaire et avec qui il fait ses premières armes dans les réunions, débats et comités de rédaction de La *Voie communiste,* revue regroupant communistes critiques, trotskistes et libertaires dissidents[2] ; « Ergal » est leur pseudonyme commun dans le journal[3]. Chef de son service d'ordre du FUA[4], il organise un grand meeting du FUA en 1962 réunissant 3 000 membres du service d'ordre parmi les étudiants des facultés parisiennes.

Inscrit en philosophie à la Sorbonne, il devient, avec Jean-Louis Péninou et Antoine Griset, un des dirigeants de l'UNEF de la Sorbonne-lettres, la FGEL (Fédération des groupes d'études de lettres) : dans les bureaux d'Antoine Griset (élu le 2 novembre 1962), puis de Jean-Louis. Péninou (élu le 13 mai 1963), dont il est le vice-président « implantation » fin 1963 et début 1964, il est ensuite élu président de la FGEL[5] ; c'est lors de l'AG de l'UNEF de juillet 1964 que M. Kravetz est élu au bureau national, remplacé par un membre du bureau sortant et du même groupe d'études que lui (philosophie), Michel Rostain[6].

Au-delà de la FGEL, il devient un des ténors et théoriciens de la « gauche syndicale » se définissant comme une « nouvelle mino ». Dans son premier article dans *Les Temps modernes*, « Naissance d'un syndicalisme étudiant », paru en février 1964, il écrit : « Ce que l'étudiant apprend essentiellement à l'Université, c'est la soumission et la passivité.[7] » Pour lui et ses camarades, le milieu étudiant a une spécificité liée aux conditions mêmes du travail universitaire, ce qui implique un nécessaire changement d'approche de l'action syndicale, ne devant plus se limiter à la satisfaction des « besoins matériels » : « persévérer dans la perspective «gestionnaire », c'est non seulement consacrer l'échec actuel du mouvement, mais nier sa vocation véritable, syndicale donc revendicative avant tout. [8]»

Si leur objectif est bien de « structurer le milieu », c'est par rapport aux statut social de l'étudiant[9], d'où le nom de « statutaires » qu'on donne à ces partisans de l'« orientation universitaire » face aux « structuristes » dans les débats nationaux de l'UNEF[10].

La manifestation de 6000 étudiants le 7 novembre 1963 à l'occasion de la rentrée solennelle de l'Université, suivie, du 25 au 30 novembre 1963, par « une grève pas comme les autres[11] » (p 96) n'évite pas l'échec relatif de la tentative d'occupation de la Sorbonne le 21 février 1964 que M. Kravetz analyse ainsi dans son « Programme de travail du bureau fédéral présenté au conseil fédéral du 20 avril 1964 » : « Critiquer l'activisme, ce n'est pas préférer l'attentisme, mais se donner les moyens de mener quand il le faudra une épreuve de force avec le pouvoir[12] ».

À la FGEL, le bureau Kravetz met en place des « journées d'étude syndicales » et un Centre d'étude et de recherche syndicales à la FGEL. Cette « politique-stages » se traduit par la « formation d'animateurs » pendant les grandes va-

1 Christophe Ayad, « Le grand reporter Marc Kravetz est mort », *Le Monde*, n° 24208, 4 novembre 2022, p. 25, et Jean Guisnel, « Marc Kravetz, le coureur de planète », *Libération,*31 octobre 2022.

2 Hervé Hamon et Patrick Rotman, *Génération,* t. l, « Les Années de rêve », Paris, Le Seuil, 1987, p. 191-192.

3 Cf. témoignage de Jean-Marcel Bouguereau recueilli par Ioânna Kasapi et Jean-Philippe Legois dans J.-P. Legois, *33 jours qui ébranlèrent la Sorbonne,* Paris, Syllepse, 2018, p. 135.

4 Témoignage de Guy Trastour, recueilli le 13 mars 2008.

5 Jean-Philippe Legois, *33 jours qui ébranlèrent la Sorbonne, op. cit.,* p. 101, 113, 141.

6 Alain Monchablon, *Histoire de l'UNEF, de 1956 à 1968,* Paris, PUF, 1983, p. 158-159.

7 Marc Kravetz, « Naissance d'un syndicalisme étudiant », *Les Temps modernes,* n° 213, février 1964, p. 1447-1475, p. 1454-1455. Le second est écrit avec Antoine Griset, « De l'Algérie à la réforme Fouchet : critique du syndicalisme étudiant (2e partie) », *Les Temps modernes,* n° 228, mai 1965, p. 2066-2089.

8 Marc Kravetz, « Naissance d'un syndicalisme étudiant », art. cité, p. 1447-1475, p. 1461.

9 Jean-Philippe Legois, *33 jours qui ébranlèrent la Sorbonne, op. cit.*, p. 134, 100.

10 Alain Monchablon, *Histoire de l'UNEF, op. cit.,* p. 161-163.

11 Nicole de Maupeou-Abboud, *Ouverture du ghetto étudiant : la gauche étudiante à la recherche d'un nouveau mode d'intervention étudiante, 1960-1970,* Paris, CNRS/Anthropos, 1974, p. 67.Voir aussi JPL, p. 96.

12 AN/UNEF, 19870110/64/8, p. 7. Cf. Jean-Philippe Legois, *33 jours qui ébranlèrent la Sorbonne*, op. cit., p. 112.

Mai 1966; en Chine, délégation UNEF, Debout, de gauche à droite, Rostain, un jeune chinois traducteur, Peninou , Kravetz, Hocquard et un « élu » étudiant permanent depuis au moins 10/15 ans. Il y avait aussi Alain Crombecque, mais il n'est pas sur la photo..

Coll. J-J. Hocquard.

cances de 1964, dont ceux de l'UNEF dans la nouvelle annexe de Nanterre[1].

Secrétaire général de l'UNEF dans le bureau présidé par Bernard Schreiner (avril 1964-avril 1965), il en démissionne en janvier 1965. Cette même année, il est secrétaire général de la MNEF (Mutuelle nationale des étudiants de France), alors qu'A. Griset, puis Henri de Lapparent en sont présidents ; c'est le moment du lancement de la revue de la MNEF, *Recherches universitaires*, et d'un Centre d'études et de recherches sur le syndicalisme (CERS).

En novembre 1966, le manifeste pro-situationniste, *De la misère en milieu étudiant*, le prend comme symbole d'un mouvement étudiant « disciple » de Bourdieu et Passeron : « les Kravetz se croient des milliers à se réveiller, compensant leur amertume petite-bureaucrate par le fatras d'une phraséologie révolutionnaire désuète. »

En 1967-68, il suit l'évolution du mouvement étudiant nanterrois avec la création du « mouvement du 22 mars ». En novembre 1967, la gauche syndicale lance un « comité la Sorbonne aux étudiants », prélude à la création d'un Mouvement d'action universitaire (MAU) en mars 1968. Dans ce tract de novembre 1967, surnommé « tract saumon » à cause de la couleur de son papier[2] et intitulé « Mais pourquoi des professeurs ? », ils s'attaquent au corps professoral, réclamant plus d'assistants « qui auront la redoutable tâche d'être assistés par des étudiants », mais déclarant solennellement que « moins il y aura de professeurs, et plus l'éducation mutuelle des seuls usagers sains de l'université sera libre ».

En mai-juin 1968, il participe au journal *Action* et constitue une des équipes qui collectent et éditent des tracts du mouvement[3].

À la rentrée 1968, M. Kravetz est enseignant et chercheur à Nancy, au Centre universitaire de coopération économique et sociale (CUCES) et à l'Institut national de formation des adultes (INFA) qui ferme en mars 1973 (ces deux instituts ont été fondés par le directeur de l'École des mines de Nancy, Bertrand Schwartz)[4].

À la date de création de *Libération*, en 1973, il rejoint le journal sur la proposition de Serge July. Entre 1975 et 1990, il couvre la plupart des conflits du Moyen-Orient. En 1979, il effectue un reportage sur la révolution iranienne qui instaure la république islamique. Il écrit Irano nox à la suite de ce voyage et obtient, en 1980, le Prix Albert-Londres.

Remercié de *Libération* en 1995, il tient, pendant plusieurs années, une chronique aux Matins de France Culture, qu'il quitte en 2011.

1 Jean-Philippe Legois, *33 jours qui ébranlèrent la Sorbonne, op. cit.,* p. 143-144.

2 Geneviève Dreyfus-Armand, « D'un mouvement étudiant l'autre : la Sorbonne à la veille du 3 mai 1968 », *Matériaux pour l'histoire de notre temps,* n°11-13, 1988, « Mai-68 : Les mouvements étudiants en France et dans le monde », p. 136-147, p. 142-143.

3 Marc Kravetz, Raymond Bellour et Annette Karsenty, *L'Insurrection étudiante, 2-13 mai,* Paris, UGE, 1968.

4 Témoignage de Jean Bachacou (secrétaire général et vice-président universitaire de l'AGEN en 1965-66), recueilli par Antoine Zamichiei.

Archives

RETOUR AUX SOURCES DE LA CITÉ DES MÉMOIRES ÉTUDIANTES : UN PAS DÉCISIF DE PLUS VERS DES ARCHIVES POUR LA RECHERCHE !

JEAN-PHILIPPE LEGOIS & IOÂNNA KASAPI

Comme nous avons pu l'écrire dans notre précédente contribution aux *Cahiers du GERME*, poursuivant notre ré-ancrage dans la recherche, en 2022, la Cité a entamé son projet FONJEP-Recherche pour « développer la recherche sur les engagements des jeunes scolarisé·es » autour et à partir de leurs archives, avec une nouvelle donne : une nouvelle convention tripartite avec les Archives nationales et le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche. Avec le GERME et des premiers laboratoires de recherche, la Cité continue à contribuer à la création d'un GDR-GIS.

RENFORCER ENCORE NOS FONDEMENTS ARCHIVISTIQUES.

Sans revenir sur les temps de préconception (cf. *Cahiers* n°19, 3e trimestre 2001[1]) et de préfiguration d'un centre d'archives dédié (ex-Mission CAARME à Reims), puis de « resserrement archivistique », voire « anarchivistique[2] », avec la création de la Cité des mémoires étudiantes, le 17 novembre 2008, revenons sur les deux autres temps du deuxième cycle de développement de la Cité qui ont été marqués par les signatures, en juin 2013, d'une convention de partenariat avec les Archives de France/nationales et, le 25 février 2016, d'une autre avec le ministère chargé de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (MESR/DGESIP/ vie étudiante). Mais la première ne prévoyait aucun financement et la seconde n'avait qu'une durée de deux ans.

C'est en juin 2022 que ces conventions ont pu être harmonisées et consolidées dans une convention tripartite avec les Archives nationales et la sous-direction du MESR chargée de la vie étudiante. À partir de ce cadre, nous allons pouvoir traiter non seulement les archives des organisations étudiantes représentatives, mais aussi les fonds de militant·es et les archives audiovisuelles de congrès étudiants. L'objectif ultime de cette démarche est bien le développement de recherches à partir de ces archives, ce qui rend d'autant plus important le rendez-vous annuel des JAME devenues JARME depuis 2018 (journées « Archives, recherches et mémoires étudiantes »).

1 Jean-Philippe Legois, « Archives et mémoires étudiantes : enjeu historique et enjeux archivistiques » dans L*es Cahiers du GERME*, n°19, 3e trimestre 2001, p. 6-14. Article repris en partie dans le n°193 de *La Gazette des Archives* (Paris, 2004, 181 p.).

2 Jean-Philippe Legois, « Archives et mémoires étudiantes : « non-lieu » de « mémoire » ? », I*n Situ* [Enligne], 17 | 2011, mis en ligne le 1er mars 2012. A propos de l'« acrachivistique », voir : Jean-Philippe Legois, « Archives et mémoires étudiantes, retour aux sources » dans Jean-Philippe Legois, Alain Monchablon, Robi Morder, *Étudiant-es en révolution*, Paris, Syllepse, 2018, p. 125-136.

13e JARME du 17 novembre 2021. « Appel de Genevilliers »

Concrètement, en cette rentrée 2022, nous avons pu amorcer nos différents chantiers de l'année :

- préparation de la proposition d'entrée aux Archives nationales du fonds de l'UNEF-ID (Union nationale des étudiants de France - Indépendante et démocratique, 1980 – 2001)

- classement du fonds de la FAGE (Fédération des associations générales étudiantes, 1989-2000)

- (début de) traitement et mise en ligne d'archives audiovisuelles de congrès étudiants.

- traitement des fonds d'archives de Jacques Delpy et Pierre-Marc Lachaud.

Deux chantiers régionaux ont pu avancer : les dépôts aux archives départementales du Puy-de-Dôme et de la Haute-Vienne des fonds des AGE de Clermont-Ferrand et de Limoges.

Enfin, suite à la 13e JARME organisée sur le site de Gennevilliers de CY Cergy Paris Université, nous avons pu continuer, avec le collectif « Pour l'histoire de l'UNEF », la collecte des archives de l'UNEF (1971-2001) dans la perspective de son classement, pour lequel une souscription a même été lancée (voir l'article de Frédérick Genevée dans ce même numéro des *Cahiers*).

Depuis ses assemblées générales des 9 février et 16 novembre 2018, la Cité a donc décidé de continuer son travail de sauvegarde et de valorisation, mais en le réancrant dans la recherche. En développant notre projet FONJEP-Recherche, nous avons aussi commencé à prendre à bras le corps la question des archives des engagements lycéens et, surtout, à développer les recherches et partenariats de recherche.

DÉVELOPPER LES RECHERCHES ET PARTENARIATS DE RECHERCHE.

La Cité poursuit son travail de valorisation patrimoniale des archives et mémoires étudiantes que ce soit à travers des expositions comme « 100 ans de représentation étudiante », avec le soutien du CROUS de Paris, ou ses émissions de radio Remue-mémoires sur Radio Campus Paris, voire l'intensifie avec le projet de musée développé avec la MGEL dans l'écrin rénové du GEC (Groupe des étudiants catholiques, puis du cours Léopold) à Nancy (cf. quelques préfigurations dans le MuséoCube des mémoires étudiantes). C'est également une valorisation par la recherche, car la conception muséographique de ces nouveaux espaces au sein du GEC rénové devra faire appel aux acquis des différentes recherches déjà menées.

Dans le cadre de notre projet FONJEP-Recherche, notre responsable opérationnelle est plus particulièrement chargée du développement des partenariats scientifiques. Cela devrait aboutir et commence par la démarche, avec le GERME, de création d'un GDR-GIS (groupement de recherche – groupement d'intérêt scientifique) et de ses séminaires. Mais, à partir et/ou autour des archives étudiantes et lycéennes, bien d'autres initiatives scientifiques sont à prendre.

La Cité participe davantage à la co-organisation de colloques ou journées d'études : sur l'histoire du sport universitaire, à Gennevilliers en novembre 2021 et à Lausanne en juin 2022, sur les « engagements étudiants contemporains » à Nan-

terre et Gennevilliers les 12 et 13 octobre 2022. Cela va occasionner la publication de certaines communications, d'autant plus que 2023 sera l'année du centenaire des premiers jeux universitaires mondiaux à Paris.

D'autres sujets sont à retravailler, comme au-deçà et au-delà de la dimension nationale des mouvements étudiants. Sur le plan international, le travail sur l'Union internationale des étudiants est à approfondir avec Matthieu Gillabert (Université de Fribourg) et à poursuivre avec nos ami·es argentin·es. Concernant la dimension locale et notamment les AGE (associations générales des étudiants), une allocation post-doctorale de Clermont-Métropole a permis au CHEC (Centre d'histoire Espaces et cultures, Université Clermont Auvergne, voir l'article de Julie Testi) de creuser l'histoire de l'AGEC. L'AGE de Limoges a également des archives qui, une fois déposées aux archives départementales, pourront alimenter une écriture de son histoire. D'autres AGE, parmi les 27 repérées par Stéphane Merceron pour le congrès de 1938, ont des archives à sauvegarder et des recherches à alimenter. En 2024, l'AGE de Paris fêtera ses 140 ans ; ce sera le tour de Lyon et Toulouse en 2026, Grenoble et Nantes en 2028 et Montpellier en 2029 ; en 2023, Orsay pourrait même fêter les 65 ans de sa première rentrée étudiante. Concernant 2024, l'Institut Paul Bouchet, auquel la Cité participe également, a décidé de faire de cette année du centenaire de la naissance de Paul Bouchet, une année d'initiatives. Nous pourrions, avec le GERME, sous ce « label », sur le volet syndicaliste étudiant de Paul Bouchet, envisager une conférence ou journée à Grenoble ou Lyon.

Des périodes-clés sont aussi l'objet de publications. En plus des *Carnets d'une étudiante dans Paris occupé,* prolongeant le travail mené avec la Fondation de la Résistance, la publication du colloque organisé pour les 50 ans de Mai-juin 1968 est aussi à programmer.

Les expressions lycéennes, étudiantes et/ou jeunes pourraient être le thème d'un colloque fédérant périodes et disciplines autour de notre projet FONJEP-Recherche.

Enfin, la Cité développe ses partenariats scientifiques, y compris en archivistique : programme de recherche sur « les archives d'en bas (France, Québec) avec l'université d'Angers (laboratoire TEMOS) et l'université Laval au Québec (CIEQ) ; recherche participative « Mil-archives » sur les archives de militant·es avec le même laboratoire TEMOS.

La perspective à moyen terme est toujours la constitution d'un groupement de recherche (GDR) - groupement d'intérêt scientifique (GIS) « Engagements étudiants » non seulement avec le GERME, mais avec différents laboratoires de recherche.

Sur la page de gauche, Jacques Delpy.. Photo Jean-Philippe Legois/CME.

ci-contre délégation des anciens au congrès de l'UNEF à Lille en 2007. Jean-Marc Lachaud avec sa faluche traditionnelle. Photo Robi Morder/CME

Les Cahiers du Germe, **n° 34, 2022**

UN EXEMPLE DE SAUVEGARDE PAR EN BAS : LE CIRIP

JEAN-PHILIPPE LEGOIS & IOÂNNA KASAPI

En novembre 2022, est paru le nouveau rapport annuel des Archives de France sur « l'activité des services d'archives » en 2021[1]. Parmi les deux fonds classés comme « archives historiques » lors du Conseil supérieur des archives du 22 janvier 2021, remarquons « les archives du Centre international de recherche sur l'imagerie politique (CIRIP), fonds atypique de près de 300 000 affiches originales, du XIVe siècle à nos jours[2] ».

Alain Gesgon a créé le CIRIP en 1982, mais il a commencé, dès 1961, à sauvegarder non seulement des affiches, mais aussi des jouets et objets d'histoire. Mai 68 a été un accélérateur et amplificateur de sa démarche et nous avons eu le grand bonheur de travailler avec lui pour le cinquantenaire de ce mouvement social printanier[3].

1 https://francearchives.fr/fr/article/37979 (cliquer sur 2021, 58 p.)

2 *Ibid.*, p. 21.

3 Exposition avec le CODHOS #LesAnnées68ParElles-Mêmes et Jean-Philippe Legois, *33 jours qui ébranlèrent la Sorbonne*, Paris, Syllepse, 2018, 238 p..

Alain Gesgon

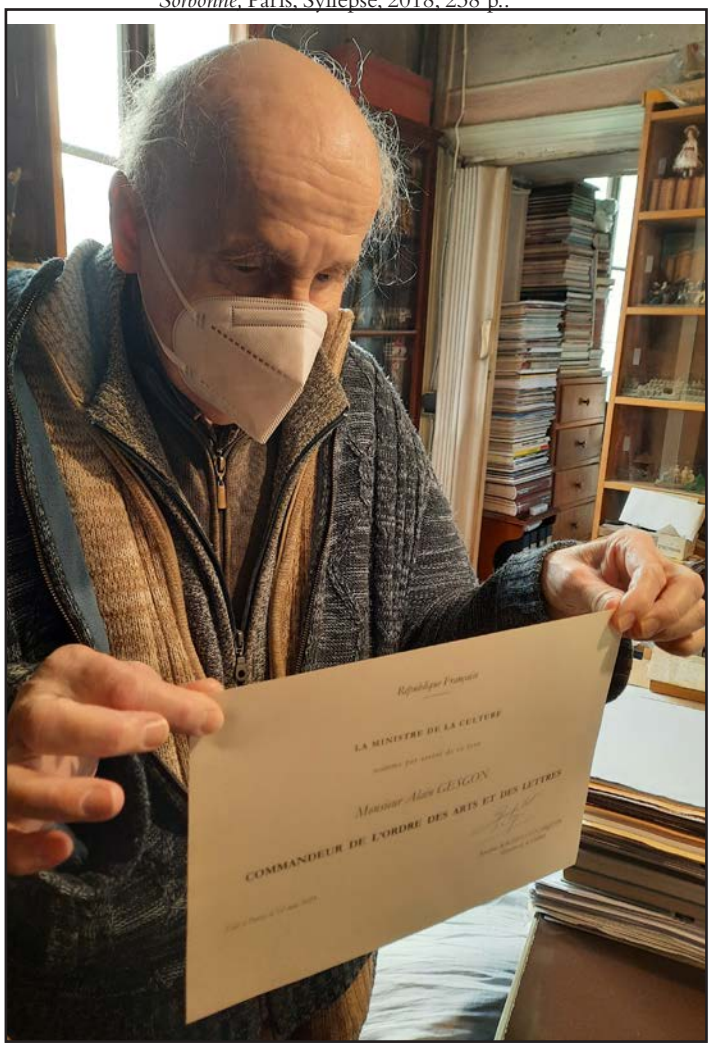

Il a même fait école au Québec, où Jean-Pierre Boyer et Jean Desjardins[4] ont élargi la focale à l'imagerie populaire (au-delà de l'affiche sociale et politique), à partir de 1978, et ont fondé, en 1983, le Centre de recherche en imagerie populaire (CRIP), « organisme sans but lucratif dont le mandat est de documenter, de mettre en valeur et de diffuser la culture populaire et les pratiques émancipatoires d'information et de communication ». En 1993, le CRIP s'est associé à l'UQÀM (Université du Québec à Montréal) et se trouve maintenant rattaché à l'École des médias de sa Faculté de communication.

Dans le cadre du programme de recherche sur « les archives d'en bas (France, Québec) avec les universités d'Angers et Laval au Québec (cf. notre article ci-dessus), nous nous intéressons notamment à ces « impulsions archivistiques » d'en bas/par en bas et à l'attitude des institutions archivistiques vis-à-vis d'elles…

Pour revenir au CIRIP et à A. Gesgon, toujours en 2021, il a été nommé par la ministre de la Culture commandeur de l'ordre des arts et des lettres, mais nous espérons que les Archives de France, voire le ministère de la Culture, ne s'arrêteront pas à ce « classement » et donneront, avec les collectivités territoriales intéressées, les moyens au futur « Musée international de l'affiche d'histoire » d'exister et de valoriser toute cette « mémoire murale ».

Car l'enjeu est bien de documenter toute cette mémoire, qui est aussi celle d'Alain Gesgon ! C'est en allant lui rendre visite qu'il a pu nous signaler les affiches de 1945 que vous pouvez retrouver en 3e et 4e de couverture et quelques pages des mémoires de l'ancien préfet de police de Paris sur les premières actions étudiantes de Résistance. Que les puissances publiques puissent donner des murs à ce futur musée, mais aussi des personnels pour sauvegarder toute cette documentation orale sur la « mémoire murale » !

4 À propos de leur ouvrage avec un autre artisan de cette démarche de sauvegarde, David Widgington, voir Jean-Philippe Warren, « Jean-Pierre Boyer, Jean Desjardins et David Widgington (dir.), *Pour changer le monde : affiches des mouvements sociaux au Québec, 1966-2007*, Montréal, Lux, 2007 », *Bulletin d'histoire politique,* 17(1), 2008, p. 393–395. https://doi.org/10.7202/1056071ar.

ARCHIVER LES CONGRÈS DES ORGANISATIONS REPRÉSENTATIVES ÉTUDIANTES : UNE NÉCESSITÉ TOUJOURS PLUS IMPÉRIEUSE !

JEAN-PHILIPPE LEGOIS

Ce dimanche 3 avril 2022 est le dernier jour d'une série de presque quatre jours de congrès intenses tant sur le fond que sur la forme. Grâce à la confiance toujours renouvelée des organisations étudiantes représentatives (FAGE, UNEF, Solidaires étudiant-es, …), et tout en respectant (voire réalimentant) la culture organisationnelle de chacune, la Cité des mémoires étudiantes poursuit sa mission de sauvegarde, traitement et valorisation des archives (y compris audiovisuelles et orales) des engagements étudiants.

Nous nous inscrivons dans une tradition de recherche d'intervention qui, non seulement, ne fuit pas le débat avec les militant-es et les contemporain-es, mais au contraire le suscite. C'est la longue tradition du Centre d'histoire du syndicalisme, créé par Jean Maitron à la Sorbonne en 1966, mais c'est une tradition scientifique que l'on retrouve dans d'autres disciplines de sciences humaines et sociales. La co-production de connaissances dans une perspective de « sciences participatives » n'en sort qu'enrichie. En archivistique, à différentes échelles, rythmes et ressorts, c'est ce que les centres membres du CODHOS (Collectif des centres de documentation en histoire ouvrière et sociale) expérimentent depuis plus de 20 ans et pourront exposer, confronter et débattre lors du colloque des 30 et 31 mai 2022 (Campus Condorcet, programme à venir).

Les formations et/ou ateliers « histoire », comme celui de ce vendredi 1er avril, en sont un des laboratoires à presque chaque congrès. Ici, avec des anciens, de plusieurs générations (Jean-Jacques Hocquard, vice-président UNEF, 1961-1964 – ici son témoignage – et son fils, Frédéric, responsable de l'UNEF-ID dans les années 1990), la Cité travaille, avec les chercheur-es du GERME (Groupe d'études et de recherche sur les mouvements étudiants), à l'émergence d'une mise en réseau des chercheur-es et des laboratoires de recherche s'intéressant aux « engagements étudiants » (et de toutes les jeunesses scolarisées) au sein d'un GDR (Groupe de recherche) – GIS (Groupement d'intérêt scientifique). Ici, à Nancy, l'équipe organisatrice du congrès de l'UNEF a souhaité nous faire réfléchir sur les scissions et réunifications du mouvement étudiant français : cela a été l'occasion de revisites militantes, archivistiques et scientifiques.

« ARCHIVER LE MOUVEMENT EN MARCHANT »

Au-delà, voire en-deçà, de cette co-construction de regards réflexifs sur un mouvement social, il faut, il nous faut rendre accessibles plus de res-

Atelier congres UNEF 2022. De gauche à droite :Jean-Jacques Hocquard, Ioanna Kâsapi, Salomé Hocquard, Frédéric Hocquard, Robi Morder et Jean-Philippe Legois. Photo CME

sources archivistiques et documentaires pour alimenter ce travail de mémoire et de recherche, voire en permettre l'existence. On parle souvent pour ces archives orales et / ou audiovisuelles d'archives « provoquées », mais nous préférons parler de co-production avec les acteurs. Lorsque la Mission de préfiguration de la Cité (ex-Mission CAARME) a pu exister à Reims, nous avons pu expérimenter cette co-production non seulement avec des structures étudiantes (en congrès ou en assemblée générale), mais aussi avec des mobilisations étudiantes dépassant les cadres structurels pré-existants, notamment contre le Contrat première embauche (2006, voir l'ouvrage de Paolo Stuppia) et contre la loi Libertés et responsabilités des universités (LRU 1, 2007 et LRU 2, 2009).

En haut:, Robi Morder et (en visio) Dominique Wallon, réunion nationale de l'Alternative ESR le 2 novembre 2022 à l'UVSQ.

En bas, Jean-Philippe Legois, Robi Morder et Ioanna Kasapi au congrès de la FAGE, Nancu, septembre 2022.

A ce congrès de l'UNEF, Ioânna Kasapi, responsable du développement des partenariats scientifiques de la Cité, et moi-même (cliché Julie Villemin ci-dessus) avons pu filmer et photographier l'ensemble des plénières, votes, tables rondes, ateliers et autres moments, y compris interpellations des représentant-es des candidat-es à la présidentielle, chants et une « cérémonie des adieux ».

Nous somme loin des congrès de la dite « grande UNEF » (jusqu'en 1968-71), dont les comptes-rendus étaient réalisés par des sténo-dactylos (applaudissements inclus). Dès que l'idée d'une mission de préfiguration a pu être développée à Reims, des congrès ont pu être filmés et photographiés. Les délais de communicabilité ont été négociés avec chaque organisation.

Depuis 2021, dans le cadre d'un appel à projets de numérisation (et mise en ligne) de la DRAC-Grand Est, la Cité a commencé à alimenter une nouvelle playlist de sa chaîne YouTube : « Éclats d'archives audiovisuelles ». C'est ici que nous allons pouvoir mettre les extraits de certains des congrès étudiants que nous avons archivés et que nous allons rendre consultables sur simple demande sur notre chaîne. Avec ce congrès de Nancy, nous allons pouvoir aller encore plus loin en nous appuyant sur les archives videos et photos créées par l'équipe d'organisation qui vont pouvoir enrichir les nôtres.

Ainsi, une co-construction des archives de congrès est à développer.

ARCHIVES D'EN BAS, D'EN HAUT ET ENTRESOLS ESTUDIANTINS : LE 12E CONGRÈS DE L'UN À CLERMONT-FERRAND (MAI 1923).

JULIE TESTI

Dans le cadre de son (ré)ancrage dans la recherche, la Cité des mémoires étudiantes développe un programme de recherche sur « les archives d'en bas » (France, Québec) avec l'université d'Angers (laboratoire TEMOS) et l'université Laval au Québec (CIEQ). Ici, dans *Les Cahiers du GERME,* avec la Cité, au-delà de la granularité des dominations étatiques (en l'occurrence de l'Instruction publique) et des résistances collectives étudiantes (de l'association corporative des étudiants de telle discipline à l'Union nationale – UN – en passant par l'Association générale des étudiants – AGE), ce sont les relations entre les associations étudiantes et le rectorat, entre l'AGE et l'UN, voire entre le rectorat et le ministère, qui nous intéressent.

Dans cet article, Julie Testi nous fait profiter d'une partie de son enquête portant sur l'histoire de l'AGE de Clermont-Ferrand, menée au sein du Centre d'histoire espaces et cultures (CHEC, UPR 1001) de l'université Clermont Auvergne dans le cadre d'une recherche post-doctorale financée par Clermont Auvergne Métropole, dans la perspective d'un dépôt des archives de l'organisation aux archives départementales du Puy-de-Dôme.

Pour la période d'avant la Libération qui concerne cet article, les équipes de la Cité n'ont jusqu'alors pas pu retrouver de traces archivistiques d'associations étudiantes clermontoises. Le congrès de mai 1923 est une des occasions de « voir le haut d'en bas », avec des documents nationaux envoyés au rectorat de l'académie de Clermont-Ferrand, conservés aux archives départementales du Puy-de-Dôme.

Le 12e congrès de l'Union nationale des associations étudiantes de France, appelée de plus en plus fréquemment UNEF, s'est tenu à Clermont-Ferrand du 15 au 20 mai 1923. Les sujets traités lors de ce congrès sont nombreux : il ne s'agit pas ici de proposer un tour d'horizon complet, mais uniquement de situer une partie des débats à partir des documents préparatoires envoyés au rectorat de Clermont-Ferrand, puisque nous n'avons pas retrouvé les comptes rendus des débats.

Le congrès s'est organisé autour des travaux de cinq commissions portant respectivement sur : le développement de l'organisation ; les prêts d'honneur et les risques professionnels des étudiants en médecine ; les questions universitaires ; la propagande à l'étranger et les affaires militaires ; et enfin le sport. Nous reprendrons ici quelques éléments saillants, sans suivre l'ordre des commissions, liées à la construction de l'UN, aux conditions d'études, en terminant par le projet de sanatorium étudiant.

En plus des vœux et des autres documents préparatoires, nous avons la chance de disposer du rapport du bureau national rendant compte de ses travaux durant l'année écoulée vis-à-vis des orientations votées au congrès de l'UN à Lyon, du 8 au 15 mai 1922. L'une de ses premières réalisations de l'année est la création d'un secrétariat permanent à Paris, afin d'aider au développement de l'organisation. Nationalement, l'action des membres de l'UN en faveur de la création des maisons d'étudiants, comprenant des espaces de

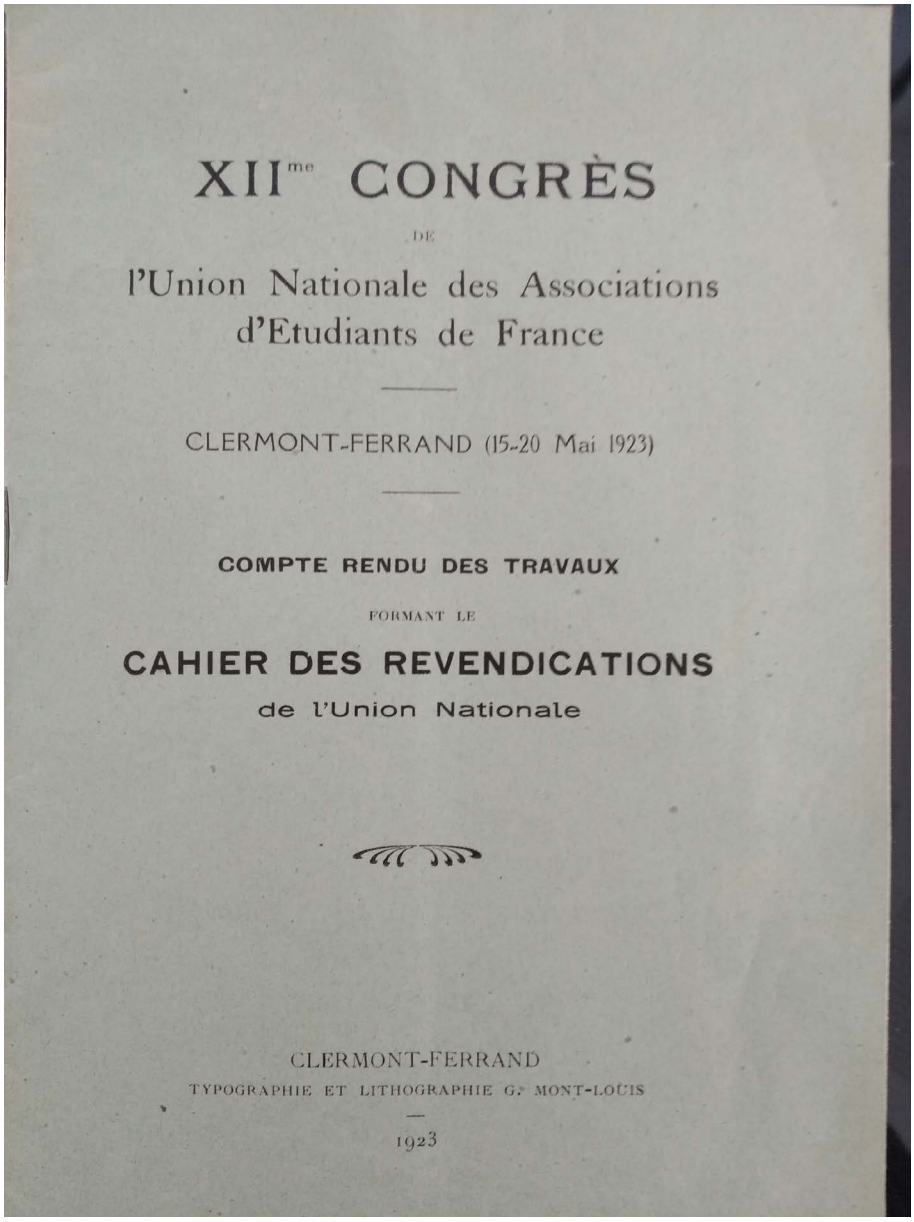

XIIme CONGRÈS

DE

l'Union Nationale des Associations d'Etudiants de France

CLERMONT-FERRAND (15-20 Mai 1923)

COMPTE RENDU DES TRAVAUX

FORMANT LE

CAHIER DES REVENDICATIONS

de l'Union Nationale

CLERMONT-FERRAND

TYPOGRAPHIE ET LITHOGRAPHIE G. MONT-LOUIS

1923

vie pour les associations, ainsi qu'un restaurant, a donné lieu à une circulaire adressée par le ministère aux recteurs leur demandant d'apporter leur appui à ces projets. Dans les faits, la publication de ce texte et le soutien des recteurs aux projets ne se sont pas nécessairement traduits par la construction ou l'attribution de locaux.

Parmi les vœux formulés à Lyon, l'un des principaux porte sur l'intégration des membres des AGE, appelées aussi AG, dans les conseils d'université. Cette orientation sera modifiée afin de demander l'intégration des tou·te·s les étudiant·e·s et pas uniquement celle des membres des AG. La demande initiale permet ici de saisir la volonté représentative de l'UN dans les facultés face aux autres organisations existantes[1]. Cette demande a été reçue favorablement, mais non sans discussion, par le Conseil supérieur de l'Instruction publique, donnant lieu à un décret le 29 juillet 1922, portant sur la présence d'élus étudiants dans les conseils disciplinaires des facultés.

Enfin, d'autres campagnes ont mobilisé les étudiant·e·s concernant des points techniques dans l'organisation des études, notamment les questions liées à la prise en compte des risques professionnels pour les étudiants en médecine. Elles s'intègrent plus largement dans une volonté de l'UN de s'insérer dans les politiques d'enseignement à l'échelle locale (en pouvant être sollicités par les recteurs) et nationale (en demandant son admission au Conseil supérieur de l'Instruction publique).

Aussi, l'UN cherche-t-elle à développer son action et à s'imposer face aux autres organisations étudiantes comme l'unique force représentative des étudiant·e·s. Cela passe par un processus de centralisation à l'échelle de l'UN. Plusieurs AGE requièrent, par exemple, que les demandes de financement puissent être gérées par l'UN. Elles sollicitent également l'organisation par l'échelon national d'un cycle de conférences dans les différentes villes universitaires. À cela s'ajoute une meilleure diffusion du bulletin de l'UN. La création d'un secrétariat permanent a vocation, entre autres, à assurer la publication des bulletins et leur diffusion locale. L'organisation souhaite également que des liens puissent se créer entre le rédacteur du journal et les comités des AGE, afin que les différentes villes soient informées des activités développées sur tout le territoire. À l'échelle des facultés, afin que les associations locales puissent se développer, l'AGE d'Alger demande à ce que des prospectus de présentation soient remis aux étudiant·e·s lors de leur inscription. Face au développement d'autres associations et corporations, les AGE de Bordeaux et Clermont-Ferrand enjoignent également l'UN à exclure toute possibilité d'affiliation d'une association s'il en existe déjà une dans la ville. L'objectif étant ici de garder une forme d'unité territoriale en dépit du nombre de facultés ou d'écoles.

Du côté des conditions d'études, les délégué·e·s alertent sur les risques que le système des prêts d'honneur puisse se substituer aux bourses de licence. En effet, il ne s'agit pas d'une bourse, puisque l'argent doit être remboursé. Dans son fonctionnement, il s'adresse plus particulière-

1 Pierre Moulinier, « La "Belle Époque" des carabins et des potards : préhistoire du syndicalisme étudiant ? (1902-1912) », *Materiaux pour lhistoire de notre temps*, 2007, vol. 86, no 2, p. 10-28.

ment aux étudiant·e·s poursuivant des études débouchant sur des carrières libérales, au contraire des bourses qui sont destinées à celles et ceux se dirigeant vers l'enseignement. L'attribution des prêts est décidée individuellement par l'étude des ressources des demandeur·se·s, ainsi que de leurs qualités intellectuelles et morales. Dans un rapport sur l'institution des prêts d'honneur en France, André Claude, vice-président de l'UN et ancien président de l'AGE de Paris, précise le contexte de son élaboration. Il s'agit de généraliser un dispositif déjà expérimenté à l'École centrale et à l'AGE de Paris, à l'aide de la création d'une caisse nationale pour prêts d'honneur aux étudiant·e·s de nationalité française. L'action et les efforts de l'association de Paris est soulignée par les membres de l'UN, laquelle a permis « un grand mouvement en faveur de cette institution, avec l'aide de toute la presse »[1]. Ce dispositif est présenté comme permettant de ne pas grever les caisses de l'État dans la situation d'après-guerre[2].

Les prises de position sur les conditions financières et matérielles d'étude dépassent la question des prêts. L'UN reste attentive à ce que les frais d'inscription dans les facultés n'augmentent pas. Elle souhaite également négocier un ensemble de tarifs préférentiels pour ses membres, comme un accord avec le syndicat des libraires pour que les boutiques puissent accorder des réductions aux AGE (au même titre que les réductions accordées aux enseignant·e·s). En ce qui concerne les transports, elle demande la création d'un tarif réduit pour le train et le bateau pour les étudiant·e·s devant se déplacer pour le passage des examens, pour participer aux congrès de l'UN ou pour les vacances sur présentation de la carte de membre.

stagiaires blessés ou malades durant leur service puissent être assurés et voir leurs soins pris en charge. Elle émet également des vœux sur les conditions d'études en médecine : que les internes obligés de se loger en ville reçoivent une indemnité, et qu'ils/elles puissent prendre le titre de docteur en médecine (et donc exercer) sans perdre le bénéfice de l'internat, afin de ne pas écarter du concours d'internat les étudiant·e·s ayant peu de moyens financiers.

Pour les étudiants devant effectuer leur service militaire, les membres de l'UN s'inquiètent des changements apportés au service militaire à quelques mois de la rentrée 1922-1923. Ils/elles demandent à ce que les conditions du service soient fixées par une loi et qu'un délai soit accordé pour le passage des examens de juin ou de juillet pour les étudiants de médecine et pharmacie. Ils/elles revendiquent également une meilleure prise en compte des diplômes dans l'incorporation. Si c'est déjà le cas pour la médecine, ça ne l'est pas pour le droit où les étudiants sont incorporés au hasard, principalement dans l'infanterie, la cavalerie ou l'artillerie, comme ce fut le cas pendant la Première Guerre mondiale. L'UN demande donc à ce que les étudiants en droit soient incorporés dans l'administration. Enfin, les AGE demandent à ce que le sursis de 5 ans pour les étudiants français soit étendu aux étudiants musulmans algériens qui n'ont droit qu'à 4 ans.

Concernant l'organisation des études, les délégué·e·s demandent, parmi de nombreuses revendications autour des diplômes et des examens, un strict encadrement des dérogations au baccalauréat pour accéder aux études supérieures. Les étudiantes bordelaises revendiquent, quant à elles,

Extrait du carnet de notes de Julie Testi

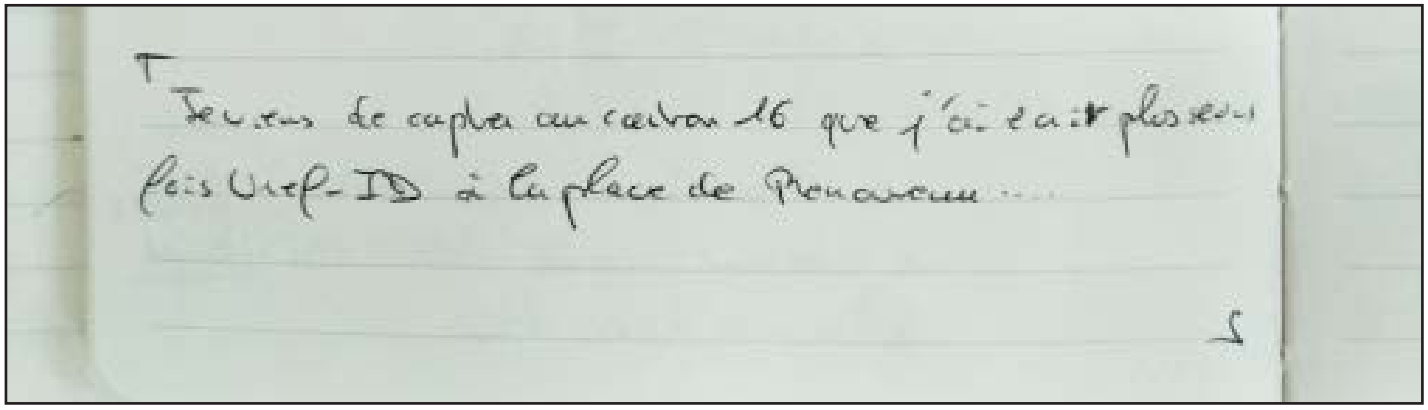
Je viens de capter au vol 16 que j'ai écrit plusieurs fois UNEF-ID à la place de Prénom...

Enfin, concernant les étudiant·e·s en médecine, elle demande à ce que les externes, internes et

l'unification de l'enseignement secondaire fille/garçon et l'ouverture des agrégations masculines aux femmes. Est également réclamée la mise au concours des postes de préparateurs dans les facultés et qu'ils ne soient accessibles qu'aux étudiant·e·s préparant une agrégation ou une thèse. Pour les doctorant·e·s, l'UN souhaite la création d'un fichier des thèses en préparation (afin d'évi-

1 Archives départementales du Puy-de-Dôme, Fonds du rectorat, T3167, UNEF, Voeux représentés d'office par le bureau de l'UN, 12e congrès, Clermont-Ferrand, 15-20 mai 1923.

2 Ibid., UNEF, Rapport sur l'Institution des prêts d'honneur en France, 12e congrès, Clermont-Ferrand, 15-20 mai 1923.

ter d'éventuels doublons qui seraient préjudiciables aux doctorant·e·s).

Sur une note plus légère, afin de permettre aux étudiant·e·s de faire du sport, les AGE de Bordeaux et Clermont demandent la banalisation du jeudi après-midi. Enfin, l'UN envisage la possibilité de créer une fédération universitaire indépendante afin d'organiser des championnats.

Les cahiers reprenant les vœux de l'UN et des différentes AGE ne font pas mention du projet de sanatorium. En effet, imprimés en amont, ces documents ont vocation à guider les débats. La proposition de création d'un sanatorium étudiant fut portée par un étudiant en médecine de l'AG de Paris, M. Crouzat, au cours du congrès. Le souhait de l'UN de créer un sanatorium consacré aux étudiant·e·s s'explique par le manque de place dans les établissements existants, rendant l'accès aux soins difficile et parfois conditionné à la fortune personnelle (par exemple l'envoi par leur famille des étudiant·e·s dans les sanatoriums suisses). L'autre préoccupation est l'arrêt des études qui suit généralement l'entrée dans un établissement de soin. Ainsi, le projet de sanatorium comprend une bibliothèque universitaire, une salle d'étude et/ou de conférences et le nécessaire aux laboratoires d'études. Lors du congrès les besoins sont estimés à 75 chambres individuelles minimum, soit un budget de 2,5 millions de francs. Pour réunir cette somme, il est envisagé de solliciter des subventions de l'Etat, des collectivités et des financeurs privés. L'UN et les AGE locales contribuant pour leur part via l'organisation de fêtes et de conférences[1]. Cela aboutit à la mise sur pied d'un comité d'organisation afin de plancher sur la question. Le projet avance vite puisqu'en décembre 1923 un terrain est acheté à la Société métallurgique et minière de défense antituberculeuse qui projette également la construction de deux bâtiments. Il est également établi que le futur sanatorium sera géré par la commission des hospices de Lyon, l'UN contribuant essentiellement aux frais d'admission. Pour autant le plus difficile reste à venir : recueillir la somme suffisante pour construire le bâtiment[2].

Le sanatorium étudiant à Saint-Hilaire-du-Touvet est inauguré en 1933[3]. Il pouvait accueillir 180 malades, avant son agrandissement à 250 lits en 1939[4]. La question de la santé des étudiant·e·s demeurent une question centrale bien après la création du sanatorium. Dans les années 1920 des dispensaires à destination des étudiant·e·s se développent, aboutissant à la création de services de médecine préventive en 1939. Avec le début de la guerre, cette réforme n'a pas été appliquée. Il faut attendre 1946 pour que la visite médicale soit rendue obligatoire dans l'enseignement supérieur. C'est d'ailleurs à cette occasion que la moitié des cas de tuberculose chez les étudiant·e·s est décelée, soit environ 8 % des étudiant·e·s examiné·e·s[5].

1 *Revue internationale de l'enseignement,* n°1, janvier 1924

2 Journal *Alger-étudiant*, 22 décembre 1923.

3 Didier Fischer et Robi Morder, L*a Fondation santé des étudiants de France : au service des jeunes malades depuis 1923,* FSEF/Un, deux... quatre éditions, Clermont-Ferrand, 2010.

4 Didier Fischer, « Les étudiants, la tuberculose et le sanatorium, de la Libération à la fin des années cinquante », *Revue Historique,* 1999, vol. 301, 4 (612), p. 809832.

5 *Ibid*.

Voeu du congrès pour la création d'un sanatorim étudiant

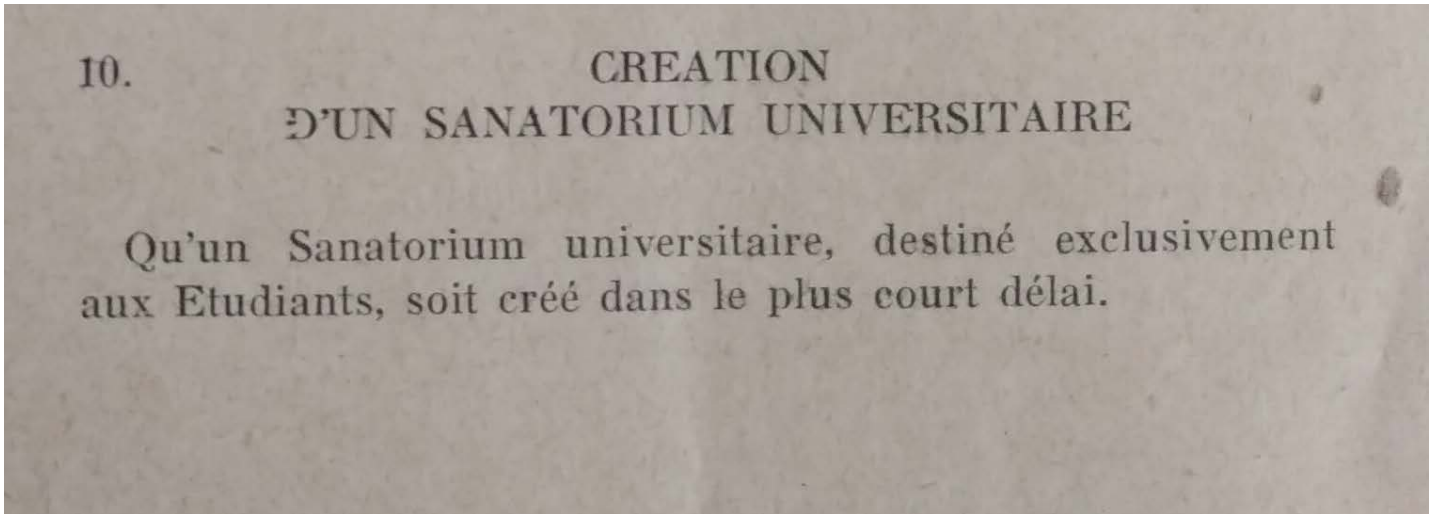

10. CREATION D'UN SANATORIUM UNIVERSITAIRE

Qu'un Sanatorium universitaire, destiné exclusivement aux Etudiants, soit créé dans le plus court délai.

dossier

UNE UNEF PEUT EN CACHER UNE AUTRE : L'UNEF (1971-2001)

En 2021, nous préparions les 13e journées « Archives, recherches et mémoires étudiantes » autour des 50 ans de la scission de la « grande « UNEF », déjà divisée par la scission durable de la FNEF (Fédération nationale des étudiants de France). Dans l'après-1968 et les débats suscités par la loi Faure et son troisième pilier, la participation, ce sont plus que deux organisations étudiantes à vocation représentative qui se sont créées, mais seules deux se sont disputées le sigle UNEF : l'UNEF dite « renouveau », puis « solidarité étudiante » et l'UNEF-US (Unité syndicale) dite aussi l'UNEF Soufflot, puisqu'elle avait gardé le local historique près du Panthéon.

C'est au même moment que le GERME et la Cité des mémoires étudiantes ont été contactés par d'anciennes et d'anciens militant·es de l'UNEF dite « renouveau », qui se sont constitués en « collectif pour l'histoire de l'UNEF » et avec qui la Cité s'est engagée dans un processus de (re)constitution d'un fonds d'archives collectif à partir de fonds personnels. Le nom choisi en commun pour ce fonds : UNEF (1971-2001).

Ce dossier permet de revenir sur quelques premières avancées dans cette démarche historienne et archivistique participative, en commençant par le début, les archives, avec l'article de Frédérick Genevée. L'article de Guillaume Hoibian, suivi de la liste des noms des bureaux nationaux, permet de mieux cerner ces militantes et militants qui ont porté cette organisation pendant 30 ans. Un deuxième article de Guillaume Hoibian permet d'aborder une question, elle aussi encore à prolonger : entre l'histoire d'en haut de la structure nationale et l'histoire d'en bas des militant·es, quels entresols historiques, archivistiques et mémoriels pour une AGE, comme celle de Nanterre ?

Enfin, Robi Morder, au vu de ces « nouvelles archives », y compris de témoignages oraux, met à jour son article sur la scission de 1971.

IK et JPL

Les Cahiers du Germe, **n° 34, 2022**

LES ARCHIVES DE L'UNEF (1971-2001), ÉTAPES ET PERSPECTIVES

FRÉDÉRICK GENEVÉE

Présenter les sources pour l'histoire de l'UNEF (1971-2001)[1] ne peut être un simple catalogue mais implique une véritable problématisation qui nous permette de cerner la situation actuelle. Cette étape de la réflexion est nécessaire pour construire un guide des sources dont une première version est disponible sur le site histoire-unef.fr. Elle implique aussi des conséquences sur la manière d'écrire cette histoire.

Les fonds actuellement disponibles sont le résultats de conditions qui ont fragilisé ce patrimoine, d'une part des conditions communes aux archives des autres organisations syndicales et politiques, des conditions communes à celles des organisations étudiantes et de jeunes, enfin des conditions propres à celles de l'histoire de l'UNEF.

I. UN PATRIMOINE FRAGILE

1. COMME CELUI DES AUTRES ORGANISATIONS SYNDICALES ET POLITIQUES

Jusqu'aux années 1990 donc pour la plus grande part de la période qui nous intéresse, les organisations syndicales et politiques étaient peu sensibilisées à la nécessité de conserver leurs archives. Malgré des premiers pas comme la création par le PCF de l'Institut Maurice Thorez dans les années 1960, les premiers dépôts avaient surtout vocation à illustrer la geste des organisations plutôt que de soutenir un véritable travail scientifique. Mais surtout, politique d'archivage et politique de documentation étaient confondues. Les organisations syndicales comme les organisations politiques réagissent d'abord à la conjoncture. Leur temps n'est pas celui des historien.nes. Il n'y a rien de scandaleux à cela. Prendre position de manière la plus efficace nécessite d'abord de répondre aux défis du quotidien, il ne s'agit pas de conserver pour les études historiques du futur. Syndicats et partis politiques ne sont pas des universités et des laboratoires de recherche. La situation change au début des années 1990, sans doute par les effets de l'ouverture des archives de l'Internationale communiste après la fin de l'URSS qui conduit le PCF à ouvrir ses propres archives. S'engage alors un cercle vertueux qui touche tous les partis de gauche et l'ensemble des syndicats[2]. Mais l'UNEF dans les années 1990 reste à l'écart de cet effort de mise à disposition des archives. Cette décennie est aussi marquée par l'arrivée du numérique dans les organisations. L'UNEF met très rapidement en place un service minitel puis plus tard crée son site internet. Le numérique donne l'impression que la documentation pour l'activité n'a plus besoin de documentation papier, or les conditions de conservation de ces données sont complexes et supposent un effort beaucoup plus important de préservation et de classement. Les archives conservées au bureau national de l'UNEF demeurent ainsi conçues comme de la documentation et encore sont-elles à peine utilisées. Ce désintérêt ou cette incapacité est aussi le propre des organisations de jeunesse.

2. LES MÊMES PROBLÈMES STRUCTURELS QUE TOUTES LES ORGANISATIONS DE JEUNESSE ET ÉTUDIANTES[3]

Les organisations de jeunesse sont marquées par la rotation rapide des cadres qui interdit la transmission aux générations suivantes de la mémoire des politiques menées. Cela vaut aussi pour la documentation et la politique d'archives. En général, les cadres des organisations de jeunesse ont aussi un statut précaire, fréquemment obligés de travailler, leur condition sociale ne favorise pas un rapport stabilisé au temps que symbolisent les archives. Les jeunes vivent dans le présent et ont une difficulté à se projeter dans le futur du présent et de le penser comme un passé futur.

La vie étudiante est encore plus brève que la jeunesse. Tous les facteurs cités plus haut sont donc accentués par rapport aux organisations de jeunesse, sauf si l'organisation étudiante a des liens organiques ou de proximité avec tel ou tel parti, tel ou tel syndicat. Cela explique que la situation est aujourd'hui meilleure quant à la conservation des archives de l'UEC (Union des étudiants communistes) et des Jeunesses communistes. Paradoxalement la place périphérique de l'UNEF dans l'éco-système communiste peut expliquer aussi

1 Version rédigée de mon intervention aux 13e JARME, le 17 novembre 2021. Nous utilisons ce sigle bien qu'il fût fortement disputé, parce que les militants de cette UNEF n'utilisaient que celui-ci. A partir de 1980, déposant des listes électorales dénommées Solidarité étudiante, cette UNEF fut souvent appelée UNEF SE. Mais cette mention était refusée par l'organisation. Si les militants de l'autre UNEF utilisaient aussi parfois le sigle seul, ils assumaient plus facilement le terme UNEF US et surtout UNEF ID.

2 Sur l'ensemble de ces aspects voir Frédérick Genevée, *La fin du secret, histoire des archives du PCF,* les éditions de l'Atelier, 2012.

3 Sur ces questions, les nombreuses contributions du Germe dont celles de Robi Morder, Jean-Philippe Legois et Ioanna Kasapi, et aussi entre autres *La Gazette des archives,* 193, 2002.

l'absence d'archives.

3. DES PARTICULARITÉS LIÉES À L'HISTOIRE DE CETTE UNEF

L'UNEF Renouveau est d'abord une tendance dont au départ rien ne dit qu'elle va être en situation de disputer la direction de l'UNEF aux autres courants politiques de la fin des années 1960. Si elle dispose d'un local fourni par un syndicat de la CGT, on comprendra que la priorité des dirigeants n'est pas de constituer un fonds d'archives. Après la scission de 1971, le siège national de l'UNEF demeure à l'UNEF Unité syndicale (UNEF US) qui est alors parfois qualifiée d'UNEF-Soufflot comme sa rivale UNEF-rue du Caire. L'UNEF Renouveau commence donc sa trajectoire sans le patrimoine de la « grande » UNEF qui, heureusement, sera conservée par l'UNEF US puis l'UNEF ID et déposée à La contemporaine/BDIC. Mais outre l'absence de patrimoine archivistique au départ, cette situation de vide ne facilite pas la prise en compte de la nécessité de conserver les documents.

L'UNEF est marquée tout au long de son histoire par une fragilité financière et matérielle. On peut ainsi comptabiliser six sièges en trente ans d'existence[1]. Or les déménagements sont les ennemis principaux des archives. Le dernier au moment de la réunification semble même s'être avéré fatal. A cette occasion, les archives disparaissent du siège de la rue Pailleron et il a été impossible jusqu'à maintenant de les repérer. On peut d'ailleurs penser qu'elles sont parties à la benne.

Nous notions que les organisations de jeunesse et étudiantes connaissaient une très forte rotation de leurs cadres. Avec l'UNEF, on atteint des paroxysmes puis qu'il y a eu treize président.es en trente ans (contre dix à l'UNEF US/ID). Plus profondément, nous avons pu mesurer qu'à chaque congrès entre 60 et 70 % de la direction[2] était renouvelée et plus encore, la moitié des membres du BN ont été élus une première fois entre deux congrès. On était donc dans une situation de *turn over* continu. Le seul élément de stabilité fut le travail de classement opéré par Michèle Rey qui assura le secrétariat administratif de 1975 jusqu'au début des années 1980. Elle eut des successeur.es et c'est tout ce travail qui disparut en 2001.

Au-delà de cette instabilité structurelle, on peut aussi avancer l'hypothèse que le surplomb de l'organisation communiste pouvait donner l'impression aux dirigeants communistes de l'UNEF qui l'étaient à plus de 99 %, que l'effort de la transmission était assuré, que la permanence se jouait dans l'histoire du PCF et de la JC. Il en va sans doute autrement pour l'UNEF US qui occupait une place première dans l'éco-système lambertiste ; pour l'UNEF ID, c'est sans doute plus complexe mais elle a profité de l'héritage de sa devancière et était aussi essentielle aux dispositifs des courants de gauche du Parti socialiste. Mais là, nous manquons encore d'études comparatives.

L'UNEF avait aussi dans ses militants et dans sa direction des militants d'autres organisations : CERES (Centre d'études, de recherches et d'éducation socialiste, chevenementiste) dans les années 1970 et début des années 1980, JCR (Jeunesses communistes révolutionnaires) dans les années 1990. Mais outre leur attachement moins durable au syndicat, ces organisations étaient aussi d'une grande fragilité et certainement pas en capacité d'assurer la stabilité minimale pour conserver la mémoire et les archives de l'UNEF. Il faut ajouter à cet ensemble, la crise interne qui traverse l'UNEF à la fin des années 1990 à propos du débat sur la réunification.

La fin des années 90 voit donc converger : éléments structurels de faiblesse, crise politique, accélération de la rotation des cadres, plus grande précarité, transition informatique qui fragilisent la conscience de la nécessité de sauvegarder les archives. Situation paradoxale alors qu'au même moment les organisations politiques et syndicales font des efforts importants pour préserver leur patrimoine.

II. DE LA FAIBLESSE À L'ATOUT

Mais ces manques conduisent ceux qui veulent écrire l'histoire de l'UNEF à déployer des substituts qui peuvent au final avoir l'intérêt d'obliger à une démarche innovante et participative. Elles nous obligent dès le départ à une démarche globale et multidimensionnelle qui limite les défauts du passage obligé d'une histoire par le haut et les structures. Elles obligent aussi à reconsidérer l'importance des sources imprimées dans l'histoire des organisations en général et de l'UNEF en particulier[3]. On a souvent tendance à penser que la vérité est à trouver dans les archives non publiques et dans les notes de réunions, mais c'est méconnaître un élément important. Les militants et l'extérieur ne connaissent l'UNEF que par ces documents imprimés et agissent plus en fonction de ceux-là que de documents secrets ou très personnels comme les notes de réunion. On en trouve dans tous les fonds.

1. LE RÔLE ESSENTIEL DES FONDS PERSONNELS : L'HISTOIRE DU BAS ET DU HAUT

La faiblesse numérique des adhérents a pour

1 Guillaume Hoibian, https://histoire-unef.fr/les-sieges-nationaux-de-lunef-depuis-1971/

2 Les listes des bureaux nationaux de l'Unef, https://histoire-unef.fr/448-2/

3 On en trouve beaucoup à la BNF.

conséquence que la distinction entre dirigeants nationaux et locaux est difficile à opérer. Les dirigeants nationaux conservaient, en particulier pour les Parisiens, des liens forts avec leur AGE d'origine. Si la distinction est à relativiser, il reste qu'à la vue des fonds personnels que nous connaissons aujourd'hui, certains ne distinguent pas la nature de leurs contenus. Nous disposons d'ores et déjà de fonds de responsables locaux qui donnent à voir l'activité par en bas. Cette activité locale des AGE est donc aussi perceptible dans les fonds des dirigeants nationaux qui, par ailleurs, comprennent évidemment les archives relevant de l'activité nationale de l'UNEF. Des responsables de secteurs ont aussi conservé des fonds sur l'activité en direction des classes préparatoires (Sébastien Bachollet), des troisièmes cycles (François Bonnarel), l'international (Obey Ament)...Et de manière classique dans l'histoire des organisations, des opposants à la direction avaient depuis quelques années déposées des archives à la CME (Delphine Petit, Carlos Lopez)[1]

Ces fonds permettent une vision multidimensionnelle du militantisme à l'UNEF et c'est dans ces fonds que l'on trouve des notes de réunions qui interagissent avec les documents publics : vie nationale, locale, processus décisionnel, rapport au politique car beaucoup de ces fonds non fractionnés conservent des archives de l'UEC ou du PCF

2. LES ARCHIVES D'AGE DÉPOSÉES : CLASSEMENT ET PÉRENNITÉ

Il n'y a donc plus de fonds propres du bureau national mais des documents de l'Union nationale et de leur vie locale dans des fonds d'AGE déposés dans des structures publiques ou associatives. La différence avec les précédentes tient essentiellement à leur organisation et aux opérations de classement par des archivistes qu'elles ont connues : Mino sciences (CME), Créteil (AD 94), Nancy (archives municipales), Caen (AD 14), Nantes (Centre d'histoire du travail), Dijon (Adiamos), Limoges (en cours de transfert vers les AD 87), Orléans (AD 42). Ces dépôts et ces dons assurent aussi la conservation sur le temps long des documents et leur accessibilité à toutes et tous. Il est clair que les fonds personnels doivent aussi trouver leur place dans ces structures. C'est tout l'enjeu du travail de coopération entre le collectif « Pour l'histoire de l'UNEF » et la CME qui, à terme, permettra, comme pour l'UNEF ID et la FAGE, un dépôt aux Archives nationales.

3. LES ORGANISATIONS SŒURS, AMIES ET CONCURRENTES : LIENS ET COMPLÉMENTS

Rappelons qu'à l'inititiative de Jean-Quentin Poindron, les archives de l'UGE avaient été déposées au Centre d'histoire sociale (CHS) de Paris 1, elles ont aujourd'hui rejoint le Grand ensemble documentaire (GED) du campus Condorcet. Malheureusement, la situation est catastrophique pour les archives de la FRUF qui étaient conservées à son siège à Antony et qui malgré nos démarches n'ont pas été retrouvées. On peut même penser qu'elles ont été détruites lors de la réhabilitation de la cité U. Nous n'avons ici comme ressources que les archives de l'UNEF et les fonds personnels de militants.

Ces manques et l'absence pour le moment d'un fonds global obligent à aller explorer d'autres fonds et permettent de saisir le regard porté sur l'UNEF, et c'est tant mieux, car on ne peut écrire l'histoire de l'UNEF qu'avec les documents produits par celle-ci. Quelques fonds d'intérêt majeur pour notre objet : PCF et JC/UEC (AD 93), IHS-CGT, JOC (AD92), UNEF US (La contemporaine), les archives de l'UNEF ID (CME), la LCR (Contemporaine), un dossier UNEF dans les archives de la CFDT… Notons aussi que des universités ont constitué des fonds où l'on peut appréhender l'activité de l'UNEF (Paris I, Paris VIII, Clermont-Ferrand…). Regard encore plus extérieur, il ne faut pas non plus méconnaître les archives de l'État et de la police comme celles des ministres (Alice Saunier-Seïté).

4. LES TÉMOIGNAGES SONT DES ARCHIVES

Enfin, depuis que le collectif « Pour l'histoire de l'UNEF » existe et tente de sauver les archives, les entretiens enregistrés se sont multipliés qui permettront à terme une véritable histoire orale de l'UNEF. Pour le moment, objets de la méthode historique, ces témoignages deviennent de véritables archives orales qui ne disent ni plus ni moins la vérité que les documents écrits mais complètent comme sources notre connaissance[2].

Au final, la faiblesse peut devenir un atout car elle nécessite pour les chercheur.es à faire preuve d'une vision globale, ne pas s'arrêter aux organes de direction – même si c'est un passage obligé au vu de la faible bibliographie sur le sujet et l'absence totale de synthèse. Ce patrimoine aurait pu disparaître. Maintenant, nous collectons, conservons, communiquons, consultons. Des dizaines d'anciennes et d'anciens de l'UNEF se sont adjoints à cette démarche participative. Il faut maintenant poursuivre.

1 C'est le même statut d'opposants – à la réunification – qui a conduit à la création d'un site qui perdure aujourd'hui sous l'intitulé www.unef.org et qui met en ligne des documents mais malheureusement sans en citer les fonds d'origine.

2 Sur les distinctions entre histoire orale et archives orales voir notamment Florence Descamps, *Archiver la mémoire, de l'histoire orale au patrimoine immatériel,* Paris, rd. Ehess, 2019.

Affichette de l'AGEN-UNEF, format A3, décembre 1987. Cité des mémoires étudiantes. Fonds UNEF 1971-2001. Papiers Marc Rossetti.

LES CONGRÈS DE L'UNEF DE 1971 À 2001

59E CONGRÈS (PARIS – 5 AU 7 MARS 1971 – LA MUTUALITÉ)

60E CONGRÈS (PARIS – 21 AU 24 MARS 1972 – RUE DE LA GRANGE AUX BELLES)

61E CONGRÈS (NANTERRE - 22 AU 25 NOVEMBRE 1973)

62E CONGRÈS (LYON - 28 FÉVRIER AU 2 MARS 1975)

63E CONGRÈS (TOULOUSE – 27 AU 30 MAI 1976)

64E CONGRÈS (NANCY – 19 AU 22 MAI 1977)

65E CONGRÈS (VILLETANEUSE – 16 AU 20 FÉVRIER 1979)

66E CONGRÈS (REIMS – 25 AU 28 AVRIL 1980)

67E CONGRÈS (VILLEURBANNE – 11 AU 14 NOVEMBRE 1981)

68E CONGRÈS (ORSAY – 28 AVRIL AU 2 MAI 1983)

69E CONGRÈS (GARDANNE – 28 AVRIL AU 1ER MAI 1984)

70E CONGRÈS (COLOMBES – 2 AU 5 MAI 1985)

71E CONGRÈS (LIMOGES – 1ER AU 4 MAI 1986)

72E CONGRÈS (SAINT-ÉTIENNE – 19 AU 22 NOVEMBRE 1987)

73E CONGRÈS (CRÉTEIL – 10 AU 13 NOVEMBRE 1988 - MAISON DES SYNDICATS)

74E CONGRÈS (TOULOUSE – 28 AVRIL AU 1ER MAI 1990)

75E CONGRÈS (LYON – 6 AU 8 DÉCEMBRE 1991)

76E CONGRÈS (BOBIGNY – 11 AU 13 NOVEMBRE 1T993)

77E CONGRÈS (MONTPELLIER – 14 AU 17 DÉCEMBRE 1995)

78E CONGRÈS (TOULOUSE – 1ER AU 4 MAI 1997)

79E CONGRÈS (PANTIN – 2 AU 5 AVRIL 1999)

LE COLLECTIF POUR L'HISTOIRE DE L'UNEF ! SE PRÉSENTE

GUILLAUME HOIBIAN

Le collectif rassemble des anciens adhérents de l'UNEF et toutes celles et tous ceux qui souhaitent participer à mettre un terme à l'absence de fonds d'archives conséquents et accessibles du syndicat empêchant ainsi l'écriture de son histoire.

Sa priorité est, donc, de collecter des archives personnelles afin de favoriser les dépôts dans des centres dédiés. Cela peut être ceux des archives municipales ou départementales si des premiers versements ont déjà eu lieu mais le collectif tente de favoriser la centralisation des archives auprès de la Cité des mémoires étudiantes (CME) localisée à Aubervilliers. Ses archivistes œuvrent « pour la sauvegarde et la valorisation des archives des engagements étudiants » et possédaient, jusqu'à cet été, très peu d'archives de l'UNEF avant nos premières donations, que nous espérons multiplier.

DES PISTES DE RECHERCHE NOMBREUSES.

Le collectif Pour l'histoire de l'UNEF ! a été créé au mois de mai 2021. Ses animateurs considèrent utile de stimuler les travaux de recherche sur l'UNEF issue du congrès de Paris dit du renouveau (mars 1971). Cette histoire peut être abordée sous des angles très différents que ce soient ceux de l'histoire sociale (par exemple, des études sur ce syndicat vue comme une organisation de jeunesse en milieu étudiant en cours de massification, sur les revendications et luttes initiées ou soutenues par le syndicat, sur la participation de ses élus aux débats des différents conseils, sur la sociologie de ses militant.es…), de l'histoire politique (insertion du syndicat dans un contexte plus large : liens avec le PCF et l'UEC et les autres forces politiques), de l'histoire culturelle (par exemple, l'organisation soeur en cité U. de l'UNEF, la FRUF, a développé une vraie politique d'animation des résidences...), d'une histoire comparative avec l'étude des relations avec les autres organisations étudiantes, d'une histoire des relations et des circulations internationales (rôle de l'UNEF dans l'UIE, dans les campagnes de solidarité internationale, le maintien des relations entre Europe de l'Ouest et de l'Est par delà le mur de Berlin)...

Il faut rendre ces travaux possibles en collectant des archives et en recueillant des témoignages. Si vous souhaitez vous joindre à cette démarche, n'hésitez pas à nous contacter.

Le collectif n'est donc pas un club d'anciens et d'anciennes (même si on les aime bien !). Il souhaite initier un regard historique sur les trente années de ce syndicat et impulser des travaux universitaires. Il édite un bulletin, anime un groupe Facebook et est en train de réfléchir à la construction d'un site internet. Le collectif est en lien avec les archivistes de la CME et les chercheurs du GERME.

LES ANIMATEURS ACTUELS DU COLLECTIF :

Xavier Aknine, Philippe Batreau, Ivan Béraud, Gilles Boitte, Sébastien Bachollet, François Bonnarel, Nicolas Briand, Fabrice Chaillou, Ingrid Chapard, Laurent Collet, Jean-François Courtille, Bob Injey, Arnaud Flèche, Frédérick Genevée, Guillaume Hoibian, Eric Marazanoff, Laurent Ortalda, Marc Rossetti, Eric Schultz, Fabienne Tamim-Bonnamy

RÉCAPITULATIF DES ARTICLES PUBLIÉS

dans le bulletin P*our l'histoire de l'UNEF !* (PHU).

ANALYSES D'ARCHIVES :

- « UNEF/PCF : une pièce au dossier, tentative d'interprétation » par Frédérick Genevée (PHU, n°3).

- « Note sur le « chiffre d'orga » (qui fut toujours un nombre, quand même) » par Marc Rossetti (PHU, n°2).

- « Photographie du 66e congrès de l'UNEF (avril 1980) » par Guillaume Hoibian (PHU, n°2).

- « L'UNEF et l'état de guerre en Pologne » par Gilles Boitte (PHU, n°1).

- « Les photos d'Alain Miranda du grand amphi de la Sorbonne prise le 5 mars 1971 » par Guillaume Hoibian (PHU, n° spécial).

- « Nice 1971 : manif de l'UGEN-UNEF (photo) » par Jean-François Téaldi (PHU, n° spécial).

ANALYSES :

- « Graphique de l'évolution des effectifs de l'UNEF (1971-2001) » par Guillaume Hoibian (PHU, n°2).

- « Avertissement par Roger Martelli » (PHU, n°2).

- « La courbe bleue : quelques hypothèses » par Frédérick Genevée (PHU, n°2).

- « Retour sur la naissance du mouvement étudiant de 1995 » par Marie-Pierre Vieu (PHU, n°1).

- « Les non-communistes dans l'UNEF » par Johann Morri (PHU, n° spécial).

- « L'UNEF et le mouvement contre le projet Devaquet (novembre-décembre 1986) » par Guillaume Hoibian (PHU, n° spécial)

TÉMOIGNAGES :

- « La refondation de l'AGEM-UNEF par Jean-François Courtille » (PHU, n°3).

- « L'agence de voyages UNEF » par Philippe Méhaut (PHU, n°3)

- « De l'autogestion à l'UNEF » par Ivan Béraud (PHU, n°3)

- « L'UNEF et la commission armée jeunesse » par Jacques Rebière (PHU, n°2).

- « Le cahier du trésorier ne vaut pas celui du secrétaire à l'orga » par Guillaume Hoibian (PHU, n°2).

- « Des élus avant tout » par Catherine Léger (PHU, n°2).

- « La FRUF 1975-1984 ou l'enjeu des cités U ! » par François Bonnarel (PHU, n°1).

- « L'entrée d'un communiste libertaire à l'UNEF » par Bruno Prigent (PHU, n° spécial).

- « De Paris 4 au syndicat du livre » par Marc Norguez (PHU, n° spécial).

- « Le stylo et la serpette : la génération Devaquet et le travail dans la presse » par Thierry Hin (PHU, n° spécial).

- « Souvenirs souvenirs (1969-1975): mes années UNEF-Renouveau à Toulouse » par Jean-Pierre Palacin (PHU, n° spécial).

- « Les ingratitudes du métier de trésorier-administrateur » par Marc Rossetti (PHU, n° spécial).

- « Le témoignage de Michèle Rey, secrétaire administrative de l'UNEF de 1975 à 1986 » (PHU, n° spécial).

- « Mon témoignage sur mes années UNEF du début jusqu'au mouvement Devaquet (1984-1986) » par Frédérick Genevée (PHU, n° spécial).

- « La description des locaux du BN de la rue de Clichy par Marc Rossetti (PHU, n° spécial).

- « L'UNEF dans le mouvement étudiant contre le projet Devaquet » par Xavier Aknine (PHU, n° spécial).

PRÉSENTATION DU DOSSIER

Les premiers résultats de la collecte d'archives personnelles ont assez rapidement permis de rassembler des documents sur les congrès, moment fort de la vie du syndicat et dont les documents étaient davantage susceptibles d'être conservés par des adhérents.

LES SOURCES

Ce travail d'extraction des listes des bureaux nationaux de l'UNEF (et plus difficilement des secrétariats qui ne sont pas élus en congrès mais en BN – mis à part les trois postes statutaires) a commencé au printemps 2021. Le nombre de scans d'archives personnelles (Fonds Marc Rossetti, Guillaume Hoibian, Sébastien Bachollet, Robert Injey, Catherine Léger…), mais aussi d'archives déposées ici ou là, a permis assez rapidement de lister la majorité des directions élues lors des 21 congrès tenus entre 1971 et 2001.

La consultation du fonds des archives départementales du Val-de-Marne (Fonds 120J) déposé en 1991 par d'anciens responsables de l'AGE de Créteil (Marc Nivet et Jean-Quentin Poindron) a été décisive. Ce fonds considérable contient de très nombreux documents nationaux. Le classement des documents par congrès de 1971 à 1991 a facilité cette recherche. Les dépôts du journal interne, *Unef-inform*, a aussi été fort utile. D'autres fonds ont été utilisés par la suite permettant de compléter la liste. Notons les archives entreposées à la BNF, aux archives de la CGT, aux AD 93 (Fonds du MJCF)…

PREMIER BILAN

Sur 21 congrès, nous avons retrouvé la liste de 17 BN élus en congrès.

Il manque celles des congrès de 1973 (Nanterre - 61e congrès), 1980 (Reims - 66e congrès), 1983 (Orsay - 68e congrès), 1985 (Colombes - 70e congrès).

Pour Reims (1980), cet écueil est limité par la liste retrouvée des membres du bureau du congrès qui, en grande partie, est composée de membres du BN sortants mais aussi de membres restants ou très souvent de membres entrants (c'est un moyen de les mettre en valeur aux yeux des délégués avant leur élection).

A partir de 1993 (76e congrès - Bobigny), nous réussissons à cerner les membres élus en dehors des congrès et/ou partis avant.

Au total, nous avons une liste de 538 noms. Si nous retirons la petite cinquantaine de candidats non-élus [Cette présence de candidats non retenus par la commission des candidatures et néanmoins soumis aux voix des délégués devient quasi-systématique après le congrès de Toulouse de 1990, révélant l'existence d'une "opposition" plus ou moins structurée], cela nous donne 461 anciens membres du BN couvrant les 30 années de la vie de l'UNEF.

LE BUREAU NATIONAL DE L'UNEF

Le BN est l'instance dirigeante élue en congrès, « instance suprême de l'UNEF » (statuts de 1969), « plus haute instance du syndicat » (Règlement intérieur adopté en collectif national en 1979). Il est élu en congrès « pour un an » mais sa composition, en cas de départ, peut être complétée en collectif national [Cet écart d'un an entre deux congrès ne sera respecté que 8 fois. Il est, 8 fois, d'un an et demi et même de 2 ans pour 4 fois dont trois dans les années 1990].

DES EFFECTIFS RELATIVEMENT FLUCTUANTS.

Les statuts de 1969 n'exigent que 9 membres. Ils sont 26 en 1971, 28 en 1972, 23 en 1975, 30

en 1976, 27 en 1977. Après le nombre semble se stabiliser à 31 membres. Cela semble être le résultat de l'application du règlement intérieur adopté après le 65e congrès de Villetaneuse en 1979 et « issu des règles de vie adoptées au congrès précédent (Nancy - 1977). Le RI fixe le nombre de membres du BN à 31.

QUELQUES ENTORSES AU RÈGLEMENT INTÉRIEUR :

32 membres du BN ont été élus en 1988 (73e congrès - Créteil - visiblement une mauvaise coordination entre les secrétaires nationaux partis à la pêche aux candidats).

Ce fut 30 membres élus en 1990 (74e congrès - Toulouse - Cette anomalie est en lien avec la désorganisation engendrée par la non-acceptation de la totalité de la proposition de la commission des candidatures par la majorité des délégués [Beaucoup parlent d'une purge politique – voir page 32]. 8 candidats n'ont pas été élus - une première et une dernière dans l'histoire de l'UNEF - et seulement 7 élus non présentés par la commission, parfois des candidatures "spontanées").

Ce nombre de 30 membres réapparaît en 1993, nombre non modifié par le CN de 1994 qui remplace les partants. Sinon, le nombre de 31 a été respecté.

UN TAUX DE RENOUVELLEMENT AUTOUR DES 2/3 DES EFFECTIFS DES BN - VOIR PAGE 44

L'UNEF est une organisation d'étudiants dont la direction se renouvelle fortement d'un congrès sur l'autre. Nous avons calculer le taux de renouvellement pour 11 congrès (sur 21). Il avoisine en moyenne les 66 %. Deux exceptions, le très fort renouvellement du congrès de Saint-Étienne (1987 - 74,2%), un congrès de crise interne, et la très grande stabilité du congrès suivant (Créteil, 1988 - autour de 56,2 % de taux de renouvellement).

LA PRÉSENCE DE REPRÉSENTANTS DE LA FRUF ET DE L'UGE : ÉLUS PUIS "MEMBRES DE DROIT".

Depuis le 59e congrès, deux représentants (président et SG) de la FRUF et de l'UGE sont élus. Ils font partie du BN et leurs noms apparaissent sur la liste proposée au vote des délégués lors du congrès de l'UNEF. Ce ne sont pas des membres en plus. Ils sont intégrés au BN et élus.

Cette présence sur les listes des candidatures disparaît à partir du 64e congrès tenu à Nancy en 1977. Les présidents et secrétaires généraux de la FRUF et de l'UGE deviennent « membres de droit" » (RI). Leurs noms ne sont plus soumis au vote des délégués de l'UNEF. Leurs 4 noms s'ajoutent alors à ceux du BN. Qui du coup dépasse à partir de 1979, le nombre de 31 membres. Leur présence au sein des BN de l'UNEF n'est plus visible à partir du mois de septembre 1990, ces deux organisations n'ayant plus d'existence nationale.

UNE ABSENCE DE MIXITÉ ?

Ces listes permettent de cerner la présence des femmes au sein de la direction nationale de l'UNEF. L'évolution est, sur ce point, spectaculaire.

En 1971, il y a 3 femmes élues sur 26 (11,5%). On s'en inquiète en haut lieu. Ainsi, dans le rapport de la commission des candidatures du congrès suivant (60ème congrès - Paris - 1972), il est expliqué, je cite, « Nous nous sommes efforcés d'associer davantage de cadres féminins au BN : nous en proposons 4 au lieu de 3 dans le précédent BN. Il est évident que cela reste nettement insuffisant. [...] Il est nécessaire d'intensifier l'effort de formation des cadres féminins.» Ainsi, en 1972, la part des femmes passe à... 14,2%.

Ensuite, la barre des 20 % est dépassée en 1976 (Toulouse - 63e congrès), celle des 30% en 1988 (Créteil - 73e congrès). Celle des 40% (provisoirement) en 1990 (Toulouse - 74e congrès) et même des 50% en 1995 (Montpellier - 77e congrès - 55% de femmes) [5 ans avant la loi sur la parité] mais là aussi cela va ensuite diminuer et repasser sous cette barre et même en dessous des 40% après 1999.

Mis à part le milieu des années 1990, cette question de la mixité ne semble donc pas avoir été régulièrement posée. Il faudrait pouvoir dresser la liste des présidentes d'AGE, classique vivier dans lequel on puise pour constituer le BN, pour entamer des analyses fondées sur autre chose que l'indifférence à cette question. Cependant, une analyse comparative avec d'autres organisations syndicales ou politiques reste à faire. La « féminisation » des instances dirigeantes de l'UNEF pourrait s'avérer bien supérieure à celle constatée ailleurs.

A défaut de pouvoir étudier la composition des secrétariats (faute d'archives), il est possible d'analyser leur présence au sein des postes statutaires (président, secrétaire général, trésorier). La première femme élue au poste de secrétaire générale est Christine Castejon et ce, pour un an (1979 – 65e congrès -Villetaneuse). D'autres ont occupé ce poste : Catherine Léger élue au 67e congrès (Villeurbanne - 1981), Isabelle Saurat élue au 68e congrès (Orsay - 1983), Brigitte Geoffriault élue au 70e congrès (Colombes - 1985), Catherine Jouanneau au 73e congrès (Créteil - 1988).

La première trésorière est Fabienne Soulas élue au 72e congrès (Saint-Étienne - 1987) pour

presque 2 ans de mandat.

Ensuite, c'est le retour à des postes statutaires occupés par des hommes.

Une rupture semble s'opérer avec Marie-Pierre Vieu. Cette dernière est élue secrétaire générale en 1993 (76e congrès - Bobigny). Elle devient la première présidente de l'UNEF en CN en novembre 1994. En 1995, elle est réélue présidente au 77e congrès (Montpellier) avec une secrétaire générale et une trésorière (Marie-Noëlle Bertrand et Géraldine Souloumiac). Elle laisse la place au congrès suivant (78ème - Toulouse) à Karine Delpas qui s'entoure, elle aussi , d'une secrétaire générale et d'une trésorière (Marie-Noëlle Bertrand et Vanessa Léri). En 1999, Karine Delpas réélue sera, cette fois-ci, secondée par deux hommes, Silvère Magnon et Christophe Faverjon.

UN TRAVAIL D'ANALYSE À PROLONGER

Il manque des noms de celles et ceux qui ont été élus ou cooptés en dehors des congrès et qui n'ont pas été réélus. Du coup, leur nom n'apparaît pas (sauf à partir de 1993 et ce jusqu'à 2001).

La référence à l'AGE d'origine des membres du BN est trop souvent absente. La géographie des membres du BN reste difficile à faire. Cependant, nous possédons ces données pour 14 BN élus en congrès (5 au début des années 70 et 9 à partir du milieu des années 1980. Pour eux, l'analyse de la répartition Paris-Province devient possible ainsi que celle de la géographie des AGE visiblement surreprésentées au sein du BN. C'est le cas des AGE parisiennes (Paris 1 - Tolbiac/Sorbonne, Nanterre, Paris 8…) et de quelques AGE de province (Nancy, Toulouse…).

Ces listes ne permettent pas de cerner la composition des secrétariats nationaux. Seuls les noms des secrétaires occupant les trois postes statutaires apparaissent (président, secrétaire général, trésorier) dans les archives.

Ce dossier a été une base qui a permis d'envisager un questionnaire destiné à l'ensemble des membres du BN. Ce dernier est en cours de traitement. Nous avons collecté les adresses mail de 175 anciens membres du BN. Il nous reste à en contacter presque 350.

Nous comptons sur vous pour nous permettre d'en contacter de nouveaux.

Guillaume Hoibian – collectif@histoire-unef.fr

Déclaration de la CGT sur ses relations avec l'UNEF après l'éclatement de 1971

L'Humanité, 26 janvier 1971

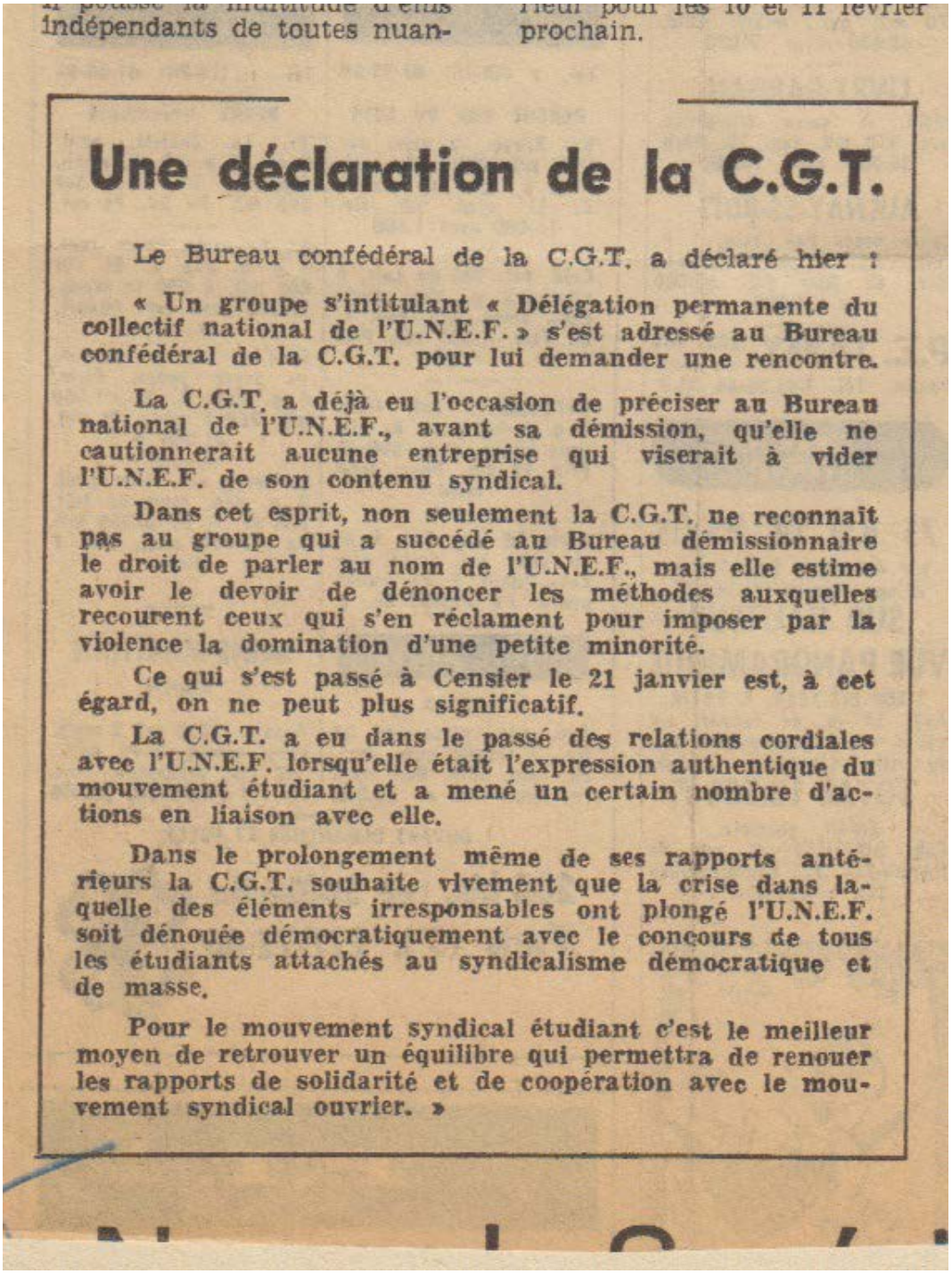

indépendants de toutes nuan-

prochain.

Une déclaration de la C.G.T.

Le Bureau confédéral de la C.G.T. a déclaré hier :

« Un groupe s'intitulant « Délégation permanente du collectif national de l'U.N.E.F. » s'est adressé au Bureau confédéral de la C.G.T. pour lui demander une rencontre.

La C.G.T. a déjà eu l'occasion de préciser au Bureau national de l'U.N.E.F., avant sa démission, qu'elle ne cautionnerait aucune entreprise qui viserait à vider l'U.N.E.F. de son contenu syndical.

Dans cet esprit, non seulement la C.G.T. ne reconnait pas au groupe qui a succédé au Bureau démissionnaire le droit de parler au nom de l'U.N.E.F., mais elle estime avoir le devoir de dénoncer les méthodes auxquelles recourent ceux qui s'en réclament pour imposer par la violence la domination d'une petite minorité.

Ce qui s'est passé à Censier le 21 janvier est, à cet égard, on ne peut plus significatif.

La C.G.T. a eu dans le passé des relations cordiales avec l'U.N.E.F. lorsqu'elle était l'expression authentique du mouvement étudiant et a mené un certain nombre d'actions en liaison avec elle.

Dans le prolongement même de ses rapports antérieurs la C.G.T. souhaite vivement que la crise dans laquelle des éléments irresponsables ont plongé l'U.N.E.F. soit dénouée démocratiquement avec le concours de tous les étudiants attachés au syndicalisme démocratique et de masse.

Pour le mouvement syndical étudiant c'est le meilleur moyen de retrouver un équilibre qui permettra de renouer les rapports de solidarité et de coopération avec le mouvement syndical ouvrier. »

LISTE DES 579 NOMS RÉCOLTÉS

Ces noms correspondent à d'anciens membres du BN (472) et/ou à des membres de bureaux ou commissions de congrès. Le reste, ce sont des candidats non retenus ou non élus et des témoins qui ont communiqué des informations.

ABADIE Chantal
ABADIE Marc
AGIER Michel
AKNINE Xavier
ALAVENA David
ALBANHAC Marie
ALEXANIAN Patrick
ALFONSI Gilles
ALLARD Pierre
ALMEIRAS Fabien
ALVAREZ Yannick
AMENT Obey
AMMAR Rachid
AMPEAU Gérard
ANDREUX Étienne
ANDRIEU Patrick
ANGLADE Daniel
ARENAS Rodrigo
ARNAULT Ève-Marie
ARNOULT Laure
ARTURO Assunta
AUBLANC Jean-Jacques
AUDUC Jean-François
AUGNET Eric
AULAS Raphaël
AURY Laurence
AUZENDE Patrick
BACHOLLET Sébastien
BACQUE Marie-Hélène
BAILLOT Yvan
BARASZ Alain
BARBAGELATA Anne
BARBAGELATA Thierry
BARBANCEY Michel
BARBANCEY Pierre
BARKATI Salah
BARNY François
BARONTINI Fabien
BASSINO Frédérique
BASTIDE Serge
BEAUPIN Alain
BEAUVAIS Nadège
BECHENIT Pascal
BELIKI Daniel
BELLESTRE Jérôme
BELLOUN Yannick
BELON Pierre
BENHAROUS Lionel
BENKEMOUN Joseph
BERNARD Mathieu
BERNARDIN Cyrille
BERTRAND Marie-Noëlle
BERTRAND Nicolas
BERTUCCIOLI Marie-Dominique
BESCHNIDT Pascal
BESENGUEZ José
BIAVA P.
BIDAUT Claude
BINDA Martine
BLANC Malika
BLONDIAU Laurent
BOCCARA Frédéric
BOCHE Alexis
BOITTE Gilles
BONAMI Sylvie
BONNAMY Fabienne
BONNAREL François
BONNERY Stéphane
BONNET Olivier
BONY Vincent
BOUCHERET Marianne
BOUCHET Boris
BOUCHONNET Josiane
BOUDHALI Khaled
BOUDOURIS Odysséas
BOUILLAUD Dominique
BOUILLER Karine
BOUILLOT Patrick
BOURNOT Sophie
BOUROUMEAU Nicolas
BOURREAU Hélène
BOUYSSOU Philippe
BRAULT Julien
BRAULT Michel
BRET Bertrand
BRETECHER Philippe
BRIAND Nicolas
BRUN Marion
BRUN Tania
BRUNO Catherine
BRUNO Sylvie
BUCHER Isabelle
BUTAULT Jean-Pierre
BUTLEN Max
CABRERA Dominique
CACTUS Bertrand
CADORE Eric
CADOU Stéphane
CAMARD Sophie
CAMUZAT Claudie
CANEVET Manuel
CARO Laurent
CAROS Erwan
CASABONE Pascal
CASTANEDO Maryline
CASTEJON Christine
CATOIRE Gilles
CATUS Bertrand
CAZENEUVE Dominique
CECCI Laury
CELLSO S.
CHAFES Jean-Pierre
CHAFFARD Nicolas
CHAILLAN Pierre
CHAILLOU Fabrice
CHAMBON Nicole
CHANTRELLE Lubin
CHANUT Pierre-Yves
CHAPARD Ingrid
CHAPEIRA Antonio
CHAPET Claude
CHAPHARD Nicolas
CHAPLOT V.
CHASTAGNER Magali
CHATEAU Jean-Pierre
CHEDOTAL Jean-Christophe
CHELS Nelly
CHEVALIER Eric
CHICHE Frédéric
CHIRMOALE Cl.
CLAIRE Marie-Dominique
CLAUDE T.
CLEMENT Céline
CLERC Frédérick

COCHARD André
COHEN Jean-Louis
COLIN Michel
COLLET Laurent
COLLIN Laurence
COLOMBARD Marc
CORDUANT Katel
CORNUEJOLS Philippe
CORTELL Frédérique
COUDERCHON Éric
COULON Jean-Jacques
COURTILLE Jean-François
COUX Françoise
COUX Olivier
CRIBIER Pascal
CROS Olivier
CROS René
CUKIERMAN Cécile
CURA Francis
DABARDIE Grégory
DAGGA Florence
DAGUERRE Patricia
DALIBER Jean-Louis
DANGLEAU Christelle
DE BENITO Julien
DE COMMENI Sancia
DE FRANCE Guillaume
De MAUTORT Jérôme
DE MAUTORT Jérôme
DEBACQ Michel
DECHOT André
DEJARDIN Alain
DELARUE S.
DELPAS Karine
DENIS Pierre Yves
DENJEAN-NAVAILLES Jean-Marc
DESCHAMPS Alexis
DESJARDIN Alain
DEVILES Nicolas
DHAILLE P.
DIBOS Sébastien
DIETLIN Valérie
DIONNET Brigitte
DOMINATI Francis
DREYFUS Jean-Pierre
DROUOT Patrice
DUBIEN Denis
DUBIEN Roger
DUGNAT Michel
DUMAS Maryse
DUPONT Jean-Christophe
DUPRAZ Stéphane
DURAND Jean-Louis
DUVOUX Luc
ETHUIN Philippe
FABER Elodie
FAJNZYLBERG Roger
FALGUIER Patrice
FARNOUX Christian
FAURE Sylvane
FAUVINET Sylvain
FAVERJON Christophe
FEIGELSON Patrick
FERNEX Alain
FERRACCI Pierre
FERRAND Eric
FERRARI Luis
FERRETTE François
FISCHBACH Thomas
FIZBIN Michel
FLECHE Arnaud
FLECHON Frédéric
FONDEVILLE Isabelle
FONT Brigitte
FONTAINE Dominique
FOVEAU Pascal
FRAJERMAN Laurent
FRANCAIS Philippe
FRATTI Philippe
GAGNAIRE Gilles
GAILLARD Ludovic
GAJER Marc
GALLICIER Béatrice
GARBAS Xavier
GARCIA Martine
GARCIA Patrick
GAYSSOT Serge
GEISSMANN Frédéric
GENESTE Bernard
GENEVEE Frédérick
GEOFFRIAULT Brigitte
GINESTE Pascal
GINOT Luc
GIOUX Mathieu
GIOVANANGELLI Pierre
GIRAUD François
GIRON Jacqueline
GOFER Pascal
GONTIER Camille
GONTIER Dominique
GOSSEREZ Gilles
GOUREAU Maryse
GRAND Philippe
GRANDEMANGE P.
GREINER Alain
GRIMAL Philippe
GUENOT D.
GUERRIER Sébastien
GUIBOUD Laurent
GUICHAOUA Philippe
GUICHARNAUD Vincent
GUILHEM Jean-Christophe
GUILLAUME Jeannine
GUILLEMET Hervé
GUILLERAULT Jeaninne
GUILLOT Fabien
GUITTON Amaëlle
GUITTON Patricia
HAENN Danielle
HAOULI Laïd
HARDY Frédéric
HAVARD Henri
HAZIZA Dominique
HEDOUIN Pierre-Yves
HELOIR Antoine
HERNAEZ Pierre
HERVE Michel
HIGGINS Jonathan
HOIBIAN Guillaume
HUARD Annette
HUVET Bernard
IMHOFF Sylviane
INJEY Robert
IZZI Aldino
JACQUES Patrick
JAMAIN Yves
JANODY Céline
JARRY Jacques
JAUZE Philippe
JIROUDI Sylvie
JOSIEN Eric
JOUANNEAU Catherine
JULIA Christophe
KACHAKACHIAN Serge
KAISER Richard
KARM M.
KATOUT Georges
KEMLER Jean
KERREST Ronan

KONOPNICKI Guy
KOSELLEK Marie-George
KRYS Denis
KUGLER Pierre
KURY Daniel
LAB Pierre-Henri
LABATUT Vincent
LABORDE Sébastien
LACAPERE Rémi
LACAZE Pierre
LACHIZE Didier
LACLAU Michaël
LACROIX J.-Y.
LADOUSSE C.
LAFON Eric
LAHIOUEL Nacer
LALANDE Bruno
LALYS Frédérique
LAMARQUE Marie-Jo
LANTENOIS Sébastien
LARUE Sylvie
LASSALLE Jean-Yves
LASSALLE Juliette
LAURENT Anne-Marie
LAURENT Michel
LE BRET Michel
LE BRUN Frédérique
LE BUAN Jean-Marie
LECLERC Florent
LECLERC Jérôme
LECLERC Patrice
LECOMTE Jean-Luc
LECONTE Fabrice
LEFEUVRE Daniel
LEGER Catherine
LEGER Laurence
LEJEUNE Sylviane
LEMOINE Daniel
LENORMAND Cyril
LEON Michèle
LEOTARD Patricia
LERI Vanessa
LEROU Marc
LEROUX Jacques
LEROUX Philippe
LEVECOT Hugo
LIEUTAUD Philippe
LIGOT Diane
LIPCHICZ Christian
LOCHE Bernard
LOMDRY Roland
LOPEZ Pablo
LOURDELLE A.
LUCHAIRE Yves
LUCIUS Pierre
LUCY Antoine
LUDOVIC Thomas
LUMEAU Aude
LUTHIER Patrice
MADAULE Olivier
MAGNE Laurent
MAGNIER Denis
MAGNON Silvère
MAITRE Christine
MALLE Tristan
MALVY Joëlle
MANDRILLON Marie-Hélène
MANGIER Guillaume
MANO Jean-Luc
MARAZANOFF Eric
MARGINAUD Emmanuelle
MARIN Emmanuel
MARION Jacques
MARKIDES Vincent
MARLIANGEAS Fabienne
MARTEL Nathalie
MARTELLI Roger
MARTIN François
MARTINEZ Adrien
MARTINS Manuela
MASNYOU Hervé
MASSIEYE Roger
MASSIF Gaudéric
MASSOL Philippe
MATURIN Isabelle
MAUGER Vincent
MAURICE René
MAYER Olivier
MECRIN Christophe
MEHAUT Philippe
MEIER Olivier
MELLITI Sami
MENDY Norbert
MENETRIER Rémy
MEOT Thierry
MEOT Valérie
MESLIAND Françoise
MESSAOUDI Leïla
METZMAKERS Sacha
METZNER Sophie
MICHEL Richard
MIKATY Patrick
MILLON Emmanuelle
MITTERRAND Gilbert
MOLLIER-SABET Daniel
MONNIOT Fabrice
MONTON Véronique
MOREAU P.
MOREAU-VILLE Marie-Dominique
MORIN Sylvie
MORISOT Jacques
MOULINS Jacques
Mourad
MOUREREAU Isabelle
MOUTON Gwenaëlle
MURRACIOL Michel
MUSCAGORY Jean-Louis
NANI Jean-Jacques
NESIC Clara
NICOLAS Alain
NICOLAS Marie-Pierre
NICOT Elisabeth
NOUAILLES Michel
OCHANDO Emile
OLIVIER Bruno
OMS Muriel
ORTALDA Laurent
ORTHEY Pierre
OUAKNINE Jacky
OUZOULIAS André
PAGANO Alain
PALLOT Yves
PALOMINO Ricardo
PANGRAZZI Philippe
PANZANI Alex
PAPADIMITRICU Bahir
PARISOT Jean-Luc
PASCAL Joël
PASTOR Lise
PATUREY Stéphane
PEN Loïc
PENDARIES Jean-René
PEREZ Rafaël
PERNET Michel
PERRIN Jean-Louis
PERRIN Maurice
PETAT Marie-Christine
PETIT Delphine
PETIT Gilles

PETIT Marc
PHILIPPE Benoît
PHILIPPI Betty
PICOT Emilie
PILLE Serge
PINTO Monique
PIPIEN Isabelle
PIQUEMAL Angel
PIQUEMAL Régis
PITKEVICHT Joëlle
PLA Damien
POCHARD Hélène
POINDRON Jean-Quentin
POMMET Françoise
POMMIER Gérard
PORTET Stéphane
POTIER B.
POULET Stéphane
POULY Patrick
POURQUE Hélène
POVIC Nadia
PRAUD Yvan
PRECIGOUT Thérèse
PRUDHOMME Christophe
PUCEL Delphine
PUIG Jean-Jacques
QUAY-THEVENON Pierre
QUESTEL Janique
QUIRANTE Gaël
RAMOGNINO Pierre
RASCHEL Lois
REITCHESS Serge
RENARD Sylvain
RENAULT Yann
REVERTE Didier-Antoine
RIBARDIERE G.
RIEDLIN Guillaume
RIGAIL Chloé
RINCON Pierre
RIOU Rozenn
RIOUFFE Olivier
ROBEL Paul
ROBIN Jean-François
RODRIGUEZ Raymond
ROGER Sylvie
RONCIN Catherine
RONSOUX Florence
ROSSETTI Marc
ROSSI Jean-François
ROTH Sylvestre
ROUSSEAU Marc
ROUSSELET Barbara
RUET Olivier
RUFFEL Philippe
RUIZ Eric
SAINTIPOLY Karine
SAINT-PATRICE Alain
SANCHEZ Alex
SANCHIS Daniel
SANSU Nicolas
SARRAZIN Karine
SAURAT Isabelle
SAUVAT Catherine
SAVE Michelle
SCHEBAT Yves
SCHIFFLI Amaury
SCHMIDT Anne
SCHULTZ Eric
SCHWARTZ Rémy
SEBAHOUN Pierre
SEBAN Didier
SECONDE Aline
SERRANO Alberto
SEUX André
SICARD Jean-Pierre
SLACIK Anne
SLIMANE-Taleb Al.
SMITH Anthony
SOFER Pascal
SOLIGNAC Michel
SOLTANI Fatah
SOMMER Natacha
SOUFFLET Gilbert
SOULAS Fabienne
SOULOUMIAC Géraldine
SOUMARRE Bruno
STEPHAN Gwénaelle
STEZIKY Thomas
STREIFF Hélène
SUDRES Cédric
SUNER Marianne
SURBELD Pierre
TALIBARD Jean-Christophe
TANVEZ Armelle
TASSEL Christine
TEULADE Sylvaine
TEVENART Jean-Jacques
TEYSSIER Pierre
THANRY J.P.
TIMOUMI Fathi
TISSOT Jean-Louis
TOFFOLI Henri
TOMAS Ludovic
TON THAT Gérard
TORBAN Sylvie
TOUIL Nadia
TOULAT Dominique
TOULAT François
TOURNE Benoît
TOURNOUD Marc
TOYON Alain
TREILHOU François
TRICOT Denis
TRILLOU François
VAILLANT Julien
VALADEAU Hélène
VALBON Antoine
VALLAT Frédéric
VALOGNE Stéphane
VANDROTTE Dominique
VERPILLEUX C.
VERRECCHIA Frédéric
VEYTIZOUX Jean-Philippe
VIEILLEVIGNE Julien
VIEU Marie-Pierre
VIEUX Georges
VIGOUREUX Gilles
VIGOUREUX Lola
VILLARD Pierre
VINCENT Joëlle
VOLPINI Pierre
WACHILL Jihad
WAHL Thierry
WALGER Roland
WASSERMAN Gilbert
WEIL Patrick
WIART Joe
WILD Laurent
WROBLEWSKI Vincent
YOU Anne-Claude
YOUSSOUF Guedid
ZAMICHIEI Antoine
ZANKER Isabelle
ZARNITSKY Laurent
ZILBER Pierre
ZOUAOUI Cyril
ZYLBERBERG Roger

Salle du bureau national en 1990

Lilian Halls French, responsable de l'ARCUN, au congrès de la FRUF en février 1970 (Bordeaux). *Collection privée M.G. et J.P. Buffet.*

NOM DES PRÉSIDENTS DE L'AGEN-UNEF

1969 : Roger Fajnzylberg (économie) puis René Maurice (histoire), responsable de la FGEN

1971 : Jean-Jacques Tévenart (économie), premier président de l'AGEN-UNEF

1973 : Gilles Vigoureux (Lettres)

1976 : Nadine Garcia (économie)

1981 : Pascal Nonat (AES)

1982 : Cyrille Deshayes (histoire)

1983 : Patrice Leclerc (histoire)

1985 : Obey Ament (psycho)

1987 : Laurent Collet (droit)

1988 : Marc Rossetti (Lettres)

1990 : Isabelle Bucher (histoire)

1992 : Claude Hablet

1993 : Rafik

janvier 1994 : exclusion de l'AGEN de l'UNEF.

UNEF-Paris 10

1994 :Vincent Wroblewski

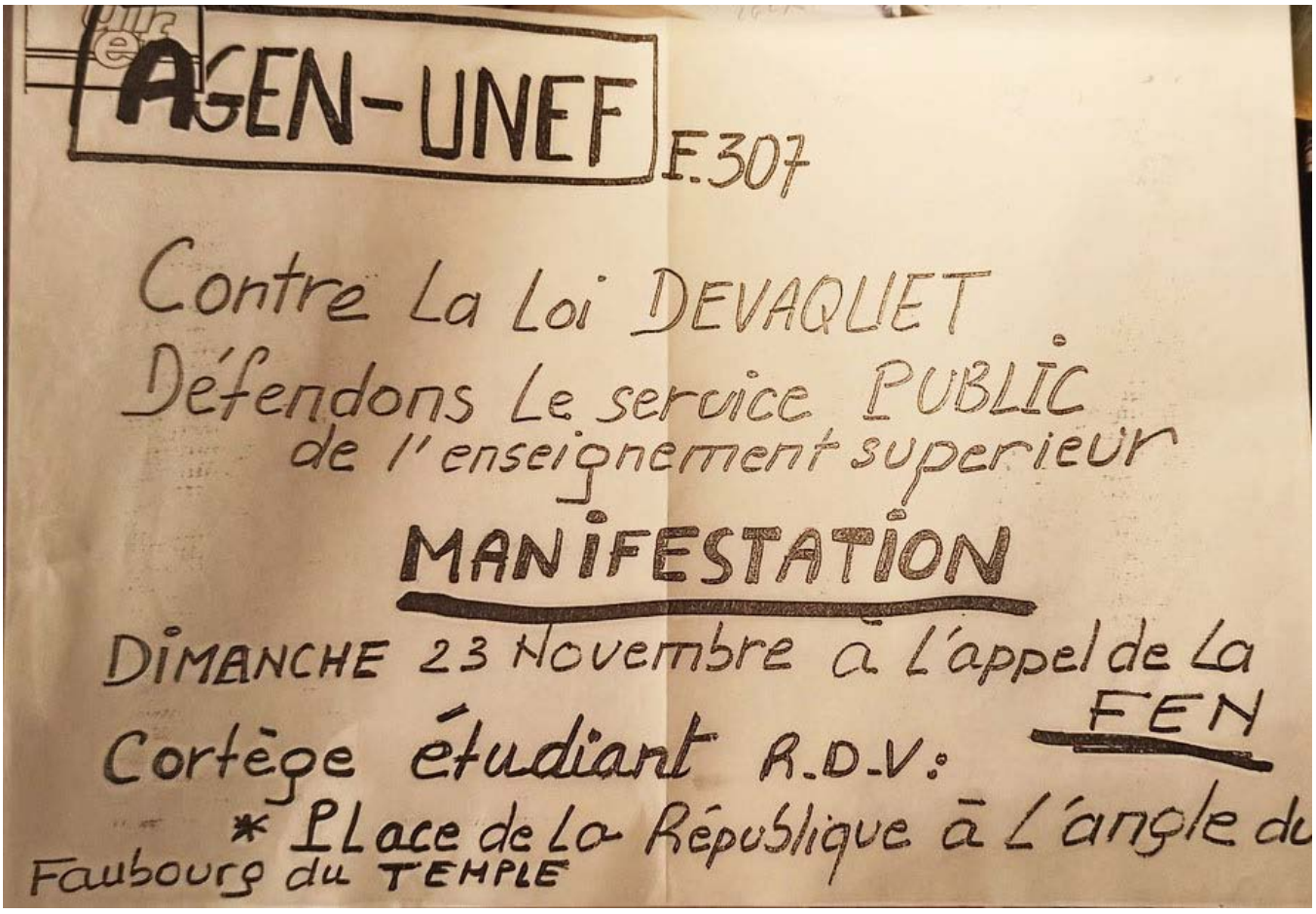

En haut: manifestation de militants de l'UNEF de Nanterre, [s.d. - 1er mai 1971 ?] (D.R.). En bas, Affichette de l'AGEN-UNEF, format A3, novembre 1986. Cité des mémoires étudiantes. Fonds UNEF 1971-2001. Papiers Guillaume Hoibian

MILITER À NANTERRE, APERÇU DE L'HISTOIRE DE L'AGEN-UNEF

GUILLAUME HOIBIAN

Ce texte s'appuie sur la consultation d'archives personnelles d'anciens et d'anciennes militantes de l'UNEF déposées à la Cité des mémoires étudiantes. Mais l'état des archives ayant un lien avec l'AGEN-UNEF reste très lacunaire. Seule la période 1984-1992 est correctement couverte. Pour pallier en partie à cette carence, des témoignages d'anciens et d'anciennes ont été collectés[1].

Entre 1971 et 2001, l'université de Nanterre a vu le nombre de ses étudiants passer de 23000 à plus de 33000[2]. Certes, c'est une croissance inférieure à celle des effectifs des universités durant la même période[3], mais les locaux de ce vaste campus ont peu évolué jusque dans la seconde moitié des années 1990. Autrement dit, les conditions d'enseignement s'y sont progressivement dégradées. Les mouvements de contestation y ont donc été récurrents pour réclamer plus d'enseignants, de bibliothécaires, le dédoublement de TD, ou l'augmentation des capacités d'accueil du resto u.

L'organisation étudiante AGEN-UNEF, affiliée à l'UNEF dite « Renouveau » puis « Solidarité-étudiante », en a été l'une de leurs animatrices. Elle s'est toujours présentée comme un syndicat souhaitant défendre les intérêts des étudiants.

Durant ces trois décennies, ses militants ont contribué à rythmer plus ou moins régulièrement, mais continûment, la vie du campus, en y intervenant dans ses immenses amphis, en y « tenant des tables » dans ses interminables halls, en y collant des affiches sur ses murs ou ses panneaux déjà bien saturés. Des élus de l'AGEN-UNEF ont siégé dans tous les conseils d'UER/UFR[4] de cette université, comme dans ses conseils centraux. Son local, situé au troisième étage du bâtiment F, celui des sciences juridiques et des langues, a accueilli des services utiles aux étudiants et un nombre incalculable de réunions.

Pourtant, sur les centaines de milliers d'étudiants qui sont passés sur ce campus, il n'est pas certain que toutes et tous aient jamais entendu parler et encore moins vu ces militants de l'AGEN-UNEF. En effet, ses effectifs n'ont pas suivi la croissance du nombre d'inscrits à Paris 10, loin de là, et la volonté affichée de créer « un syndicalisme de masse » est restée lettre morte.

Petit aperçu de cette association syndicale qui a fait partie du paysage de cette université de Paris 10-Nanterre mais sans jamais réussir à s'y imposer.

L'UNEF à Nanterre a une histoire tourmentée, faite d'essor et de replis mais aussi d'une crise grave qui a conduit à son exclusion de l'union nationale en 1994.

Jusqu'à cette date, son principal local, le « F307 », implanté dans le bâtiment de droit et de langues, est situé entre les bâtiments de sciences éco et ceux de lettres et sciences humaines. Critiqué par de nombreux militants car au 3e étage, à l'écart des flux étudiants, il n'en est pas moins situé au cœur de l'université.

L'Association générale des étudiants de Nanterre (AGEN-UNEF) est affiliée à l'UNEF-Renouveau depuis sa création lors du congrès organisé à la grande salle de la Mutualité, à Paris, en mars 1971.

UNE IMPLANTATION QUI A TOUJOURS ÉTÉ DIFFICILE

La section de l'UNEF - puisque c'est ainsi que les militants la nomment jusqu'à la réunification en 2001 - de Nanterre fait partie de ses AGE les plus importantes mais sans jamais être dans la capacité de devenir dominante comme ce fut le cas à Nancy, Toulouse ou Limoges. La très forte présence d'organisations politiques de gauche et d'extrême-gauche, la place de l'UNEF-US puis et surtout de l'UNEF-ID créent un climat souvent hostile aux militants de l'AGEN et aux militants communistes qui ont, la plupart du temps, dominé sa direction. Nanterre reste aussi, pour des générations d'étudiants politisés, le cadre où le mouvement de mai 1968 a débuté. Ce passé

1 Témoignages récoltés par le collectif Pour l'Histoire de l'UNEF ! de Guy Konopnicki (avec la CME et le GERME), Roger Fajnzylberg, Francis Colbac, d'Eliane Ossane-Vigoureux (dite Lola), de Nadine Garcia, Patrice Leclerc, Laurent Collet, Marc Rossetti, Laurent Ortalda, et d'Isabelle Bucher.

2 Sources : pour 1970/71 : Site de l'Université Paris Nanterre : https ://www.parisnanterre.fr/presentation/historique-de-luniversite; pour 2000-2001 : Jean-Richard Cytermann, *Repères et références statistiques sur les enseignements, la formation et la recherche*, édition 2001, Imprimerie nationale, p. 161.

3 Il y a moins de 700 000 étudiants inscrits dans les universités françaises à la rentrée 1970-1971 et plus de 1440 000 à la rentrée 2000-2001.

4 La Loi Faure de 1968 avait créé les unités d'enseignement et de recherche (UER), renommées en unités de formation et de recherche (UFR) par la loi Savary de janvier 1984.

devenu un véritable mythe n'est guère favorable aux militants communistes. Cette université garde cette image très politique où les forces les plus influentes, presque les plus légitimes, sont celles des mouvements d'extrême-gauche. Il n'y a qu'à constater l'intérêt, même critique, suscité par les commémorations de mai 1968 plus ou moins régulièrement organisées sur l'université[1]. On s'y bouscule pour aller écouter Daniel Cohn-Bendit et consorts. Les actions des militants communistes, présents durant le mouvement de mai à Nanterre, sont absentes de la mémoire collective, presque inracontables.

L'AGEN-UNEF profite pourtant d'un contexte local apparemment favorable. La ville de Nanterre est dirigée par une municipalité de gauche dominée par les communistes. Cette commune accueille aussi le siège de l'Union départementale CGT des Hauts-de-Seine. Mais les contacts avec ces structures « amies » sont assez limités pour les militants de l'UNEF. Nadine Garcia, présidente de l'AGEN entre 1976 et 1978 se rappelle avoir eu un soutien de l'UD CGT pour tirer des tracts et des affiches. Des subventions municipales ont aussi été accordées à l'AGEN certaines années.

Cependant, le gros des effectifs des étudiants vient de beaucoup plus loin[2]. Sociologiquement, l'université de Nanterre est composée d'étudiants issus de milieux plutôt aisés[3]. Beaucoup habitent dans les arrondissements de l'Ouest de Paris ainsi que dans les communes fortunées des Hauts-de-Seine. De nombreux témoignages[4] de militants font état de leur présence et du décalage social que cela occasionne chez certains venus de milieux populaires, surtout dans les UER/UFR d'économie et de droit.

Durant ces trente années, l'AGEN bénéficie néanmoins de l'arrivée plus ou moins régulière de jeunes bacheliers membres de la Jeunesse communiste et/ou de l'UNCAL[5]. Ils viennent souvent de ces communes voisines qui, durant ces trois décennies, ont été communistes[6]. Ces deux organisations y sont souvent davantage implantées et les nouveaux étudiants issus de leur rang renforcent immédiatement le syndicat nanterrois[7], l'adhésion pour ces jeunes communistes à l'UNEF étant une évidence.

LA NAISSANCE DE LA TENDANCE RENOUVEAU Y FUT PRÉCOCE

De nombreux militants de Nanterre participent à la création de la tendance intitulée, alors, « comités pour le renouveau de l'UNEF » et dont la création avait été décidée par la direction nationale de l'UEC (Union des étudiants communistes) au mois de janvier 1969. Des responsables essentiels de cette dernière y militent. C'est le cas notamment de Guy Konopnicki (lettres), de Gilbert Wasserman (histoire) et de Roger Fajnzylberg (économie). Avant 1969, Guy Konopnicki a été responsable du groupe d'études de lettres de l'AFGEN[8], la structure alors affiliée à l'UNEF. Il est identifié comme le représentant de l'UEC. Les communistes restent néanmoins à l'écart de sa direction. D'après Roger Fajnzylberg, aucun étudiant communiste de Nanterre n'a été élu délégué au 57e congrès de l'UNEF qui se tient en décembre 1968 à Marseille. Guy Konopnicki, Roger Fajnzylberg y assistent mais en tant qu'observateurs. Un appel au « renouveau » syndical de l'UNEF, dénonçant la transformation de l'UNEF en « mouvement politique de masse », y est diffusé par les responsables de huit AGE[9]. Évidemment, l'AGE de Nanterre n'en fait pas partie.

Après ce congrès de Marseille, les militants nanterrois s'impliquent dans la nouvelle tendance et fondent la Fédération des groupes d'études de Nanterre (FGEN), une structure parallèle à l'UNEF.

Roger Fajnzylberg explique :

> Nous avons créé des structures nouvelles, comme la FGEN à Nanterre, dans toutes les villes ou universités où [l'UNEF] avait disparu mais aussi là où nous n'arrivions pas à obtenir des cartes de membres de l'UNEF.

En ce début d'année 1969, le syndicat sur l'uni-

1 « Avec les anciens du 22 mars », *Le Monde,* 24 mars 1988.

2 Au milieu des années 90, seuls 4% des étudiants inscrits à l'université habitent à Nanterre. Le Gales Patrick, Oberti Marco, « Lieux et pratiques sociales des étudiants dans la ville : Rennes, Besançon et Nanterre », *Les Annales de la recherche urbaine,* 1994, n° 62-63, p. 252-264.

3 Dans une contribution aux débats du congrès d'Orsay de 1983, Cyrille Deshayes, alors président de l'AGEN-UNEF, indique qu'à Nanterre « 6% d'étudiants sont issus des classes défavorisées », *Journal du 68e congrès de l'UNEF,* n° 2, avril 1983, p. 8. Cité des mémoires étudiantes, fonds UNEF 1971-2001, papiers Sébastien Bachollet.

4 Ozanne Eliane (dite Lola), « Une certaine politisation de la jeunesse », dans Artous, Antoine, Epsztajn, Didier, Silberstein, Patrick (dir.), *La France des années 1968,* Paris, Syllepse, 2008 (coll. Utopie critique).

5 Union nationale des comités d'action lycéens, fondée après la scission du congrès des CAL de juin 1968 et animée notamment par les Jeunesses communistes, avec l'appui de la CGT et du SNES (Syndicat national des enseignements de second degré). Voir Paul Ariès, « Requiem pour un syndicalisme lycéen : L'UNCAL à Lyon entre 1973 et 1979 », *Le Mouvement social,* n° 168, 1994/3.

6 Ce fut le cas, par exemple, des communes de Bagneux, Malakoff, Antony, Nanterre, Levallois-Perret, Colombes, Gennevilliers, Argenteuil, Bezonz…

7 Le terme de nanterrois est, ici, préféré à nanterrien afin de marquer la coupure entre l'université et la ville.

8 AFGEN : Association fédérative des groupes d'études de Nanterre.

9 Il s'agit d'AGE dirigées majoritairement par des étudiants communistes : Brest, Lille, Toulouse, Nancy, Mulhouse, Nice, Orsay, Saint-Etienne.

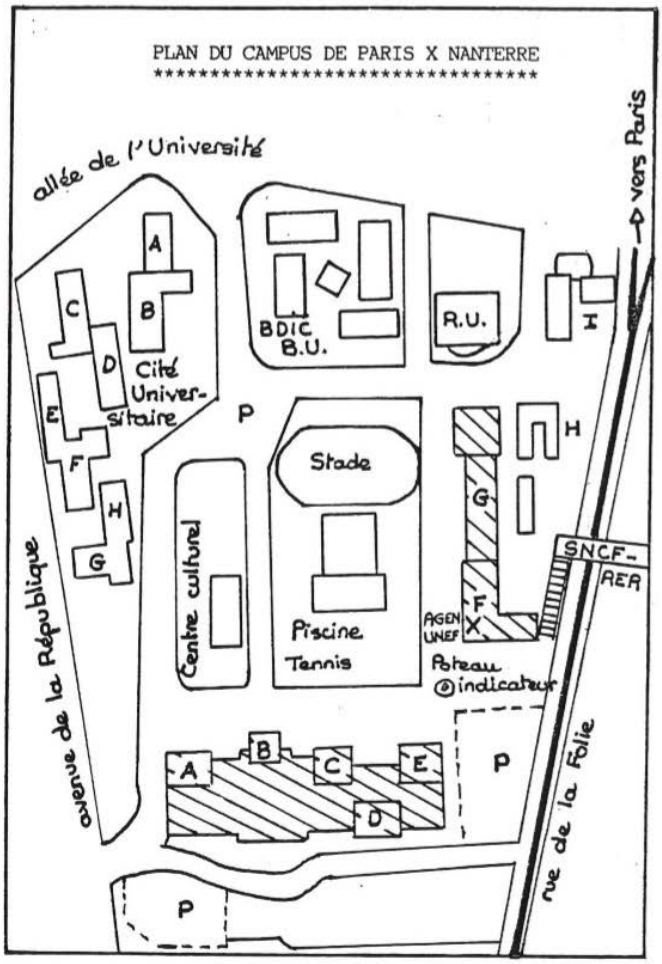

bât. hachurés = bât. de cours
bât. A: lettres
bât. B: administration centrale, cafétéria
bât. C: psychologie, sciences de l'éducation, socio-logie
bât. D: histoire, géographie, A.E.S. librairie
bât. E: anglo-américain

bât. F: droit, langues, cafétéria, F-307 local de l'AGEN-UNEF
bât. G: économie, librairie, cafétéria

R.U. = Restaurant Universitaire
B.U. = Bibliothèque Universitaire
B.D.I.C. = Bibliothèque de Documen-tation et d'Iconographie Contemporaines

Plan de l'université de Nanterre publié dans *Le guide local 1991-92* de l'AGEN-UNEF

(CME fonds UNEF 1971-2001, papiers Guillaume Hoibian).

versité n'a, en effet, plus de direction reconnue par les instances nationales. Les militants de la JCR ayant décidé de le quitter, en lettres et sciences humaines, les militants de l'UEC se retrouvent face aux lambertistes de l'AJS. La violence de leurs relations, sans oublier la présence également « musclée » des militants maoïstes, rend impossible l'existence d'une AGE unitaire. Chacun s'organise donc de son côté. Les lambertistes créent un collectif provisoire de l'AFGEN, mais sans statuts juridiques légaux, et les communistes la FGEN[1]. Sans surprise, le bureau national, dominé par des étudiants du PSU, ne reconnaît pas son existence;

Cette fédération publie un journal, diffuse des tracts et affiche clairement ses liens avec la tendance Renouveau[2]. Au premier semestre de l'année 1969, Guy Konopnicki devient le coordinateur parisien de la tendance puis? à la rentrée de septembre, le coordinateur national. Gilbert Wasserman et Roger Fajnzylberg sont, eux aussi, nommés responsables nationaux.

En février 1969, conformément à la décision de la tendance, des listes UNEF Renouveau sont déposées à Nanterre lors des premières élections universitaires organisées dans le cadre de la loi Faure. Les résultats donnent l'UNEF Renouveau

1 Les statuts de cette association ont été déposés le 23 janvier 1970 avec comme objet : « défense des intérêts des étudiants comme jeunes travailleurs intellectuels définis par la charte de l'UNEF de Grenoble ». Roger Fajnzylberg témoigne : « Pour votre information, nous réalisons une opération concomitante dans de nombreuses villes sur 24 heures avec dépôts de statuts en préfecture, appuyés par les fédérations locales du PCF. Des militants parisiens sont envoyés en province pour ce faire. »

2 C'est d'ailleurs le nom du journal de la FGEN-UNEF.

majoritaire dans toutes les UER face notamment au CLERU et à la FNEF[1]. Les lambertistes comme la direction nationale de l'UNEF boycottent ces élections mais ne peuvent empêcher leur tenue et le succès des listes Renouveau. Roger Fajnzylberg, inscrit depuis la rentrée 1968 à Nanterre, est élu en sciences-éco. C'est à ce titre qu'il demande aux autorités universitaires l'obtention d'un local. C'est chose faite : la FGEN s'installe au troisième étage du bâtiment F. L'association tente de développer une activité syndicale et de susciter des luttes visant à améliorer les conditions d'études[2].

Aux élections suivantes, de mai 1970, l'UNEF Renouveau réunit 47% des voix et progresse avec 300 voix de plus qu'en 1969[3].

Après le congrès de mars 1971, l'UNEF Renouveau sur Nanterre crée une nouvelle association, l'AGEN-UNEF (Association générale des étudiants de Nanterre). Les lambertistes implantent, eux, une structure affiliée à l'autre UNEF qui se donne pour nom UNEF-US (Unité syndicale).

La scission du syndicat s'opère donc aussi à Nanterre et deux syndicats concurrents se structurent sur le campus.

UN CONTEXTE DE VIOLENCE

Tous les témoignages recueillis font état d'un climat de grande violence sur Nanterre principalement dans les années 1970. Cependant, les affrontements physiques restent présents jusqu'au milieu des années 1980. La volonté des maoïstes et des lambertistes de combattre l'influence des communistes présentés comme des révisionnistes par les uns et des staliniens par les autres, suscite des scènes de violence très courantes et parfois spectaculaires. Ainsi, avant même le congrès de 1971, le président de la FRUF[4], Francis Colbac se souvient avoir été appelé à la rescousse par Lilian Halls-French, responsable de l'ARCUN-FRUF[5], l'association des résidents de la cité u. de Nanterre. Elle et une autre militante se sont réfugiées dans un réduit pour échapper aux maoïstes qui les pourchassaient. Le président de la FRUF, organisation soutenant activement la démarche de la tendance Renouveau, quitte précipitamment la résidence étudiante d'Antony pour les sortir de ce mauvais pas. Tous doivent se réfugier au sein du bidonville voisin, appelant à l'aide les militants de l'Union nationale des étudiants algériens (UNEA) qui les gardent pour la nuit.

Guy Konopnicki raconte aussi quelles précautions il devait prendre pour éviter certains jours d'être repéré seul dans le vaste hall reliant les bâtiments de lettres et sciences-humaines. Ces violences sont parfois relatées dans la presse nationale[6].

Quelques années plus tard, Nadine Garcia, présidente de l'AGEN-UNEF entre 1976 et 1978, décrit la persistance de ces violences avec les derniers maoïstes et surtout les lambertistes de l'UNEF-US. L'appel au service d'ordre de la CGT de Renault Billancourt[7] était courant notamment lors des jours d'élections universitaires, pour protéger les militants de l'AGEN mais aussi les urnes puisque des mouvements d'extrême-gauche continuaient à dénoncer la loi Faure de 1968 et le choix de la participation aux élections universitaires. Nadine Garcia affirme que des militants du RPR[8] étaient aussi venus casser des urnes à Nanterre afin de perturber les élections universitaires.

Patrice Leclerc, président de l'UNEF à Nanterre entre 1983 et 1985, affirme lui aussi avoir dû à plusieurs reprises riposter aux attaques physiques des militants de l'UNEF-ID et avoir pris « quelques claques ». Cette culture de la violence, justifiée idéologiquement[9], en direction bien souvent des militants du PCF et de l'UEC a été une des spécificités de la culture de l'AJS-OCI[10] et une réalité à Nanterre au moins jusque dans le milieu des années 1980. A Nanterre, il leur fallait tenir en retrait les communistes qui, lors des manifestations parisiennes, malmenaient assez régulièrement les cortèges des formations d'extrême-gauche.

DES EFFECTIFS FLUCTUANTS MAIS QUI RESTENT LIMITÉS

Au sein de l'UNEF, l'AGEN est présentée comme une AGE importante. Pourtant ses effectifs semblent être restés modestes. Les chiffres non officiels sont ici pris en compte. On se rapproche donc de la réalité même si le nombre de cartes doit être étudié avec de grandes précautions. Les ar-

1 Il y a d'autres listes en lice, dont celle du MARC 2000 (Mouvement d'action et de recherche critique), une des composantes du futur MAS (Mouvement d'action syndicale) évoqué plus loin.

2 Voir le bilan des luttes sur Nanterre présenté dans *Renouveau* n° 1, journal de la FGEN publié en janvier 1970, Bnf, notice FRBNF34444842, en attente de catalogage.

3 Numéro de l'Unef Renouveau, supplément à Lille U., le journal de l'AGEL, novembre 1970 (archives départementales du Val-de-Marne, fonds UNEF, cote 120j233).

4 Fédération des résidences universitaires de France.

5 ARCUN : Association des résidents de la cité universitaire de Nanterre.

6 « Bagarres entre maoïstes et communistes à Nanterre », *Le Monde,* 14 février 1970.

7 L'usine automobile de Renault à Billancourt est une « forteresse » de la CGT, elle est située dans le département des Hauts-de-Seine, comme Nanterre.

8 Rassemblement pour la république, mouvement gaulliste, ancêtre de LR.

9 Yon, Karel, « Modes de sociabilité et entretien de l'habitus militant : militer en bandes à l'AJS-OCI », dans *Politix*, n° 70, février 2005, p; 137 à 167.

10 L'Alliance des jeunes pour le socialisme (AJS) est l'organisation de jeunesse liée à l'Organisation communiste internationaliste, dite lambertiste.

chives du secrétariat national conservent quelques documents[1], non rendus publics, qui permettent de cerner l'évolution du nombre d'adhérents de l'AGEN.

Après la scission de 1971, ses effectifs sont supérieurs à 200 à Nanterre. Les 300 adhérents sont même dépassés durant l'année 1972-1973. Les chiffres par la suite sont plus modestes et leur évolution reflète les phases d'essor mais aussi de difficultés de la branche nanterroise de l'UNEF.

Avant le mouvement de 1976, le nombre de cartes recensées sur Nanterre est tombé à 140. Cela confirme le témoignage de Nadine Garcia décrivant, au début de l'année 1975-1976, une AGE en déclin, avec une activité quasi-inexistante. Au début de l'année 1976, alors que les contestations à l'encontre de la réforme des seconds cycles souhaitée par la secrétaire d'État aux universités Alice Saunier-Seité, s'annoncent, Nadine Garcia se voit sommée par la dirigeante[2] de l'union nationale, en charge du suivie de l'AGE, de reconstruire l'UNEF sur Nanterre en en prenant la direction. D'après elle, l'année suivante, le nombre d'adhérents à l'AGEN tourne autour des 300.

Les chiffres retrouvés concernent ensuite la seconde partie des années 1980. L'AGEN-UNEF est en crise et cela transparaît dans l'évolution de son « chiffre d'orga »[3]. Sur Nanterre, le nombre d'adhérents est tombé à moins de 90 durant l'année 1986-1987, celle du mouvement contre le projet de loi Devaquet. Il remonte ensuite pour retrouver le niveau du début des années 1970 avec 249 adhérents répertoriés à la fin de l'année 1990. Ensuite, les difficultés internes à l'AGEN expliquent sans doute un net reflux avec le chiffre de 120 adhérents recensés en juin 1992 et de 180 en mai 1993.

Cela semble modeste mais au sein de l'union nationale, l'AGEN-UNEF fait toujours partie des dix plus grosses AGE en termes de nombre d'adhérents.

UNE AGE POURVOYEUSE DE DIRIGEANTS NATIONAUX

Nanterre a aussi fourni un grand nombre de cadres à l'union nationale. Nous l'avons vu au moment de la création de la tendance Renouveau à partir de 1969. A la rentrée 1971, après une modification du bureau national, cinq dirigeants de l'UNEF de la rue du Caire sont étudiants à l'université de Nanterre, soit 17% de ses membres[4]. C'est l'université la mieux représentée au sein de ce BN très parisien.

Dans la deuxième partie des années 1970, plus aucun membre de Nanterre ne fera partie du bureau national. Bertrand Bret[5], un militant du CERES de Nanterre l'intègre cependant pour une année après son élection en 1979 lors du 65e congrès de Villetaneuse, mais à la suite de négociations nationales avec cette tendance du Parti socialiste.

Un nouveau pic est atteint au milieu des années 1980 avec 5 Nanterrois[6] de retour au sein du bureau national, dont celui qui deviendra président en 1986, Patrice Leclerc.

Au final, quatre présidents[7] de l'UNEF sont passés par les bancs de l'université de Nanterre et une dizaine de secrétaires nationaux entre 1971 et 2001.

UN SYNDICAT COMMUNISTE ?

Depuis la création de la tendance Renouveau, les étudiants communistes sont les principaux animateurs de l'AGEN-UNEF. Jusqu'en 1990, tous les présidents sont membres de l'UEC. Il n'empêche que la composition des bureaux est plus diverse politiquement. Et parfois les communistes y sont minoritaires comme en témoigne Laurent Collet, membre de l'AGEN-UNEF de 1983 à 1990 :

> Le bureau d'AGE élu en 1984 illustre les efforts importants de Patrice Leclerc, alors président de l'AGEN-UNEF, pour associer des non communistes à la direction car il a compris que c'était la clé pour la vitalité du syndicat et son activité. Hélas, ils ne vont pas rester actifs dans la durée, pour des raisons différentes (départs, manque d'intérêt, élection au BN pour Daniel Beliki,..). Les communistes encartés ne sont pas majoritaires (5 sur 11).
>
> Le deuxième bureau d'AGE d'avril 1985 est la conséquence de cette évolution. Les communistes sont majoritaires et les plus actifs, ce qui traduit un rétrécissement de la représentativité.
>
> C'est une année défavorable pour les communistes, face au gouvernement PS et au retour programmé de la droite.

1 Une partie de ces documents ont été publiés dans un supplément au numéro 2 du bulletin *Pour l'histoire de l'UNEF !* de juin 2021. Pour le consulter, se rendre sur le site https ://histoire-unef.fr/

2 Il s'agit de Brigitte Dionnet, étudiante en histoire à Paris 1.

3 Voir le numéro 2 du bulletin *Pour l'Histoire de l'UNEF !* sorti en juin 2021 et entièrement consacré au nombre d'adhérents de l'UNEF.

4 Il s'agit de Guy Konopnicki, Roger Fajnzylberg, Gilbert Wasserman, André Ouzoulias et de René Maurice.

5 Bertrand Bret était, à cette époque, responsable des étudiants PS de Nanterre et responsable des étudiants parisiens du CERES, Centre d'études, de recherches et d'éducation socialistes.(« chevénementistes », du nom de leur principale figure, Jean-Pierre Chevènement).

6 Il s'agit de Daniel Beliki, Khaled Boudhali, Frédéric Verrecchia, Obey Ament et Patrice Leclerc.

7 Guy Konopnicki (1971-72), René Maurice (1973-76), Patrice Leclerc (1985-86) et Marie-Pierre Vieu (1994-1997)

> C'est dans ce contexte que se produira la déroute électorale de novembre 1985 : 2400 voix pour l'UID [UNEF Indépendante et démocratique], 472 pour nous au CA, dans un contexte de non-renouvellement des cadres.

C'est le cas aussi pour le bureau d'AGE élu en novembre 1987. Il comporte dix membres. Sept sont membres de l'UEC (dont les trois postes statutaires), un est membre du Parti socialiste et deux autres sans appartenance politique.

Les bureaux d'AGE, certes dominés par des étudiants communistes, comportent toujours des non communistes. Que ce soit des socialistes ou des non encartés. La présence de ces derniers n'est pas soumise à tractations. C'est la place prise dans l'organisation qui détermine leur proposition à l'élection au bureau.

Ce n'est qu'en 1990 que l'AGEN-UNEF élit une présidente non communiste pour la première fois. L'influence de l'UEC décline alors fortement. Il semble que cela n'ait duré que quelques années, au moins jusqu'à l'exclusion de l'AGEN de l'UNEF et la création de l'UNEF Paris 10 en 1994.

LES LIENS ENTRE L'AGEN UNEF ET LA CITÉ U. DE NANTERRE

Avant même la création de la tendance Renouveau au sein de l'UNEF en 1969, les communistes sont à la tête d'une organisation sur le campus de Nanterre. Il s'agit de la branche nanterroise de la Fédération des résidences universitaires de France, l'ARCUN (Association des résidents de la cité universitaire de Nanterre). Elle est fondée par Dominique Tabah[1] et sa sœur Brigitte en 1967, l'une sympathisante et l'autre membre de l'Union des étudiants communistes. L'association lutte notamment dès sa création contre le règlement intérieur de la résidence qui interdit aux hommes d'entrer dans les bâtiments réservés aux étudiantes. Deux ans plus tard, l'ARCUN participe au changement de direction de la fédération lors du congrès de Poitiers (février 1969) au profit d'étudiants communistes. En 1970, Lilian Halls French, responsable de l'ARCUN, est élue au bureau national de la FRUF et ce, jusqu'en 1972.

Le bureau de l'AGEN intègre très souvent des résidents inscrits à Nanterre et ses militants viennent plus ou moins régulièrement faire du porte-à-porte pour diffuser des tracts ou faire signer des pétitions. Des mouvements de protestation y apparaissent. C'est le cas lors de la grève des loyers de l'automne 1972[2] ou de celle organisée au début de l'année 1988. Au cours de cette mobilisation, les résidents dénoncent les hausses des tarifs mais aussi le mauvais entretien des bâtiments[3]. Les militants de la FRUF mais aussi de l'AGEN-UNEF s'y sont fortement impliqués montrant l'importance que cette dernière accorde à la résidence. Les contacts sont très importants aussi pour des questions électorales puisque l'UNEF, lors des élections pour élire les représentants étudiants au conseil d'administration des CROUS, monte toujours des listes communes avec les organisations « sœurs », la FRUF et l'Union des grandes écoles (UGE). L'ARCUN a cependant eu une vie autonome de l'AGEN et sa présence sur la résidence a été fluctuante selon les périodes. Elle disparaît à la fin des années 90.

UNE AGE ACTIVE DURANT LE MOUVEMENT DE 1976

Le témoignage de Nadine Garcia montre que malgré les difficultés de cette AGE durant l'année 1975-1976, l'UNEF sur Nanterre a bien été un acteur du mouvement du printemps 1976. Les militants de l'AGEN participent activement aux différentes AG du mouvement. Leur présidente affirme avoir réussi à s'être imposée à la tribune à de nombreuses reprises alors que ces réunions tournent souvent au pugilat entre militants. L'université est paralysée par la grève et l'occupation des locaux pendant plusieurs semaines. Nadine Garcia est élue comme déléguée à des coordinations nationales de ce mouvement, celle s'étant tenue à Toulouse notamment. Les délégués, membres de l'UNEF de la région parisienne, y sont, d'après elle, descendus tous ensemble en car. Elle se souvient aussi avoir assisté à une coordination nationale (sans doute celle d'Amiens) sans avoir été élue, ce qui lui a valu de gros soucis avec le service d'ordre de la LCR.

L'année suivante, lors des élections pour le conseil d'administration du CROUS de Versailles, l'UNEF obtient la majorité des sièges (5 sur 9). Nadine Garcia, qui prit la tête de la liste estampillée UNEF-FRUF-UGE, se souvient de la fureur des militants de l'UNEF-US.

Pour les résultats aux élections universitaires, l'AGEN est dominante mais cette fois-ci sans la concurrence de l'autre UNEF, puisque cette dernière les boycotte et ce depuis 1969. Ainsi en 1977, « dans les conseils d'UER, 17 élus sur 28 sont des étudiants présentés sur les listes de

1 Extraits de l'entretien avec Dominique Tabah, réalisé par Ioânna Kasapi et Jean-Philippe Legois, le 04 avril 2018, et de l'entretien réalisé par Kapucine Dias et Camille Lemard le 07 avril 2021 : https ://www.youtube.com/watch?v=ruG_ZSVmAQ8&t=33s

2 Dossier du 7e congrès de la FRUF d'avril 1974. Intervention de l'ARCUN. Cité des mémoires étudiantes, fonds UNEF 1971-2001, papiers Michel Solignac.

3 Cette grève dure trois mois et pousse le CROUS de Versailles à mettre en place un plan partiel de rénovation de la Cité U. Deux bâtiments sur huit sont modernisés. Lire « Malaise dans les cités universitaires », *Le Monde,* 25 février 1988.

l'UNEF »[1]. C'est en lien avec ces résultats que la présidente de l'AGEN-UNEF est élue vice-présidente étudiante de l'université. Le syndicat sort donc légèrement renforcé du mouvement de 1976, mais sans avoir réussi à remettre en cause ce climat d'hostilité à son égard, très perceptible pendant le mouvement.

LE DÉCLIN DES ANNÉES 1980 FACE À UNE UNEF-ID BIEN INSTALLÉE ET EN ESSOR

En mai 1980, les rapports entre les organisations étudiantes sont bouleversés par la fondation de l'UNEF-ID, à la suite d'un processus présenté comme celui de la réunification syndicale. La direction lambertiste de l'UNEF-US négocie le rapprochement avec des étudiants mitterrandiens, rocardiens et surtout avec le MAS[2] tenus par les militants de la LCR. Leur union se déroule lors d'un congrès qui se tient à Nanterre et son premier président, Jean-Christophe Cambadélis, est aussi un ancien étudiant de cette université.

La nouvelle organisation décide de participer aux élections universitaires, sur le terrain dominé jusqu'à présent par l'UNEF. Sur Nanterre, l'UNEF-ID passe immédiatement devant l'AGEN-UNEF. En décembre 1982, la première engrange deux fois plus de voix que l'AGEN lors des élections des conseils d'UER[3]. L'UNEF-ID devient omniprésente avec la création de la maison des étudiants au cœur du bâtiment de lettres. Le soutien actif apporté au projet de loi Savary finalement voté en 1984 ne permet pas de renforcer l'AGEN-UNEF[4]. Patrice Leclerc, militant durant ces années difficiles, constate que l'UNEF entérine cette domination. Chez les militants de l'AGEN-UNEF, le rejet de l'UNEF-ID est à son comble mais ils n'espèrent plus remettre en cause la place prise par le syndicat concurrent. Leur image d'organisation communiste les pénalise. Les militants lambertistes ne cessent de dénoncer auprès des étudiants le silence et l'inaction de l'AGEN sur les questions des droits de l'Homme dans les pays de l'Est et notamment en Pologne. L'érosion des effectifs et des voix se poursuit. Alors que l'UNEF-ID progresse, l'AGEN ne récolte plus que 562 voix aux élections au conseil d'administration en décembre 1983. Deux ans plus tard, en décembre 1985, l'UNEF-ID recueille son plus haut niveau de voix avec 2400 voix. l'AGEN, elle, plonge à 472 voix.

LES DIFFICULTÉS DURANT LE MOUVEMENT DE NOVEMBRE-DÉCEMBRE 1986

La place occupée par l'AGEN-UNEF dans le mouvement de novembre-décembre 1986 diffère fortement de 1976. Les militants de l'AGEN-UNEF n'en ont guère été à l'initiative. Le bureau d'AGE est, à la rentrée 1986, composé en majorité de très jeunes militants tout juste arrivés à Nanterre.

Et l'influence de l'UNEF-ID est un point de blocage. Le choix de la direction lambertiste de ce syndicat d'adhérer majoritairement au parti socialiste au printemps 1986 est un facteur aggravant dans ce contexte politique si difficile pour le PCF. Sans expérience de dialogue avec les autres forces militantes sur le campus, par anti-socialisme, par crainte de ne pas réussir à imposer ses choix, les premières semaines du mois d'octobre sont consacrées à la structuration de l'AGEN et à la mise en œuvre des mots d'ordre nationaux. La carte pétition de défense de la sécurité sociale étudiante est diffusée. L'accent est mis sur les difficultés concrètes de la rentrée et non sur les dangers du projet de loi Devaquet[5]. Tout s'accélère durant la semaine du 17 novembre, après le vote de la grève à l'université de Villetaneuse. Les militants de l'AGEN n'assistent pas aux premières AG considérant qu'il s'agit d'initiatives de l'UNEF-ID. Ce sont des anciens militants qui, sans que le bureau d'AGE ne le sache, s'y sont rendus et ont soutenu le mot d'ordre de retrait du projet de loi. Cependant, le retard est pris et les militants de l'AGEN, bien que participant activement au mouvement, appelant à la grève et aux manifestations, sont loin d'être, à Nanterre, à la tête du mouvement. C'est ainsi qu'aucun syndiqué de l'UNEF n'est élu comme délégué de Nanterre à des coordinations nationales du mouvement[6]. En revanche, l'AGEN

1 Courrier de Nadine Garcia datant du 11 mai 1977 ayant pour objet une demande de subvention et destiné aux maires des communes de l'Ouest parisien, dans : courrier de Patrick Mouly datant du 22 juin 1977 et destiné aux présidents d'AGE. Cité des mémoires étudiantes, fonds UNEF 1971-2001, papiers Sébastien Bachollet.

2 Mouvement d'action syndicale, créé avec le soutien de la CFDT au printemps 1976, la LCR (Ligue communiste révolutionnaire) y devient majoritaire en 1977. Robi Morder, « Le Mouvement d'action syndicale; brève histoire d'un syndicat étudiant "anticapitaliste et autogestionnaire" », *La Revue de l'Université,* n° 19, 1999. Republié sur http ://www.germe-inform.fr/?p=2316

3 1423 voix pour l'UNEF-ID (26,5%) et 660 voix pour l'AGEN-UNEF (12,37%).

4 Par exemple, l'AGEN-UNEF organise durant l'année 1982-83 des débats « pour discuter de notre formation dans le cadre du projet de loi d'orientation » (groupe d'études de sciences éco. Mass), Tribune de Cyrille Deshayes, Journal du 68e congrès de l'UNEF, numéro 2, avril 1983, p. 8. Cité des mémoires étudiantes, fonds UNEF 1971-2001, papiers Sébastien Bachollet et témoignage de de Patrice Leclerc.

5 Hoibian Guillaume, « L'UNEF et le début du mouvement contre le projet Devaquet (nov-déc 1986) », *Pour l'Histoire de l'UNEF !*, numéro spécial, novembre 2021.

6 « Laurent Collet se souvient qu'une adhérente de l'UNEF a été élue à Nanterre pour participer à une coordination nationale. Mais, les militants de l'AGEN ne la connaissaient pas et elle ne s'est jamais affichée comme telle. Seul Laurent était au courant et en contact avec elle. »

joue un rôle moteur dans la préparation à Nanterre des États-Généraux de mars 1987 à l'appel de la dernière coordination du mouvement. Ses militants s'y sont investis et certains ont été élus pour y représenter leur université[1].

UNE AGE QUI EXPÉRIMENTE LA STRATÉGIE DU RASSEMBLEMENT.

Le retrait du projet Devaquet, la tenue des États-Généraux sont une source de fierté pour les militants de l'AGEN. Mais à la rentrée 1987, le bilan de leurs difficultés premières à s'insérer dans le mouvement de l'automne 1986 s'impose. Le choix de la stratégie du rassemblement[2], qui est adoptée au congrès de Saint-Étienne au mois de novembre suivant est un soulagement pour beaucoup de membres de l'AGEN-UNEF. La priorité accordée, non pas au développement du syndicat, mais à celui des structures les plus rassembleuses, est un soulagement. Suivi par Xavier Aknine, puis par Marc Rossetti, tous deux partisans de ce changement d'orientation, l'AGEN devient même un terrain d'expérimentation pour sa mise en œuvre. Durant les mouvements contre le budget des universités (1987 et 1988), de grève des loyers de la résidence en 1988, les militants de l'AGEN ont joué le jeu des structures les plus rassembleuses possibles. Jamais le niveau de mobilisation de 1986 n'est atteint mais ces rejets du « réflexe d'orga », de cette frilosité à se confronter à d'autres militants sont perçus très positivement par les animateurs de l'AGEN. Les effectifs du syndicat nanterrois se redressent sensiblement tout comme les résultats aux élections locales. Cette période a surtout permis à l'AGEN d'attirer des étudiants venus d'autres courants politiques (libertaires notamment).

UNE AGE OPPOSITIONNELLE

Après le congrès de Toulouse[3] (1990) et les tensions qui ont déchiré les délégués, l'AGEN-UNEF se trouve dans une situation paradoxale. Sa présidente, Isabelle Bucher, a été réélue au bureau national, certes d'extrême justesse, mais elle se retrouve à la tête d'une AGE qui a été ciblée par une partie des délégués menés par les dirigeants de l'UEC. L'un de ses membres, Laurent Ortalda, proposé par la commission des candidatures est « rayé » par la majorité des délégués. Il fait partie des huit candidats proposés par cette commission à ne pas avoir été élus[4]. La délégation de Nanterre est plus qu'ébranlée par sa participation au congrès. Au bureau national, la présidente de l'AGEN, non membre de l'UEC, fait vite partie de celles et ceux qui critiquent la façon dont les débats ont été menés à Toulouse. Dès la première réunion du BN après le congrès, elle dénonce le président de l'UNEF qui « est revenu en séance plénière sur la proposition de la commission des candidatures » jugeant cela « inadmissible »[5]. Isabelle Bucher devient ainsi un des piliers de ce qui prend vite le nom d'opposition à la direction nationale de l'UNEF. Une opposition qui, au départ, dénonce ce qu'elle considère être une remise en cause de la stratégie du rassemblement, la priorité étant, à nouveau, de « faire de l'UNEF, un véritable outil, un outil de masse, utile pour se défendre »[6].

Par la suite, l'AGE continue de participer aux activités de l'union nationale mais de façon très critique. Les courriers aux adhérents expriment ces désaccords et l'AGEN participe aux réunions de la FAGIF[7] qui devient la structure oppositionnelle sur la région parisienne à la rentrée 1990. Le congrès national suivant a sans doute été l'un des plus animés que l'UNEF ait connu, celui de Lyon (décembre 1991). La délégation de Nanterre est clairement située dans une posture d'opposant. Dans son témoignage, Isabelle Bucher se souvient que le BN les avait privés de car au dernier moment et ils avaient dû se débrouiller pour en trouver un[8]. Au printemps suivant, un bulletin oppositionnel baptisé *Plurielles*[9], certes de courte durée, est diffusé. Marc Rossetti, ancien secrétaire général de l'UNEF et toujours étudiant à Nanterre ainsi qu'Isabelle Bucher y prennent une part active.

L'AGEN s'ouvre. La part des communistes recule. Et des militants d'extrême-gauche adhèrent,

1 Il s'agit de Laurent Collet, Stéphanie Duffour, Olivier Deis, Obey Ament et la camarade « indépendante » Alice Rouyer dont parle plus haut Laurent Collet. Voir la liste des délégués de Nanterre sur la page « 1986-2016, les 30 ans du mouvement Devaquet. Les états généraux de mars 1987 » du site du GERME : http ://www.germe-inform.fr/?p=2899

2 Lire le numéro 6 du bulletin *Pour l'Histoire de l'UNEF !*, novembre 2022 consacré au 72e congrès de l'UNEF (Saint-Étienne, novembre 1987), à paraître.

3 Le collectif Pour l'Histoire de l'UNEF prépare un dossier sur ce congrès fratricide puisque les tensions qui s'y sont manifestées ont des causes quasi exclusivement internes au monde des étudiants communistes.

4 Voir les résultats des élections à la page 34 du dossier sur les directions nationales de l'UNEF en ligne sur le site https ://histoire-unef.fr/448-2/

5 Bureau national du 15 mai 1990. Notes manuscrites prises par Guillaume Hoibian. Cité des mémoires étudiantes, fonds UNEF 1971-2001, papiers Guillaume Hoibian.

6 Rapport du bureau national du 15 mai 1990 prononcé par Ronan Kerrest, secrétaire général. Cité des mémoires étudiantes, fonds UNEF 1971-2001, papiers Guillaume Hoibian

7 Fédération des associations générales d'île-de-France, structure parisienne de l'UNEF, créée en 1987.

8 Le car est fourni par la mairie d'Aubervilliers dont le maire Jack Ralite est à cette époque en rupture avec la direction du PCF.

9 Cité des mémoires étudiantes, fonds UNEF 1971-2001, papiers Guillaume Hoibian.

notamment des militants de la LCR[1]. La diversification politique des membres de l'AGEN reste limitée. Elle attire peu d'étudiants non politisés.

En 1992, la part des communistes au sein du bureau d'AGE devient même minoritaire. Son nouveau président, Claude Hablet, est membre ou proche de la LCR.

Pour des raisons sans lien avec les débats à l'échelle nationale, des tensions apparaissent au sein de l'AGE. Un groupe de militants, se présentant comme anti-impérialistes, défenseurs du régime de Saddam Hussein et développant un discours farouchement hostile aux Etats-Unis, se renforce.

Ils exigent et obtiennent la tenue d'un congrès exceptionnel en janvier 1993. Avec l'aide de la direction nationale de l'UNEF et des militants nanterrois de l'UEC, ils remportent la direction de l'AGEN-UNEF. Au moins trois militants de l'UEC intègrent le nouveau bureau d'AGE. Pour les directions nationales de l'UNEF et de l'UEC, c'est un stratagème pour évincer les oppositionnels et récupérer l'AGE. Et cela semble réussir puisque devant ce résultat, Isabelle Bucher démissionne de son mandat au conseil d'administration, se refusant d'y représenter le syndicat. Avec Marc Rossetti, elle rend même sa carte de l'UNEF.

Dans une note interne[2] à l'UEC, non publique, datant de 1993 et faisant état des résultats électoraux de l'UNEF à l'échelle nationale, l'auteur se réjouit de cette nouvelle direction et des démissions citées plus haut. Mais il précise immédiatement que si la nouvelle direction « ne s'oppose plus de manière systématique à l'union nationale », elle a « des pratiques sectaires et gauchisantes ».

L'EXCLUSION PUIS LA RECONSTRUCTION.

Au début de l'année 1994, le collectif national des 8 et 9 janvier vote la dissolution de l'AGEN-UNEF. Il base sa décision sur le rapport effectué par Olivier Meier, alors président de la commission de contrôle. Les déclarations et le comportement des militants de l'AGEN y sont vivement dénoncés. Le rapporteur parle d'intimidations physiques, de climat délétère… :

> Les témoignages que nous ont adressés les camarades de Nanterre regorgent de cas où les adhérents en arrivent à éprouver une peur physique d'aller au local de l'UNEF, de participer à une réunion, d'exemples d'adhérents insultés si violemment qu'ils ont dû quitter des réunions ou des rassemblements en pleurant.

Un comité provisoire d'animation et de reconstruction » de l'UNEF est désigné par le collectif national avec à sa tête Vincent Wroblewski.

L'AGEN, exclue, continue ses activités sur l'université, modifie ses statuts qui ne mentionnent évidemment plus son affiliation à l'UNEF en décembre 1994. Elle conserve le local F307 et repeint ses fenêtres en remplaçant les grandes lettres UNEF qui les recouvraient par de nouvelles : AGEN.

L'union nationale soutient la création de l'UNEF-Paris 10 qui dépose ses statuts en mai 1995 mais se retrouve sans local pendant quelques années. *Le Guide de l'étudiant,* édité chaque année depuis 1983 par la direction nationale, mentionne dans son édition de la rentrée 1998, l'existence du local de l'UNEF-Paris 10 : bâtiment C salle 21.

Les deux organisations ne se côtoient plus et entretiennent des relations exécrables.

La collecte actuelle d'archives personnelles et de témoignages ne permettent pas de décrire le fonctionnement et l'action de la nouvelle section de l'UNEF à Nanterre. Elle paraît avoir eu une réelle activité puisque des adhérents sont néanmoins élus au bureau national et même au secrétariat national. Au 79e congrès en 1999, ils sont cinq à être inscrits à l'université de Nanterre[3].

CONCLUSION

L'UNEF à Nanterre a existé de 1971 jusqu'à la réunification de 2001. Cette organisation de jeunesse y a développé de très nombreuses actions, revendicatives bien sûr mais aussi des activités de services (la coopérative du local F 307, la publication de polycopiés de cours…) et culturelles (sorties théâtrales, conférences débats, expositions…). Pendant ces trois décennies, elle est restée une association active mais minoritaire. Il n'empêche que les témoignages montrent que pour ses jeunes militants, elle a été une école de formation, un espace de prise de responsabilités, un lieu de sociabilité souvent intense. La plupart portent un regard positif sur leurs années de militantisme à Nanterre. Leurs motivations ne furent pas que politiques, ni même syndicales. Loin de là.

Il serait intéressant de voir si l'investissement y compris affectif des militants vis-à-vis de leur organisation syndicale s'est transféré au sein de la section nanterroise de l'UNEF réunifiée à partir de 2001.

1 Parmi ces nouveaux militants, l'association de l'UFR SSA accueille notamment Olivier Besancenot qui, cependant, ne s'investit guère dans le syndicat.

2 Dossier UEC présentant les résultats université par université de l'UNEF, 1993, archives départementales de la Seine-Saint-Denis, fonds de la JC (500j1167).

3 Il s'agit des deux secrétaires nationaux, Christophe Faverjon (trésorier de l'UNEF), de Silvère Magnon (secrétaire général de l'UNEF) et de Pierre-Henri Lab, de Gwenaëlle Mouton et de Bruno Soumarre.

unef
UNION NATIONALE DES ÉTUDIANTS DE FRANCE

L'ÉTUDIANT DE FRANCE
spécial congrès

N° 11 20 FÉVRIER 1971 1 F

CONTRE LA SÉLECTION
CONTRE LA RÉPRESSION

59e Congrès de l'UNEF
DIJON

Le 18 février, à la Bourse du travail, l'U.N.E.F. avec Gilles Guiot (photo Gamma)

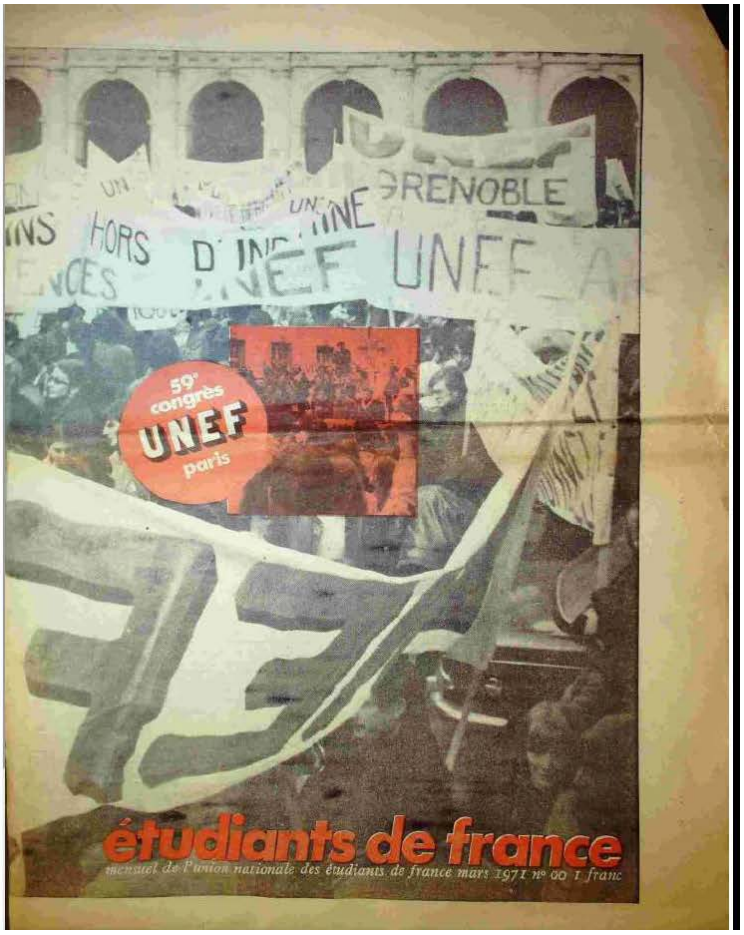

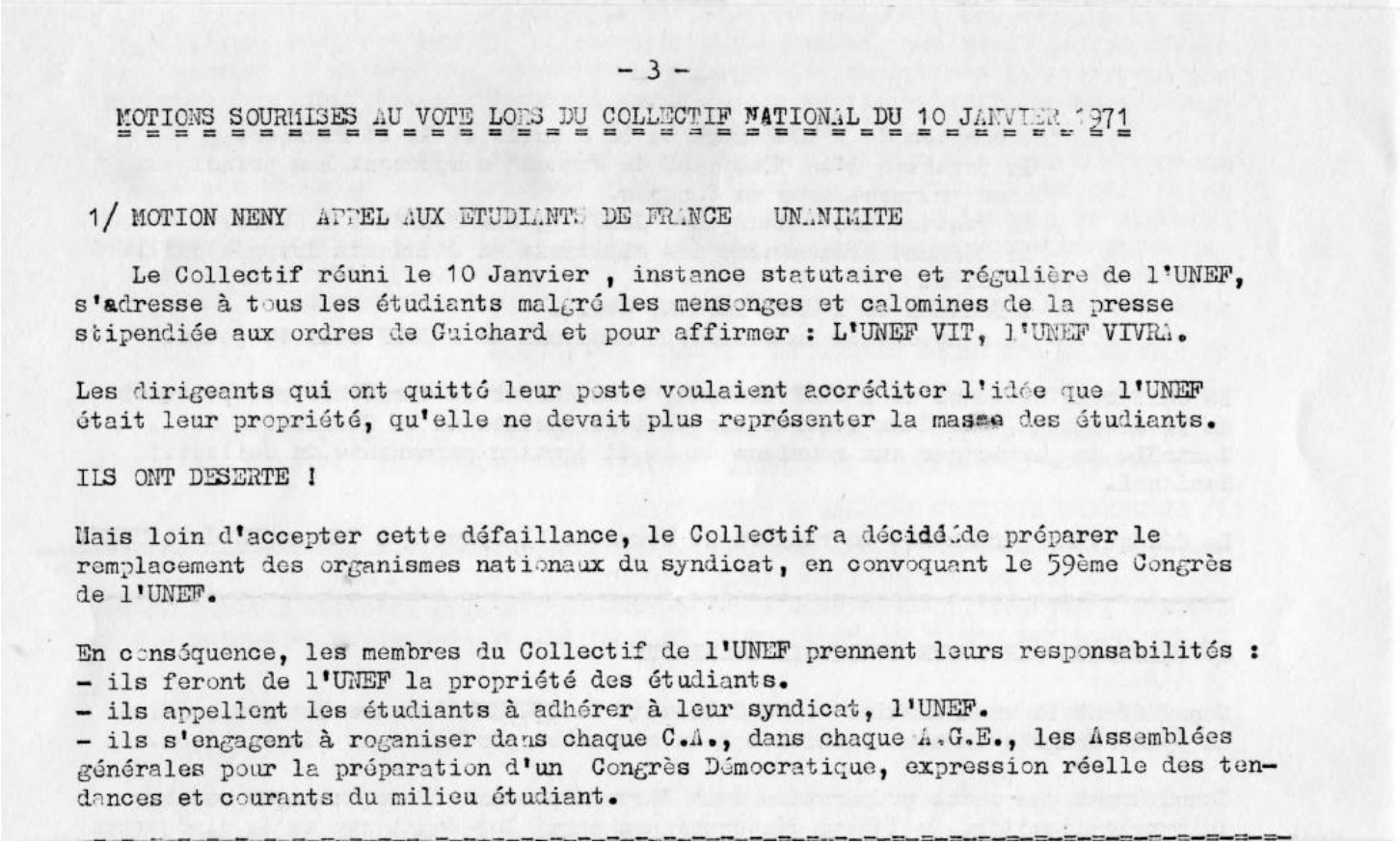

- 3 -

MOTIONS SOUMISES AU VOTE LORS DU COLLECTIF NATIONAL DU 10 JANVIER 1971

1/ MOTION NENY APPEL AUX ETUDIANTS DE FRANCE UNANIMITE

Le Collectif réuni le 10 Janvier , instance statutaire et régulière de l'UNEF, s'adresse à tous les étudiants malgré les mensonges et calomines de la presse stipendiée aux ordres de Guichard et pour affirmer : L'UNEF VIT, l'UNEF VIVRA.

Les dirigeants qui ont quitté leur poste voulaient accréditer l'idée que l'UNEF était leur propriété, qu'elle ne devait plus représenter la masse des étudiants.

ILS ONT DESERTE !

Mais loin d'accepter cette défaillance, le Collectif a décidé de préparer le remplacement des organismes nationaux du syndicat, en convoquant le 59ème Congrès de l'UNEF.

En conséquence, les membres du Collectif de l'UNEF prennent leurs responsabilités :
- ils feront de l'UNEF la propriété des étudiants.
- ils appellent les étudiants à adhérer à leur syndicat, l'UNEF.
- ils s'engagent à roganiser dans chaque C.A., dans chaque A.G.E., les Assemblées générales pour la préparation d'un Congrès Démocratique, expression réelle des tendances et courants du milieu étudiant.

En haut, après les congrès de Dijon et de Paris, les unes de *L'Étudiant des France* (« unité syndicale ») et d'*Étudiant de France* (« renouveau);

En bas, motion présentée par Nenny, «l'UNEF vit, l'UNEF vivra».

LA SCISSION DE L'UNEF (1971)

ROBI MORDER

La scission de 1971[1] qui donne naissance aux deux organisations se référant au sigle UNEF ne constitue pas le début de la division syndicale étudiante. Elle clôt au contraire une période de division et désyndicalisation que l'on pourrait dater de la fin de la guerre d'Algérie. En effet c'est pour « punir » l'UNEF de sa prise de position algérienne qu'en 1961 le gouvernement De Gaulle - Debré, soutient la scission FNEF. Il lui attribue trois sièges au Centre national des œuvres. Ces sièges sont enlevés à l'UNEF dont, d'ailleurs, la subvention d'Etat est suspendue. Dès lors, l'unité de représentation syndicale étudiante est brisée, processus qui ne fera que se poursuivre en s'accentuant.

Privés de « grain à moudre » - le ministère refuse de recevoir l'UNEF et de discuter avec elle des revendications étudiantes[2] - les militants syndicaux s'orientent de plus en plus vers l'action politique contre le régime gaulliste. D'ailleurs, « l'offre » politique est diverse à gauche : le PSU s'est créé en 1961, l'UEC qui réunissait des sensibilités diverses et à laquelle étaient d'ailleurs adhérents nombre de dirigeants syndicaux, éclate en 1965/1966. Ces départs donnent naissance à des organisations comme l'UJCML (maoïste) et à la JCR (trotskysante)[3]. Paralèllement, la JEC, les étudiants protestants, connaissent également crises et départs. La guerre d'Algérie avait montré que les étudiants pouvaient être acteurs, non seulement dans le champ universitaire, mais dans le jeu politique national. Les étudiants, leur mouvement, leurs organisations, devenaient dès lors un enjeu pour diverses forces et partis. Ainsi, privée de plus en plus (la responsabilité en incombe au gouvernement au premier chef) de l'efficacité de la fonction syndicale, l'UNEF allait connaître des débats politiques qui ne pouvaient plus se mener au sein d'organisations politiques traditionnelles « reprises en main ». Elle était devenue par la force des choses le seul lieu possible de confrontations.

Mai 68 pouvait donner une nouvelle chance, le sigle UNEF était encore populaire et fédérateur aux yeux non seulement d'étudiants, mais de la population[4]. Mais - crise sociale et politique plus que simple crise universitaire - Mai 68 va (malgré l'existence de commissions d'étude, de réflexion, de réforme) accentuer la politisation de la partie la plus active et militante des étudiants pour qui le problème n'est pas tant la revendication immédiate et la réforme, que le changement politique.

C'est dans ce contexte qu'intervient la scission de l'UNEF en 1971.

DE MAI 68 AU DERNIER CONGRÈS « UNITAIRE » (AVRIL 1970).

La direction de l'UNEF, qui échoit au PSU depuis 1967, a la volonté de conserver à l'UNEF un caractère de masse mais explicitement à gauche. Elle convoque à Grenoble en 1968 des « assises de l'UNEF » en invitant les « comités d'action » à y participer. A l'ordre du jour un projet de « nouvelle Charte » (et le lieu des assises, Grenoble, est symbolique), ainsi qu'une discussion sur la réforme des structures de l'organisation étudiante. Il s'agit en quelque sorte d'une refondation permettant de revivifier l'UNEF par l'apport de nouveaux militants issus de l'expérience de mai 68. Certes, débattre publiquement de sa restructuration est dangereux car « son existence (de l'UNEF) peut être remise en cause (...) mais cette procédure permet de mobiliser à la fois les hommes et les idées du mouvement »[5] . Il en sera de même pour le congrès qui se réunit à Marseille en décembre 1968. Ces modalités sont critiquées par les courants UEC et AJS[6] qui, largement minoritaires et à contre-courant dans le « mouvement de mai », préfèrent sans doute s'en tenir au fonctionnement régulier de l'UNEF dans lequel les rapports de force entre « appareils » de tendances leur sont évidemment plus favorables. Ils dénoncent « l'entrée d'éléments étrangers au syndicat ». Ainsi, *Clarté*[7] de décembre 1968 dénonce « la participation envisagée des comités

1 Une première version a été publiée dans la *Revue de l'université,* n° 10 en 1997. Je m'étais appuyé à l'époque sur les archives de la BDIC, devenue La contemporaine, issues de l'UNEF-ID. À l'occasion des 50 ans de la scission, j'ai actualisé l'étude pour la publication sur le site du Germe à l'aide des nouvelles archives qui avaient été récoltées notamment du côté de « l'UNEF (1971-2001) » et en revisitant certaines, dont les actes de procédure que j'ai pu consulter, ainsi que des archives de presse. Il n'y a guère de doute qu'avec les fonds nouveaux, et les témoignages oraux, il y aura une troisième version plus développée et détaillée.

2 le 19 février 1963 l'UNEF organise grèves et manifestations contre le refus du gouvernement de la recevoir.

3 Sans oublier les individus qui désormais « sans parti » n'en maintiennent pas moins la volonté d'agir sur le champ politique.

4 Sur l'UNEF en mai 68, voir Alain Monchablon « l'UNEF et mai 68 : le chant du cygne » dans *1968, exploration du mai français,* L'Harmattan 1992, reproduit dans *La Revue de l'université* n° 4,1995.

5 *Unef Inform,* 20 juin 1968.

6 Alliance des jeunes pour le socialisme, organisation de jeunes se réclamant de la tendance « lambertiste » du trotskysme.

7 Journal de l'Union des étudiants communistes;

TRIBUNE
syndicale
N°1 NOVEMBRE 70 1F
Bulletin de liaison des militants "Unité Syndicale" de l'UNEF
quel avenir pour l'UNEF?
paris/dauphine 5 DECEMBRE 70
rencontre nationale pour l'unite syndicale

Tribune syndicale, bulletin de la tendance unité syndicale, novembre 1970

d'action aux côtés d'AGE régulièrement élues ». Le congrès de Marseille est d'abord l'occasion d'exclure les dernières AG « majos » qui restaient à l'UNEF : Paris sciences, Paris Médecine, Pharmacie, Sciences po et Institut catholique qui, en effet, « s'étaient abstenues depuis plusieurs années de payer leurs cotisations à l'UNEF « [1]. Quand l'UEC quitte la salle du congrès pour protester contre l'invalidation de trois[2] de ses huit AGE, il reste alors une quasi-unanimité de délégués qui se prononcent pour le boycott étudiant des élections aux conseils d'université instaurés par la toute récente Loi Faure. Pour le bureau national le bilan du congrès est « positif sur plusieurs plans : éviction hors de l'UNEF d'associations qui n'avaient plus rien à avoir avec l'organisation, quasi unanimité sur la loi Faure, processus amorcé de transformation de l'UNEF »[3]. L'assemblée générale de l'UNEF qui se réunit à Dauphine les 4 et 5 mai 1969 adopte la transformation statutaire de l'UNEF[4].

Entretemps, le paysage politique de l'UNEF s'est transformé. La plupart des « comités d'action », les étudiants de *Rouge*[5], les maoïstes qui vont constituer la « gauche prolétarienne » ont décidé de quitter l'UNEF. Le bureau national PSU est désormais confronté, au sein d'un mouvement dont le nombre d'adhérents baisse, à deux courants. Dès le 14 janvier 1969, Benoît Monier, au nom des 8 AGE animées par l'UEC annonce la décision prise de présenter « partout des listes de "défense des intérêts étudiants" » et la création de « comités pour le renouveau de l'UNEF »[6]. La rupture de la « discipline syndicale » pose le problème de l'appartenance du courant Renouveau à l'UNEF. Lors du CN de janvier une motion majoritaire indique qu'un « choix devra être imposé aux élus participationnistes, et si nécessaire, leur exclusion prononcée »[7], alors que les AGE AJS (Clermont Ferrand, Beaux-Arts) y sont opposées car « l'exclusion est contraire au principe du droit de tendance dans le syndicat ». Mais quelques mois plus tard lors de l'assemblée générale de Dauphine la motion d'exclusion présentée par Amiens, Rouen, Bordeaux, Caen est minoritaire, le bureau national estimant « nécessaire de tenir compte de la masse des étudiants trompés ou rejetés dans les bras du réformisme par nos erreurs »[8]. Il est vrai que malgré l'appel au boycott de l'UNEF, le taux de participation aux élections avoisine les 50%. Le congrès d'Orléans en avril 1970 voit à nouveau un bureau homogène PSU s'intitulant lui-même « bureau de gestion de la crise » porté à la tête de l'union. Bien que minoritaire (le rapport moral est rejeté par 597 voix pour et 1099 contre), il conserve la direction du syndicat car il est le seul point d'équilibre acceptable par toutes les fractions du congrès. Les mandats validés donnent 824 voix à la liste Chassine (PSU), 610 voix à la liste Sérac (AJS) et 304 voix à la liste Konopnicki (UEC). Quatre membres sont élus à la commission de contrôle à l'unanimité : Cascarano et Gentes (PSU), Sérac et Konopnicki. Ces résultats du dernier congrès de l'encore (relativement) unitaire UNEF seront ultérieurement au centre du débat politico-juridique. Deux ans après mai 68, l'UNEF compte donc 18 000 adhérents[9]. On est loin des 150 000 membres que souhaitait la direction du syndicat après mai 68[10]

1 Olivier Nicot « les communistes et le 57e congrès de l'UNEF » *Est-Ouest,* N° 419 1-15 février 1969.

2 Toulouse, Lille, Saint-Etienne.

3 Conférence de presse du 15 janvier 1969.

4 La base sera désormais le comité d'action qui sera directement représenté au congrès, des coordinations locales de ville désignant toutes les 6 semaines un délégué au « Collectif national » qui contrôlera un bureau national aux pouvoirs renforcés. Cette transformation est adoptée 121 voix contre 28 abstentions, 11 refus de vote et 20 absents.

5 Journal édité par la JCR, dissoute par le gouvernement en juin 1968, et qui sera l'organe de la Ligue communiste.

6 *L'Humanité*, 15 janvier 1969.

7 *Unef'inform*, n° 8, 17/4/1969.

8 Rapport du bureau national.

9 Il y a un mandat pour 10 adhérents. Malgré les invalidations, ce chiffre peut être retenu puisqu'on peut estimer que les « gonflements » de CA ou d'AG validées compensent les invalidés, et certainement pas les 30 000 adhérents revendiqués par le BN à la veille du congrès (*Le Monde,* 3 avril 1970)

10 *Unef inform*, 20 juin 1968.

LE COLLECTIF NATIONAL DU 10 JANVIER 1971

Il y a cinquante ans, le dimanche 10 janvier 1971, se réunissait dans un amphithéâtre de la Sorbonne le dernier collectif « unitaire » de l'Union nationale des étudiants de France. Le bureau national issu du congrès d'avril 1970 (voir « il y a 50 ans, le congrès d'Orléans de l'UNEF »), équipe entièrement PSU (Parti socialiste unifié), annonce dès le début de la réunion, sur la base d'un texte diffusé, sa démission et son départ de l'UNEF. Quittant la salle, il laisse face à face les deux tendances dites Renouveau » pour l'une, Unité syndicale pour l'autre. Après une première escarmouche, la tendance US sort également de la salle. Les militants Renouveau, restent dans l'amphithéâtre et commencent – sans quorum selon certains, mais pour d'autres il y serait puisque des ex-AGE du PSU, une fois le PSU parti, sont désormais à majorité Renouveau – à adopter des motions, dont celle convoquant le congrès pour le 20 février 1971 à la faculté d'Orsay (majoritairement Renouveau). Constatant la situation, la tendance US retourne dans la salle, ce qui provoque une brève bagarre avec chaises volantes et coups de poings, puis – le courant Renouveau ayant accepté d'annuler les résolutions adoptées – un retour à une discussion de procédure qui dura environ cinq heures.

Les sujets abordés furent ceux de la préparation du prochain congrès et l'organisation provisoire de la direction, un intérim s'avérant nécessaire avec la démission du BN sortant. La tendance US n'eUt pas de mal – détenant 610 mandats contre 304 puisque tel était le résultat validé au congrès d'Orléans – à faire adopter la création d'une » délégation permanente » composée de manière pluri-tendancielle. Cet organisme provisoire est composé sur la base des mandats du congrès d'Orléans, 2 Renouveau, 3 Unité syndicale. Il est également décidé que le prochain congrès se tiendra à Dijon (bastion de la tendance unité syndicale), les 21, 22 et 23 février. Avant de se terminer aux alentours de minuit, un certain nombre de motions furent même adoptées à l'unanimité, l'une d'elles (la motion présentée par Neny, de Clermont-Ferrand) condamnant la « désertion » des anciens dirigeants de l'organisation assurant « tous les étudiants de France » que le congrès serait préparé démocratiquement et qui est à l'origine du slogan « l'UNEF VIT, L'UNEF VIVRA »[1].

Mais le départ du PSU ne laisse plus dans un face à face que deux tendances dont aucune ne peut symboliquement accepter d'être minoritaire face à l'autre[2]. Aucune majorité ne peut se dégager de la commission de contrôle puisqu'il ne reste plus que deux membres, un de chaque tendance, pour valider des mandats. La tendance Renouveau ne se rend pas à la réunion de la délégation permanente le 11. Le 19 janvier, lors d'une conférence de presse, Guy Konopnicki (Renouveau : plate-forme pour le renouveau de l'UNEF) explique : « Nul ne pourra empêcher la tenue d'un véritable congrès démocratique de l'UNEF, dont les dates et lieux seront décidés démocratiquement par les comités d'action existant réellement et légalement », dénonçant l'AJS (Alliance des jeunes pour le socialisme, vertébrant la tendance unité syndicale) qui « profite actuellement d'un rapport de force en sa faveur au sein du « collectif » et de la délégation permanente résultant d'un truquage des mandats », et qui refuserait de distribuer les cartes d'adhésion, les réservant aux comités d'action qui lui sont favorables. De son côté, Michel Sérac, président de la délégation permanente, constate « le refus des minoritaires de l'UNEF-Renouveau de participer aux travaux » de cet organe, confirme le congrès « statutairement prévu par le collectif national pour les 21, 22 et 23 février à Dijon » et annonce avoir demandé à être reçu au ministère de l'Éducation nationale

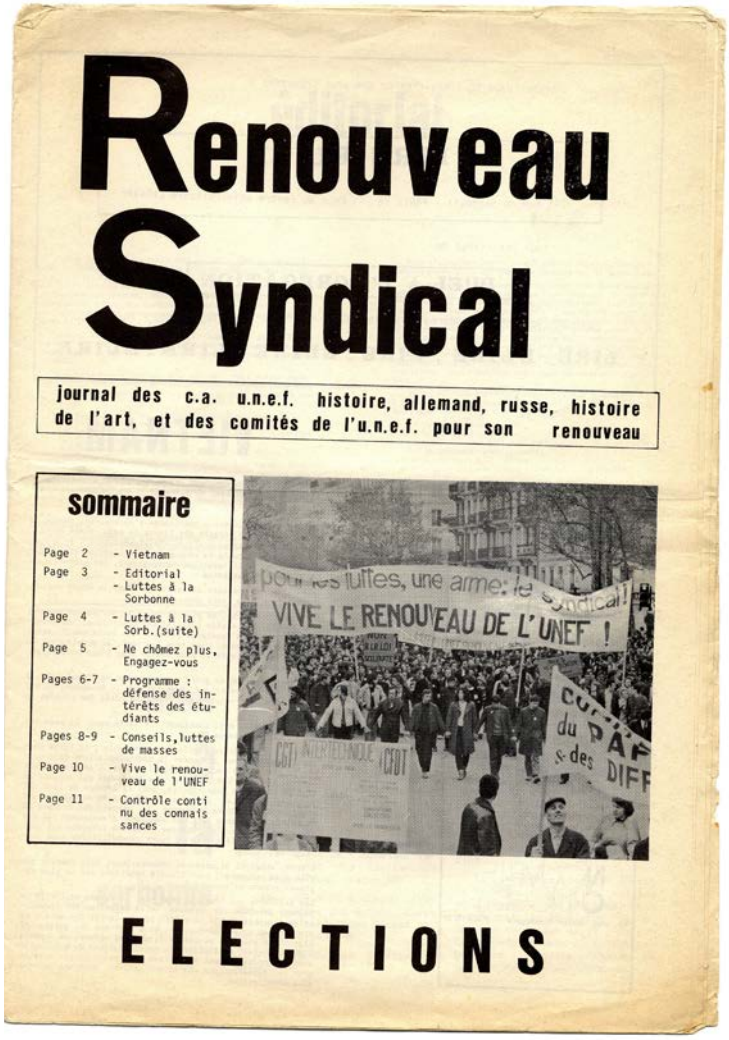
Renouveau Syndical

journal des c.a. u.n.e.f. histoire, allemand, russe, histoire de l'art, et des comités de l'u.n.e.f. pour son renouveau

sommaire

Page 2 - Vietnam
Page 3 - Editorial - Luttes à la Sorbonne
Page 4 - Luttes à la Sorb.(suite)
Page 5 - Ne chômez plus, Engagez-vous
Pages 6-7 - Programme : défense des intérêts des étudiants
Pages 8-9 - Conseils, luttes de masses
Page 10 - Vive le renouveau de l'UNEF
Page 11 - Contrôle continu des connaissances

ELECTIONS

Renouveau syndical, Sorbonne, 1969.

1 Le compte-rendu est dans le Fonds UNEF US, La contemporaine, F/DELTA/1077/22.

2 Robi Morder, « La scission de l'UNEF », *La Revue de l'université* n° 10, 1997.

ainsi que par les organisations syndicales.

La délégation permanente convoque un prochain CN de l'UNEF pour le 24 janvier, tandis que 69 des comités d'action reconnus ont décidé de convoquer pour le 14 février, à Paris, une assemblée générale de l'UNEF qui devra décider du lieu du prochain congrès.La scission est consommée.

LA SCISSION ACTÉE EST EN RÉALITÉ DÉJÀ EN MARCHE DEPUIS LA RENTRÉE.

Mai-juin 1968 avait paradoxalement accru le prestige public de l'UNEF et accentué sa crise[1]. Dès le congrès de Marseille (décembre 1968) une partie de l'extrême-gauche – trotskystes regroupés autour du journal *Rouge* (future Ligue communiste), maoïstes – et de nombreux comités d'action quittent le syndicalisme étudiant. Face à la majorité qui appelle au boycott des élections universitaires prévues par la loi Faure, se constitue le courant « pour le renouveau de l'UNEF » qui veut occuper le terrain de la représentation dans les nouveaux conseils de gestion[2]. La réforme statutaire qui fait des comités d'action la structure de base de l'UNEF (AG de Dauphine des 3 et 4 mai 1969) n'arrive pas à faire fusionner l'ancienne structure et les formes nouvelles du mouvement étudiant[3]. Le congrès d'Orléans en avril 1970 s'ouvre après qu'une bonne partie des mandats, notamment Renouveau, ait été invalidée. Sur 18000 mandats validés, la plus grosse minorité (PSU), grâce à l'appui conjoncturel des maoïstes de *l'Humanité rouge*, conserve la direction dans laquelle ce parti est installé depuis 1967. Mais l'équilibre est fragile, d'autant que les étudiants du PSU ne sont pas un corps homogène et qu'une bonne partie pense que l'UNEF n'a plus de fonctionnalité, ni syndicale, ni politique. L'organisation est paralysée.

Le 18 octobre 1970, le CN réuni à Cachan blâme le bureau national qui n'a pas convoqué un collectif national en septembre ni édité les nouvelles cartes UNEF 1970/1971. Le CN condamne même le bureau qui « se permet dans une conférence de presse de distinguer les bons et les mauvais militants »[4]. Les cartes n'étant toujours pas là le 19, l'AJS envoie une « délégation massive » occuper le siège de l'UNEF, rue Soufflot. Le 20 octobre, c'est au tour du courant Renouveau de venir protester… mais il trouve porte close. En effet, le BN a décidé de fermer les bureaux jusqu'à nouvel ordre. Il faut dire que le PSU sait qu'il est minoritaire dans ce qui reste de l'UNEF, et sa direction penche vers un abandon du syndicat. « l'ensemble de ces difficultés avait conduit les militants PSU restés au BN de l'UNEF et décidés à maintenir la conception d'une « organisation de masse » étudiante, à retarder la reprise des cartes UNEF en octobre 1971. D'où une situation totalement incompréhensible de l'extérieur et qui facilitait la propagande de l'UNEF Renouveau (PCF) et de l'AJS »[5]. Le 22 octobre, l'UNEF Renouveau annonce qu'elle va « informer les syndicats des enseignants, des travailleurs de la situation qui existe à l'UNEF et qui est un frein à la convergence des luttes ». Le BN accepte finalement de délivrer les cartes par la poste, mais « nouvelle manoeuvre, ces envois se firent au compte-goutte »[6].

Michel Sérac écrit le 3 novembre au bureau national : « Depuis deux mois vous maintenez fermés les bureaux de l'UNEF, vous refusez la délivrance de cartes, plus exactement vous les délivrez aux étudiants PSU ». Le 30 novembre, une réunion d'étudiants du PSU semble s'orienter vers une exclusion de l'UNEF-Renouveau. Guy Konopnicki réagit et demande la réunion de la commission de contrôle. Michel Sérac fait de même, se « réservant, en cas de refus, le droit d'agir par tous les moyens existants ». Le 5 décembre plusieurs centaines de militants réunis à Dauphine à l'initiative de l'AJS créent la « tendance unité syndicale » pour « préparer un congrès d'unité et de lutte […] combattre pour une nouvelle direction dans l'UNEF »[7]. (Voir texte de référence) Le 15 décembre, la commission de contrôle est finalement réunie par le BN, et un CN est convoqué. Le 10 décembre dans *Tribune socialiste* (hebdomadaire du PSU) Jean-Marie Vincent écrit « Il ne peut être question de s'accrocher à une ombre de pouvoir au sein de l'UNEF ou de s'épuiser dans un vain combat dans ses structures parlementaires ». Dans un communiqué public, le mardi 22 décembre le PSU déclare :« Comme le montre le pourcentage des abstentions aux élections universitaires actuelles, la bataille contre la participation a été gagnée […] Cet acquis, toutefois, est menacé par les développements de la vie interne de l'UNEF et par le départ de la plupart des militants révolutionnaires. Des fractions agissant comme des organisations complètement indépendantes ont fait dégénérer les discussions et

1 Jean-Philippe Legois, Alain Monchablon et Robi Morder, *Étudiant-es en révolution,* Paris, Syllepse, 2018.

2 Le 14 janvier 1969, Benoît Monier, au nom des 8 AGE animées par l'UEC annonce la décision prise de présenter « partout des listes de "défense des intérêts étudiants" et la création de " comités pour le renouveau de l'UNEF" » (*L'Humanité*, 15 janvier 1969).

3 Robi Morder, « Regards juridiques, sociologiques et politiques sur les structures de l'UNEF », *Les Cahiers du Germe,* spécial 3, janvier 1998.

4 *Unef inform,* N° 1, 21 octobre 1969.

5 *PSU Documentation,* « Mouvement révolutionnaire et université », n° 42-44, 15 décembre1972.

6 Alain Burgonde, « Les communistes, l'UNEF Renouveau et l'UNEF », *Est-Ouest,* n° 460, janvier 1971.

7 T*ribune syndicale,* n° 2 janvier 1971.

les débats, tout en violant délibérément les décisions des congrès. L'UNEF-Renouveau – contrôlée par le PCF, devenue aujourd'hui le principal sinon le seul appui sérieux de la politique de participation, a raboté systématiquement l'action de l'UNEF et contribue largement à y transformer les conflits politiques en affrontements d'appareils. Dans ces conditions, le maintien des étudiants du PSU dans l'UNEF contreviendrait directement à l'orientation qu'ils ont défendue jusqu'ici pour rassembler la grande masse des étudiants opposés au capitalisme. C'est pourquoi le bureau national du PSU leur a demandé de préparer leur départ de ce qui n'est plus aujourd'hui qu'une caricature de l'organisation dont les étudiants ont besoin[1]. » La direction étudiante du PSU a décidé toutefois de « remettre les clés à l'AJS », au sens propre comme au sens figuré[2]. Et depuis le 5 mai 1970, avec la procédure engagée par l'ACES, (Paris Sciences, exclue en 1968 pour non-paiement de cotisations), une menace de mise sous administration judiciaire plane sur l'UNEF.

DU COLLECTIF NATIONAL DU 10 JANVIER JUSQU'À LA VEILLE DES DEUX CONGRÈS

Comme nous l'avons vu précédemment Guy Konopnicki (Renouveau) ne se rend pas à la réunion de la délégation permanente le 11 janvier. La délégation permanente présidée par Michel Sérac (unité syndicale) édite les motions votées du collectif national du 10 janvier. L'UNEF Renouveau dans un communiqué estime que:

> [la délégation permanente] élue le 10 janvier par le "collectif" pour expédier les affaires courantes de l'UNEF tente de confisquer à son profit le sigle UNEF et prétend décider de la tenue d'une réunion qu'il baptise congrès de Dijon, ce qui caractérise une attitude de scission […] et considère que seuls les comités d'action peuvent, à l'heure actuelle, décider des modalités statutaires de convocation du cinquante-neuvième congrès de l'UNEF.

Pour la délégation permanente le problème de la convocation du congrès ne se pose plus, puisque les deux tendances ont participé jusqu'au bout au collectif national qui en a décidé du lieu et de la date.

A LA RECHERCHE D'UNE LÉGITIMITÉ INTERNE.

Le courant Renouveau met en avant la base, à savoir les comités d'action (CA), qui sont devenus la structure de base de l'UNEF depuis la réforme statutaire de 1969 (« ils constituent l'unité de base sur un terrain de lutte limité (unité d'enseignement, faculté, section, année, etc…(art 3-1), l'AGE devant « obligatoirement regrouper l'ensemble des comités d'action et […] coordonner leur action (art 3-2) ». Ainsi 69 comités d'action « reconnus » décident de convoquer pour le 14 février une assemblée générale de l'UNEF pour décider des lieux du congrès. La délégation permanente, se fonde sur la légitimité du CN du 10 janvier, et un nouveau collectif national est convoqué pour le 24 janvier pour préparer le congrès de Dijon.

La bataille est engagée dans les comités d'action qui doivent recevoir des cartes. Or, les CA à majorité Renouveau se plaignent de ne pas recevoir les cartes d'adhérents 1970/1971 que la délégation permanente réserverait à ses comités. Guy Konopnicki, avec sa légitimité de membre de la commission de contrôle issue du précédent congrès, fait alors imprimer des cartes, qui seront échangées contre les « vraies » cartes (cartes jaunes) quand celles-ci parviendront. Ce sont les « cartes rouges », stigmatisées par la tendance adverse comme étant de fausses cartes.

La bataille tourne parfois à l'affrontement physique, comme à Assas le 14 février où l'AG du CA ne peut pas se conclure par un vote. Le paroxysme est atteint au centre universitaire Censier le 21 janvier, faisant plusieurs blessés avec une « défénestration »[3].Voici ce qu'en rapporte le journal L*e Monde* en date du 27 janvier :

> « De violentes bagarres ont opposé le 21 janvier, au centre universitaire Censier, à Paris, des militants de l'UNEF-Renouveau (animée notamment par des étudiants communistes) et de l'Alliance des jeunes pour le socialisme (trotskiste) Il y a eu plusieurs blessés. Dans un communiqué, l'UNEF-Renouveau déclare qu'une » centaine de nervis de l'AJS et de l'Organisation communiste internationaliste (la plupart non étudiants), casqués et armés de barres de fer, après de multiples provocations contre les distributeurs de tracts UNEF-Renouveau les ont »

1 *Le Monde,* 24 décembre 1970.

2 Roger Barralis, séance de la journée ESU/PSU du 18 septembre 2020 consacrée au PSU dans l'UNEF du congrès d'Orléans à la scission. Voir la video. ainsi que le dossier de cette séance, dans *Contact ESU* n° 161 : « En trois actes, les ESU et la fin de « l'UNEF unitaire ». Voir également les témoignages lors de la séance sur le congrès de 1970 des 12e JARME du 17 novembre 2020.

3 Il se trouve que j'étais alors lycéen, présent à Censier ce jour là pour une réunion du secteur lycéen de la LC qui n'a pu finalement se tenir vu les évènements. Nous étions quelques-uns en avance, sur le parvis, dehors. J'ai d'abord entendu du bruit de tables qu'on déplace – et je m'étonnais d'abord que le ménage soit fait au milieu de l'après-midi - avant d'entendre des cris, des hurlements provenant des étages (« Gdansk, Czceczin, à bas le stalinisme », – pour mémoire, il s'agit de la grève des chantiers navals polonais de décembre 1970 réprimée par le pouvoir du POUP, le Parti communiste polonais). J'ai bien vu une personne s'accrochant à une fenêtre du 2e étage, celle qui est au-dessus de l'auvent de l'entrée, d'autres lui tapant sur les doigts pour qu'il lâche prise. Tout cela a été rapide, l'affrontement a continué un peu dehors et je me souviens d'un des protagonistes monté sur une chaise, avec du sang sur la figure, prenant la parole avant d'être bousculé et mis déhors. Bien évidemment, je ne comprenais pas qui était qui, le monde étudiant m'étant alors assez étrange et étranger.

ratonnés » avec une sauvagerie inouïe. Ces brutes sont allées jusqu'à précipiter six de ces militants par les fenêtres du deuxième étage de la faculté, continuant leur action de barbares en cassant chaises et cables sur les camarades qui s'écrasaient à terre, les membres brisés. Devant l'audience grandissante de l'UNEF-Renouveau, poursuit le communiqué, l'AJS a été contrainte de reculer jusque dans ses derniers retranchements. Elle tente d'imposer aux étudiants les affrontements physiques afin d'empêcher dans les facultés le débat démocratique de s'installer et les luttes de se développer contre la politique universitaire du pouvoir. D'après certaines informations, deux des étudiants blessés seraient atteints d'une fracture du crâne. Selon l'UNEF-Renouveau, un étudiant souffrirait de graves fractures aux talons, un autre aurait le poignet cassé. Pour les dirigeants de l'AJS, au contraire, ce sont les militants trotskistes, dont M. Michel Sérac, président de la "délégation permanente" de l'UNEF, qui ont été blessés et hospitalisés après avoir été » odieusement matraqués. "La délégation permanente de l'UNEF" que contrôle l'AJS, a publié elle aussi un communiqué, où elle accuse lôes dirigeants staliniens du PCF et de l'UEC sous le couvert de la prétendue UNEF – Renouveau, d'utiliser la violence, les barres de fer, le mensonge et la calomnie". Selon l'administration du centre Censier, les bagarres du 21 janvier auraient fait six blessés, dont aucun cas grave. Trois d'entre eux ont cependant été conduits à l'hôpital. »

ET D'UNE LÉGITIMITÉ EXTERNE

On ne saurait isoler l'histoire de la scission du contexte de l'après 1968, ni de la conjoncture elle-même. « Loi anticasseurs » de 1970, « racisme anti-jeunes », dénonciation des « gauchistes-Marcellin (ministre de l'Intérieur) » par le PCF et la CGT. Pendant que l'UNEF éclate et que le mouvement étudiant paraît affaibli, un mouvement lycéen se développe avec une grève générale et « l'invention de la coordination » au cours des « trois glorieuses » de l'affaire Guiot les 17, 18 et 19 février[1]. Au rassemblement de la bourse du travail à République le 18 février pour obtenir la libération de Guiot, venant de Bastille un cortège de la délégation permanente de l'UNEF, rejoint le rassemblement. Mais la délégation permanente ne fait pas partie des « officiels » qui prennent la parole (associations de parents d'élèves, syndicats, dont UNCAL pour les lycéens, et structures UNEF Renouveau), ni de la coordination des comités de grève lycéens qui constitue la majorité des jeunes venus manifester.

Depuis janvier, des deux côtés on recherche une reconnaissance du côté syndical. La CGT refuse de recevoir la délégation permanente, le bureau confédéral de l'organisation explique dans un communiqué : « La CGT ne reconnaît pas au groupe qui a succédé au bureau démissionnaire le droit de parler au nom de l'UNEF, mais elle estime avoir le devoir de dénoncer les méthodes auxquelles recourent ceux qui s'en réclament pour imposer par la violence la domination d'une petite minorité ». La commission administrative du SNESUP attend qu'un congrès « statutairement et démocratiquement tenu » désigne sa direction, et en attendant refuse de reconnaître la délégation permanente comme direction de l'UNEF. En revanche, de leur côté, la CGT-FO et la CFDT acceptent de dialoguer et annoncent leur présence au congrès de Dijon. La FEN, Fédération de l'éducation nationale, dirigée par la tendance UID (Unité, indépendance et démocratie) est plus ennuyée puisqu'elle regroupe en son sein les tendances correspondantes à l'UNEF-US (la tendance EE-FUO) et à l'UNEF (tendance Unité et action). Elle reçoit en conséquence les deux parties.

Au plan politique, les étudiants communistes qui animent le courant Renouveau ne sont pas seuls : les conventionnels (de la Convention des institutions républicaines de François Mitterand), des étudiants de la gauche du Parti radical, certains étudiants socialistes du CERES sont pleinement impliqués. Chez les étudiants c'est le programme commun de l'union de la gauche avant l'heure[2]. En face, la délégation permanente n'apparait soutenue que par l'AJS-OCI. Pourtant, malgré la déclaration officielle des étudiants socialistes se tenant à distance du conflit, une tendance socialiste est créée officiellement lors du CN du 24 janvier sous la dénomination d'UID (Unité, indépendance et démocratie), clin d'œil ou appel du pied à la direction de la FEN où la tendance majoritaire a le même nom. En dehors, la Ligue communiste et le PSU commentent et polémiquent. Dans *Rouge* du 4 février, sous la plume d'Ernest Claire, la LC estime que « le cadre de mobilisation réelle, le lieu de la recomposition du milieu étudiant passait manifestement en dehors d'elle

1 Gilles Guiot, lycéen en prépa, est arrête et condamné alors qu'il ne participait pas à la manifestation du Secours rouge qui se déroulait au même moment Place Clichy, près du lycée Chaptal. Le mouvement aboutit à sa libération. Voir Didier Leschi et Robi Morder, *Quand les lycéens prenaient la parole,* Paris, Syllepse, collection Germe, 2018.

2 Quelques mois plus tard, en juin 1971, au congrès d'Epinay François Mitterand prend le pouvoir dans le Parti socialiste avec l'appui du CERES sur une ligne d'union de la gauche incluant le PCF. En juin 1972, le programme commun de gouvernement est signé entre le PS, le PCF et les radicaux de gauche qui constituent leur propre mouvement fin 1972, le MRG. Les étudiants du CERES, proches du PSU et pour certains de l'AMR dans l'après 1968, prendront la direction de la MNEF en 1972, et se partagent alors entre l'UNEF dite Renouveau et le MARC (Mouvement d'action et de recherche critique). Voir sur notre site les articles consacrés à la MNEF (« éléments pour une histoire politique de la MNEF ») et au MARC/MAS (« Le Mouvement d'action syndicale; brève histoire d'un syndicat étudiant « anticapitaliste et autogestionnaire » »).

[l'UNEF], par les comités de lutte impulsés par la Ligue communiste ». Dans *Tribune socialiste* du même 4 février, Jean-Laurent Cascarano rappelle que le départ du PSU de l'UNEF est motivé principalement « parce que nous pensons qu'il y a une possibilité de regrouper aujourd'hui une frange importante du mouvement étudiant en rupture avec le réformisme […] L'UNEF n'est plus qu'un champ clos d'un triste combat militaire et organisationnel entre deux groupes rivaux », constatant que la gauche étudiante peut se regrouper dans « des structures unitaires non cartellisées ». Les « syndicalistes révolutionnaires » de l'AMR (Alliance marxiste révolutionnaire), bien que tenants d'une ligne de participation avec des « délégués de lutte et de contrôle » et opposés à la ligne du boycott, refusent de s'insérer dans l'une ou l'autre des UNEF[1].

EN ROUTE VERS DEUX CONGRÈS

Le 24 janvier, le collectif national de l'UNEF, convoqué par la délégation permanente, confirme la tenue du congrès de l'UNEF à Dijon du 21 au 23 février. Ceci est ratifié par une « assemblée de 140 CA » réunie le 10 février.

Convoqués par « un membre sur deux de la commission de contrôle » (Guy Konopnicki) et de « 69 CA représentatifs de plus du tiers des structures », se réunissent le 14 février, « 125 CA sur 230 », soit « la majorité des CA et des adhérents de l'UNEF » . Ils décident de convoquer à Paris le congrès de l'UNEF du 5 au 7 mars.

23 FÉVRIER – 5 MARS 1971 : DEUX CONGRÈS, DEUX VILLES, DEUX DATES, DEUX UNEF

Les deux congrès se tiennent à 15 jours d'intervalle, bien qu'à l'origine la même date ait été retenue. Le 21 février 1971 à Dijon, s'ouvre le 59e congrès de l'UNEF organisé par la délégation permanente. Environ un millier d'étudiants, majoritairement de l'AJS selon *Le Monde,* y participent, *L'Humanité* sans donner de précisions sur les travaux et le nombre de présents, qualifie la réunion de « concile trotskyste de Dijon », Konopnicki de « mascarade illégale »[2]. La tendance UID qui avait été déclarée par des étudiants socialistes au collectif national du 24 janvier paraît finalement absente. Il est vrai qu'ils avaient écrit dans leur déclaration que si deux congrès avaient lieu, ils ne participeraient ni à l'un, ni à l'autre. Leur préoccupation affirmée était que l'UNEF puisse « redevenir la maison de tous les étudiants ». Michel Sérac est élu président, il annonce qu'il se rendra à la mutualité. Du côté Renouveau qui avait prévu de tenir le congrès à la faculté d'Orsay, la disponibilité de locaux adaptés avait amené à un changement de lieu et à un report de deux semaines. Le grand amphi de la Sorbonne n'étant pas libre pour trois jours, c'est la salle de la mutualité qui accueille le congrès le 5 mars 1971. Michel Sérac se présente en tant que « président de l'UNEF » des 9 h 30, mais l'accès lui est refusé puisqu'il n'est pas délégué de base. Finalement, une heure plus tard, il lui est indiqué qu'il peut s'exprimer devant le congrès, non en tant que président, mais membre de la commission de contrôle de l'UNEF, ladite commission étant encore légitime et légale puisqu'il n'y a pas encore eu de désignation de nouvelles instances. Le vendredi soir un grand rassemblement se tient dans une cour plaine de la Sorbonne.

Deux villes, deux dates, deux courants différents et pourtant, du point de vue du « répertoire d'organisation congressiste », énormément de similitudes, en commençant d'abord par la stigmatisation de l'autre tendance comme faisant le jeu de la division au profit du gouvernement.

Des deux côtés, c'est la volonté d'apparaître comme des congrès syndicaux, responsables, organisés, tranchant avec les affrontements inter-tendanciels du passé dont le 70e congrès avait été une caricature. Ceci est bien évidemment facilité puisque, étant séparés, chacun est seul et au calme chez soi… Il n'empêche, les congressistes travaillent, il y a des rapports, des commissions, des discussions en plénière, beaucoup de résolutions votées quasiment à l'unanimité. On retrouve les mêmes thématiques : la sélection, les bourses, les examens, la solidarité internationale, la volonté d'être partie prenante du mouvement syndical dans son ensemble.

A Dijon comme à Paris, on tient à rencontrer le ministre pour y porter les revendications, sur la base d'un rapport de force qu'il soit électoral, d'appel à journée d'action, ou de luttes en cours. Être reçu au ministère, c'est évidemment reconnaître la légitimité des autorités de tutelle, ce qui tranche avec la pratique antérieure de l'UNEF dans l'après 1968. Mais c'est surtout pour chacune des deux UNEF être reconnue comme interlocutrice légitime, ce qui devrait aux yeux des étudiants confirmer la fonctionnalité et la représentativité de l'organisation syndicale[3].

1 Maurice Najman, de l'AMR, m'avait indiqué avoir été approché par les amis de Konopnicki pour que l'AMR s'intègre dans l'UNEF dite Renouveau, avec des garanties de représentation. L'AMR n'a pas donné suite, sans doute l'écart entre la position syndicale et le positionnement politique dans la gauche révolutionnaire était délicat.

2 Conférence de presse du 23 février 1971.

3 Toutefois, pour relativiser une telle reconnaissance, dans la procédure juridique, ultérieurement René Maurice – en réalité l'avocat – dans ses conclusions rappelle qur « les contacts avec un ministre de tel ou tel dirigeant d'un mouvement étudiant ne consacre pas la représentativité du mouvement en question ». .

Ce qui les distingue le plus nettement, c'est la tactique électorale : l'UNEF Unité syndicale maintient la ligne du boycott des conseils d'université au nom de l'indépendance syndicale, tandis que l'UNEF Renouveau présente des listes.

La masse d'étudiants réunie – qui peut s'avérer contradictoire avec un congrès de travail (rappelons que jusqu'à 1968 les congrès ne dépassaient pas 200 ou 300 personnes) – est une façon de montrer une force représentative vis-à-vis des étudiants eux-mêmes, galvanisant les délégués présents, devant impressionner l'opinion au travers des journalistes qui suivent les deux congrès, et les organisations invitées. C'est en tous cas le sens du rassemblement du 5 mars qui vise à relativiser le congrès de Dijon[1].

Du côté syndical, à Dijon la présence de la puissante FEN (Fédération de l'éducation nationale) en la personne de Louis Astre, comme celle de Force ouvrière et de la CFDT[2] apportent une reconnaissance à l'UNEF-US. La CGT comme le SNESUP sont absents, ce qui est en cohérence avec leur refus de recevoir et reconnaître les structures issues du CN du 10 janvier. En revanche, CGT, SNESUP, UNCAL sont présentes) au congrès de la Mutualité, le SNCS l'est en tant « qu'observateur », comme il l'était à Dijon, et il y a des messages ou des délégations de syndicats de la FEN de tendance CGT.

L'internationalisme est également de mise, dénonciation de l'impérialisme US, présence de délégations d'étudiants d'autres pays. Toutefois entre les deux UNEF, la question des pays de l'Est et de l'URSS est traitée différemment, puisque si l'UNEF-US soutient des mouvements étudiants ou ouvriers en Pologne, en Tchécoslovaquie contre les gouvernements pro-soviétiques, il n'en va pas de même pour l'UNEF Renouveau. A l'Union internationale des étudiants qui se réunit à Bratislava, au début 1971, la tendance Renouveau est présente, alors que Berg et Nesterenko de la tendance unité syndicale se voient refuser un visa[3].

Le compte-rendu de chacun des congrès, motions, rapports, discours des invités, est diffusé en interne[4], textes ronéotés ou regroupés dans le bulletin à destination des AGE et CA, *Unef-inform*. Le même intitulé est utilisé par les deux syndicats, chacun se voulant l'incarnation de la continuité de l'organisation.

Des éléments en sont également donnés dans la presse imprimée des deux UNEF. Chassine est toujours directeur de publication de *L'Étudiant de France* du numéro de février qui annonce le congrès de Dijon. Après le congrès, Zalewski (Sérac) succède à Chassine comme directeur de publication. *L'Étudiant de France* demeure le journal de l'UNEF-US, récépissé en est donné en préfecture. Le numéro suivant parait en avril, et donne peu d'éléments sur le congrès. Par contre, *Grenoble université*, qui sort en mars, est plus détaillé. L'UNEF-Renouveau doit prendre un autre titre, ce sera *Étudiants de France,* dont le n° 0 sort en mars, quasi-exclusivement consacré au congrès.

DE L'ÉPILOGUE JURIDIQUE AUX EFFETS DE LA SCISSION.

La scission est consommée : deux UNEF à la recherche de légitimation.

Rouge peut ironiser :

> Deux plaideurs trouvèrent un jour une huître sur une plage... Ils se la disputèrent nous raconte La Fontaine. Les étudiants français voient aujourd'hui deux plaideurs devant eux se quereller. L'huître dans l'affaire, c'est un hypothétique mouvement étudiant que les UNEF -l'UNEF-UEC et l'UNEF-AJS - veulent accaparer. Comme dans la fable, c'est sur un terrain formel et juridique que s'affrontent les deux ennemis. "Je l'ai vue le premier - Non ! elle est à moi"

Les statuts ne prévoyaient pas la démission du bureau national. La tendance « unité syndicale » se fonde sur la légitimité du « collectif national » et sur sa décision de tenir le 59e congrès à Dijon (fief de l'AJS) des 21 au 23 février, confirmée par l'assemblée de 140 CA du 10 février. Le courant Renouveau joue la carte de la « base » avec l'assemblée des comités d'action convoquée par « un membre sur deux de la commission de contrôle et 69 CA «représentatifs de plus du tiers des structures », et surtout l'assemblée de « 125 CA sur 230 »du 14 février,

Sur la plan institutionnel de toutes façons la situation était inextricable, et la lecture du *Journal officiel* au cours des mois précédents nous apprend à chaque livraison la création de CA nombreux crées par les uns ou les autres.

Ainsi, deux congrès ont lieu qui se tiennent cha-

1 Entretien avec Guy Konopnicki.

2 Présente à ce congrès, la CFDT ne soutiendra finalement ni l'une ni l'autre des UNEF.

3 Gilbert Wasserman, malheureusement décédé bien trop tôt, m'avait expliqué qu'il faisait la « tournée » des organisations étrangères en France ou en voyage, en même temps que Nesterenko ou Berg, tous étant des sortes de VRP internationaux, faisant les mêmes trajets pour des compagnies différentes afin de convaincre les interlocuteurs de la supériorité représentative de leur UNEF respective.

4 Pour l'UNEF US, l'on dispose des archives à La contemporaine, F/DELTA/1077. Pour l'UNEF dite renouveau la Cité des mémoires étudiantes, en lien avec les animateurs de « pour une histoire de l'UNEF (1971-2001) » avance dans la constitution d'archives. On trouve aussi des rapports et trois numeros d'*Unef-inform* (n°2, n° 3 et n° 4) au Centre Jacques Sauvageot (archives de l'ITS).

cun dans une ambiance sérieuse, de travail, sans longue séances de validations de mandats puisque désormais séparés, chacun est tranquille chez soi. A Dijon, la FEN, Force Ouvrière et la CFDT sont présentes, tandis qu'à Paris, c'est la CGT et le Snesup. La CFDT se mettant hors de ce conflit[1] , chacune des deux UNEF dispose d'une légitimation propre du côté du syndicalisme de salariés : Force Ouvrière et FEN[2] appuieront l'UNEF unité syndicale comme contre-poids au Parti communiste, tandis que la CGT et le SNESup soutiendront l'UNEF Renouveau: Ce dernier front est d'autant plus visible dans les élections où ces organisations se présentent dans leurs collèges respectifs..

Vis à vis des pouvoirs publics il s'agit également d'obtenir une reconnaissance. L'UNEF Renouveau appelle pour le 24 mars à une « journée nationale d'action pour l'ouverture de négociations d'ensemble » et demande aux étudiants « d'appuyer des délégations qui se rendront dans les rectorats et à Paris au ministère »[3]. De son côté l'UNEF unité syndicale écrit une lettre ouverte à M. Guichard (ministre de l'Éducation nationale) pour se plaindre : « depuis plus d'un mois, l'UNEF vous demandait une audience sur les problèmes essentiels des étudiants ». L'extrême-gauche et le PSU avaient quitté le syndicalisme étudiant. Un petit courant de militants de l'Alliance marxiste révolutionnaire tente bien de faire émerger un pôle « syndicaliste-révolutionnaire » qui prône l'unité de l'UNEF et la participation aux élections « pour le contrôle étudiant »; mais la scission intervenue, cette tendance refuse de choisir l'une ou l'autre des UNEF malgré les avances qui lui sont faites. Un courant socialiste « unité indépendance et démocratie » se crée dans l'UNEF-US, tandis que l'UNEF Renouveau rassemble communistes, radicaux de gauche et les étudiants de la « Convention des institutions républicaines » (club d'un certain François Mitterand qui prendra quelques mois plus tard la tête du nouveau Parti socialiste). Les socialistes du CERES (Chévènement) les rejoignent ultérieurement. Ainsi, sur le plan politique, on a l'impression qu'un an avant même la signature du programme commun de l'union de la gauche, le découpage se fait chez les étudiants entre partisans et adversaires du programme commun. La scission aura des prolongements internationaux, l'Union internationale des étudiants reconnaît l'UNEF Renouveau, l'UNEF unité syndicale, interdite d'UIE, tentera de regrouper un pôle d'unions nationales, et convoque une conférence internationale avec la NSA américaine en mai 1971..

La bataille pour la légitimité se mènera aussi sur le front judiciaire. En réalité, on a deux affaires qui se superposent. L'ACES (corpo Paris sciences exclue en 1968) avait engagé le 5 mai 1970 une action en justice pour que L'UNEF soit mise sous administration judiciaire. Le 10 février 1971 le Tribunal de grande instance de Paris charge trois experts de l'éclairer. Mais qui représentera l'UNEF dans l'affaire qui l'oppose à l'ACES ? Le 25 mars 1971, Konopnicki (désormais Président del' UNEF « Provence »[4]) demande au TGI de Paris de prononcer l'expulsion des « occupants » de la rue Soufflot. Le 2 avril, Sérac (Président de l'autre UNEF, dite « Soufflot ») demande au TGI d'interdire l'utilisation du sigle UNEF par Konopnicki et ses amis. Toutes deux se prévalent des statuts modifiés de 1969. Le 7 juillet 1971, le Tribunal joint toutes les affaires, et constatant que « ni l'un ni l'autre des demandeurs n'apporte au Tribunal les justifications lui permettant de lui reconnaître la qualité juridique de représentants de l'UNEF « rejette les demandes respectives et surseoit à statuer dans l'attente du rapport des experts. Ces derniers avaient déposé un pré-rapport le 30 avril 1971 qui constate : « l'UNEF, bien avant sa scission, était depuis fort longtemps déjà en situation irrégulière ». En effet, reconnue d'utilité publique en 1929, toutes modifications statutaires devaient recevoir l'aval des autorités de tutelle. Depuis, aucune modification n'avait été agrée. La dernière tentative en date en avril 1967 avait abouti à un accord du ministre de l'éducation nationale sous réserve de la suppression de l'article 2 réformé par le congrès de l'UNEF concernant « l'organisation d'actions revendicatives » qui ne paraissait pas « relever de la compétence d'une association reconnue d'utilité publique ». L'UNEF n'ayant pas répondu elle « ne reçoit depuis plus de subventions ».

Les experts notent ensuite que :

> « la vocation de l'UNEF a changé depuis l'origine, et particulièrement depuis la libération et la guerre d'Algérie. Les buts qu'elle s'est donnée, l'action qu'elle a poursuivie ont évolué en même temps que la société française et avec l'augmentation du nombre des étudiants. C'est un cadre syndical que semble, en général, réclamer les étudiants ». Évidemment, modifier les statuts supposerait de partir de... ceux de 1929 en convoquant les AG affiliées de 1929 à 1967, de voter de nouveaux statuts et de les soumettre ensuite aux associations membres et à l'approbation du Ministère. Or, les statuts de 1929 prévoient une représentation en nombre égal par AG. Cette procédure est difficile à suivre : « d'autant que les passions suscitées par la Loi Faure rendent

1 Elle continuera à appuyer le MARC : mouvement d'action et de recherche critique qui sera la colonne vertébrale du Mouvement d'action syndicale en 1976.

2 La commission administrative de la FEN qui se tient le 18 février 1971 donne d'ailleurs lieu à un débat sur la question et apporuve la participation au congrès de Dijon.

3 *Unef informations,* nouvelle série N° 1, 12 mars 1971.

4Ses locaux sont situés rue de Provence

difficiles une telle régularisation.

Bien souvent ce prérapport a été présenté comme un jugement sous une forme tronquée. Les experts concluaient bien « en droit et en fait il n'y a plus d'UNEF », précisant toutefois « tel que l'avaient voulue les membres fondateurs de cette union d'associations », ce qui relativise évidemment le propos.. C'est finalement en février 1978 que le rapport définitif est déposé.

> Les deux UNEF sont des organisations distinctes, existant de fait l'une et l'autre, selon des statuts identiques, poursuivant paralèllement mais par des voies distinctes des objectifs de même nature [...] maintenant ces deux associations ont une représentativité reconnue, en particulier à l'occasion des consultations universitaires générales qui ont lieu de temps à autre.

Les deux UNEF ayant renoncé dès le 27 janvier 1977 à poursuivre leur action en justice, et l'ACES faisant de même peu après, c'est le 29 juin 1979 que la cour d'appel de Paris « constate l'extinction des instances engagées faute d'objet ». Judiciairement, la scission est consommée.

LES CONSÉQUENCES DE LA SCISSION.

Ainsi donc , pendant plusieurs années, on assistera à un travail revendicatif et syndical mené par des courants se réclamant de l'UNEF, pendant que d'un autre côté les grandes grèves seront animées en dehors des syndicats, sous la forme de coordinations (1973, 1976...). Par ailleurs, la scission aura des conséquences sur la mutuelle étudiante, la MNEF, qui demeure unitaire mais s'autonomise vis à vis de son organisations fondatrice désormais éclatée. Il faut attendre la décennie 1976-1986 pour que l'ensemble des courants se « resyndicalisent ». Les deux UNEF abandonnent de plus en plus une apparition et un langage de type « politique » et s'ouvrent au délà de leurs fractions constitutives. Paralèllement, la création en 1976 du Mouvement d'action syndicale est l'occasion pour le PSU, puis pour la LCR et ce qui reste de l'extrême-gauche de revenir dans le champ syndical[1]. En retour, les syndicats ont admis -certes avec des nuances et des pratiques diverses- que les luttes ne pouvaient plus être dirigées comme autrefois par les simples organisations syndicales. En 1986, du moins officiellement, l'ensemble des syndicats étudiants reconnaît la légitimité de la coordination contre Devaquet comme seule habilitée à organiser la lutte et à discuter avec le ministère. De même, depuis 1981[2], l'ensemble des organisations étudiantes participent aux élections universitaires, affirment la nécessité de services (polys, maisons de l'étudiant, « coop », etc.)

Si un demi-siècle plus tard le mouvement syndical étudiant demeure divisé et même sous-divisé, toutefois tous adoptent désormais tous les instruments d'un même répertoire d'action : pétitions, élections, coordinations, services, négociations, avec des revendications qui vont dans le même sens : refus de la sélection, appui à la démocratisation. D'autres débats et d'autres divergences sont apparues, paraissant plutôt liées à l'opportunité d'utiliser tel ou tel mode d'action, d'avancer telle ou telle revendication, ou surgies des intérêts concurrents des organisations en compétition constante.

Depuis ce que les acteurs ont appelé « le congrès de réunification » en 2001, les deux UNEF n'en font plusqu'une, ce qui n'a pas mis fin à la division syndicale du monde étudiant. La FAGE notamment a émergé et s'est consolidée en une trentaine d'années. Le titre même d'UNEF n'est plus disputé : les courants et organisations issues des récents départs de l'UNEF, par exemple la FSE (Fédération syndicale étudiante), ou des AGE et sections participant à L'Alternative ESR, n'ont pas manifesté leur volonté de faire, par une insertion dans leurs sigle, référence au nom d'UNEF, même s'ils en revendiquent l'héritage. Comme si le nom n'était, sinon repoussoir, du moins peu ou pas attractif.

Toutefois rien n'est jamais acquis dans un monde étudiant en constant renouvellement, où la mémoire se conserve difficilement. Ceci a des inconvénients, mais peut avoir des avantages, quand les nouveaux protagonistes ne se sentent plus liés par les conflits anciens.

La « carte rouge » UNEF 1970/1971

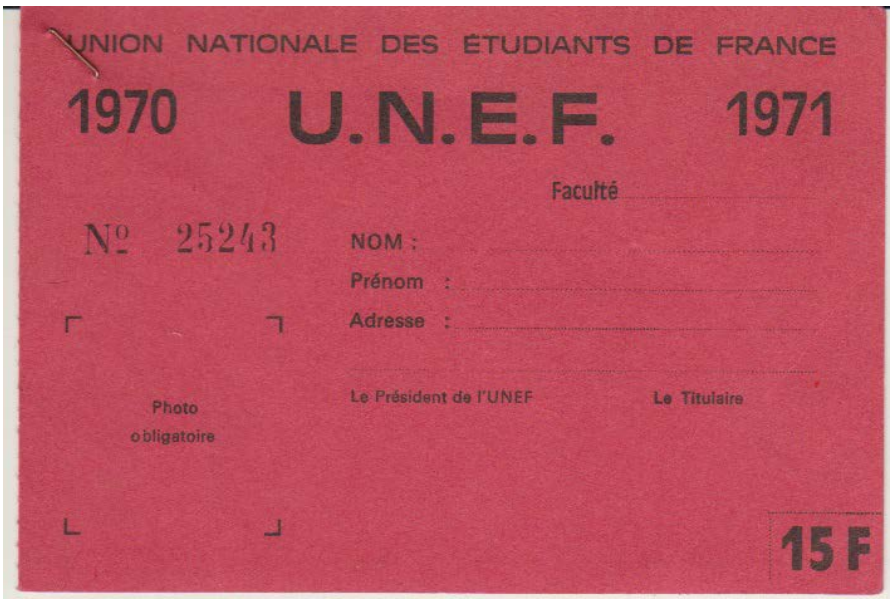

1 En 1980, le MAS et l'UNEF US organisent un « congrès de réunification » qui donne naissance à l'UNEF ID.

2 Le « boycott » est abandonné par l'UNEF US en 1975 pour les élections aux CROUS, et en 1982 par l'UNEF ID toutes composantes confondues en ce qui concerne les conseils d'université et le CNESER.

Contributions

DE LA COOPÉRATION EN MILIEU ÉTUDIANT, LES PROJETS COOPÉRATIFS ESTUDIANTINS DANS LE PARIS DES ANNÉES 1900

ANTONIN DUBOIS

« C'est donc de la bonne volonté de tous que dépend le bien de chacun. »

Cette phrase ne détonnerait pas dans le milieu coopératif ouvrier. Elle a pourtant été écrite par des étudiants parisiens peu après la rentrée universitaire de novembre 1903, sur une affiche faisant la promotion de leur restaurant coopératif ouvert deux ans auparavant, en plein cœur du Quartier latin. Étudiants et étudiantes, venant alors en très grande majorité d'un milieu social privilégié, ne sont pas des acteurs que l'on associe spontanément au mouvement de la coopération, et en sont, de fait, très largement absents. Certains d'entre eux n'élaborent pas moins des projets coopératifs durant les quinze années précédant la Première Guerre mondiale, sur lesquels cet article entend revenir.

En 1900, la vie estudiantine française a récemment connu deux bouleversements majeurs. Le premier est la fondation, au cours des années 1880, des Associations générales des étudiants, les premières associations étudiantes à être officiellement autorisées et à pouvoir se développer librement, à Paris (1884) comme en province (Nancy 1877, Lille 1881, Caen 1884, Montpellier 1887, entre autres). Le second bouleversement est causé par la mobilisation de très nombreux étudiants dans l'affaire Dreyfus entre l'hiver 1897/98 et l'année 1899, qui a contribué à leur forte politisation. Au cours de la décennie 1900, associationnisme et politisation se renforcent et s'affirment, avec la fondation de nouvelles organisations, principalement les associations corporatives (ou amicales) des étudiants en médecine, pharmacie et droit, et des groupes politiques, allant des socialistes révolutionnaires jusqu'aux monarchistes nationalistes de l'Action française[1].

C'est dans ce contexte troublé et changeant que des étudiants cherchent à développer des coopératives leur étant propres. Il s'agit dès lors de comprendre pourquoi la coopération est intégrée à l'outillage et aux pratiques des étudiants. Ces projets coopératifs se situent au croisement de deux préoccupations centrales : d'un côté l'attention grandissante que les étudiants portent à leur bien-être et à leur qualité de vie et, de l'autre, la place qu'ils entendent occuper dans la société en tant que futurs membres de l'élite sociale. Nous commencerons par examiner ces deux préoccupations. Nous analyserons ensuite les projets coopératifs des étudiants parisiens de la décennie 1900, pour en comprendre les origines, ressorts et fonctionnement. Dans un troisième temps, nous proposerons une brève réflexion sur ce que la coopération a pu être et pu signifier dans le milieu estudiantin français du tournant du siècle.

S'OCCUPER DE SOI ET S'OCCUPER DES AUTRES. LES ÉTUDIANTS ENTRE AMÉLIORATION DU QUOTIDIEN ET ÉDUCATION POPULAIRE, UNE AUTRE FORME DE « COOPÉRATION »

L'université de Paris est durant les décennies qui précèdent la Première Guerre mondiale la plus peuplée d'Europe. Avec plus de 12 000 étudiants en 1900, pour un total de près de 30 000 dans l'ensemble des seize universités françaises, elle dépasse largement Vienne (6 300), Berlin (6 100), Rome (2 700) ou encore University College de Londres (1 000), Cambridge (3 000) et Oxford (3 000). En 1914, elle compte plus de 17 000 étudiants (sur 42 000 dans toute la France), toujours loin devant ses homologues européennes. En plus de son public traditionnel, jeunes hommes français, de plus en plus de Françaises, qui sont 205 en 1900 contre 1 120 en 1914, et d'étrangers des deux sexes y sont inscrits[2]. Ce nombre élevé d'étudiants, et ce d'autant plus dans une ville dont l'intensité de la vie politique, intellectuelle et culturelle n'est plus à démontrer[3], favorise les expérimentations au tournant du siècle. Certaines d'entre elles visent directement à améliorer leur quotidien, alors qu'il

1 Sur tout cela, je me permets de renvoyer à Antonin Dubois, *Organiser les étudiants* : *socio-histoire d'un groupe social (Allemagne et France, 1880-1914),* Vulaines-sur-Seine, Éditions du Croquant, 2021.

2 Pierre Moulinier, *La naissance de l'étudiant moderne (19e siècle)*, Paris, Belin, 2002 et *Les étudiants étrangers à Paris au XIXe siècle : migrations et formation des élites,* Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2012.

3 Christophe Charle, *Paris, « capitales » des 19e siècles*, Paris, Seuil, 2021.

n'existe encore presque aucune structure étatique ou universitaire s'y attachant, d'autres à rendre visible ou à négocier le rôle des étudiants dans la société française de l'époque. Les plus importantes de ces expérimentations menées avant la Première Guerre mondiale ne relèvent pas de la coopération au sens juridique strict du terme, mais permettent de mieux comprendre les projets coopératifs menés durant ces années. Elles révèlent la recherche de nouvelles formes de coopération, comprises dans un sens large de collaboration, d'entraide et d'apprentissage réciproque, d'abord entre étudiants, puis entre les étudiants et les membres d'autres classes sociales.

Dès les années 1880, les dirigeants des associations générales des étudiants (AGE) cherchent à faire bénéficier aux membres de divers avantages : divertissements, bibliothèques et salles de travail dans les locaux de l'association, et, à l'extérieur, réductions auprès de salles de spectacle, de commerçants, de compagnies de chemins de fer ou encore de médecins. Dès 1888, soit quatre ans après sa fondation, l'AGE de Paris (AGEP) a des accords avec pas moins de 93 entreprises, commerçants et soignants[1]. Au tournant du siècle, les associations corporatives et amicales récemment créées cherchent à obtenir des avantages identiques pour renforcer leur attractivité. Plus généralement, différents projets sont entrepris pour améliorer la qualité de vie des étudiants. Ainsi, dans les années 1900, des restaurants et résidences réservés aux étudiantes ouvrent à Paris et en province, notamment à Lille. En 1908, Jean Lagorgette (1881-1946), étudiant parisien en droit, fonde la Ligue pour le bien des étudiants et mène une active propagande pour l'amélioration de leurs conditions matérielles[2]. La Ligue a pour objectif principal de signaler aux étudiants des logements propres et décents et les restaurants de bonne qualité et peu onéreux. Pour l'aider dans cette tâche, Lagorgette arrive à réunir au sein du conseil d'administration de la Ligue des délégués de cinq associations étudiantes parisiennes : AGEP, Association corporative des étudiants en médecine (1902), Association amicale des étudiants en pharmacie (1896), Association des étudiants de l'Institut catholique (1897), Association des étudiants protestants (1892/96)[3]. Il obtient également le soutien d'un comité de patronage de 39 personnalités, placé sous la présidence d'honneur de Charles Bayet, directeur de l'enseignement supérieur au ministère de l'Instruction publique, et de Louis Liard, vice-recteur de l'académie de Paris[4]. Une grande publicité très enthousiaste est faite à la Ligue pour annoncer sa création par l'ensemble des quotidiens parisiens, un grand nombre de journaux de province, mais aussi la presse médicale, les bulletins de l'AGEP, du Touring Club de France, de l'Office central des œuvres de bienfaisance et bien d'autres. Pourtant, dès 1909, la Ligue ne publie plus rien (à l'exception de la réédition de la brochure de Lagorgette en 1913 pour des raisons et dans des conditions qui restent jusqu'à présent inconnues) et semble disparaître, du moins de la presse. Malgré cette disparition précoce, plusieurs associations étudiantes, surtout les AGE, reprennent les revendications portées par la Ligue les années suivantes et cherchent à imposer la qualité de vie des étudiants comme un sujet majeur de préoccupation. Logement et restauration sont ainsi deux thèmes régulièrement discutés lors de leurs congrès nationaux.

Au même moment, de nombreux étudiants cherchent également à s'engager dans la cité, auprès des moins favorisés qu'eux. Déjà dans les années 1880 et 1890, des associations proposaient des actions caritatives comme des distributions de cadeaux dans les quartiers défavorisés à Noël[5]. Au tournant du siècle, cette nouvelle forme d'engagement se fait plus intellectuelle, principalement dans les universités populaires (UP) nouvellement créées[6]. Elles sont destinées, tout particulièrement dans l'esprit des étudiants qui y participent, à éduquer le peuple et à réduire les barrières de classes. Lieux de rencontre des intellectuels et des ouvriers, leur création est une conséquence directe de l'affaire Dreyfus. Une Société des universités populaires est constituée le 12 mars 1899 sous l'impulsion de Georges Deherme (1867 ou 1870-1937), ouvrier (puis employé) autodidacte, impliqué dans le mouvement coopératif. La première

1 Association générale des étudiants de Paris, *Annuaire 1888-1889,* Paris, 1888, p. 123-188.

2 Jean Lagorgette, « L'habitation et l'alimentation des étudiants », *Gazette médicale de Paris,* 15 juillet 1908, p. 8 et *Conditions d'existence de l'étudiant (logement, alimentation, etc.), moyens de les améliorer,* Paris, V. Giard & E. Brière, 1908, réed. 1913 ; Archives nationales (désormais AN), 20020476/346, sous-dossier « Ligue pour le bien des étudiants ».

3 Sur ces dernières associations, voir : Pierre Moulinier, « La 'Belle Époque' des carabins et des potards : préhistoire du syndicalisme étudiant ? (1902-1912) », *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, n° 86, 2007, p. 10-28 ; David Colon, « La naissance des organisations d'étudiants catholiques en France », *Ibid.*, p. 29-33 ; F. Casalis, L'*Association des étudiants protestants de Paris (1892-1958)*, Paris, 1959.

4 Le recteur de l'académie de Paris est alors officiellement le ministre de l'Instruction publique. Il est de fait remplacé par le vice-recteur.

5 Jean-François Condette, « Folklore, solidarité et revendications étudiantes : l'Union lilloise des étudiants de l'État de 1881 à 1940 », *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, n° 86, 2007, p. 41.

6 Il n'est pas possible de traiter ici d'un autre mouvement, celui de « l'extension universitaire », cours et conférences à destination d'un large public, organisés par les universités elles-mêmes et auxquels participent parfois des étudiants. Cette extension universitaire débute en France dans les toutes dernières années du 19e siècle sur le modèle britannique et se développe durant la décennie 1900.

UP est fondée par Deherme à Paris, faubourg Saint-Antoine, qu'il nomme très significativement La Coopération des idées. Il avait déjà recouru à ce nom depuis plusieurs années pour titrer sa tribune dans le journal *La Coopération* entre fin 1893 et fin 1895, puis son propre journal fondé en février 1896 et enfin le groupe d'études qu'il crée en janvier 1898 et qui ouvre au mois d'avril suivant (La Coopération des idées pour l'instruction supérieure et l'éducation éthique sociale du peuple), préfiguration de l'université populaire inaugurée en octobre 1899. Le mouvement des UP connaît un bref âge d'or jusqu'au milieu de la décennie suivante. Selon Lucien Mercier, 222 UP sont fondés jusqu'à l'été 1914 : 38 dans la capitale, 31 en banlieue parisienne et 153 en province[1]. En particulier dans des villes universitaires, des étudiants participent activement aux enseignements et à la sociabilité au sein des UP[2].

Simultanément à La Coopération des idées est constituée la Fondation universitaire de Belleville (FUB) par Jacques Bardoux (1874-1959), alors étudiant en lettres. En 1895, Bardoux a effectué un séjour d'études à Oxford puis enseigné au Toynbee Hall à Londres[3]. C'est sur le modèle de cette institution, lieu de vie commune et d'enseignement entre étudiants et ouvriers, implantée depuis 1884 dans le quartier déshérité de Whitechapel, qu'il créée la FUB, inaugurée en novembre 1899. Celle-ci doit permettre « d'organiser, d'une manière effective et réelle, le *contact* entre ouvriers et jeunes gens[4] » en suivant une ligne strictement neutre en matière de politique et de religion, grande différence avec l'institution londonienne fondée par un ministre anglican. La FUB connaît des débuts prometteurs, avec environ 400 membres actifs ouvriers et 110 étudiants un an après son ouverture. Elle est toutefois vite limitée par le manque de participants étudiants – surtout d'étudiants disposés à résider sur place – et par un déficit croissant, avant d'être définitivement dissoute en 1909. La FUB n'est pas une coopérative. Pour autant, elle préfigure les projets coopératifs estudiantins créés peu après, et est soutenue par des figures qui promeuvent le mouvement coopératif, à commencer par l'économiste Charles Gide (1847-1932), dont un texte est publié dans la brochure éditée à l'issue de la première année de la Fondation[5].

C'est donc dans un contexte propice aux projets nouveaux, favorisant le bien-être et la cohésion des étudiants, les aidant dans leur vie quotidienne, mais aussi témoignant de leur contribution aux évolutions sociales de l'époque, que sont successivement élaborés trois projets de coopératives par des étudiants parisiens au tout début des années 1900.

DE LA DIFFICILE RÉALISATION DE LA COOPÉRATION EN MILIEU ÉTUDIANT

1 Lucien Mercier, *Les universités populaires 1899-1914 : éducation populaire et mouvement ouvrier au début du siècle,* Paris, Les éditions ouvrières, 1986, p. 59.

2 Plusieurs exemples dans Jean-François Condette, « Le peuple des villes à l'Université ? Les universités populaires dans la France du Nord-Ouest à la Belle Époque : la difficile rencontre de la toge et du bourgeron », dans Philippe Guignet (dir.), *Le peuple des villes dans l'Europe du Nord-Ouest (fin du Moyen Âge-1945*), vol. I, Lille, Publications de l'Institut de recherches historiques du Septentrion, 2002, p. 51-79.

3 Bénédicte Coste, « De la fondation universitaire de Belleville (1899) à l'École des Roches (1933) : Jacques Bardoux et l'éducation », *Les Études Sociales*, vol. 156, n° 2, 2012, p. 7-30.

4 « Appel aux étudiants » (1899), in Jacques Bardoux et Charles Gide, *La Fondation universitaire de Belleville*, Paris, F. Alcan, 1901, p. 81. Souligné dans le texte.

5 Charles Gide, « Travail intellectuel et travail manuel », *Ibid*., p. I-XVIII (il s'agit d'une conférence prononcée à la FUB). Ce texte est suivi par un historique de la FUB puis un long bilan de cette première année, rédigés par Bardoux. Charles Gide, grand nom du coopératisme, s'implique dans le mouvement des universités populaires, faisant entre autres partie du comité d'administration de la société fondée en 1899.

Restaurant Coopératif
DU
QUARTIER LATIN
Paris, 14, Rue du Sommerard, 14
(En Face du Collège de France)

Ouvert depuis le 16 Octobre 1901

Le Restaurant Coopératif a pour but de procurer à ses sociétaires une nourriture *saine*, *économique* et *abondante*.

Durant ses deux premières années d'exercice (non compris les mois de vacances), il a distribué *200.000 repas*, dont le prix *moyen* a été de *1 fr. 16*. Le service est à la *carte* et *sans pourboire*.

Le Restaurant est ouvert à tout souscripteur, (étudiant ou non), d'une *action de 25 francs, payable par dixièmes* et *remboursable* en cas de démission.

On peut amener des invités

Le Restaurant ne cherchant point à faire des bénéfices, pourra fixer les prix d'autant plus bas que le nombre de ses clients sociétaires sera plus élevé. C'est donc de la bonne volonté de tous que dépend le bien de chacun.

Affiche du Restaurant coopératif du Quartier latin, hiver 1903/04. Source : Archives nationales (AN), 20020476/346, sous-dossier « Restaurant coopératif du Quartier latin ».

D'après la liste établie par Jean Gaumont dans son livre *Les sociétés de consommation à Paris* (1920), trois coopératives ont été constituées par des étudiants parisiens à l'orée du 20e siècle : le Restaurant coopératif universitaire – en réalité « du Quartier latin » (1900), le Nouveau Restaurant coopératif (1904) et la Cité universitaire coopérative (1902)[1]. Ce sont en effet les trois seuls projets coopératifs estudiantins de cette période dont il soit possible de retrouver la trace. Ces établissements devaient permettre aux étudiants de se sustenter et de se loger correctement et à un prix abordable – thématiques discutées plus largement parmi les étudiants, comme nous venons de le voir. Ce sont donc des coopératives de consommation, si répandues en Grande-Bretagne et dont la place en France au tournant des 19e et 20e siècles a été réévaluée[2], et qui attirent au-delà du monde ouvrier. L'adoption de la forme de la coopérative n'allait pourtant pas de soi en 1900 : les coopératives de consommation (parisiennes) « petites et grandes » connaissent alors « une crise » et « beaucoup disparaissent dans les années qui suivent »[3].

Le Restaurant coopératif du Quartier latin (RCQL) est né de l'idée formulée par quelques étudiants de fournir à leurs camarades un lieu de restauration de bonne qualité et à bon marché. L'un d'entre eux, Henri Hayem, alors licencié ès-lettres et étudiant en droit, futur docteur en droit et militant coopératif[4], prend en charge la réalisation de ce projet. En décembre 1900 est constituée une « Société coopérative de consommation, anonyme, à capital et personnel variables, conformément aux dispositions des lois du 24 juillet 1867 et du 1er août 1893 », qui a pour but « 1° de fournir à ses associés une nourriture hygiénique ; 2° de leur faire réaliser des économies sur leurs frais de restaurant ; 3° de lutter contre l'alcoolisme, en se conformant au programme de la Société contre l'usage des boissons spiritueuses[5] » (statuts, §§ 1 et 2). Le montant de l'action est fixé à 25 francs (§ 6) et les statuts établissent précisément les conditions de leur payement et de leur transmission. Parmi les quatorze membres du premier conseil d'administration siègent Charles Gide et le sous-directeur des études scientifiques à l'École normale supérieure Jules Tannery, respectivement président et vice-président, et sept étudiants, dont Hayem en tant que secrétaire. La commission de surveillance est quant à elle initialement composée de huit membres : les professeurs d'histoire Ernest Lavisse et de droit Charles Lyon-Caen et six étudiants, dont Jean Longuet, fils de l'ancien communard Charles Longuet et de Jenny Marx, fille aînée de Karl Marx[6].

Un travail de longue haleine débute alors pour obtenir un local puis l'aménager et pour trouver des souscripteurs, étudiants (qui bénéficient du restaurant en tant qu'actionnaires) ou non (des soutiens externes contribuant à financer l'œuvre)[7]. À la veille de la rentrée universitaire de 1901, une soixantaine d'étudiants sont souscripteurs, tandis que près de 900 actions ont été achetées par des « amis des étudiants[8] » – universitaires, hommes d'affaires, industriels, etc. –, ce qui permet au Restaurant d'alimenter son fonds de caisse. Le RCQL ouvre officiellement ses portes le 16 octobre 1901 au 14, rue du Sommerard, dans le 5e arrondissement, en face du Collège de France, à quelques centaines de mètres de la Sorbonne et de la Faculté de médecine, à environ un kilomètre de l'École supérieure de pharmacie et de l'École normale supérieure, et à seulement 150 mètres du local de l'AGE de Paris, situé rue des Écoles. Des liens personnels lient d'ailleurs le Restaurant coopératif à l'AGEP. Deux étudiants membres de son premier conseil d'administration, Raymond Recouly (1876-1950), qui a été l'un de ses initiateurs puis son trésorier, et Léon Delamarche (1879-1959), secrétaire en 1902 et 1903, étaient membres de l'AGEP et en ont par la suite été élus présidents[9].

Les journaux se font l'écho et se réjouissent du succès initial du Restaurant, vite simplement surnommé « le Coopératif ». Son attractivité rend même indispensables des travaux d'agrandissements dès début 1902. Pouvant initialement fournir 150 repas quotidien, son débit est passé au printemps 1902 à 400-450 repas par jour. Chaque

1 Jean-François Draperi, *La République coopérative : théories et pratiques coopératives aux 19e et 20e siècles*, Bruxelles, Éditions Larcier, 2012, p. 286.

2 Ibid., chapitre II ; Olivier Chaïbi, « Les débuts de la coopération en France et en Grande-Bretagne : influences réciproques, liens et divergences », dans Alain Mélo (dir.), *Utopies et entreprises : imaginaires et réalités de la coopération ouvrière en Europe du 19e au 21e siècle*, Besançon, Presses universitaires de Franche-Comté, 2015, p. 63-80.

3 *Ibid.*, p. 116.

4 Il est tué au front durant la Grande Guerre à une date inconnue. Voir sa notice dans le Maitron : https ://maitron.fr/spip.php?article81424 (tous les liens ont été consultés le 6 octobre 2021).

5 Ce dernier point fait espérer aux mouvements de tempérance de voir leurs principes primer au sein du restaurant. Ce n'est finalement pas le cas : « Déjà le champagne, les vins fins ont fait leur apparition. A bientôt les liqueurs et l'apéritif », regrette l'organe de l'Union française antialcoolique quelques mois seulement après son ouverture. (« Le Restaurant coopératif du quartier latin », *L'Alcool*, 7e année, n° 3, mars 1902, p. 52).

6 Statuts dans AN, 20020476/346, sous-dossier cité « Restaurant ».

7 Charles Gide, « Le restaurant coopératif du Quartier latin », *Revue internationale de l'enseignement*, t. 50, octobre 1905, p. 289-295.

8 « Le Restaurant coopératif du quartier latin », *La Fronde,* 17 octobre 1901.

9 Recouly est élu président de l'AGEP pour l'année 1902, Delamarche fin 1903 en remplacement du président démissionnaire, puis est réélu pour l'année 1904.

repas peut être choisi à la carte pour 1,15 franc en moyenne. À cette date, toutes les actions ont été souscrites (soit 1 400), le capital social est en voie d'être augmenté pour permettre à d'autres étudiants s'étant inscrits de devenir actionnaires et les consommateurs peuvent s'attendre à des bénéfices « au prorata des dépenses faites par eux », en bref, le Restaurant « fait des affaires d'or »[1]. Il est encore présenté fin 1903 comme « en pleine prospérité[2] », quand bien même le nombre de repas quotidiens baisse et tombe à 180 à la fin de l'hiver 1903/04, pour un total de 700 à 800 sociétaires[3]. En réalité, cette première expérience coopérative estudiantine échoue peu après : le Restaurant ferme en novembre 1904. Si certains parlent alors parfois d'une « liquidation hâtivement faite pour éviter un désastre plus complet encore[4] », témoignant peut-être d'une grande déception à l'image de l'enthousiasme et des espoirs initiaux, en réalité « il n'y eut pas de faillite car toutes les traites et presque toutes les dettes avaient été payées[5] », les dettes restantes ayant pu être remboursées avec un rabais de 50%.

Cet échec ne décourage pas certains étudiants, qui continuent de croire en l'utilité de cette coopérative. Un Nouveau Restaurant coopératif (NRC) est presque immédiatement ouvert, le 1er décembre 1904, par quarante membres du premier restaurant. Ils lui donnent la forme d'une table d'hôte, où les étudiants doivent se rendre à une certaine heure et consomment tous le même repas pour le même prix. Le restaurant est d'abord installé Cour de Rohan, dans le 6e arrondissement, entre la place de l'Odéon et le lycée Fénelon, alors lycée de jeunes filles. Il déménage ensuite au deuxième étage du 174, rue Saint-Jacques, dans le 5e arrondissement, à quelques centaines de mètres de la Sorbonne et de la Faculté de droit. En 1910, l'Association générale des étudiantes de Paris fonde de son côté le Restaurant coopératif féminin de l'Université de Paris, qui siège à quelques pas, au 55, rue Saint-Jacques[6].

Les fondateurs du NRC font le choix de ne recourir à aucun soutien extérieur : tous les sociétaires sont étudiants ou élèves d'une grande école. Cela a un avantage certain : « tous les membres se connaissent » et « sont très unis entre eux »[7]. Pour renforcer la sociabilité collective, un fumoir est annexé au restaurant avec piano, jeux et journaux. À la rentrée de novembre 1910, le NRC compte 410 actionnaires. Les étudiants en lettres et en sciences sont plus fortement représentés que ceux en droit et en médecine, possible témoignage de leurs origines sociales plus modestes. Le restaurant sert à la même date environ 130 repas par jour – bien moins, donc, que son prédécesseur – à raison d'1,20 franc par repas. Ce faible rapport entre nombre de membres et de repas servis s'explique en partie par le fait que des anciens membres sont restés sociétaires pour soutenir la coopérative, mais aussi par une modicité ouvertement revendiquée, pour éviter les problèmes du premier restaurant. De fait, le restaurant fait alors de « petits bénéfices » ou, du moins, « joint les deux bouts ». Cette modicité permet peut-être son succès plus durable, mais a ses limites : six ans après sa fondation, l'œuvre reste « peu connue », de l'aveu même de son secrétaire.

C'est dans la lignée directe du RCQL que naît l'idée de la Cité universitaire coopérative (CUC). Dès 1901, « quelques étudiants ont pensé qu'il y avait à entreprendre, avec plus d'urgence encore, pour l'habitation ce qui avait été fait pour l'alimentation », afin d'être « agréablement logés pour une somme modique dans une atmosphère de bien-être et d'intimité » dans une « cité d'égalité, de solidarité », s'enthousiasme le journal *L'Aurore*[8]. En juin 1902, les quatorze premiers fondateurs de la CUC, dont Henri Hayem, bientôt rejoints par beaucoup d'autres, font parvenir à de potentiels soutiens une circulaire accompagnée des statuts de la Cité. Affirmant que « l'étudiant est mal logé à Paris », ils entendent ouvrir « une *maison coopérative d'étudiants* », devant leur permettre d'habiter dans des conditions dignes, hygiéniques et favorisant au mieux leurs études. La Cité prend la forme d'une « Association coopérative à capital et personnel variables, ayant pour objet l'exploitation en commun d'habitations à bon marché destinées aux coopérateurs » (§ 1). L'on peut devenir associé par le versement d'un apport minimum de 25 francs ; le capital social est initialement fixé à 8 000 francs (§§ 3 et 4)[9].

Journaux et revues annoncent rapidement la création de la Cité. Après l'obtention de soutiens prestigieux, comme le président de la Société des

1 *La Dépêche,* 22 mars 1902 ; « Restaurant coopératif », *Le Protestant béarnais,* 19e année, n° 6, 15 mars 1902, p. 47.

2 *Le Pays : Journal politique quotidien,* 9 décembre 1903.

3 Pour plus de détails, cf. Charles Gide, « Le restaurant », art. cité, p. 295-299.

4 Joseph Ribet, « Le restaurant coopératif », *Revue de la solidarité sociale*, 2e année, n° 7, janvier 1905, p. 100.

5 Charles Gide, « Le restaurant », art. cité, p. 299.

6 On ne sait presque rien de ce restaurant d'étudiantes. Office central des œuvres de bienfaisance, *Paris charitable et bienfaisant*, Paris, Librairie Plon, 1912, p. 471.

7 Toutes les informations et citations de ce paragraphe proviennent d'une note sur le NRC adressée par son secrétaire Edmond Esmonin à Louis Liard, 8 novembre 1910, dans AN, 20020476/346, sous-dossier cité « Restaurant ». Voir sur E. Esmonin (1877-1965) : https ://maitron.fr/spip.php?article24073.

8 « Les Coopératives du Quartier Latin », *L'Aurore*, 20 novembre 1902.

9 Souligné dans le texte. Circulaire et statuts dans AN, 20020476/346, sous-dossier « Cité universitaire coopérative ».

amis de l'université de Paris, Claude Casimir-Perier (fils de l'ancien président de la République), et plusieurs doyens, il est assuré à la rentrée universitaire 1902 que la CUC connaît « un plein succès[1] » et « s'organise définitivement[2] ». Depuis 1897 existe au 95, boulevard Saint-Michel un *University Hall,* une résidence pour étudiants et professeurs français et surtout étrangers. Ce logement a pu être obtenu grâce à la femme de lettres Rose-Élise Chalamet (1848-1925), qui fait partie des membres fondateurs de la Cité[3]. C'est à la même adresse, en plein cœur du Quartier latin, que doit ouvrir la CUC. Toutefois, la concrétisation du projet est incertaine. Fin 1901, un quotidien donne un bref descriptif du logement. Celui-ci est composé « d'une douzaine de chambres, très sobrement meublées, […] d'une vaste salle à manger où les coopérateurs prennent leurs repas en commun ; d'un salon-bibliothèque et de plusieurs salles de bain ». L'auteur insiste sur la modicité des lieux par rapport au programme initial, se contentant d'un « c'est un essai », essai qui a au moins l'avantage certain d'être « à la portée de toutes les bourses »[4]. En juin 1902, les congressistes de la Société d'économie sociale créée par Frédéric Le Play sont reçus boulevard Saint-Michel par R.-É. Chalamet et Albert Iven, un autre fondateur de la CUC, auparavant chargé de l'organisation des conférences à la Fondation universitaire de Belleville. Rien n'est dit dans le compte-rendu des locaux et des éventuels locataires[5]. On perd rapidement la trace de la Cité dans la presse et les revues spécialisées dès 1903.

L'échec du premier Restaurant coopératif, l'existence plus durable mais relativement modeste de son successeur et le destin inconnu de la Cité universitaire coopérative témoignent de la difficile concrétisation, encore plus à long terme, de l'idéal coopératif. Cette concrétisation est rendue encore plus complexe s'agissant des étudiants, qui ne vivent pas toujours à l'année dans leur ville universitaire et dont les effectifs fluctuent d'une année sur l'autre en raison des début et fin d'études, du départ pour le service militaire ou encore du changement de lieu d'études. Il s'agit à présent de s'interroger plus largement sur ces difficultés.

LES ÉTUDIANTS, DES ACTEURS EN MARGE DU MOUVEMENT COOPÉRATIF

Cette difficile concrétisation de l'idée coopérative par les étudiants trouve donc sa raison première dans la structuration et le fonctionnement de ce groupe social en constant renouvellement, bien que les étudiants aient trouvé depuis les années 1880 dans l'associationnisme un moyen de faire valoir leurs besoins et de défendre leurs intérêts de manière durable. Quand bien même les étudiants engagés dans des projets coopératifs aient été en lien étroit avec des acteurs très bien insérés dans le monde de la coopération, à commencer par la figure centrale qu'est Charles Gide, la marginalité des étudiants dans le mouvement coopératif national, quelle qu'en soit la tendance, et la faiblesse de l'idéal coopératif parmi eux ont aggravé cette difficile diffusion et pérennisation du modèle coopératif dans le milieu estudiantin.

Il faut insister à nouveau sur le rôle de Charles Gide qui a été entre autres le premier président du conseil d'administration du Restaurant coopératif du Quartier latin. La fondation du Restaurant est d'ailleurs souvent décrite comme « due à l'initiative de MM. Charles Gide […] et Tannery[6] ». Lorsque les congressistes de la Société d'économie sociale visitent le Restaurant en juin 1902, c'est Gide qui les accueille : les héritiers de Frédéric Le Play ont ainsi « pu très nettement apprécier, *de visu, gustu et auditu,* l'œuvre nouvelle issue de la collaboration de l'apôtre de la coopération et d'un groupe d'étudiants imbus de ses idées[7] ». En 1924, un ancien du premier Restaurant coopératif se remémore sa jeunesse : « Je suis, en effet, de cette génération dont le cœur et l'esprit ont été imprégnés par les idées si généreuses de notre maître, M. Gide, à qui nous avons voué une éternelle reconnaissance, non seulement pour son enseignement, mais pour le magnifique exemple qu'il nous a toujours donné, par sa vie toute de labeur, d'abnégation et d'attachement aux idées de coopération[8] ». Gide cherche pourtant à se placer en retrait, écrivant par exemple en 1903 au bulletin de l'AGE de Paris que le restaurant a été créé « à l'initiative des étudiants eux-mêmes. Je n'ai fait que lui apporter mon concours sous les diverses formes où il m'a été demandé[9] ». C'est justement

1 L. Audray, « Mutualité », *Revue populaire d'économie sociale*, n° 6, 1er novembre 1902, p. 156.

2 *Journal des débats politiques et littéraires*, 8 novembre 1902.

3 Pierre Moulinier, « Un campus universitaire au Quartier latin ? Le logement des étudiants français et étrangers à la Belle Époque », dans Dzovinar Kévonian et Guillaume Tronchet (dir.), *La Babel étudiante : la cité internationale universitaire de Paris (1920-1950),* Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2013, p. 53.

4 « Cités universitaires », *Le 19e siècle*, 14 décembre 1901.

5 A. Célier et A. Leroux, « Visite du restaurant coopératif des étudiants et de la cité universitaire », *La Réforme sociale,* 22e année, t. XLIV, 1er juillet 1902, p. 98-99.

6 « Le Restaurant », *La Fronde,* art. cité. Sur Gide et le coopératisme, voir Charles Gide, *Coopération et économie sociale (1886-1904),* présenté et annoté par Patrice Devillers, Paris, L'Harmattan, 2001.

7 A. Célier et A. Leroux, « Visite », art. cité, p. 96.

8 « Discours de M. Tardy », dans *Fédération nationale des coopératives de consommation, Onzième congrès national tenu au Tréport,* Paris, 1924, p. 24.

9 Lettre de Gide reproduite in « À propos du 'Restaurant Coopératif' », *L'Université de Paris : Bulletin de l'Association générale des étudiants de Paris,* 18e année, n° 5, 1er juillet 1903, p. 94.

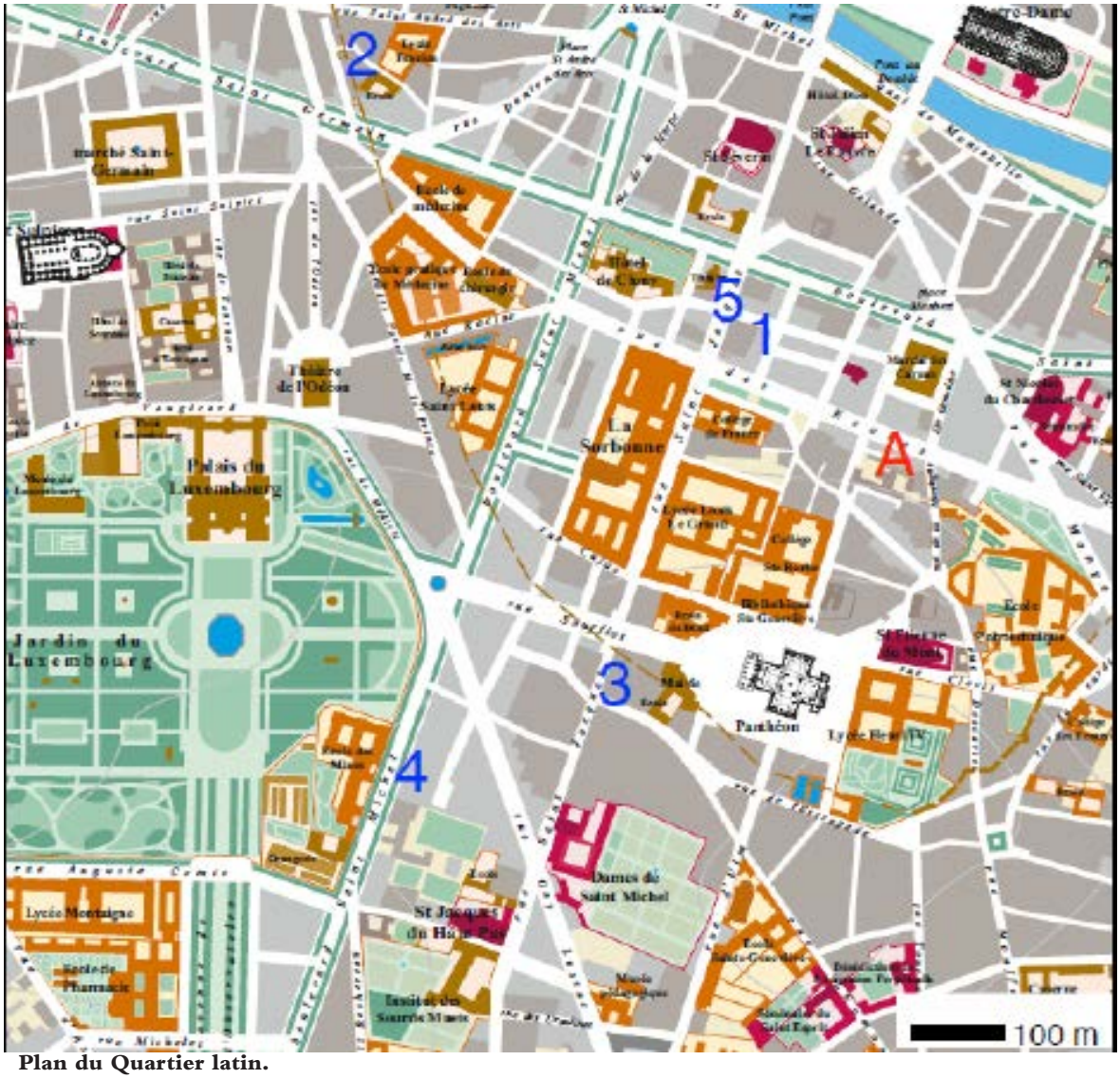

Plan du Quartier latin.

Fond de carte (détail) réalisé par Michel Huard (2014) : https ://paris-atlas-historique.fr/43.html
A : local de l'Association générale des étudiants de Paris, 43, rue des Écoles (1899-1910)
1 : Restaurant coopératif du Quartier latin (1901-1904), 14, rue du Sommerard
2 : première localisation du Nouveau Restaurant coopératif (1904-?), Cour de Rohan
3 : deuxième localisation du Nouveau Restaurant coopératif (?-1912 au moins), 174, rue Saint-Jacques
4 : Cité universitaire coopérative (1901-1902 ?) et University Hall (1897-?), 95, boulevard Saint-Michel
5 : Restaurant coopératif féminin de l'Université de Paris (1910-1914 au moins), 55, rue Saint-Jacques

la renommée de Gide en tant qu'économiste universitaire, engagé dans les débats pour la résolution (scientifique) de la « question sociale » et dans le mouvement coopératif, qui permet au premier Restaurant coopératif puis, après – et malgré – sa faillite, à son rapide successeur de gagner en visibilité et en crédibilité. De fait, Gide n'a pas ménagé ses efforts pour faire la promotion de l'institution et favoriser sa réussite[1]. Cela n'a pas suffi à permettre aux projets coopératifs étudiants de s'insérer dans le mouvement plus large de la coopération et, surtout, de diffuser largement l'idéal de la « république coopérative » parmi les étudiants, parisiens comme provinciaux.

Les projets coopératifs parisiens des années 1900 ont pu attirer quelques centaines de souscripteurs étudiants, mais leur création, leur gestion et leur bon fonctionnement reposent sur les épaules d'un nombre restreint d'étudiants très engagés – il en est de même pour la plupart des associations étudiantes, bien que le cercle d'étudiants impliqués ne cesse de s'élargir après 1900. Cette faiblesse de l'idéal de la coopération, au sens strict, peut être constatée au moment de la fermeture du Restaurant coopératif du Quartier latin en 1904. Plusieurs raisons sont avancées pour expliquer son échec. On peut en citer trois principales. La première est le manque de soutien et d'encadrement dont aurait souffert le Restaurant. Beaucoup de personnalités ayant initialement accepté de patronner l'œuvre s'en seraient finalement détournées, laissant les jeunes administrateurs inexpérimentés à eux-mêmes. La deuxième raison est financière.

1 Charles Gide, « Restaurant coopératif du Quartier latin », *L'Étudiant : Écho du Quartier latin*, n° 290, 15 et 22 mars 1902, p. 1-2 et « Le restaurant », art. cité.

Les frais d'installation ont été trop coûteux et les vacances universitaires empêchent des rentrées d'argent régulières et font même perdre beaucoup d'argent au Restaurant. S'y ajoutent des prix trop modiques et des frais trop importants, notamment le loyer et les salaires considérés comme élevés du personnel, dus à l'interdiction des pourboires, alors qu'il s'agit à l'époque du mode courant de rémunération des serveurs. Tous ces problèmes réunis conduisent à un déficit chronique. Troisième raison, et de manière plus fondamentale peut-être, le manque d'énergie et de croyance dans l'idée coopérative de la part des étudiants est regretté par les promoteurs de la coopération. Cette faiblesse de l'esprit coopératif s'illustrerait jusque dans le choix d'un service à la carte plutôt qu'un système de table d'hôte : les étudiants « ont énergiquement déclaré vouloir leur liberté, liberté de venir à leur heure, de manger ce qu'ils voudraient et de dépenser selon l'état de leur bourse […]. Cette conduite n'a rien de conforme à la solidarité ni même à l'hygiène. […] l'esprit coopératif est ce qui a fait le plus défaut dans le Restaurant coopératif[1] » juge sévèrement Charles Gide en 1905.

Les fondateurs du Nouveau Restaurant coopératif ont donc cherché à renforcer la cohésion entre les sociétaires en établissant un système de table d'hôte, en installant un fumoir, en limitant l'accès à l'actionnariat aux seuls étudiants et élèves des grandes écoles. Il n'en reste pas moins qu'il peut être discuté de savoir si cette cohésion relève bien des idées de la coopération telles qu'elles existent dans le monde ouvrier ou s'il ne s'agit pas plutôt d'une autre forme de cohésion et de sociabilité estudiantines sous couvert de la coopération. Le manque de témoignages et de publications, si ce n'est théoriques du moins programmatiques, sur les ambitions des responsables du restaurant empêche de réellement trancher la question. De même, la relative modicité prônée par les dirigeants du NRC permet certes d'équilibrer son budget et que les sociétaires tissent des liens plus étroits entre eux, mais elle est peut-être surtout significative de la portée ou, plus exactement, de la dimension possible d'une telle œuvre coopérative. Rien n'empêchait d'imiter l'œuvre et d'en créer d'autres pour multiplier les lieux de la coopération dans le milieu estudiantin – ce qui, certes, n'aurait guère plu aux restaurateurs du Quartier latin qui voyaient déjà d'un mauvais œil la concurrence créée par le premier Restaurant coopératif. Cela n'a pas été fait, ni à Paris ni en province.

L'idée coopérative est pourtant plus largement discutée parmi les étudiants français des années 1900, les « coopératives d'étudiants » faisant même l'objet d'une discussion lors du congrès de l'Union nationale des associations d'étudiants de France, à Lille en 1911. Le vocable de la coopération se diffuse, mais, en province également, les réalisations sont rares et de faible ampleur. Ainsi, l'Union générale des étudiants de Montpellier a institué, après 1907, une « librairie coopérative » pour ses membres, qui leur fait bénéficier de 20% à 25% de réduction pour tous les ouvrages achetés à travers celle-ci, mais il ne s'agit pas d'une coopérative au sens juridique du terme et elle semble avoir eu une existence irrégulière[2]. Après de longues discussions et de nombreux commentaires sceptiques, le principe d'un Café coopératif au sein de l'Union des étudiants de l'État de Lille est adopté en 1912. Ouvert à la veille de la rentrée 1912, il ferme dès janvier 1913, faute de recettes suffisantes[3].

Au tournant du siècle, les étudiants français cherchent par la coopération, non au seul sens des coopératives en tant qu'associations de consommateurs juridiquement encadrées, mais dans un sens plus large de lien, d'entraide, de collaboration, à la fois entre étudiants et avec d'autres groupes sociaux, à répondre aux problèmes du temps, à se situer socialement et politiquement, à renforcer leur cohésion et à améliorer leur quotidien. Le moment coopératif des étudiants – ou, plus exactement, de certains étudiants parisiens – a été de faible ampleur et de courte durée. Les trois projets coopératifs estudiantins du Paris des années 1900, remis dans le contexte du développement de l'associationnisme et des engagements étudiants au lendemain de l'affaire Dreyfus et replacés – avec les limites évidentes qui ont été soulignées – dans le cadre de l'histoire plus générale de la « république coopérative », témoignent pourtant de l'inventivité, de la recherche d'un nouveau modèle et de la réflexion sur l'œuvre coopérative dont ont fait preuve un certain nombre d'étudiants.

1 Charles Gide, « Le restaurant », art. cité, p. 304.

2 « Librairie coopérative », dans Union générale des étudiants de Montpellier, *Livret-Guide de l'Étudiant et Annuaire de l'UGEM pour l'Année scolaire 1909-1910,* Montpellier, Imprimerie Firmin, Montane & Sicardi, 1909, p. 21 ; Le Comité, « Appel aux Étudiants de l'Université de Montpellier », *Montpellier-Université : Organe de l'Union générale des étudiants de Montpellier,* 1ère année, n° 1, 15 décembre 1911, p. 4.

3 Voir les nombreux articles sur le sujet dans les numéros de 1912 et 1913 de *Lille-Université : Bulletin de l'Union des étudiants de l'État*.

LE STATUT D'ÉLU·E ÉTUDIANT·E : ENTRE RECONNAISSANCE DU TRAVAIL SYNDICAL ET IMPOSITION D'UNE "BONNE REPRÉSENTATION"

JULIE TESTI

La question de la reconnaissance des activités électives, syndicales et associatives des étudiant·e·s est ancienne et resurgit régulièrement au gré des réformes de l'enseignement supérieur. En effet, elle touche tout à la fois à l'inclusion des élu·e·s et des militant·e·s dans la politique des établissements, à la représentation des étudiant·e·s dans les différentes instances (laquelle fluctue au gré des réformes) et à la légitimité des organisations représentatives face à la faible participation des étudiant·e·s aux élections[1].

Plusieurs textes ont concouru au développement d'une politique de reconnaissance des engagements étudiants au sein des établissements d'enseignement supérieur[2]. Pour les principaux, nous pouvons citer l'instauration en 1989 des procédures de contractualisation des universités, dont la vie étudiante est une constituante. Cette dernière sera également progressivement intégrée aux procédures d'évaluation du Comité national d'évaluation des universités. La définition de la vie étudiante adoptée intègre l'ensemble des pratiques associatives, ainsi que la participation aux instances des établissements[3]. De manière plus spécifique, en 2001, la circulaire portant sur le développement de l'engagement associatif et des initiatives étudiantes incite les universités à créer des bureaux de la vie étudiante, ainsi qu'à reconnaître les expériences bénévoles dans les cursus. Puis en 2011, la Charte sur la dynamisation de la vie associative des universités, le développement et la valorisation de l'engagement étudiant prévoit, dans son article 8, la mise en œuvre d'un régime dérogatoire à destination des élu·e·s étudiant·e·s. Elle invite à nouveau les universités à reconnaître les compétences acquises par les étudiant·e·s à l'occasion d'expériences bénévoles. Cet encouragement sera renouvelé, en 2015, à l'occasion du Plan national de vie étudiante. Enfin, la loi Égalité et citoyenneté de 2017, faisant suite aux attentats survenus en 2015, prévoit, parmi de nombreuses mesures, l'obligation pour les universités de reconnaître les engagements civiques, bénévoles et militaires des étudiant·e·s dans leur cursus.

Ce type de dispositifs apparaît dans un contexte où l'institution universitaire française fait face à une « frénésie de réformes »[4]. La reconnaissance des expériences étudiantes et plus particulièrement celle des élu·e·s se développe progressivement à l'orée des années 2000, jusqu'à prendre un caractère obligatoire en 2017. Dans mon enquête de thèse qui portait sur l'ensemble les dispositifs de reconnaissance des engagements des étudiant·e·s, j'ai recensé 32 universités, sur les 62 étudiées ayant développé un dispositif de reconnaissance des élu·e·s étudiant·e·s dans les différents conseils des établissements, mais également des CROUS[5].

Ainsi, dans cet article, je me propose de pré-

1 Sur l'analyse de la participation étudiante aux élections universitaires à partir de 1970, voir Isabel Boussard, « La participation des étudiants aux élections universitaires en France (1970-1973) », *Revue française de science politique,* 1974, vol. 24, no 5, p. 940-965 ; Isabel Boussard, « Les étudiants et la participation. Les élections aux Conseils d'UER et d'Universités », *Revue française de sociologie*, 1980, vol. 21, no 1, p. 77-96 ; Pour une analyse plus récente des élections universitaire, voir Florence Kunian, *Étude sur la participation des étudiants aux élections universitaires*, s.l., Rapport pour l'association Civisme et démocratie (CIDEM), 2004 ; Tristan Haute, « Étudier les comportements électoraux des étudiants aux élections universitaires en France : un vote de filière ? » dans Jean-Philippe Legois, Marina Marchal et Robi Morder (eds.), *Démocratie et citoyennetés étudiantes depuis 1968,* Paris, Syllepse, 2020. Sur la question de la représentation étudiante, voir Julie Le Mazier, Julie Testi et Romain Vila, « Les voies multiples de la représentation en situation de délégation ratée : agir au nom des étudiants » dans Alice Mazeaud (ed.), *Pratiques de la représentation politique*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, p. 213-227.

2 J'entends par reconnaissance l'ensemble des dispositifs mis en œuvre au sein des universités permettant de valoriser ou de valider les engagements (bénévoles ou militants) des étudiant·e·s dans le cadre de l'obtention du diplôme (ECTS, points jury) ou en dehors (certifications ou supplément au diplôme). Valérie Becquet, dans une enquête de 1998, souligne que « 67% [des étudiante-e-s] sont pour une reconnaissance pédagogique contre 16,6% contre et 22,6% sans avis », dans Valérie Becquet, « Moment étudiant, moment d'engagement : regard sur les activités bénévoles des étudiants » dans Jean-Philippe Legois et al. (eds.), *Cent ans de mouvements étudiants*, Paris, Syllepse, 2007;.

3 Florence Kunian et Olivier Rey, « L'émergence des politiques de vie étudiantes dans les universités, expression d'une nouvelle conception du rôle des universités ? «, Communication au colloque du RESUP « Regards croisés sur la question étudiante », Bordeaux, 2006.

4 Stéphanie Mignot-Gérard, Romuald Normand et Pauline Ravinet, « Les (re)configurations de l'université française », *Revue française d'administration publique*, août 2019, vol. 1, no 169, p. 9.

5 Julie Testi, *La reconnaissance pédagogique des engagements bénévoles et militants : étude d'une politique universitaire qui fait long feu*, thèse de doctorat, Paris 10, s.l., 2021.

senter, de manière non exhaustive et à l'aide de quelques études de cas, les formes que peuvent prendre la reconnaissance des élu·e·s étudiant·e·s dans les universités. Plus que la présentation des modalités pratiques prises par ces dispositifs, je m'attacherai à mettre en évidence – quand cela est possible – les prises de position des différents acteurs au moment de leur élaboration.

Comme nous le verrons, si du côté des organisations étudiant·e·s, la mise en œuvre de politiques de reconnaissance correspond à une demande de prise en compte du travail syndical mené, pour les présidences des universités, la validation des activités électives semble avoir principalement pour vocation de palier le manque de formation des étudiant·e·s nouvellement élu·e·s et leur absentéisme dans les conseils.

LA PRISE EN COMPTE DU TRAVAIL DES ÉLU·E·S ÉTUDIANT·E·S COMME D'UNE ACTIVITÉ CONCURRENTIELLE DES ÉTUDES ET DU SALARIAT.

La demande de reconnaissance des engagements étudiants – qu'ils soient associatifs ou syndicaux – de la part des organisations étudiantes est concomitante de l'évolution législative. L'occurrence la plus ancienne à laquelle j'ai eu accès est celle de la Fédération des associations générales étudiantes (FAGE) qui a intégré la question de la reconnaissance des engagements des étudiant·e·s peu de temps après sa création. En effet, lors de ses états généraux de 1996, l'organisation se déclare en faveur d'une reconnaissance des responsables associatifs, lesquel·le·s sont décrit·e·s comme participant au fonctionnement de l'Université. Les activités associatives sont définies comme un « travail » participant du même temps à la formation des étudiant·e·s. Cette mesure est également présentée comme à même de lutter contre la faible participation des étudiant·e·s aux élections universitaires[1].

Les autres organisations étudiantes ne semblent cependant pas formuler aussi nettement la volonté d'une politique de reconnaissance des engagements étudiants. Ainsi, si la Conférence nationale des étudiants vice-présidents d'université considère la mise en œuvre de formes d'aménagement des études (dispense d'assiduité, changement de groupes de travaux dirigés, etc.) et de formation des élu·e·s comme un élément important dans la conduite de la démocratie étudiante, elle n'a pas de position concernant les politiques de reconnaissance dans les cursus[2]. Il en est de même pour la corporation Promotion et défense des étudiants (PDE). De son côté, l'Union nationale des étudiants de France (UNEF) se positionne en faveur d'un renforcement du rôle des élu·e·s, mais s'oppose nationalement à l'instauration d'une reconnaissance pédagogique[3]. Néanmoins, comme nous allons le voir, localement les militant·e·s de l'UNEF ont parfois porté ce type de revendication.

Si l'on prend l'exemple de l'université Paris 3, où l'UNEF eut une place importante, une première politique de reconnaissance dans les cursus des élu·e·s étudiant·e·s a été mise en œuvre dès l'année 2000-2001. La réflexion autour d'un statut spécifique des élu·e·s a été portée par les étudiant·e·s eux/elles-mêmes au cours d'un débat en conseil portant sur les possibilités d'allégement de la formation pour les étudiant·e·s salarié·e·s. Les organisations étudiantes ont souhaité que le volume horaire lié au travail d'élu·e soit pris en considération[4]. En effet, la préparation des différents conseils peut s'avérer chronophage et entrer en concurrence avec la poursuite des études. Leur réflexion s'appuyait en partie sur les aménagements dont bénéficient les élu·e·s des enseignant·e·s et des personnels, ainsi que sur les dispositions prévues par le code du travail[5]. Un régime d'étude spécifique à destination des étudiant·e·s élu·e·s dans les conseils fut adopté. Il prend la forme d'une dispense d'un cours (lequel n'entre pas dans le calcul de la moyenne du semestre) afin de libérer du temps aux élu·e·s[6]. Cette dispense est néanmoins assujettie à l'assiduité dans les conseils.

Un dispositif en tous points similaire sera de nouveau mis à l'ordre du jour du Conseil des études et de la vie universitaire (CEVU) en septembre 2010, suite aux propositions faites par un groupe de réflexion sur le statut des élu·e·s étudiant·e·s créé l'année précédente[7]. Si je n'ai pu remonter de manière précise à l'origine de ce nouveau dispositif, il semblerait néanmoins s'inscrire dans un contexte partagé, depuis de nombreuses années, entre plusieurs enseignant·e·s et militant·e·s étudiant·e·s sur la difficulté pour ces dernier·ère·s d'assurer pleinement leurs missions, mais aussi sur le constat d'une carence de candidat·e·s aux élections.

C'était un débat très ancien en fait à Paris 3, qui était lié au fait qu'on constatait un gros, gros défi-

1 FAGE, États généraux, s.l., 1996.

2 CPU, Actes du séminaire « Citoyenneté et démocratie étudiante », Paris, La Sorbonne, 2005, p. 18.

3 *Ibid.*, p. 32.

4 Entretien avec la vice-présidente CEVU de 1998 à 2002 de l'université Paris 3, 12 septembre 2017.

5 Sur cette question, voir notamment Thierry Côme et Robi Morder, État des savoirs, *Les engagements des étudiants. Formes collectives et organisées d'une identité étudiante*, rapport pour l'Observatoire de la vie étudiante, Paris, 2009, p. 12.

6 Université Paris 3, procès verbal CEVU du 5 mai et du 6 juin 2000.

7 Trois élu·e·s étudiant·e·s participent à ce groupe de travail. Voir : université Paris 3, compte rendu de CEVU, 24 septembre 2010.

cit de l'engagement étudiant. Par exemple, un certain nombre de conseils de département ou d'UFR n'avaient pas d'élus étudiants, parce qu'il n'y avait pas eu de candidats. C'est les années 2003, 2004, 2005. Moi, je me souviens j'ai été directeur du département [...] jusqu'en 2008 ou 2009. […] J'ai fait un mandat complet sans élus étudiants. C'est-à-dire qu'il y a eu deux élections où il n'y a pas eu de candidats, comme c'est tous les deux ans. Donc, on était plusieurs responsables de département ou d'UFR à dire « Il y a un problème » et à poser la question aux étudiants. J'ai toujours eu une bonne relation avec mes étudiants. Je leur disais « Mais pourquoi est-ce que vous ne vous présentez pas ? », « Vous devriez vous présenter, c'est dommage ». On palliait le problème en faisant des minis-AG ou en faisant des sondages auprès des étudiants dans les amphis.

Et il y a une élue étudiante, j'ai oublié son nom, vice-présidente à l'époque, je pense dans la période 2009/2010, [...] qui a dit « Mais en fait, il faudrait qu'il y ait une rémunération ». Alors on a étudié les textes, je me souviens à l'époque il y a eu un vrai débat avec la directrice générale des services qui a dit « On ne peut pas payer un étudiant ». C'est vrai que les enseignants qui ont des postes comme directeurs d'UFR ou vice-président, ils ont une décharge de service et ils ont une prime. Et donc elle disait « Pourquoi j'ai pas de prime quoi ? ». Mais au moins on pouvait décharger de quelque chose. Alors, on a envisagé mille solutions qui étaient toutes aussi bâtardes les unes que les autres, du genre on va lui payer ses voyages, on va lui payer un ordinateur, enfin c'était du bricolage. Puis je ne sais plus qui, mais c'est peut-être elle, qui a dit « Mais à la limite, si j'avais déjà une UE de moins à préparer ». Alors on s'est dit, oui ça c'est une bonne idée. Donc après ça s'est fait assez vite.

Entretien avec un ancien directeur de département, Université Paris 3, 22 juin 2017.

Cet extrait d'entretien auprès d'un enseignant chercheur de l'université permet de saisir la prégnance de l'enjeu de l'attractivité des charges électives des étudiant·e·s et plus particulièrement du poste de vice-président·e étudiant·e (VPE). Les rétributions « classiques « du militantisme étudiant, comme le fait « de ne pas passer inaperçus »[1] au sein de l'université, semblent dans bien des cas insuffisantes. Comme en témoigne un ancien VPE de l'université de Lille 1, la mise en œuvre de modules de reconnaissance des engagements associatifs des étudiant·e·s dans la filière de biologie a eu un effet positif sur le bureau des étudiants (BDE). En effet, les membres de l'association de filière rencontraient des difficultés dans le recrutement de nouveaux membres à même de s'impliquer au sein du bureau. La possibilité pour les étudiant·e·s de valider 1 ou 2 ECTS au titre de cet engagement a contribué à la pérennité du BDE[2].

Si l'engagement des étudiant·e·s membre d'une association de filière, d'une corporation ou d'un syndicat peut s'avérer chronophage, qu'ils/elles soient élu·e·s ou non, le travail fourni par les VPE l'est d'autant plus. Ce poste entre en concurrence directe avec la réussite des études et ne permet généralement pas d'avoir un emploi salarié en parallèle. À cette difficulté, s'ajoute la faiblesse des moyens matériels et financiers des organisations étudiantes qui ne sont pas en capacité d'offrir les mêmes rétributions que certains syndicats professionnels. Ainsi, les revendications de terrain quant à la prise en compte du statut de VPE semblent partagées entre différentes organisations représentatives aux positions relativement antagonistes. Dans le cas présenté ci-dessus, c'est une VPE UNEF qui a demandé l'aménagement de son statut étudiant au titre de son engagement. Dans le cas présent, l'université Paris 3 a conclu à l'impossibilité de salarier le/la VPE ou de le/la défrayer pour ses activités, préférant mettre en œuvre un système de dispense de cours. Face à des demandes similaires, d'autres universités sont néanmoins arrivées à des conclusions opposées, en se positionnant en faveur d'une rémunération des VPE. C'est le cas de l'université Lille 2 qui a accepté en 2012 la demande de son VPE affilié à PDE, non sans que cette possibilité soulève un certain nombre de questionnements.

Personnellement ça me pose un problème que l'université, allez disons les choses simplement, verse une prime au VPE parce que ça introduit un lien. Je ne vais pas dire que c'est un lien de subordination, mais quand même. C'est de nature quand même à porter un peu atteinte à l'indépendance du bénéficiaire de la prime. Quelque part, il est rémunéré par l'université. C'est le premier point. Le 2e point, c'est [que le VPE] l'a bien dit. Pour se consacrer à l'exercice de ses fonctions, il a renoncé à un petit boulot, bon. Prenons garde aussi au fait que ne pas indemniser, j'ose pas dire rémunérer, de ne pas indemniser la fonction ne finisse par la réserver à des gens qui sont en mesure de l'exercer. Je disais en aparté, à des fils de bourgeois pour dire les choses, simplement ou facilement. »

Membre de l'équipe présidentielle, retranscription du conseil d'administration du 04 octobre 2012, Université Lille 2.

Le VPE de l'université Lille 2 menait de front un emploi salarié à mi-temps dans un établissement scolaire et ses études. La charge de travail induite par son mandat l'a placé dans une situation financière compliquée. Il s'est trouvé contraint de démissionner de son emploi pour assurer au mieux ses fonctions et réussir son année. Néanmoins, le défraiement dont il a bénéficié reste modeste – le

1 Sébastien Michon, *Études et politique : les effets de la carrière étudiante sur la socialisation politique,* thèse de doctorat, Université des sciences humaines (Strasbourg). Faculté des sciences sociales, France, 2006, 770 p.

2 Entretien avec l'ancien vice-président étudiant (2012-2014), université Lille 1, 11 mars 2018.

remboursement de ses frais de transport et un peu plus de 100 € mensuels – et il a dû compter sur l'aide de ses parents pour vivre le temps de son mandat[1].

D'autres universités mettent également en œuvre ce type de politique. C'est le cas de l'université de Bourgogne où le/la VPE peut prétendre à une indemnité mensuelle de 300 € et de l'université de Lorraine où la fonction de VPE est rémunérée à hauteur de 1000 € brut par mois. À la question de la rémunération des VPE s'ajoute celle de la mise à disposition de moyens matériels (bureau) et de leur intégration à l'équipe de direction des universités[2]. Néanmoins, ces politiques ne font pas l'unanimité au sein des organisations étudiantes (ni du côté des présidences d'universités). Certain·e·s élu·e·s ou VPE, de l'UNEF, mais également de Solidaire étudiant-e-s, s'opposent à la mise en œuvre d'une reconnaissance de leur statut qu'elle soit financière ou pédagogique au nom de leur indépendance vis-à-vis de la présidence de l'université.

LA RECONNAISSANCE DES ENGAGEMENTS ÉTUDIANTS : UNE INCITATION À UNE "BONNE REPRÉSENTATION" ?

> De toute façon ils ne participent pas beaucoup les étudiants, je trouve. C'est ce qu'on leur dit, ils bloquent le jour où ils ne veulent pas, mais avant il y a eu 6 mois de discussions, ils ne sont pas venus. Et le jour J, ils bloquent les locaux … Bon, c'est une façon de faire, mais on leur a expliqué ça. Nous, on est dans l'attente justement de discuter avec eux, de voir le retour des étudiants et on a beaucoup de mal à avoir leur avis. […]
>
> Ils ne participent pas beaucoup aux conseils quand même. C'est ce qu'on leur a dit. C'est pour ça que nous on aimerait bien qu'il y ait cette valorisation effectivement des étudiants, avec 80 % de présence, de devoir intervenir, etc. […] Il nous est reproché de ne pas prendre la parole étudiante en compte, mais en même temps, ils ne parlent pas ! Donc c'est un peu difficile pour nous. Alors qu'on aimerait bien que ça vienne des étudiants un peu, ce qu'ils veulent, ce qu'ils ont envie.

Entretien avec le vice-présidente chargée de la formation initiale et innovation pédagogique, université Paris Nanterre, le 12 juillet 2017.

Si comme je l'ai évoqué précédemment des enseignant·e·s semblent dresser un constat partagé autour de la difficulté d'impliquer les étudiant·e·s dans les conseils, une partie d'entre elles/eux déplorent également l'absentéisme des élu·e·s. Florence Kunian témoigne, dans un rapport pour l'association Civisme et démocratie[3], du consensus d'une partie des directions d'universités concernant le problème de l'absentéisme des élu·e·s étudiant·e·s, auquel s'ajoute leur manque de formation technique quant au fonctionnement des différentes instances[4]. Néanmoins, il existe peu de données précises concernant l'absentéisme (ou la présence) des élu·e·s étudiant·e·s dans les conseils. Les seules données auxquelles j'ai eu accès sont celles de l'université Lille 2. D'après leurs statistiques, la présence des élu·e·s étudiant·e·s en conseil d'administration (CA) s'échelonne entre 75 % et 25 %, sur l'intégralité d'un mandat, entre 2008 et 2010, soit 12 séances[5].

L'extrait ci-dessus permet également de questionner l'idée de la bonne représentation étudiante. En effet, la participation des élu·e·s dans les conseils s'oppose, pour cette vice-présidente, à d'autres modalités d'action des organisations étudiantes telle que les blocages. Ces derniers sont analysés ici comme le symptôme de l'échec du dialogue entre les élu·e·s étudiant·e·s et la présidence de l'établissement. Or, la présence dans les conseils des universités ne représente qu'une fraction du répertoire d'action mobilisé par les organisations étudiantes, à l'instar des assemblées générales, des coordinations locales et nationales, des manifestations, des blocages et occupations de locaux. Si ces modalités d'action ne correspondent pas aux pratiques institutionnalisées de représentation dans les établissements, elles résultent pour autant de mécanismes fortement institués dans le fonctionnement des mobilisations estudiantines[6].

Ainsi, si l'on se penche plus en détail sur les 32 universités ayant mis en œuvre une politique de reconnaissance pédagogique des engagements des élu·e·s, on constate que l'accès à de nombreux dispositifs est conditionné à une assiduité minimale dans les conseils. Par exemple, pour les universités Lille 1 et Paris Nanterre, la présence dans les conseils est fixée à un minimum de 80 % des séances pour valider la reconnaissance de l'engagement. Dans d'autres cas, la note sera dégressive en cas d'absence répétée. C'est le cas de l'université de Limoges, où les élu·e·s sont tenus d'assister à plus de 65 % des conseils pour prétendre à l'en-

1 Entretien ancien vice-président étudiant, université Lille 2, 11 mars 2018.

2 Notes table ronde sur le rôle des vice-présidences étudiantes, 11e journées Archives, recherches et mémoires étudiantes : « représenter les étudiant-e-s ? » du GIS Engagements étudiants, CESE, 18 novembre 2019.

3 F. Kunian, *Étude sur la participation des étudiants aux élections universitaires, op. cit.*

4 CPU, Actes du séminaire « Citoyenneté et démocratie étudiante », *op. cit.*, p. 15.

5 Sur les 5 élu-e-s au CA, la répartition de la présence est la suivante : 75 %, 67 %, 67 %, 42 % et 25 %. université Lille 2, compte rendu CA 4 fevrier 2010, p 9.

6 Julie Le Mazier, *Pas de mouvement sans AG : les conditions d'appropriation de l'assemblée générale dans les mobilisations étudiantes en France (2006-2010) : contribution à l'étude des répertoires contestataires*, thèse de doctorat, université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, 2015.

semble des points et entre 65 % et 50 % pour la moitié des points. Une présence inférieure à 50 % des séances du conseil est considérée comme éliminatoire[1].

Certaines universités ajoutent d'autres critères d'évaluation aux étudiant·e·s élu·e·s. L'Université de Paris Nanterre demande aux élu·e·s, en plus de l'assiduité, une prise en parole dans le conseil où ils/elles siègent. L'étudiant·e inscrit·e dans l'UE Engagement dans un mandat électif, de l'Université de Limoges doit quant à lui/elle, montrer lors de l'évaluation orale « qu'il s'est intégré au fonctionnement institutionnel de l'Université, qu'il en a été plutôt acteur, qu'il a su rechercher des soutiens et ne pas s'exclure du champ politique, [...] qu'il a contribué à l'encouragement de l'engagement démocratique et citoyen auprès des autres étudiants »[2]. Il s'agit donc ici de valoriser une certaine vision de l'élu·e étudiant·e qui ne fait pas uniquement acte de présence en conseils, mais qui y participe activement, tout en créant du lien avec l'ensemble des étudiant·e·s de l'établissement. Ces critères de validation s'expliquent aussi par la volonté des enseignant·e·s de ne pas avoir une validation systématique des formes de reconnaissances, notamment quand elles sont prises en compte dans l'obtention du diplôme. De ce fait, la majorité des établissements proposant une reconnaissance des élu·e·s, l'adosse à la rédaction d'un rapport où ils/elles doivent expliciter les actions accomplies au cours de l'année ou du semestre, ainsi que les compétences développées dans le cadre de leur mandat.

Afin que cette obligation d'assiduité dans les conseils n'entre pas en contradiction avec la poursuite des études (avec par exemple des cours aux mêmes horaires), un certain nombre d'aménagements d'études ont été prévus par ces universités, telle que le choix des groupes de TD ou ne pas être soumis aux règles d'assiduité en cours. La validation des charges d'élu dans le diplôme peut également apparaître comme une forme d'aménagement des études si la reconnaissance de l'engagement est considérée comme un cours à part entière.

Les dispositifs de reconnaissance des engagements étudiants sont parfois adossés à un contenu de formation. C'est le cas d'au moins 8 universités parmi les 32 à reconnaître les engagements des élu·e·s. D'autres établissements ont également envisagé la mise en œuvre, sans que ces propositions soient reprises par les organisations représentatives des étudiant·e·s.

On avait tranché en CFVU, mais certains demandaient une validation automatique : je suis élu, j'ai les crédits ECTS. On s'y est opposé, en mettant la règle de la présence dans les instances. […] Ce qu'on avait aussi proposé aux étudiants, mais il n'y a pas eu non plus beaucoup de répondant de ce point de vue là, c'est d'organiser des sessions de formation pour eux […] pour les aider à accomplir leur mandat […]. Leur donner une sorte de tribune pour qu'à un moment, sur un sujet non pas imposé, mais choisi par eux, dans une des 10 CFVU de l'année, un étudiant puisse dire « Ben voilà, j'aimerais intervenir sur le Plan étudiant et faire une intervention de 10 minutes ». Les instances le permettent. Le but c'est pas que le VP évalue ensuite l'intervention. C'est qu'il y a un cahier des charges, et sur la base de présence de l'élu et de son intervention et puis avec un accompagnement de la part de l'université, on puisse créditer le bonus, de façon à ce qu'un étudiant élu puisse dire « ben voilà, on m'a fait une formation ». Il y a beaucoup de documents financiers, dans les instances, j'imagine que pour certains étudiants qui n'ont pas l'habitude d'annexes financières, c'est impossible. Lire une convention très technique, si l'on a pas un minimum de fibre juridique ou de sensibilisation c'est dur. Donc ça, je pense que l'université, on doit le mettre en œuvre pour les étudiants qui siègent dans les instances, après libre à eux de le suivre ou pas. C'est pas une question de les obliger, mais on doit le faire.

Entretien avec la vice-président CFVU, université Paris Nanterre, 15 février 2018.

Au travers de ces formes de reconnaissance des charges d'élu·e·s, il s'agit pour les directions des établissements de permettre un « meilleur » travail des élu·e·s étudiant·e·s, en favorisant leur assiduité, mais également en permettant leur compréhension des différentes instances et de leurs rôles. Or, ces formations entrent en concurrence directe avec le travail mené par les organisations syndicales étudiantes. En effet, ces dernières gèrent l'ensemble de la formation des militant·e·s lors de temps fortement institutionnalisés, durant lesquels elles forment les élu·e·s à la fois au fonctionnement des universités, mais également à l'histoire des luttes locales et nationales dans lesquelles s'inscrivent les organisations. Ces formations sont également l'occasion pour les organisations de transmettre l'usage de certains répertoires d'actions qui peuvent être déplorés, comme on l'a vu dans un précédent extrait d'entretien, par la présidence de l'université. De ce fait, si les organisations syndicales peuvent avoir intérêt à voir l'engagement de leurs militant·e·s valorisé dans leurs études, elles ont peu de raison de déléguer la formation aux établissements.

Néanmoins, pour les acteurs universitaires, l'absentéisme dans les conseils peut être corrélé au manque de formation des élu·e·s qui peuvent être dépassé·e·s par l'aspect très technique des documents travaillés lors des différents conseils des

1 Université de Limoges, *Reconnaissance de l'engagement étudiant*, 2012.

2 *Ibid.*

universités. En effet, si les différents syndicats et corporations mettent eux-mêmes en oeuvre des temps de formations à destination des élu·e·s, ils ne sont pas nécessairement suivis, du fait du faible lien à l'organisation et de la distance géographique. De plus, les étudiant·e·s élu·e·s sur des listes indépendantes des syndicats ou des organisations étudiantes fortement implantées ne disposent pas nécessairement de ressources locales en matière de formation. Pour autant les élu·e·s étudiant·e·s ne sont pas nécessairement opposé·e·s à la mise en œuvre de ce type de formation. Dans le cas de l'Université de Franche-Comté, présenté plus haut, la formation à destination des élu·e·s émane notamment d'un élu·e étudiant·e[1].

De manière plus anecdotique, la formation des étudiant·e·s peut être assurée par les associations elles-mêmes. Ainsi, au sein de l'université d'Artois, les engagements bénévoles dans les associations étudiantes sont reconnus au travers d'un bonus et d'une certification comprenant chacun des temps de formation assurés par l'Action éducative du Pas-de-Calais (réseau d'éducation populaire), ainsi que par une association membre de la FAGE[2]. Animafac a de son côté développé un statut de responsable associatif au sein de plusieurs universités. Il s'agit, pour l'association, de répondre à « un besoin de reconnaissance très fort de l'utilité sociale des initiatives étudiantes »[3]. Ce statut est donc principalement destiné aux étudiant·e·s fortement impliqué·e·s dans une association et ne concerne pas directement le travail d'élu·e. Sauf que si l'on s'attarde sur les 6 étudiant·e·s ayant bénéficié de ce statut lors de son expérimentation, au sein de l'Université Paris 3 à la rentrée 2016, trois sont impliqué·e·s dans des organisations représentatives : la présidente et la secrétaire générale de l'UNEF Paris 3 et la présidente du BDE.

La mise en place d'une formation à destination des élu·e·s peut également avoir vocation, comme c'est le cas à l'Université Paris Est Créteil (UPEC), de susciter l'engagement des étudiant·e·s. Les objectifs de la formation mise en œuvre sont les suivants :

> Accompagner les étudiant.e.s (futur.e.s) candidat.e.s et élu.e.s au sein des conseils de gestion ou centraux pour leur permettre de mieux comprendre l'organisation de ces conseils dans l'université, le rôle et les possibilités d'action des représentant.e.s des étudiant.e.s et les problématiques liées à l'exercice de leur mandat.
>
> Reconnaître l'engagement des étudiantes élues par une formation adaptée à leurs besoins. Susciter l'engagement dans les conseils d'étudiant.e.s et leur permettre une meilleure intégration des étudiant.e.s élu.e.s dans la gouvernance de l'université. »

UPEC, plaquette « Accompagner l'engagement des (futur-e-s) candidat-e-s et élu-e-s étudiant-e-s ».

Contrairement à une majorité des formations sur le fonctionnement des instances universitaires, il n'y a ici pas de prérequis à l'inscription, les étudiant·e·s n'ayant pas besoin d'être élu·e·s. En effet, la formule choisie par l'UPEC avec une reconnaissance dans le cadre d'une UE au choix intégrée dans les maquettes de formation rend difficile l'exigence d'un prérequis. Cependant, à la lecture des objectifs de formation, il apparaît que cette UE revêt plus d'intérêt pour des étudiant·e·s militant·e·s et/ou élu-e-s que pour ceux/celles qui ne sont pas engagé·e·s. L'impossibilité de limiter l'accès à une UE d'ouverture intégrée aux maquettes à certain·e·s étudiant·e·s – ici les élu·e·s – est l'un des arguments avancés par l'université de Lille 3, quant au fait de ne pas avoir organisé une reconnaissance spécifique pour les élu·e·s alors même qu'un certain nombre d'engagements bénéficient d'une validation dans les cursus[4].

⋆⋆⋆

Comme nous venons de le voir, les modalités de reconnaissance dans les cursus du travail des élu·e·s étudiant·e·s sont multiples, mais elles s'articulent néanmoins principalement autour d'un statut des élu·e·s, la validation n'étant qu'une possibilité parmi d'autres. Cependant, contrairement à la reconnaissance des engagements associatifs, cette modalité de reconnaissance ne s'est pas autant généralisée dans les universités. Certaines universités ont même été jusqu'à supprimer les dispositifs existants. C'est le cas de l'université Bordeaux Montaigne qui disposait d'une certification à destination des élu-e-s étudiant-e-s votée en 2013[5] et supprimée à la rentrée 2015-2016, faute d'inscrit et jugée « peu conforme à l'esprit d'engagement d'un élu »[6]. De la même façon, l'université de Picardie n'inclue pas non plus les élu·e·s dans son UE libre « Engagement » afin de ne pas favoriser des engagements opportunistes d'étudiant·e·s se présentant aux élections dans le but de valider un cours[7].

L'instauration d'une reconnaissance des charges des élu·e·s étudiant·e·s, telle que prévue par la loi

1 Université de Franche-Comté, CR CEVU 14 février 2014.

2http://www.univ-artois.fr/Vie-etudiante/Culture-et-Associations/Accompagnement/Formations-aux-associations, consulté le 4 décembre 2016.

3 Animafac, *Evaluation de l'expérimentation d'un statut de responsable associatif étudiant à l'Université Sorbonne Nouvelle – Paris 3*, 2017.

4 Entretien avec l'ancienne Vice-présidente vie étudiante, université Lille 3, 14 mars 2018.

5 Université Bordeaux Montaigne, PV CEVU , 16 mai 2013.

6 Université Bordeaux Montaigne, PV CFVU 09 juillet 2015.

7 Université de Picardie, procès verbal CEVU 22 octobre 2014.

Égalité et citoyenneté, n'était pas partagée par les acteurs universitaires avant son entrée en vigueur. Du côté étudiant, si les syndicats et corporations ont pu porter localement ces dispositifs ou du moins ne pas s'y opposer, il ne s'agit pas d'une revendication nationale. De plus, si certains projets ont été approuvés et votés localement par les différentes organisations représentatives des étudiant·e·s, peu d'élu·e·s en font la demande. Pour l'un des enseignants rencontrés durant ma recherche de thèse, plusieurs raisons peuvent expliquer cette faible sollicitation. La première étant que si les organisations étudiantes étaient favorables à cette mise en œuvre, elles ne se sont pas particulièrement mobilisées pour l'obtenir. Les résultats de ma recherche vont dans son sens, puisque je n'ai pas trouvé de trace de prise de position des élu·e·s en faveur ou en opposition à ces dispositifs dans les comptes rendus de conseils que j'ai pu consulter. La seconde tendrait plus à l'aspect symbolique de cette reconnaissance. En effet, par la possibilité qui leur est offerte de demander un aménagement d'étude et/ou une validation de leur engagement, l'institution reconnaît « officiellement » la charge de travail lié à fonction d'élu·e étudiant·e[1].

⋆⋆⋆

Becquet, Valérie, « Moment étudiant, moment d'engagement : regard sur les activités bénévoles des étudiants » dans Jean-Philippe Legois, Alain Monchablon, Robi Morder (coord.), *Cent ans de mouvements étudiants*, Syllepse., Paris, 2007.

Boussard, Isabel, « Les étudiants et la participation. Les élections aux conseils d'UER et d'universités », *Revue française de sociologie*, 1980, vol. 21, no 1, p. 77-96.

Boussard, Isabel, « La participation des étudiants aux élections universitaires en France (1970-1973) », *Revue française de science politique*, 1974, vol. 24, no 5, p. 940-965.

CPU, Actes du séminaire « Citoyenneté et démocratie étudiante », Paris, La Sorbonne, 2005.

FAGE, *États généraux,* s.l., 1996.

Haute, Tristan, « Étudier les comportements électoraux des étudiants aux élections universitaires en France : un vote de filière ? » dans Jean-Philippe Legois, Marina Marchal et Robi Morder (coord.), *Démocratie et citoyennetés étudiantes depuis 1968*, Paris, Syllepse, 2020.

Kunian ,Florence, *Étude sur la participation des étudiants aux élections universitaires*, s.l., Rapport pour l'association Civisme et démocratie (CIDEM), 2004.

Kunian, Florence et Rey Olivier, « L'émergence des politiques de vie étudiantes dans les universités, expression d'une nouvelle conception du rôle des universités ? », communication au colloque du RESUP « Regards croisés sur la question étudiante », Bordeaux, 2006.

Le Mazier, Julie, *Pas de mouvement sans AG : les conditions d'appropriation de l'assemblée générale dans les mobilisations étudiantes en France (2006-2010) : contribution à l'étude des répertoires contestataires,* thèse de doctorat, université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, 2015.

Le Mazier, Julie, Testi, Julie et Vila, Romain, « Les voies multiples de la représentation en situation de délégation ratée : agir au nom des étudiants » dans Alice Mazeaud (ed.), *Pratiques de la représentation politique,* Rennes, Presses universitaires de Rennes, p. 213227.

Michon, Sébastien, *Etudes et politique : les effets de la carrière étudiante sur la socialisation politique*, thèse de doctorat, Université des sciences humaines (Strasbourg). Faculté des sciences sociales, France, 2006, 770 p.

Mignot-Gérard, Stéphanie, Normand, Romuald et Ravinet ,Pauline, « Les (re)configurations de l'université française », *Revue française d'administration publique,* août 2019, vol. 1, n° 169, p. 520.

Testi, Julie, *La reconnaissance pédagogique des engagements bénévoles et militants : étude d'une politique universitaire qui fait long feu*, thèse de doctorat, Paris 10, s.l., 2021.

Côme, Thierry et Morder, Robi, État des savoirs, *Les engagements des étudiants. Formes collectives et organisées d'une identité étudiante*, rapport pour l'Observatoire de la vie étudiante, Paris, 2009.

1 Entretien avec un enseignant chercheur, université Paris 3, 13 février 2018.

Table-ronde sur les vice-présidences étudiants« 11e JARME, Représenter les étudiant-es » CESE, 18 novembre 2019

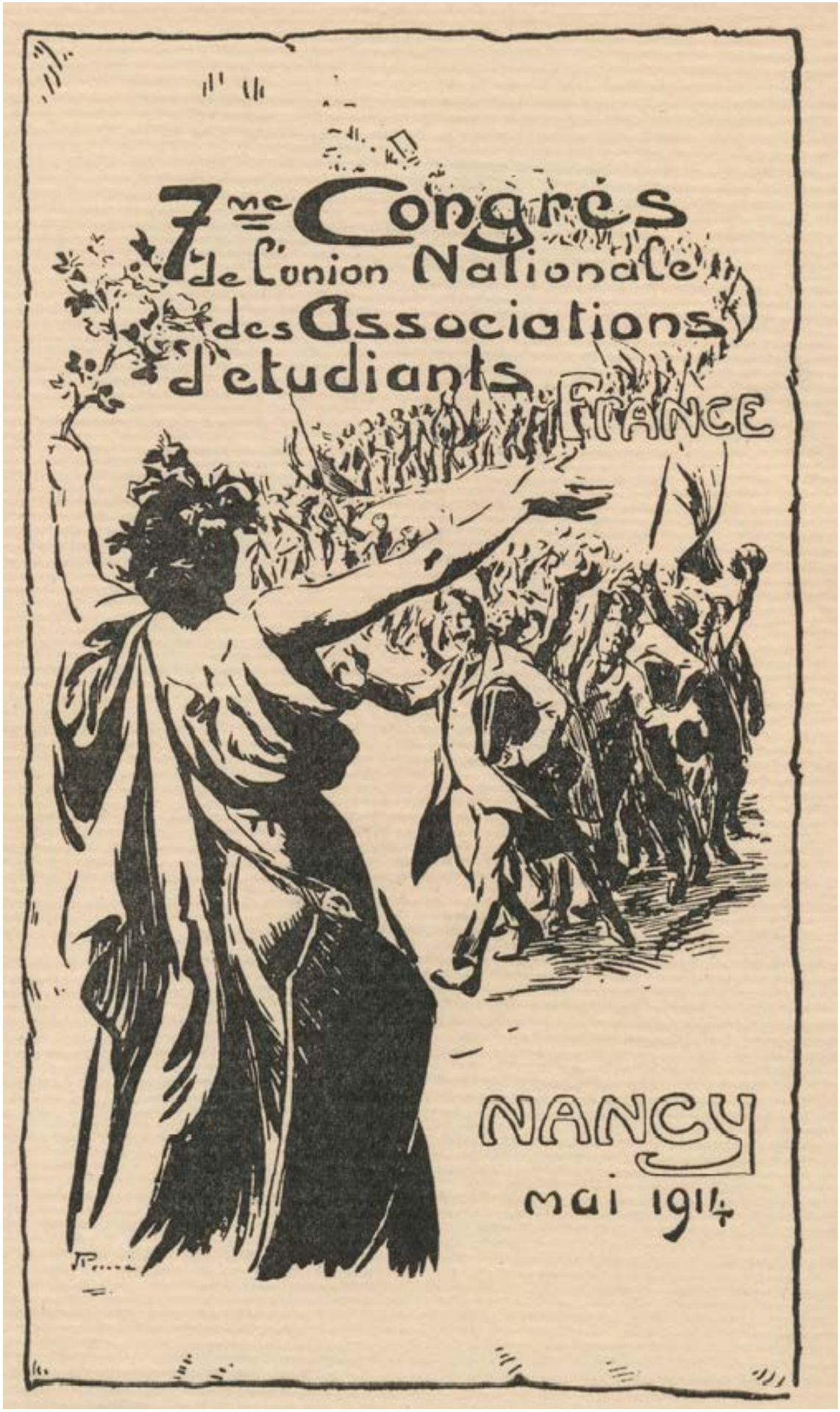
7me Congrès
de l'Union Nationale
des Associations
d'étudiants
FRANCE
NANCY
mai 1914

RETOURS SUR LES « ÉCHOS (CONTEMPORAINS) DE LA VIE ÉTUDIANTE À PONT-À-MOUSSON » … ET À NANCY.

IOANNA KASAPI & JEAN-PHILIPPE LEGOIS

Ce vendredi 16 septembre 2022, à l'Hôtel de Ville, nous avons eu le plaisir de donner une conférence sur les « échos (contemporains) de la vie étudiante à Pont-à-Mousson » dans le cadre du cycle du 450e anniversaire de l'université mussipontine.

Dès sa création, en 1572, l'université de Pont-à-Mousson nous fait connaître une vie étudiante agitée, mais, en 1768, Louis XV ordonne le transfert de l'université de Pont-à-Mousson à Nancy, puis la Révolution française supprime les universités[1]. Ce n'est qu'en 1854 qu'une faculté des lettres et qu'une des sciences sont recréées à Nancy. La vie étudiante se déplace donc également à Nancy, mais avec quelques échos mussipontins. Avant d'en détailler deux, en 1914 et 1966, il nous faut retracer, à grands traits, les premiers pas de la doyenne des associations étudiantes à vocation représentative.

NANCY INVENTE LA VIE ÉTUDIANTE GÉRÉE PAR LES ÉTUDIANTS EUX-MÊMES.

Entre 1876 et 1878, se crée, à Nancy, la première association générale des étudiants (AGE) de France. Dès 1876, des étudiants, notamment « annexés », se réunissent informellement à la Brasserie viennoise. Fondée en 1877 (AG du 17 décembre 1877) sous le nom d'« Union des étudiants » à l'initiative de Messieurs Leclaire et Goutière-Vernolle, elle s'installe place Callot le 11 mai 1878 et devient, par arrêté préfectoral, le « Cercle des étudiants » ; c'est le 22 février 1884 que le Cercle adopte de nouveaux statuts et décide de se dénommer Société générale des étudiants de Nancy (SGEN)[2].

En tant que doyenne des associations étudiantes de France, elle veille à la création d'associations semblables dans d'autres villes, notamment à l'occasion des fêtes d'inauguration de la statue de Thiers, en août 1879 : l'AGE y organise un banquet pour les délégués de nombre d'universités françaises, voire étrangères. Dans la foulée, une brochure sur l'exemple nancéen, préfacée par le scientifique et député Paul Bert (ministre de l'Instruction publique de novembre 1881 à janvier 1882), est largement diffusée[3], aidant à la constitution du premier cercle à Bordeaux ou à celle, en 1881, de « l'Union des étudiants des facultés de l'État » de Lille ou, en 1882, de celle de Dijon, puis, en 1884, de celle de Paris et de Caen, puis, dans la suite des années 1880, Alger, Toulouse, Montpellier, Rennes, Lyon…[4].

Le projet d'un hôtel des étudiants est évoqué dès les années 1880 : en 1888, est ouverte une salle d'armes ; en 1892, une section de tir ; l'année précédente, a été recruté un « bibliothécaire-gérant, rétribué[5] ». L'immeuble du 1, rue Gustave Simon (alors rue de la Pépinière, devenue rue Gustave Simon, en 1934, en hommage au maire de Nancy pendant la Première Guerre mondiale) est

1 Eugène Martin (abbé, 1859-1948), *L'Université de Pont-à-Mousson (1572-1768)*, 1891, 455 p. Les deux premières illustrations en sont issues.

2 La majeure partie de ces informations sont tirées d'A. Vivier (étudiant en droit), *L'Association générale des étudiants* [de Nancy], *historique, 1876-1926*, Nancy, Imprimerie Camille André, 93 p., p. 20,-25.

3 E. Goutière-Vernolle et A. Leclaire, *Le Cercle des étudiants de Nancy : historique du cercle, ses statuts.* Rapports qui lui ont été présentés sur les fêtes universitaires de Bruxelles et d'Anvers, précédés d'une lettre de M. Paul Bert, Versailles, impr. Cerf et fils, 1881, 48 p. (Notice Bnf n°FRBNF36571387). A noter aussi *L'Université de France,* journal des écoles publié par le Cercle des étudiants de Nancy (Notice Bnf n°FRBNF33635600). Dans son article des *Cahiers du Germe*, spécial n° 3 (« engagements étudiants », mars 1998, notes 5 et 6), Alain Monchablon signale que la lettre de Paul Bert du 30 octobre 1880 est également reproduite dans *La Société générale des étudiants de Nancy : hstorique, comptes rendus particuliers, administration…* (20 mai 1892.), Nancy : G. Crépin-Leblond, 1892 (Notice Bnf n°FRBNF33606402. Comprend : premier supplément à l'historique. Compte rendu des fêtes universitaires de juin 1892)

4 En 1889, l'inauguration de la nouvelle Sorbonne, à Paris, réunit 22 AGE et 56 associations étrangères. D'autres fêtes universitaires rassemblent également les étudiants à Nancy, en 1890 et 1892. Cf. Émile Goutière-Vernolle, « Les Fêtes de Nancy, 5, 6 et 7 juin 1892 », Nancy, 286 p. ; *Revue internationale de l'enseignement,* 1890, tome 20, p. 59-64.

5 A. Vivier, L'*Association générale des étudiants* [de Nancy], *op. cit*., p. 41.

Ioanna Kasapi et Jean-Philippe Legois à Pont-à-Mousson le 16 septembre 2022

construit pour le seul usage des étudiants en 1903, sur un terrain concédé par la ville, et par les soins de l'architecte M. Jasson. Cette maison de l'étudiant est inaugurée le 7 juin 1903, en présence de M. Bayet, directeur de l'Enseignement supérieur, et de M. Bichat, doyen de la faculté des sciences qui avait proposé à la SGEN de constituer une société immobilière.

Et ce n'est qu'à la rentrée 1920 que la SGEN se transforme en AGEN (Association générale des étudiants de Nancy), mais c'est dès le 2 octobre 1921 que l'AGE inaugure, dans le prolongement de l'immeuble, son restaurant universitaire « à bon marché » sous la présidence de M. Lapie, directeur de l'Enseignement supérieur. L'AGEN y gère l'ensemble de ses missions jusque dans les années 1980.

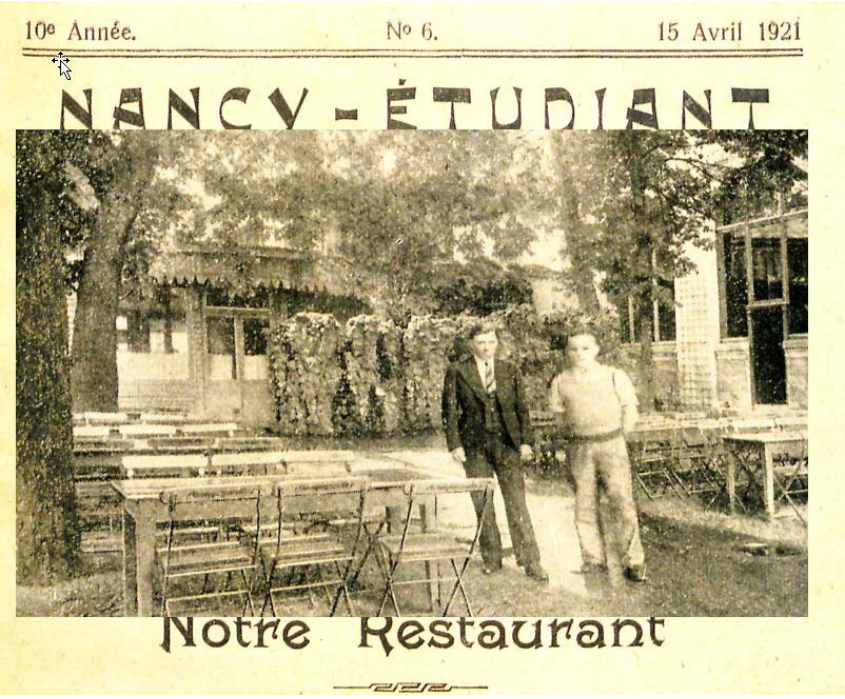
10e Année. No 6. 15 Avril 1921

NANCY-ÉTUDIANT

Notre Restaurant

Cette première association étudiante rassemble tous les étudiants de la ville en son sein, qu'ils viennent de facultés ou d'écoles supérieures. Sa Maison de l'étudiant veut aussi embrasser différentes dimensions de la vie étudiante : la culture, avec un théâtre ; la culture avec une salle de billard ; les études, mais aussi l'actualité citoyenne, avec une bibliothèque et une salle de lecture. D'autres peuvent aussi proposer des salles de sport, voire des logements.

L'Union nationale des associations d'étudiants de France naît en mai 1907 à Lille, le congrès coïncidant avec les fêtes d'inauguration de la maison des étudiants. Nancy accueille plusieurs congrès de l'UN, notamment en 1909, 1914 et 1936. Avec le congrès de 1914, Pont-à-Mousson accueille, une journée, les congressistes : c'est le premier écho contemporain de la vie étudiante mussipontine.

DES ÉCHOS CONTEMPORAINS DE L'UNIVERSITÉ MUSSIPONTINE EN GÉNÉRAL ET DU CONGRÈS DE 1941 EN PARTICULIER

C'est un peu avant 9h que Camille Cavallier, « administrateur-directeur » de la Société des Hauts-Fourneaux et Fonderies accueille les congressistes à la gare de Pont-à-Mousson. Après plusieurs heures de visite, c'est dans une « salle des fêtes délicieusement décorée d'écussons et de drapeaux français et étrangers » que le repas se tient avec plusieurs discours que nous restitue René Joffroy, avocat à la Cour d'appel, commissaire général du congrès, vice-président honoraire de la SGE de Nancy[1]. Ils sont tenus en présence de Messieurs Gautherot, maire de Pont-à-Mousson, Auerbach, doyen de la faculté des lettres, Danis, directeur de l'école de commerce, Freschard, principal du collège de Pont-à-Mousson, Rothé, professeur à la faculté des sciences, Ollivier, secrétaire de l'université de Nancy, Maire, professeur au collège.

Signalons que le repas comprend des "choux de Pont-à-Mousson" avant de lui laisser tenir la plume.

Pendant le repas, la musique municipale de Pont-à-Mousson se fait entendre, et charme tous les convives par son merveilleux ensemble et sa parfaite exécution.

Mais nous arrivons à l'heure des toasts, déjà le champagne pétille dans les coupes ; M. Cavallier prend alors la parole en ces termes :

> On a les oreilles tellement lasses après dix ou quinze années d'études !...
>
> Ce préambule est sincère, et pour vous rassurer complètement j'ajouterai que je suis le fondateur d'une ligue nouvelle : "La Ligue des Français silencieux".
>
> L'article premier des statuts interdit non seulement tout discours, mais toute parole qui n'est pas rigoureusement indispensable. Jusqu'ici la liste des adhérents à cette Ligue ne contient qu'un seul nom : le mien. Je n'ai même pas été assez éloquent pour trouver un deuxième adhérent qui, devenant secrétaire, aurait complété le bureau ! Ne croyez pas que c'est par respect pour les statuts que je n'ai pas fait de propagande : c'est par incompétence verbale.
>
> Je veux simplement vous souhaiter la bienvenue à vous tous, Messieurs, qui de tant de pays différents avez fait aujourd'hui à la Société de Pont-à-Mousson l'honneur de visiter sa principale usine.
>
> J'apprécie beaucoup cet honneur, mais comme la reconnaissance est un fardeau assez lourd, je vou-

1 Société générale des étudiants de Nancy fondée en 1877. *Fêtes universitaires à l'occasion du 7e congrès de l'Union nationale des associations d'étudiants : Nancy, 20-25 mai 1914*. Compte-rendu par René Joffroy, 1914, Colin, 68 p.

drais essayer de vous prouver que votre visite en cette ville s'imposait en quelque sorte.

Peut-être quelques-uns d'entre vous ignorent-ils que Pont-à-Mousson fut autrefois le siège d'une

Université des plus célèbres ?

C'est en 1572 que le pape Grégoire XIII lançait une bulle qui devait constituer pendant près de deux siècles la charte de l'Université de Pont-à-Mousson.

Lors d'une visite faite par l'Association franco-scandinave sous les auspices de M. le Recteur Adam, que je suis heureux de saluer aujourd'hui ici, j'ai rappelé qu'en 1614 le duc Henri, venant visiter l'Université de Pont-à-Mousson, fut complimenté par 21 écoliers en 21 langues différentes.

Dix-sept ans plus tard, le prince François de Lorraine ayant terminé ses études à l'Université de Pont-à-Mousson, fut salué à son départ par les étudiants en 40 langues différentes.

En 1608 l'niversité comptait 2000 étudiants, et Pont-à-Mousson méritait le surnom « d'Athènes Lorraine ».

Puis en 1768 cette Université fût transférée à Nancy.

Vous voyez donc, Messieurs, que l'Université de Nancy qui vous reçoit cette année, après vous avoir fait admirer à Nancy même ses Palais et ses richesses intellectuelles, morales et matérielles, après vous avoir décrit son importance, sa prospérité, ses brillants succès, vous fait aujourd'hui visiter son origine, son berceau.

Je remercie M. le Recteur de l'Université de Nancy de vous avoir accompagnés dans cette visite. Je remercie également MM. les Doyens, Directeurs d'Instituts, de Collèges, et Professeurs, qui se sont joints à vous pour faire ce pèlerinage académique.

Je remercie M. le Maire de la Ville de Pont-à-Mousson, qui représente ici la cité où de nombreuses générations de Français et d'étrangers sont venues étudier les belles-lettres et les sciences.

En parcourant cet après-midi les rues de cette ville, dont la fondation parait remonter aux premiers temps de l'occupation romaine, vous invoquerez le souvenir de vos aînés. J'aurais voulu pouvoir mettre sous vos yeux, en une forme concise et saisissante, quelque chose qui rappelle cette ancienne Université et ses élèves. J'aurais voulu pouvoir pénétrer dans l'âme de ces escholiers du seizième et du dix-septième siècles : Mais n'est-ce pas demander l'impossible !...

Si quelqu'un pouvait nous renseigner sur l'âme des anciens écoliers de l'Université de Pont-à-Mousson, ce serait sans doute M. MAIRE, professeur d'histoire au Collège, qui s'est passionné pour l'étude de l'ancienne ville, de l'ancienne Université, et qui guidera vos pas tout à l'heure. Mais c'est précisément parce qu'il professe l'histoire qu'il sait mieux que d'autres, combien il est difficile et même impossible de pénétrer complètement dans l'âme d'autrui...

Si Pont-à-Mousson a perdu son antique renom universitaire, Pont-à-Mousson a conquis depuis un demi-siècle une réputation universelle beaucoup moins brillante, d'un ordre beaucoup moins élevé mais dont il faut bien se contenter à défaut de ce qu'elle a perdu.

Au vieux pays de Pont-à-Mousson, abandonné par l'Alma Mater, s'est fondé en i856 une usine de proportions modestes, première ébauche de nos établissements actuels.

Cette cellule s'est développée progressivement ; elle est devenue ce que vous avez vu aujourd'hui, et elle a essaimé à plusieurs reprises.

Notre industrie, vous la connaissez maintenant : après avoir été chercher à 150 mètres sous le sol le minerai qui nous donnera le métal dont nous avons besoin, nous le transportons dans nos hauts-fourneaux et nous obtenons la fonte avec laquelle nous coulons les tuyaux servant principalement aux canalisations d'eau.

Il n'existe guère, je crois, de pays où n'aient pénétré les tuyaux de Pont-à-Mousson, et même en Angleterre, qui fut en Europe le berceau de l'industrie sidérurgique, en Angleterre, où nous sommes allés puiser les premières notions de notre métier, même en Angleterre, nous pénétrons avec nos produits et collaborons avec les grandes usines britanniques, à la satisfaction des besoins considérables qu'exige la consommation énorme d'eau d'un pays particulièrement soucieux de la santé publique. Dans ce grand mouvement général en faveur de l'hygiène, la France est restée en arrière, la mortalité y atteint encore un taux excessif, d'autant plus regrettable que

notre natalité a subi un temps d'arrêt.

Par une sorte d'altruisme magnifique si l'on veut, mais quelque peu naïf, la France participe grandement au développement de la santé publique dans beaucoup d'autres pays, auxquels elle prête ses économies, pour reconstruire les villes et les doter de tout ce qu'exige l'hygiène publique — dans lesquels elle porte les produits de son industrie sidérurgique, les tuyaux en fonte, véhicules de l'eau pure, base de la santé — n'ayant elle-même pas de besoins ou plutôt n'en éprouvant pas, ayant le culte du passé, des traditions, bonnes et mauvaises, des vieilles habitations, et des vieilles habitudes.

Vous croyez peut-être que j'exagère ? Ecoutez ceci : notre Société construit à travers le désert une canalisation de 160 kilomètres de longueur pour amener à la ville tunisienne de Sfax, qui a 90 000 habitants, des eaux pures, captées autrefois par les Romains.

La Dépêche Sfaxienne du mercredi 13 mai contient l'article suivant :

"A la fin de l'été, l'eau de Steïbla sera à Sfax. Les citernes seront fermées, et il est aujourd'hui possible de songer raisonnablement à quelques progrès qui, hier encore, étaient irréalisables. Rien n'empêche actuellement la création à Sfax d'un établissement de Bains !"

Tout commentaire affaiblirait, je crois, la portée d'un tel aveu.

Les poètes, les artistes, reprochent souvent aux industriels de dénaturer les paysages, de faire disparaître le charme du pays de France.

L'industrie ne détruit pas nécessairement la Beauté.

Pour qui la connaît bien, l'Industrie possède un charme empreint de rudesse, de force et aussi d'un symbolisme profond : des foyers géants dont vous avez entendu les palpitations, s'échappe le flot de métal incandescent que notre labeur met constamment en œuvre et qui va se répandre dans le monde entier.

Et, en contribuant à fortifier, à assainir, à sauver des existences humaines, sur tant de points du globe, en

luttant contre la routine, en combattant les épidémies — ce labeur journalier ne concourt-il pas, lui aussi, au développement, au plein épanouissement de la vie, beauté suprême !

C'est ici, Messieurs, le second titre que nous avions à votre visite.

Il n'est pas de ville française, et il est bien peu de grandes villes étrangères, qui ne distribuent à ses habitants de l'eau ayant circulé dans des tuyaux coulés à Pont-à-Mousson. A ce titre là encore, Messieurs, n'êtes-vous pas ici chez vous ?

Nous conserverons à Pont-à-Mousson le souvenir vivace de votre visite d'aujourd'hui, et en vous exprimant, au nom de la Société des Hauts-Fourneaux et Fonderies de Pont-à-Mousson, notre gratitude pour cette aimable visite.

Je lève mon verre à votre santé à tous, Messieurs, et par-dessus vos têtes à l'avenir et à la grandeur de vos pays.

De nombreux applaudissements éclatent lorsque M. CAVALLIER termine son discours, et quantité de cris "Vive Cavallier", "Vive Pont-à-Mousson" retentissent de tous côtés. C'est alors que Jean GÉRARD, président de la S. G. E. de Nancy, prononce la charmante allocution suivante :

MONSIEUR LE DIRECTEUR,

MESSIEURS,

Les Mécènes de Lorraine ne se contentent pas, comme aux temps anciens, de faire relier en peau luxueuse les oeuvres de leurs protégés ; ils leur ouvrent grandes les portes de leur palais et leur offrent l'incomparable spectacle de leur talent créateur. Car ici, Messieurs, nous sommes en effet à la table d'un de ceux de nos compatriotes qui peuvent, à juste titre, s'enorgueillir le plus d'avoir donné à leur province le développement économique que vous connaissez et qui a fait dire de notre terre « qu'elle était américaine par son incroyable essor industriel ».

M. CAVALLIER, notre hôte, en recevant à sa table les étudiants de France, en leur faisant visiter son intéressante exploitation métallurgique, a voulu d'abord donner à la jeunesse universitaire un témoignage précieux de l'intérêt qu'il lui porte, et montrer ensuite à nos camarades des autres régions françaises ce qu'est la Lorraine moderne : un magnifique foyer d'activité économique intense.

Et quoi de plus poétique que cette délicieuse petite ville de Pont-à-Mousson, devenue par la volonté des siècles un fief de fer, après avoir été avec son Université médiévale un centre de rayonnement intellectuel et moral ! N'est-ce pas une preuve que notre province est apte à rendre tous les services ? Il suffit qu'à la richesse naturelle de notre sol vienne s'ajouter l'effort d'un bon ouvrier : et M. CAVALLIER est un des premiers artisans de la situation économique actuelle de la Lorraine.

Et pourtant le triomphe industriel de l'Est de la France pourrait, au premier abord, paraître un vrai miracle. Quelle province, plus que la nôtre, aux diverses époques de l'histoire, a subi des invasions aussi continuelles ! Mais le caractère du Lorrain est ainsi fait qu'il puise, dans la lutte et le sacrifice, des forces, des énergies nouvelles. La guerre de 1870, si elle a gravé dans nos cœurs un ineffaçable souvenir, a passé comme une ombre sur notre courage au travail. Le développement de la Lorraine est une preuve de notre vitalité et une riposte à ceux qui proclamaient notre déchéance et se plaisaient à considérer la France comme une nation de second ordre.

Messieurs, je lève mon verre à l'excellent Lorrain qu'est M. CAVALLIER, et à la prospérité de sa belle industrie !

Après quelques paroles du recteur Charles Adam et du président de l'UN, Marcel Viard, « après une rapide visite à la charmante cité mussipontaine », René Joffroy conclut ainsi le récit de cette journée de visite à Pont-à-Mousson :

> Les congressistes regagnent rapidement la gare où les attend à quatre heures le train spécial pour le retour à Nancy. M. CAVALLIER, entouré de ses ingénieurs, est encore là au milieu de nous ; bon nombre de mains se tendent vers lui, les présidents des différentes A. le remercient vivement de sa réception, les bérets s'agitent au départ, et le train s'éloigne pendant que chacun pousse un dernier cri d'adieu : "Vive Cavallier", "Vive Pont-à-Mousson"!... »

Au sortir de la guerre, en 1920, le maréchal Foch est nommé président d'honneur, tandis que MM. Cavallier, directeur des Hauts-Fourneaux de Pont-à-Mousson, et Me Mengin, maire de Nancy, sont nommés membres d'honneur de l'AGE[1].

Quarante ans plus tard, en 1966, cela fait plusieurs années que Nancy accueille le festival de théâtre étudiant lancé par Jack Lang, mais la brochure de l'université de Nancy se fait encore l'écho de cette vie étudiante mussipontine et de ce « berceau de l'université de Lorraine ».

CONCLUSION

L'AGE de Nancy est bien la doyenne, mais elle perd aussi sa mémoire, au-delà de son berceau mussipontin. Elle continue pourtant son orientation gestionnaire, ayant choisi le « renouveau » après 1968 et conservant sa Maison de l'étudiant et son restaurant jusqu'à la fin des années 1980.

L'accueil du 64e congrès du 19 au 22 mai 1977 est l'occasion, pour l'AGE, de publier un livret pour son … centenaire… décalé d'un an. L'AGE de Nancy maintient des activités culturelles lors du congrès, avec, en plus d'une « animation au caveau de l'AG » tous les soirs et d'une « soirée dansante à la cafétéria », d'un « concert classique, salle Poirel » pour la soirée de gala et d'une pièce de théâtre « Top fragile » (amphi 500 de la « fac des lettres »)[2]. Plus une allusion à Pont-à-Mousson, mais une justification de la nouvelle orientation :

> Tandis que la direction nationale s'enfonce dans l'aventurisme, l'AGEN-UNEF organise la grève dans les facs de façon responsable. […] Les AGE qui sont fidèles à l'orientation syndicale s'organisent et, dès novembre 1968, huit d'entre elles, dont Nancy, appellent à la rénovation de l'UNEF. La tendance "UNEF pour son renouveau" est fondée en janvier 1969. Les années 1969-1971 vont être marquées par une lutte persévérante de ces AGE pour une "université démocratique", pour "la défense des intérêts des étudiants" et "pour un syndicat démocratique et de masse" [3].»

Pour notre part, nous avons conclu sur la nécessité à mettre toujours plus de mémoire dans les politiques de vie étudiante !

1 A. Vivier, *L'Association générale des étudiants* [de Nancy], *op. cit.*, p. 57.

2 *Livret du centenaire de l'AGEN-UNEF et du 64e congrès de l'UNEF*, 20 p., p. 18.

3 *Ibid.*, p. 5-6

SOCTÉ GÉNÉRALE
DES ÉTUDIANTS
DE NANCY
G. KIERREN 14
Souvenir de la Visite
des Usines
Pont-à-Mousson
7e CONGRÈS DE L'UNION NATIONALE DES ASSOCIATIONS D'ÉTUDIANTS
NANCY MAI 1914

« FEMME, VIE, LIBERTÉ » : IRAN, UN MOUVEMENT QUI VIENT DE LOIN

ROBI MORDER

Les mobilisations dans la jeunesse scolarisée iranienne, dont les femmes étudiantes et lycéennes sont en première ligne, ont commencé en réaction à l'assassinat d'une jeune étudiante, Mahsa Amini, et continuent autour de revendications communes : contre le port du voile obligatoire et la police des mœurs, pour la fin de la répression, sous le slogan de « Femme, Vie, Liberté ». Cette mise en mouvement, sa puissance numérique, est évidemment à mettre en relation avec le poids numérique du monde étudiant et lycéen (et des femmes en leur sein) ainsi qu'avec les mouvements précédents. En voici quelques éléments.

ÉTUDIANTES ET ÉTUDIANTS EN IRAN

L'Iran compte près de 5 millions d'étudiantes et d'étudiants (chiffres 2016) pour 89 millions d'habitants (données 2020). 48% des étudiants sont des étudiantes. Ce processus de féminisation est ancien. Dès 1943 une loi a rendu l'enseignement primaire obligatoire pour les filles et les garçons, en 1978, à la veille de la révolution islamique, elles constituent 37 % des collégiens, 36 % des lycéens et 29 % des étudiants. Le nouveau régime de la République islamique introduit une rupture en recentrant l'éducation sur la religion[1], Une révolution culturelle est déclenchée par le nouveau pouvoir islamiste, entraînant la fermeture temporaire des universités (1980-1982) et donnant une impulsion décisive à l'islamisation de l'enseignement supérieur. On assiste alors à une purge massive des opposants, un contrôle idéologique et politique, des réformes idéologiques notamment en sciences humaines et sociales[2]. Toutefois la féminisation n'est pas freinée : la croissance continue, et on atteint une égalité à 1 ou 2% près selon les années à partir de 1990[3].

Après une baisse à la fin des années 2000, la proportion de femmes dans les universités a augmenté. En 2014 on comptait 53 % d'hommes et 47 % de femmes au sein des universités iraniennes. mais la répartition varie fortement selon les cursus. La répartition est également différente selon le type d'université. Elles sont beaucoup plus présentes dans les universités publiques (56% de femmes) que dans les universités Azad (39%)[4]. Les femmes sont majoritaires au sein des universités iraniennes dans différents domaines, tels que la médecine et les sciences humaines[5].

1999 : PREMIERS AVERTISSEMENTS

En juillet 1999, l'Iran connaît les plus importantes manifestations d'opposition depuis 20 ans. Le Parlement, dominé par les conservateurs, restreint par une loi le droit de la presse. Le quotidien réformateur *Salam* est alors fermé. Le lendemain, 8 juillet, à Téhéran, des étudiants manifestent et s'opposent aux forces de l'ordre et aux milices. La police intervient brutalement sur le campus de la capitale et même plusieurs membres du gouvernement protestent. Le 11, les manifestations étudiantes s'étendent aux principales villes du pays. Les étudiants, malgré les interdictions de rassemblement, réclament la démission du chef de la police, dont l'attitude amène l'ayatollah Ali Khamenei lui-même à le critiquer comme irresponsable et inacceptable. Un général de police, est limogé. Mais le 13, une nouvelle manifestation étudiante, à Téhéran, dégénère en affrontements violents. Le président Khatami dénonce certaines « déviations » du mouvement de protestation qui « seront réprimées avec force » parce qu'elles « portent atteinte aux fondements du régime ». Le 14, l'Organisation de la propagande islamique effectue une démonstration de force, réunissant des centaines de milliers de personnes dans les rues de Téhéran. Les étudiants cessent leur mouvement. Le 20, dans une lettre ouverte adressée au président Khatami, vingt-quatre officiers du corps des Gardiens de la Révolution dénoncent le « laxisme » du gouvernement et menacent de ne plus tolérer davantage de « désordres »[6]. La commémoration des dix ans de ces évènements est interdite en 2009.

LE MOUVEMENT DE 2019

En 2019, un mouvement bien plus vaste – mais les mondes étudiants et lycéens se sont également renforcés en nombre, et féminisés encore – se déroule en novembre et décembre.

Il y avait bien eu des manifestations de masse

1 Saeed Païvandi, *Islam et éducation en Iran : échec de l'islamisation de l'école en Iran*, Paris, L'Harmattan, 2006

2 Saeed Païvandi, « État islamique et monde académique en Iran : la longue bataille continue », *La Pensée* 2020/3 (N° 403),

3 Clotilde Reiss, « Éléments sur le système éducatif iranien », *Revue internationale d'éducation de Sèvres* n°49, décembre 2008.

4 L'université islamique Azad a été crée à Téhéran en 1982, puis s'est étendue sur d'autres sites dans le pays.

5 Fiche Iran du ministère français des affaires étrangères, avril 2017.

6 Voir articles du *Monde* et *Encyclopedia universalis*.

en décembre-janvier 2017-2018, touchant l'ensemble du pays, mais en 2019 la portée des protestations a été beaucoup plus large, tout comme la répression. Internet avait été bloqué, il y a eu plus de 500 morts, au moins 2 500 blessés et neuf mille arrestations. Le 7 décembre 2019 à l'occasion de la journée des étudiant.e.s, des militant.e.s universitaires iraniens ont annoncé une manifestation de solidarité avec les luttes du peuple iranien, mais aussi des peuples du Chili, du Liban, d'Irak et ailleurs. Depuis cinq années, les syndicalistes avaient fait campagne contre les politiques d'austérité de l'université et contre l'exploitation et la répression des travailleurs iraniens. Ce jour-là était publiée et lue une déclaration conjointe des syndicalistes des universités de Téhéran et d'Allameh, dont voici un extrait concernant plus particulièrement la situation des femmes[1].

> « L'état actuel a été en mesure de lier la forme la plus moderne de l'exploitation avec de plus anciennes formes d'oppression. Nous sommes confrontés à un État dont les règles de droit sont influencées par l'idéologie religieuse dominante. La suppression des minorités religieuses (chrétiens, sunnites, derviches, etc.) est enracinée dans ces lois. Nous, les étudiant.e.s, défendons la liberté d'expression, la liberté de croyance et de religion, et affirmons notre solidarité dans ces revendications et ces luttes légitimes pour la libération de masse.
>
> L'antagonisme de genre est une autre contradiction inhérente au système capitaliste, acquérant des caractéristiques spécifiques en raison du dispositif idéologique du pouvoir en Iran.
>
> Nous, les étudiant.e.s, sommes conscient.e.s de l'importance des luttes pour l'émancipation des femmes afin de construire une société sans oppression ni exploitation, et nous considérons que toutes les formes traditionnelles et modernes d'oppression des femmes aboutissent finalement à la reproduction du capitalisme et de son existence. D'autre part, cette oppression est l'un des piliers les plus fondamentaux de l'idéologie dominante et joue un rôle décisif dans la formation de l'État au pouvoir. Les mécanismes de cette idéologie sont de contrôler et de subordonner les femmes dans tous les lieux et institutions, de la famille à l'université, au travail et dans la rue. Mais les femmes, malgré toutes leurs protestations au fil des décennies – du rassemblement des femmes en mars 1979 au rassemblement des étudiantes contre le Hijab obligatoire en mai 2019 – tout en maintenant la distance avec l'opposition conservatrice, ne sont pas restées silencieuses contre cette tyrannie. Parallèlement à ces luttes, nous, les étudiant.e.s, avons entendu la colère rugissante des femmes pour une véritable émancipation et déclarons à nouveau notre solidarité dans les luttes contre la poursuite de « l'intégration de la religion et du gouvernement » et toutes les formes de patriarcat. »

1Texte intégral : http://www.iran-echo.com/echo_pdf/declaration_des_etudiants.pdf

Communiqué de presse

En Iran, une révolution féministe est en cours.

À 22 ans, Mahsa Amini, d'origine Kurde, visitait Téhéran avec sa famille quand elle a été arrêtée sous prétexte de ne pas avoir « correctement » porté le voile obligatoire. Elle a ensuite été assassinée par le système carcéral à la suite de nombreuses tortures en garde à vue. En Iran, l'Etat islamique impose le port du hijab aux femmes avec un état de surveillance ultra violent de la Brigade des Mœurs.

Depuis cet événement, les femmes iraniennes dans le monde entier se révoltent : elles enlèvent leur foulard, le brûlent, se coupent les cheveux et réclament la mort du dictateur. Cette insurrection s'étend sur les réseaux sociaux malgré la coupure internet pour les 3/4 de la population provoquée par l'état afin de rendre sourt le bruit d'une révolte bien existante. Dans la rue là où des milliers d'iraniennes scandent le slogan "femme, vie, liberté" en signe de protestation contre le voile obligatoire. Elles dénoncent les lois qui régissent leurs tenues et qui reflètent la violence d'état active dans tout le pays, et ont rapidement été soutenues par les hommes qui les ont rejoint dans la rue. La répression se fait de plus en plus violente, la police et la Sepah (armée iranienne) font des milliers de mort·e·s, de blessé·e·s et de prisonnier·e·s politiques. Tous les jours et dans quasiment toutes les villes d'Iran, les manifestantes et les manifestants revendiquent la laïcité ainsi qu'une République véritablement démocratique face à la dictature islamique actuellement en place.

C'est un mouvement anti-fasciste et anti-royaliste qui part des femmes,largement soutenu par les hommes. L'UNEF Auvergne apporte son soutien inconditionnel à la révolution iranienne et appelle à une mobilisation massive de soutien envers elle.

Local : 04 73 34 66 31
Maë: 07 77 28 56 72
unef.auvergne@yahoo.fr
@unefauvergne
Ensemble :
VIVRE ÉTUDIER DÉCIDER
unef le syndicat étudiant Auvergne

Un des rares exemples de soutien officiel d'une organisation étudiante française locale. Ici, Clermont-Ferrand, où l'UNEF a été à l'initiative d'une manifestation le 26 octobre 2022

L'UNION INTERNATIONALE DES ÉTUDIANTS (UIE) : STRATÉGIES DE LÉGITIMATION AU DÉBUT DE LA GUERRE FROIDE MONDIALE

MATTHIEU GILLABERT & MIKULÁŠ PEŠTA

Exposé donné lors de la conférence « "Divided Together?", International Organizations and the Cold War », (Vienne, juin 2022), organisée par Sandrine Kott, Eva-Maria Muschik et Elisabeth Röhrlich.

INTRODUCTION

La victoire des Alliés sur l'Axe pendant la Seconde Guerre mondiale a jeté les bases d'un nouvel ordre international. Sur la base d'un large front antifasciste, de nombreuses nouvelles organisations internationales ont vu le jour, censées unir et lutter pour différents groupes professionnels, de genre, de classe ou d'intérêt. Ces organisations défendaient souvent l'internationalisme avec une vocation universelle[1], bien que nombre d'entre elles fussent marquées peu après par les divisions de la guerre froide. Parmi les organisations spécialisées et sectorielles, il y avait souvent deux versions, une à l' « Est » et une à l' « Ouest ». Dans l'historiographie occidentale, les organisations « orientales » étaient souvent qualifiées de « crypto-communistes ou de « fronts soviétiques », leurs représentants étant considérés indistinctement comme communistes ou, du moins, comme « compagnons de route »[2]. Certains de ces organismes ont récemment fait l'objet de nouveaux récits plus équilibrés dans leur histoire – comme la Fédération démocratique internationale des femmes ou l'Organisation internationale des journalistes.[3]

L'Union internationale des étudiants (UIE) était l'une des organisations les plus importantes de la guerre froide dans le domaine de l'éducation. En tant que telle, elle a déjà attiré l'attention des chercheurs.[4] Cependant, la plupart de ces travaux ont été élaborés pendant ou peu après la guerre froide, ce qui pose des limites au cadre interprétatif. Alors que la plupart des observateurs occidentaux considéraient l'UIE comme une organisation de propagande, l'historiographie a largement réévalué cette perspective. Aborder l'UIE comme une organisation internationale et pas seulement comme une organisation militante permet de déplacer le regard vers d'autres enjeux comme la mise en place de cette organisation, le registre d'actions ainsi que l'internationalisme de la vie quotidienne vécu par les jeunes leaders dans la capitale tchécoslovaque.

Nous souhaitons que cet article puisse servir de base à de nouvelles perspectives sur les organisations internationales de l'après-guerre et l'internationalisme étudiant au-delà des dichotomies de la guerre froide. Dans cette contribution présentée lors de la conférence « "Divided Together?" International Organizations and the Cold War », (Vienne, juin 2022)[5], nous nous penchons sur l'UIE et ses stratégies d'auto-légitimation. Par ce terme, nous entendons les outils utilisés par l'UIE pour s'établir en tant qu'organisation respectée et universelle défendant les droits des étudiants, mais aussi un monde symbolique plus large qui a façonné les idées, le langage et l'image de soi de l'UIE. Ces éléments coïncidaient dans une certaine mesure avec le « monde symbolique » des pays socialistes, mais pas entièrement et pas toujours.

Lorsque nous parlons de l'UIE en tant qu'acteur, nous entendons en particulier ses positions officielles représentées dans ses publications et les actions menées par ses organes élus et ses congrès généraux, en gardant à l'esprit que l'UIE était une fédération de divers syndicats nationaux avec différents niveaux de représentativité et d'unité dans ses rangs. Les principales archives de Prague et de l'Institut international d'histoire sociale d'Amsterdam, ainsi que des collections personnelles à Paris (Cité des mémoires étudiantes) nous permettent de retracer les principales positions de

1 Sandrine Kott, « Cold War Internationalism », in Glenda Sluga et Patricia Clavin (eds), *Internationalisms : a twentieth-century history,* Cambridge, Cambridge University Press : 340-362.

2 En 1978, pour la CIA, l'uie était l'une des onze organisations de façade au service de la propagande soviétique. Rapport de la CIA, juillet 1978, Bibliothèque présidentielle de Ronald Reagan, Blackwell Files, boîte 4. (https ://catalog.archives.gov/id/135840735).

3 Yulia Gradskova, *The Women's International Democratic Federation, the Global South, and the Cold War : Defending the Rights of Women of the 'Whole World'?*, Abingdon and New York, Routledge, 2021; Kaarle Nordenstreng, *The Rise and Fall of the International Organization of Journalists Based in Prague 1946–2016*, Prague, Karolinum, 2020.

4 John Jay Barr : *Communist international front organizations : An analysis of the international union of students*, University of Alberta, 1965. Joël Kotek, *Students and the Cold War* (Macmillan, 1996). Leszek Nawrocki; Witold Kaminski, O lepszy swiat i lepszy uniwersytet : szkice z dziejów Miedzynarodowego Zwiazku Studentów, Młodziezowa Agencja Wydawnicza, Warszawa, 1985. Altbach is the first and one of the few to focus more specifically on the organization's activity. Philip Altbach, *Student political activism : an international reference handbook*, New York, Greenwood Press, 1989.

5 Le programme de la conférence : https ://ioscoldwar.univie.ac.at/vienna-conference-2022/ (4.11.2022). Un résumé de la conférence est disponible sur : https ://www.hsozkult.de/conferencereport/id/fdkn-130466 (4.11.2022).

l'organisation. De manière plus limitée, elles permettent également de comprendre les interactions internes.

Si cette organisation a existé tout au long de la guerre froide et au-delà, et a joué durant toute cette période un rôle important dans la circulation de l'information et dans la formation de réseaux à l'échelle mondiale, nous nous concentrons ici principalement sur les années d'après-guerre, jusqu'à la fin des années 1950. C'est là que se joue principalement la légitimité, non seulement en politique, mais aussi dans le domaine de l'expertise et de l'organisation de la vie étudiante.

OBSTACLES À L'ÉTABLISSEMENT DE L'IUS EN TANT QU'ORGANISATION INTERNATIONALE LÉGITIME

L'Union internationale des étudiants a été fondée en tant que fédération universaliste d'unions d'étudiants de différents pays. Son idéologie de base et source de légitimité était l'antifascisme. Toute la mythologie de l'UIE a été construite autour de cette idée; Prague a été choisie pour accueillir le siège de l'UIE afin de commémorer la fermeture brutale des universités tchèques par les nazis en novembre 1939. Il y avait une continuité évidente avec les organisations étudiantes du temps de la guerre, qui ont commencé à célébrer le 17 novembre comme la Journée internationale des étudiants sur la base de ces événements, et ce jour est devenu par la suite l'un des symboles importants de l'UIE.[1] De nombreux dirigeants ont fondé leur légitimité personnelle sur leur expérience de la guerre : exploits à la guerre ou souffrances infligées par le nazisme. [2]

L'aspiration des étudiants à renouveler l'internationalisme étudiant, à transformer le rôle des étudiants dans la société et à les insérer pleinement dans la reconstruction est largement partagée. Les premiers soubresauts sont apparus en Grande-Bretagne pendant la guerre. En novembre 1945, le Congrès mondial des étudiants est organisé à Prague et, moins d'un an plus tard, l'UIE est fondée. Toutes les forces étudiantes antifascistes sont réunies, rappelant non seulement les alliances du temps de guerre, mais aussi l'internationalisme antifasciste de l'entre-deux-guerres qui remonte à la guerre civile espagnole. L'antifascisme était interprété comme un courant intrinsèquement démocratique et pacifique et la démocratie comme une caractéristique intrinsèquement socialiste. Malgré l'inclusion de l'UIE dans le discours consensuel sur l'antifascisme et la reconstruction, cette organisation présentait plusieurs faiblesses qui limitaient sa capacité à s'établir en tant qu'organisation globalement représentative de la cause étudiante.

Avec la montée des tensions internationales au cours des années 1946-1948, la guerre froide a également eu un impact sur l'UIE L'organisation a toujours été progressiste et essentiellement prosocialiste, mais cet engagement fut limité par la structure organisationnelle : une fédération diverse composée de syndicats membres du monde entier puisse l'être. Au début, les syndicats étudiants nationaux ont décidé de créer l'UIE afin d'avoir une organisation plus représentative que la Fédération mondiale de la jeunesse démocratique (FMJD), qui était considérée comme prosoviétique dès le départ.[3] Progressivement, cependant, elle a été de plus en plus étiquetée comme étant un instrument de propagande soviétique et, en effet, la direction adoptait des positions soviétiques dans la plupart des conflits internationaux de l'époque.

Une deuxième faiblesse de l'organisation est la jeunesse de ses membres. Si la plupart des membres du comité exécutif ont une expérience dans les syndicats étudiants nationaux, ils ne disposent pas de réseaux internationaux bien développés. Les premiers échanges avec l'UNESCO montrent une difficulté à se faire entendre.

Troisièmement, les moyens de l'organisation, largement dépendante des contributions des syndicats nationaux, étaient limités - en comparaison avec d'autres organisations mieux dotées comme l'Entraide universitaire mondiale ou le Service international des étudiants basé à Genève. La visibilité acquise grâce à sa collaboration avec la FMJD pour l'organisation des festivals mondiaux de la jeunesse et des étudiants a masqué ces difficultés.

Enfin, une autre difficulté est de se situer dans un espace occupé par d'autres organisations rivales. En jouant la carte de la représentativité universelle, l'UIE a tenté de se distinguer des organisations confessionnelles (Pax Romana, World Federation of Christian Students). Cependant, la polarisation a provoqué une non-reconnaissance de l'UIE dans ce rôle et a même conduit à la création d'une organisation concurrente. Alors que le comité exécutif s'alignait de plus en plus précisément sur la ligne de Moscou, l'inquiétude ré-

1 Mikuláš Pešta, « Polozapomenutý Listopad. Mezinárodní den studentstva a jeho prekrývaná pamet «, dans *Pamet a dejiny.*

2 Plus de 50 ans après les événements, l'ancien secrétaire général Tom Madden caractérise presque systématiquement tous les anciens fonctionnaires par leur passé de guerre, notamment dans les camps nazis (par ex. J. Grohman, K. Mejdricka) et dans la Résistance (par exemple Pierre Rostini). Texte inédit aux archives de la Cité des mémoires étudiantes, Fonds Madden.

3 Robi Morder, « D'une génération à l'autre : internationales et internationalismes en témoignage « , dans Robi Morder & Caroline Rolland-Diamond (coord.), *Étudiant(e)s du monde en mouvement,* Paris, Syllepse, 2012, p. 152.

gnait. Les syndicats étudiants occidentaux ont exprimé leur mécontentement à l'égard de la ligne de conduite de l'UIE et finalement, la plupart d'entre eux ont quitté l'organisation pour fonder leur propre syndicat, la Conférence intérnationale des étudiants (CIE), en 1952. Jusqu'en 1967, date à laquelle la CIE est dissoute à la suite d'un scandale international révélant le financement de l'organisation par la CIA, les deux fédérations étudiantes se font concurrence et complotent l'une contre l'autre.[1] Après 1948, le clivage politique semble se résorber en faveur d'un positionnement clair dans le camp socialiste. Il faut attendre les années 1960 pour voir réapparaître des tensions idéologiques importantes entre « réformistes » et « révolutionnaires ».

Les critiques et la scission au sein de l'UIE ont remis en question ses prétentions universalistes. Certains des syndicats les plus influents avaient quitté l'organisation et la CIE ne cessait de rappeler, par dérision, les problèmes de représentation de l'UIE ; dans de nombreux cas, les syndicats membres de l'UIE ne représentaient que de petites factions partisanes des étudiants de leur pays.[2] Afin de défendre sa légitimité, l'UIE s'en tient à son discours de promotion de l'antifascisme, de la paix, de la démocratie et de la décolonisation. En outre, c'est la coopération avec des organisations internationales universellement reconnues qui était censée contribuer à l'image de l'UIE - en particulier l'UNESCO.

Malgré cette marginalisation et ses faiblesses inhérentes, l'UIE continue d'exister, dépassant sporadiquement le cadre idéologique de la guerre froide. Deux domaines d'activité en particulier lui permettent d'acquérir une stature qui dépasse le bloc socialiste : le soutien aux besoins quotidiens des étudiants et l'action envers les étudiants du monde colonial.

Organigramme de l'IUE, 1953. Brochure du 3e Congrès mondial des étudiants à Varsovie, 1953. Collection IISH, Union internationale des étudiants - ARCH00655 - 5.

SOUTIEN AUX BESOINS QUOTIDIENS DES ÉTUDIANTS

Bien qu'il puisse être tentant d'interpréter l'histoire de l'UIE simplement dans le cadre des dichotomies de la guerre froide, il y a beaucoup plus à découvrir lorsque nous dépassons les luttes politiques et que nous nous concentrons sur la représentation des intérêts des étudiants et les efforts pour soutenir les besoins quotidiens des étudiants.

Il y a peu de références explicites à la lutte des classes, l'UIE préférant appeler à la reconstruction, à la paix internationale et à l'amitié entre les peuples. Pour la communauté étudiante, la reconstruction passe par le développement du logement étudiant et l'amélioration des conditions sanitaires. L'UIE est une plateforme de discussion et de diffusion de modèles de logements étudiants. D'autre part, plusieurs sanatoriums sont organisés par l'UIE en France, en Suisse et en Chine pour lutter contre la tuberculose, maladie considérée comme la plus répandue dans ce milieu.

Ce concept d'amitié, qui évoque à la fois une représentation communiste classique des relations internationales dans les milieux socialistes et une valeur importante au sein du milieu social des étudiants, est fortement mis en avant par l'organisation. Au-delà des mots, cette amitié passe par l'organisation d'échanges et un renforcement de la circulation des étudiants lors de rencontres internationales et même de festivals. Depuis le premier Festival mondial en 1947 à Prague, l'UIE a profité de cette occasion pour organiser des séminaires sur le contenu académique et la vie sociale, notamment le logement et la santé. À cette fin, l'IUS a offert des bourses d'études, notamment aux étudiants du Sud. Cette « amitié » passe aussi par une circulation des informations et des savoirs, essentiellement par le biais du journal de l'IUS, le *World Student News,* dans les pays autoritaires, en ignorant évidemment les difficultés rencontrées par les étudiants sous le socialisme d'État. Cependant, grâce à de nombreux étudiants exilés à Prague, des informations détaillées circulent sur l'Espagne ou la Grèce, par exemple.

Enfin, cette action sociale de l'UIE s'est traduite par un important militantisme en faveur du développement d'une « carte internationale d'étudiant » qui permettrait de bénéficier de multiples réductions dans les transports et les institutions culturelles. L'UIE a vu dans cette carte le potentiel d'une reconnaissance internationale directe des étudiants.[3] Par conséquent, tous les syndicats nationaux membres ont été appelés à approcher les différentes institutions. Finalement, le projet a été abandonné dans les années 1950 et a été relancé sous d'autres formes plusieurs décennies plus tard.

1 Paget Karen, « From Stockholm to Leiden : the CIA's role in the formation of the International Student Conference », DANS : Scott-Smith Giles et Krabbendam Hans (éds.), *The Cultural Cold War in Western Europe, 1945-60,* Frank Cass, London, 2003, pp. 134-167.

2 IISH Amsterdam, fonds Union internationale des étudiants

3 Tom Madden regrette l'organisation de l'UIE où les syndicats nationaux empêchent le contact direct entre le comité exécutif et les étudiants eux-mêmes. Le *World Student News* et les campagnes d'affichage sont des moyens, comme la carte internationale, de se rapprocher de la base étudiante.

LE « TIERS MONDE » ET L'UIE EN TANT QU'ORGANISATION MONDIALE

Les empires coloniaux européens sont devenus l'un des objets les plus fréquemment critiqués par les pays socialistes après la Seconde Guerre mondiale. C'est le soutien à la lutte anticoloniale qui a gagné la sympathie de nombreux pays nouvellement décolonisés pour le modèle de développement soviétique et qui a également permis d'élargir les alliances anticoloniales avec l'opposition anti-impérialiste en Europe occidentale.

L'anticolonialisme faisait partie de l'information génétique de l'UIE depuis le tout début, bien avant le tournant khrouchtchévien de la politique soviétique envers le « tiers monde ». Dès 1947, l'UIE a créé un organe spécial censé s'occuper des questions coloniales - le Bureau des étudiants luttant contre le colonialisme, qui avait un programme spécialisé, finançait et publiait un bulletin intitulé *Étudiants contre le colonialisme.* L'organisation tentait d'atteindre directement les étudiants des pays coloniaux et dépendants, de faciliter l'accès à l'éducation, de promouvoir des campagnes d'alphabétisation et d'aborder d'autres questions éducatives dans le monde colonial.[1] Les délégués des colonies étaient directement invités à prendre part aux activités de l'UIE. Ils devaient non seulement prendre la parole lors des congrès, mais étaient également envoyés dans les écoles de Tchécoslovaquie pour expliquer aux enfants leur situation politique.[2] Dans la direction opposée, les membres de l'UIE se sont engagés très tôt dans le domaine colonial, engagements qui se sont parfois transformés en un activisme de plus longue durée, comme Carmel Brickman en Indonésie.

À la fin des années 1940, l'IUIE se concentre sur la lutte anticoloniale en Asie du Sud-Est : Indonésie, Malaisie, Indochine et Inde. La situation au Moyen-Orient et en Afrique du Nord était également suivie de près ; l'UGEMA algérienne est devenue une organisation membre après sa création en 1955, bien avant l'indépendance. La décolonisation de l'Afrique sub-saharienne n'a pas commencé avant la fin des années 1950, mais des délégués des syndicats étudiants africains ont assisté à un congrès de l'UIE dès 1950.

Même si la rhétorique anticoloniale était dans une certaine mesure honnête et authentique, elle était également instrumentalisée et utilisée comme un outil pour critiquer les puissances coloniales d'Europe occidentale. Selon l'interprétation de l'UIE, la véritable raison pour laquelle les Pays-Bas voulaient se retirer de l'UIE et créer une nouvelle organisation n'était pas le prétendu parti pris pro-communiste de l'UIE, mais plutôt la critique de l'intervention néerlandaise en Indonésie. Dans cette interprétation, ce sont les syndicats occidentaux qui sont coupables de la scission pour avoir défendu les politiques controversées de leurs gouvernements, et non les délégations d'Europe de l'Est pour avoir soutenu l'URSS dans les crises yougoslave ou tchécoslovaque. Le fait de lier les thèmes du colonialisme et du racisme a également fourni des munitions pour cibler les États-Unis. La critique des réalités racistes aux États-Unis était encore légitimée par la présence d'éminents penseurs antiracistes occidentaux aux congrès de l'UIE tels que W.E.B. Du Bois.[3]

La progression de la décolonisation et la formation des élites étudiantes dans les nouveaux pays ont également ouvert un autre cycle de compétition entre l'UIE et l'ISC. Les deux organisations s'efforcent d'incorporer le plus grand nombre possible de syndicats étudiants du tiers-monde afin de créer une image d'organisation mondiale. Toutes deux soutiennent les luttes anticoloniales et de libération nationale et courtisent les syndicats étudiants du tiers-monde en thématisant leurs problèmes. Elles ont également commencé à organiser leurs événements dans les pays décolonisés afin de souligner leur dimension mondiale. Dans les années 1960, le comité exécutif de l'UIE s'est réuni au Caire, à Khartoum et à Alger.[4] La CIE a essayé de faire de même, en organisant son congrès au Nigeria en 1962. En 1960 commence également la pratique selon laquelle le secrétaire général de l'IUS doit être issu du tiers-monde avec Noori Abdel Razzaq Hussain d'Irak (alors que le président est tchécoslovaque).

CONCLUSION

Cet exposé nous permet de dépasser une analyse conventionnelle de l'UIE et plus généralement des organisations ancrées dans le bloc socialiste, pour montrer qu'elles ont également cherché des moyens de s'adresser à un public plus large, dans une forme « d'engagement d'un processus démocratique limité »[5]. D'autre part, elle interroge la nature même d'une organisation internationale après la guerre. Comment acquiert-on ce statut,

1 Rapport du Bureau colonial + autres documents sur les problèmes du monde colonial, 1er décembre 1947 ; NACR, f. Mezinárodní svaz studentstva, ka. 8

2 Vimla Dang, F*ragments of an Autobiography,* Asha Jyoti Booksellers & Publishers, 2007.

3 2e Congrès de l'IUS. Discours du Dr Du Bois sur la guerre et les colonies, PA 47/733 ; NACR, f. MSS, ka. 47 Voir également Františka Zezuláková Šormová, *African American Poets Abroad : Black and Red Allegiances in Early Cold War,* Czechoslovakia, Prague, thèse de doctorat, 2020.

4 L'Union internationale des étudiants - une histoire chronologique ; IISH Amsterdam, IUS 197-208, Varia V

5 Robi Morder, « D'une génération à l'autre : internationales et internationalismes en témoignage », dans Robi Morder & Caroline Rolland-Diamond (coord.), *Étudiant(e)s du monde en mouvement,* Paris, Syllepse, 2012, p. 156.

qu'est-ce qui rend une organisation internationale légitime à exister et à être reconnue comme telle ?

SUR LE SITE DU GERME

Il y a 80 ans, le 17 novembre 1939 : aux origines de la « Journée internationale des étudiants »

http ://www.germe-inform.fr/?p=3604

Il y a 70 ans, Prague, en août 1946 : le congrès de fondation de l'Union internationale des étudiants

http ://www.germe-inform.fr/?p=2475

Il y a 70 ans, le Comité préparatoire international (CPI) d'avril 1946 (2)

http ://www.germe-inform.fr/?p=2217

Il y a 70 ans, le Comité préparatoire international (CPI) de janvier 1946 (1)

http ://www.germe-inform.fr/?p=1748

Il y a 75 ans, le 17 novembre 1945, le congrès mondial des étudiants à Prague

http ://www.germe-inform.fr/?p=4055

A partir de janvier 2023, Matthieu Gillabert et Mikulas Pesta dirigeront un projet sur l'histoire des organisations internationales d'étudiants pendant la guerre froide et leur impact sur deux organisations nationales, l'Union nationale des étudiants suisses et l'Union nationale des étudiants tchécoslovaques. Ce projet soutenu par le Fonds national suisse de la recherche scientifique (FNS) et la Czech Science Foundation (GAČR) sera composé d'une équipe de 5 personnes réparties entre l'Université de Fribourg (Suisse) et l'Institut d'histoire contemporaine à Prague.

Organigramme de l'IUE, 1953. Brochure du 3e Congrès mondial des étudiants à Varsovie, 1953. Collection IISH, Union internationale des étudiants - ARCH00655 - 5.

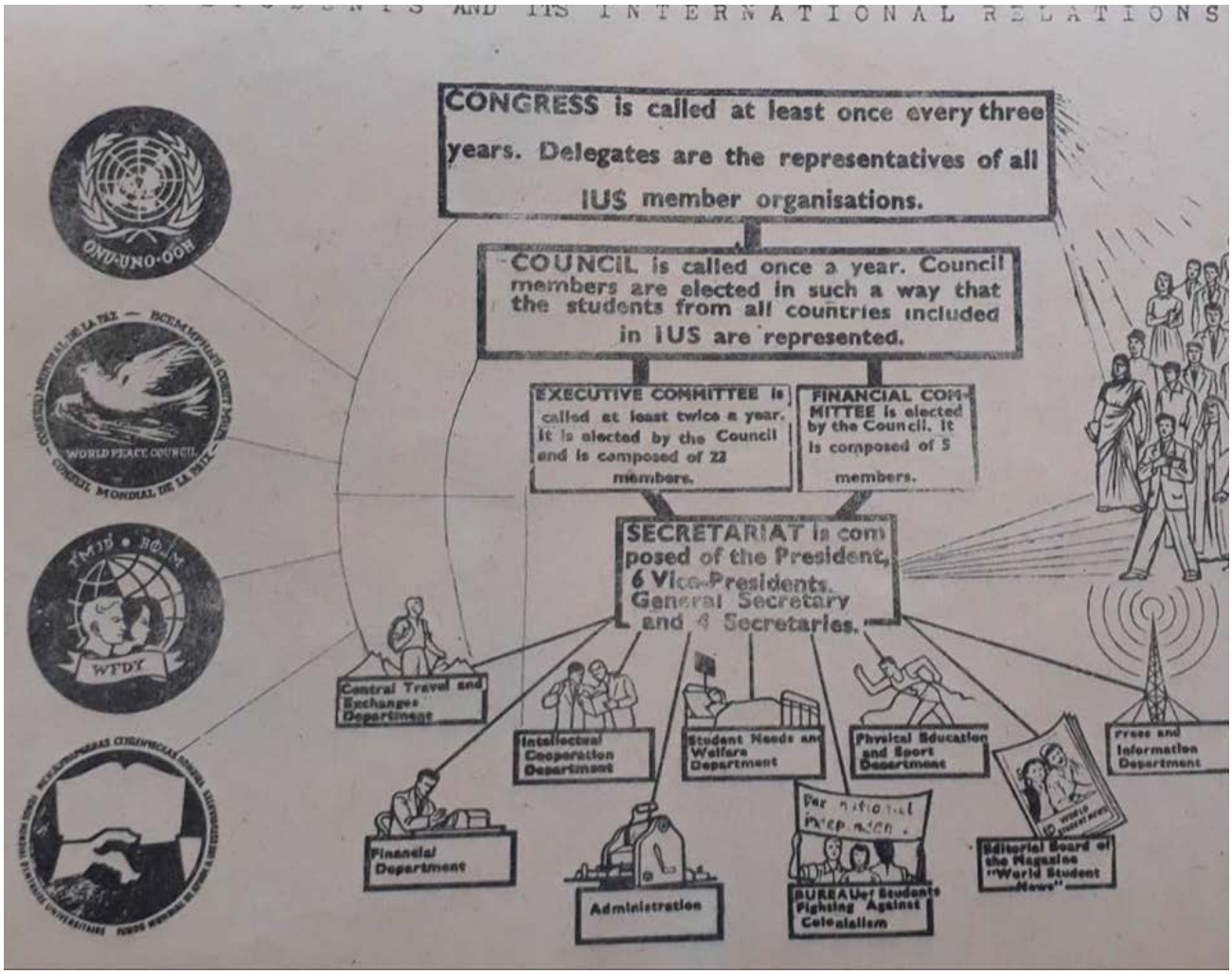

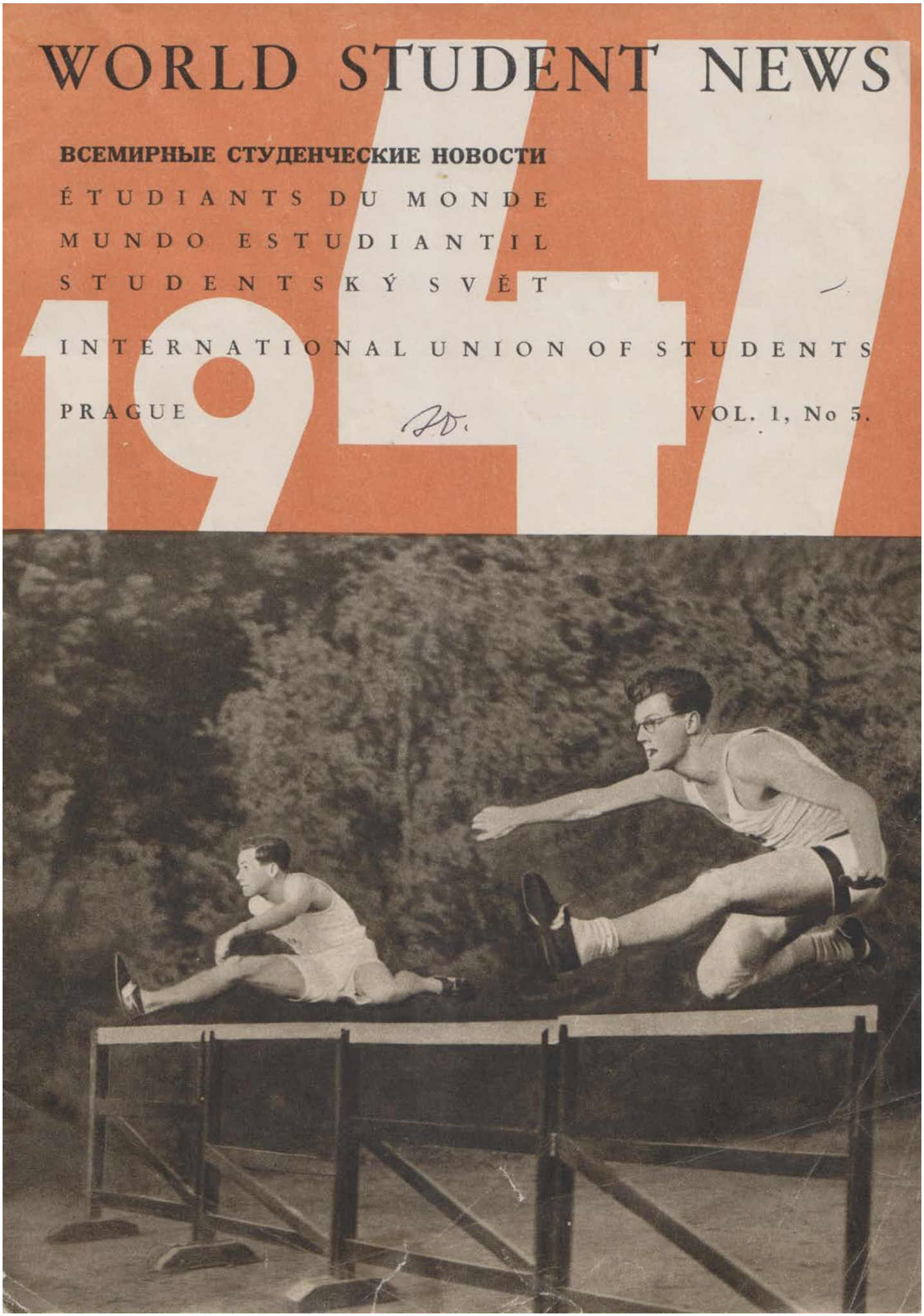

World student news 1947. Fonds Tom Madden. Cité des mémoires étudiantes.

Observatoire des mouvements étudiants

INTERNATIONAL

SYNDICALISME ÉTUDIANT EN UKRAINE

ENTRETIEN AVEC KATYA ET MAXIM

« IL NOUS FAUT RECONSTRUIRE EN UKRAINE UN SYNDICAT ÉTUDIANT DE GAUCHE ».

Entretien avec Katya et Maxim étudiants ukrainiens. Propos recueillis par Patrick Le Tréhondat, publiés dans le dossier « Etudiant-es ukrainien-nes face à la guerre » par *Soutien à l'Ukraine résistante* **n° 10, juillet 2022. Avec l'aimable autorisation des éditions Syllepse.**

Katya et Maxim, vous êtes étudiants à Lviv. Katya à l'Académie des Arts et Maxim en informatique. Dans l'appel à la solidarité avec les étudiants ukrainiens que vous avez lancé, vous évoquez le problème du logement des étudiants. À cause de la guerre, les étudiants n'occupent plus leur logement et ils doivent le payer. Pouvez-vous nous donner des exemples ?

Katya : En Ukraine, les étudiants peuvent vivre dans des dortoirs d'État à proximité de leur université. Les frais de logement sont relativement faibles (150 à 300 euros pour six mois), mais même en temps de paix leur coût était insupportable pour les étudiants qui ne recevaient pas plus de 50 euros de bourse par mois. La plupart des résidents des dortoirs venaient généralement de l'est de l'Ukraine où leurs familles vivaient dans les territoires occupés.

Pour certains de mes amis, étudier à l'université était le seul moyen de quitter la république populaire de Donetsk ou la république populaire de Lougansk, car l'État pouvait leur fournir un logement et des moyens de subsistance minimaux. Les étudiants ont été confrontés à des problèmes de logement avec le début de l'invasion à grande échelle dans différentes régions d'Ukraine. Comme moi, des étudiants de Kharkiv ont été contraints de fuir leur logement étudiant. Ceux de Marioupol et de nombreuses autres villes bombardées ne pourront plus jamais rentrer chez eux, et leurs parents ne peuvent évidemment pas les aider car ils ont également tout perdu.

Les armées russe et ukrainienne utilisent souvent des dortoirs et des écoles comme bases militaires. Parfois, comme à l'université nationale de Kyiv, les étudiants doivent vivre dans le même bâtiment que les militaires ukrainiens. C'est une mesure nécessaire, mais qui met en danger la vie des étudiants. À Kherson, les troupes de Poutine n'ont pas agi avec autant de condescendance : l'armée a occupé les logements universitaires et expulsé les étudiants, sans leur permettre de prendre leurs affaires. De tels cas se sont produits partout dans les territoires occupés, sans compter le fait que les bombes russes frappent fréquemment les bâtiments scolaires et les dortoirs.

Maxime : Même si de nombreux étudiants sont aujourd'hui au bord de la pauvreté, physiquement et mentalement affectés par la guerre, l'État nous oblige toujours à payer pour l'éducation, qui ne se déroule pas toujours comme il faudrait, et qui est d'un niveau inférieur par rapport à celui d'avant-guerre. Et le plus injuste est qu'il faut payer pour les chambres dans lesquelles nous ne pouvons pas vivre. Cependant, les dortoirs des régions ukrainiennes relativement calmes continuent de fonctionner comme auparavant. Ils accueillent même les réfugiés et les étudiants qui se retrouvent sans logement. Mais il est dangereux de vivre dans les points chauds, et même lorsque le danger s'amoindrit ; aussi l'administration ne veut pas être responsable de la vie des étudiants et parfois elle les expulse. Ainsi, de nombreux étudiants sont contraints de rester dans des villes où le danger est

permanent, et les conditions actuelles les obligent à louer un logement en plus de tout le reste.

Il est difficile d'exiger le respect de ses droits dans un pays en guerre, qui connaît également une crise économique profonde. Payer ou non par eux-mêmes un logement universitaire devient un choix moral et matériel difficile pour les étudiants. En cas de non-paiement, on s'attend à l'expulsion, à l'interdiction de passer des examens, à la perte de ses effets personnels, on est soumis à une pression psychologique constante et, finalement, on risque l'exclusion. De plus, l'endettement accumulé affecte la capacité du ministère de l'Éducation à payer les salaires et les bourses. Certaines universités réduisent leurs effectifs pour cause de « non-rentabilité ». La distribution des fonds étant totalement opaque, chacun peut se sentir coupable de voir son université mourir par manque de fonds. Cependant, le véritable responsable de cette situation n'est pas l'étudiant mais l'administration corrompue. Ce problème est très complexe et peut difficilement être résolu par une grève générale, etc. Nous sommes dans une situation terrible et unique, dont la solution peut venir d'une véritable révolution dans le mouvement étudiant.

Quels autres problèmes de la vie quotidienne les étudiants rencontrent-ils ?

Katya : Disons tout de suite que le danger physique direct menace en permanence la vie des étudiants et de leurs familles qui sont sur le territoire de l'Ukraine. La possibilité de se concentrer sur les études est donc difficile. L'épuisement psychologique ou l'endettement obligent à abandonner ses études, ce qui risque d'entraîner une pénurie de spécialistes qui pourraient être utiles à l'activité économique et aider à développer l'Ukraine maintenant et après la guerre.

Beaucoup sont partis à l'étranger. Les étudiantes [Il est interdit à tous les hommes âgés de 18 à 60 ans de quitter le pays] dans une telle situation ont deux options : poursuivre leurs études et vivre aux frais d'universités qui les ont acceptées, ou essayer de survivre par leurs propres moyens. La deuxième voie conduit souvent à un travail précaire sans protection juridique et complique le processus d'intégration et d'adaptation à son nouvel environnement. Certaines étudiantes se sont plaintes d'attitudes chauvines ou méprisantes de la part des communautés universitaires ou d'enseignants dans les pays où elles se sont réfugiées. De tels problèmes les obligent parfois à retourner en Ukraine. Je connais de nombreux exemples où des étudiantes de mon académie ont choisi de vivre, malgré le danger, en Ukraine plutôt que de subir des brimades dans un pays étranger. C'est pourquoi il vaut la peine de défendre le droit à des conditions d'accueil confortables et non violentes pour les réfugiées dans les universités européennes et de distribuer du matériel qui aidera les étudiantes à s'adapter à leur nouvel environnement.

Maxime :Il faut également tenir compte de la baisse de motivation des enseignants due au même épuisement psychologique, à la fréquence du non-paiement des salaires et de l'attitude dédaigneuse de l'État en matière de protection du travail. Il existe de nombreux exemples où les enseignants ont héroïquement poursuivi leur travail alors qu'ils étaient au milieu de violentes hostilités. Ce sont eux qui ont organisé l'évacuation des étudiants, participé à l'aide humanitaire et donné leurs dernières forces pour le bien de la science. Cependant, il existe des exemples négatifs lorsque les étudiants ont perdu le contact avec leur université,

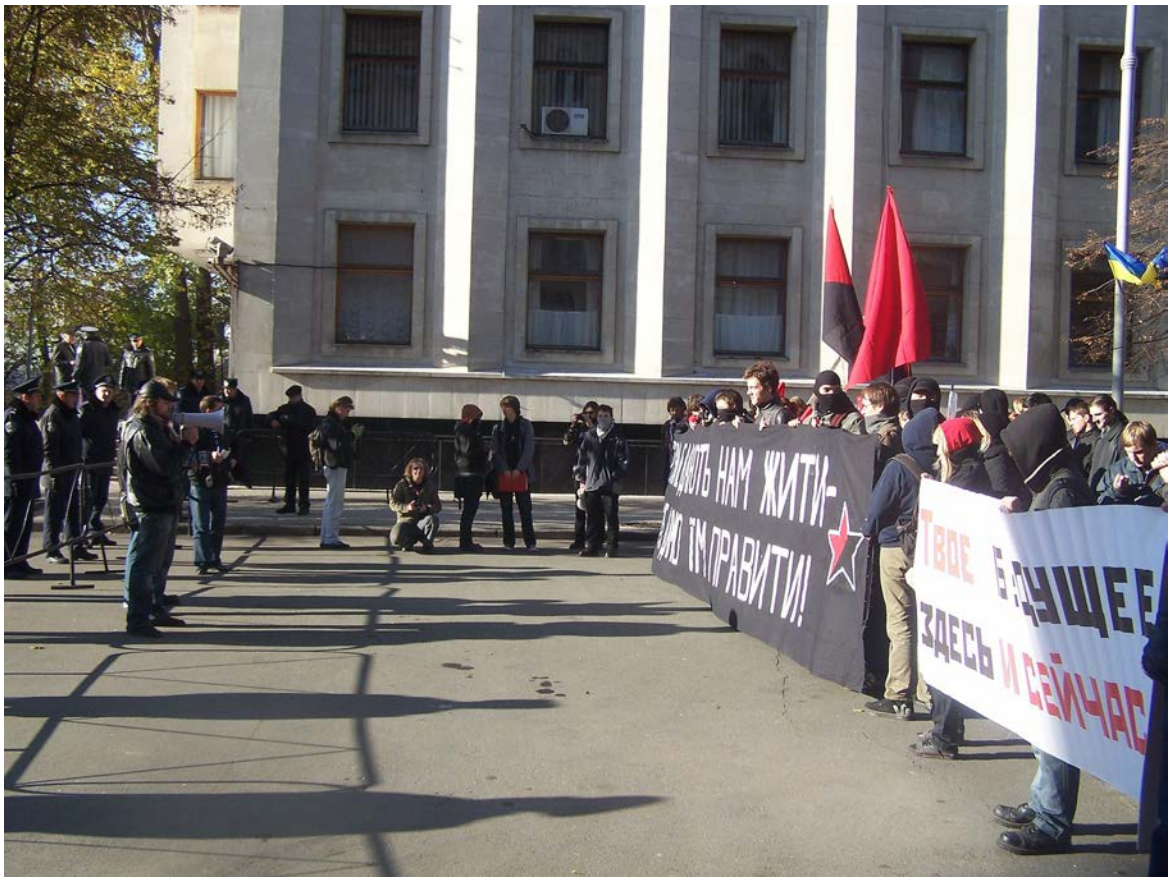

Cortège du syndicatAction directe, marche du 8 novembre 2008

qui aurait pu être leur seul refuge. Ou lorsque les enseignants [dans les territoires occupés] sont devenus des collaborateurs et ont imposé aux étudiants les opinions dictées par les autorités russes d'occupation.

Dans l'appel, vous mentionnez que des étudiants se sont engagés dans la défense du territoire. Pouvez-vous nous en dire plus à ce sujet ?

Maxime : Les jeunes constituent une part considérable des forces armées ukrainiennes, notamment de la défense territoriale. Bien que l'État exempte les étudiants universitaires de la conscription, de nombreux étudiants participent volontairement à la résistance armée. Certains de nos amis se sont engagés dans la défense territoriale dès le début de la guerre. Les administrations militaires en ont rejeté certains, car le nombre de volontaires inexpérimentés était trop important.

Les étudiants travaillent dans l'armée exactement dans les mêmes conditions que les autres militaires. Habituellement, pour poursuivre leurs études après la fin de leur service ou après une rotation [de service aux armées], beaucoup prennent une année sabbatique. Toutefois, il est devenu fréquent que, notamment en raison de la bureaucratie de nombreuses universités, les étudiants au front reçoivent des lettres des établissements d'enseignement leur indiquant qu'ils ne pourront plus poursuivre leurs études. Les étudiants combattants ont besoin de beaucoup d'aide, plus vous êtes près de la ligne de front, plus il est difficile d'obtenir les choses élémentaires pour votre vie quotidienne. De plus, les régiments de défense territoriale combattent désormais sur les lignes de front au même titre que les forces armées ukrainiennes. Bien sûr, ce n'est pas facile d'être jeune dans une guerre.

Je crois que Katya, tu es membre du conseil des étudiants de ton université et représentante de ton dortoir. Peux-tu nous expliquer ce qu'est ce conseil, si les représentants des étudiants sont élus, ce qu'ils font et quel est ton rôle en tant que déléguée du dortoir ?

Katya : Tous les établissements d'enseignement supérieur ukrainiens disposent d'organes dits d'autogestion des étudiants. Leurs membres ont différentes activités et peuvent interagir différemment avec les étudiants et l'administration, mais ils accomplissent principalement des tâches purement bureaucratiques et informent de la vie étudiante dans les médias et sur les réseaux sociaux. Il existe un certain nombre de décisions que l'administration de l'université ne peut pas prendre sans l'accord des représentants du conseil étudiant. Par conséquent, si vous faites preuve de suffisamment d'assurance, vous pouvez obtenir des changements constructifs, même si une administration corrompue entravera très probablement de manière considérable vos efforts. Pour entrer dans les organes d'autogestion étudiante, vous devez être élu par les étudiants lors d'élections organisées selon une certaine périodicité ou alors vous pouvez vous montrer à la hauteur et plaire à l'administration.

Pour parler franchement, je suis entrée au conseil par accident. J'ai été invitée à la réunion du syndicat des artistes (un « syndicat jaune », bien sûr). J'y suis allée, et il s'est avéré que j'étais inscrite dans la liste des membres du conseil des étudiants de notre académie parce que mes professeurs m'avaient recommandée comme une personne responsable. C'était inattendu et non désiré pour moi, mais maintenant je considère que c'est une expérience excellente et essentielle dans ma vie, qui m'aidera dans ma pratique révolutionnaire. Dès le premier jour de travail au sein du conseil des étudiants, j'ai essayé de pointer aussi clairement que possible aux étudiants les conditions horribles dans lesquelles ils vivaient et j'ai essayé de protéger leurs droits. Les problèmes les plus aigus dans notre académie à cette époque étaient les problèmes matériels et économiques. J'ai donc commencé à travailler spécifiquement sur les dortoirs et les problèmes financiers pour les résoudre. Il est difficile de se concentrer sur la créativité [artistique] lorsque votre toit fuit, que le sol est pourri et que les cafards mangent votre dernier repas. Le travail du responsable du dortoir est très similaire à celui d'un délégué syndical. Tous les étudiants qui vivaient à l'académie avaient les mêmes problèmes et étaient déterminés à agir de manière radicale. Avant la guerre, nous devions faire un rassemblement contre l'augmentation des prix des logements étudiants. Nous n'y sommes pas parvenus, car la guerre a commencé. Cependant, grâce à ma participation à la gestion du dortoir, l'administration a remplacé le personnel corrompu du dortoir et commencé des rénovations (pour la première fois depuis ces 30 dernières années !), ce qui a grandement simplifié notre vie dans les premiers jours de l'invasion. Elle a nommé un gestionnaire efficace, installé une chaudière et de nouvelles conduites d'eau, repeint les murs. Sans ces changements simples, je suis sûr que notre vie serait devenue un enfer pour nous. J'ai construit une communication avec les étudiants sur des principes horizontaux de gauche, ce qui a permis de les mobiliser rapidement et d'éviter une anxiété inutile due à la désorganisation. Précédemment, pendant deux semaines dans Kharkiv bombardée, nous avons aussi vécu une sorte de Commune étudiante conviviale et avons survécu grâce à l'entraide et à la solidarité (nous n'avions aucun soutien de l'administration ou du gouvernement). [Depuis Katya s'est réfugiée à l'académie des arts

de Lviv où elle continue ses activités militantes].

Et toi Maxim, quelle est la situation dans votre université ?

Maxime : La situation de mon université est un peu différente de celle décrite par Katya. J'étudie à l'Université catholique ukrainienne. Il s'agit d'un établissement d'enseignement supérieur privé nouveau qui ne dépend pas de l'État. Tous les fonds consacrés à l'entretien des foyers, au personnel et au paiement des bourses d'études – accordées sur la base de subventions – proviennent de personnes fortunées, d'entreprises privées et de mécènes internationaux. De ce fait, les services qu'ils fournissent, comme les dortoirs, sont d'une très grande qualité pour l'Ukraine. En même temps, cela implique, même si ce n'est pas flagrant, une orientation idéologique profondément conservatrice de l'administration. En outre, le paiement de l'éducation est hors de portée de la grande majorité des jeunes en Ukraine. Le coût total de l'éducation s'élève à 3000 dollars par an, pour un salaire national moyen de 400 dollars par mois, ce qui entraîne une diminution d'année en année du niveau des entrants à mesure que la situation économique se dégrade. Un autre aspect important est la nature néolibérale de l'université et qu'une grande partie du financement provient d'entreprises intéressées à embaucher des spécialistes. En raison de l'objectif principal de l'université, faire du profit, le niveau de connaissance offert devient de plus en plus superficiel afin que le diplômé puisse immédiatement employé dans une entreprise et effectue des tâches bien ciblées. Il est nécessaire de comprendre une fois pour toutes que les universités privées à but lucratif ne peuvent pas remplir efficacement le rôle d'instituts académiques. Par conséquent, la réforme et la restauration des universités publiques, et non leur « optimisation » libérale, qui signifie toujours des licenciements massifs, devrait être la tâche principale d'un pays qui veut avoir un haut niveau d'éducation.

Pendant mes études, j'ai souvent participé à des initiatives de bénévolat étudiant. En même temps, j'ai appris à organiser le travail administratif et à planifier des projets. Cette expérience s'est pleinement développée lorsque je me suis présenté et que j'ai été élu au parlement étudiant. Pour les étudiants de mon université, la question de l'écologie et de la liberté individuelle se posait avec acuité. Nous avons donc essayé de mettre en œuvre diverses initiatives pour promouvoir ces idées et réduire l'influence de la propagande conservatrice du clergé universitaire sur les étudiants pratiquant d'autres religions ou sur les athées.

Avec le début de la guerre, les étudiants de l'université, en coopération avec l'administration, ont organisé un système de sécurité horizontal. Les étudiants volontaires ont tour à tour patrouillé le périmètre du campus, tissé des filets de camouflage pour le front, et géré la collecte et la logistique de l'aide humanitaire. Comme moi, ceux qui suivent le programme d'informatique ont participé au piratage des sites de la machine de propagande russe et ont commencé à concevoir et à imprimer en 3D des garrots pour l'armée.

Enfin, quelques mots sur le mouvement étudiant ukrainien. Y a-t-il des organisations syndicales étudiantes ou des organisations de jeunesse actives ? Quelles sont les activités de Sotsialniy Rukh dans la jeunesse ?.

Katya : Certaines organisations en Ukraine se présentent précisément comme des mouvements étudiants, mais malheureusement, elles sont toutes anti-gauche. L'organisation libertarienne Étudiants ukrainiens pour la liberté, qui semble être la plus grande organisation étudiante actuellement, a développé un réseau actif. Pour elle, la liberté est synonyme de marché libre et de privatisation des universités, ce que nous désapprouvons fondamentalement. Le syndicat indépendant Action directe avait autrefois réuni les étudiants de gauche de Kiev et d'autres grandes villes d'Ukraine. Aujourd'hui, la plupart des militants de gauche ukrainiens actifs sont issus de ce syndicat, mais depuis 2018, l'activité d'Action directe est gelée. Il n'existe pas d'alternatives en termes d'organisation pour les étudiants, à l'exception des organisations ouvertement de droite, bourgeoises et de scouts. Il nous faut reconstruire en Ukraine un syndicat étudiant de gauche. La jeunesse de gauche rejoint généralement les activités d'organisations plus larges, comme cela se passe avec le Mouvement social, mais elle ne dispose pas d'un réseau indépendant spécifique à la jeunesse. Dans notre organisation, le Mouvement social, il y a pas mal de jeunes qui travaillent sur un pied d'égalité avec tous les autres et qui se sont très militants dans l'activité révolutionnaire.

Le plus jeune membre du conseil du Mouvement social a 19 ans et est très actif. Et il y a même des membres plus jeunes qui le sont tout autant. Nos militants sont déterminés à renouveler les réseaux de solidarité entre les étudiants d'Ukraine, et l'aide des étudiants internationaux peut y contribuer. Pendant la guerre, les droits des jeunes qui ne peuvent même pas subvenir à leurs besoins de base sont grossièrement violés. C'est maintenant que les militants de gauche peuvent montrer à quel point le soutien social aux étudiants est important pour eux et ainsi encourager les jeunes à réfléchir à la nécessité de changements radicaux dans le système social.

1er août 2022

FRANCE

ELÉMENTS SUR LES ÉLECTIONS AUX CROUS ET AU CNOUS

CROUS:DÉCEMBRE 2021.

Ces élections CROUS sont les premières qui se déroulent sur une plateforme en ligne. La FAGE revendique une première place avec 68 élus (87 en 2019). L'Alternative se présentait dans 12 CROUS y revendique aussi, avec « 30%», la première place « là où elle se présente », et 22 élus (au lieu de 31), mais il faut compter en plus les 3 de l'Alternative et 6 sur des listes d'union ou de Solidaires dans cette mouvance. L'UNEF annonce qu'elle est la première « là où elle se présente » (dans 21 CROUS) avec 33% des voix. Ses listes obtiennent 52 élus dont 3 sur des listes d'union (52 en 2019). Dans certains CROUS comme Toulouse, Lyon, Strasbourg ou Grenoble, l'UNEF dépose des listes communes avec l'Alternative et parfois également avec la FSE et Solidaires étudiant-e-s.

L'UNI en recueille 13 ou 14, et 18 sont classés divers. Pour la première fois des listes du syndicat étudiante de droite radicale la Cocarde étudiante sont déposées aux CROUS de Paris et de Lyon mais n'obtiennent pas d'élus.

Il y a environ 110 000 votants, à noter autour de 30 000 voix pour l'UNEF, soit autant que d'adhérents revendiqués, quant à la FAGE ses 300 000 adhérents revendiqués ne vont pas aux urnes dans leur écrasante majorité. Il n'y a seulement que 4% de participation soit deux fois moins qu'en 2018.

CNOUS: MARS 2022

À la suite des élections CROUS, les 182 grands électeurs ont été amenés à voter pour leurs représentants étudiants au conseil d'administration du CNOUS. La FAGE perd deux sièges au CNO, alors que l'alliance Alternative/FSE et Solidaire étudiant-e-s en obtient deux. L'UNEF conserve 3 sièges comme lors de la précédente élection, récupérant les deux sièges qu'elle avait perdues avec le départ de 2 élus sur trois à la FSE. L'UNI demeure sans siège.

RM

RÉSULTAT DE L'ÉLECTION DES REPRÉSENTANTS ÉTUDIANTS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CNOUS (14 AU 17 FÉVRIER 2022)1,23

Liste	Voix	%	Sièges
FAGE	71	40,34	3
L'Alternative · Solidaires · FSE	36	20,45	2
UNEF	55	31,25	3
UNI	14	7,95	0
Votes exprimés	176	99,43	
Votes blancs	1	0,57	
Votes nuls			
Total	**177**	**100**	**8**
Abstention	5	2,75	
Inscrits / participation	182	97,25	

LE PROJET ÉLECTIONS-ÉTU.FR

https ://www.elections-etu.fr/

Ce site a vu le jour à l'automne 2021, alors que, comme tous les deux ans, deux millions d'étudiant·e·s français étaient appelées à renouveler leurs représentant·e·s au sein des CROUS.

Il est le support d'un projet de recherche citoyen visant à décrire les scrutins étudiants et leur évolution dans le temps. Nous faisons en effet le constat :

que ces élections sont peu documentées, entre autres parce qu'elles sont fractionnées entre de très nombreux établissements aux caractéristiques fortement hétérogènes ;

que l'importance de l'abstention à ces scrutins rend difficilement lisibles leurs résultats, pris indépendamment ;

que leur perception dans l'espace public reste marquée par un imaginaire que la massification et les réformes des deux dernières décennies ont en grande partie rendu caduc, sans que ces évolutions récentes de la représentation étudiante n'aient été attentivement étudiées.

Le choix de l'analyse quantitative et de la production de statistiques, à l'heure où l'analyse politique est saturée de sondages d'opinion et de pourcentages en tout genre, a malgré tout été motivé par deux raisons :

– l'étude quantitative, support et complément d'une approche plus qualitative que nous espérons pouvoir mener par la suite, permettra de documenter certaines évolutions lentes du paysage politique étudiant et de la participation aux scrutins, ainsi que l'effet de certaines réformes (comme l'introduction des scrutins électroniques);

– la mise à disposition du public des chiffres que nous collectons nous semble également avoir une fonction démocratique, la publicité (dans tous les sens du terme) de la représentation étudiante étant en règle générale très limitée.

Nous portons néanmoins une attention particulière aux dérives qui pourraient naître de manipulations statistiques malhabiles (ou malhonnêtes). En particulier, aucune agrégation des résultats électoraux (sur une période, sur une aire géographique) ne sera proposée, et ce tant que le taux de remplissage de la base de données ne permettra pas de rendre une telle opération significative.

Enfin, un choix est au cœur de notre démarche : la statistique participative, qui est aujourd'hui un moteur important de la production et de la vérification de données scientifiques dans de nombreux domaines. Concernant les données électorales, cette participation nous semble d'autant plus primordiale qu'elle est une garantie (imparfaite, mais sans doute la meilleure) de l'absence de manipulation des données.

Dans le prolongement de cette démarche, les données produites sont évidemment à la disposition de tout·e·s (voir ci-dessous). Si nous souhaitons publier à terme une analyse scientifique de ces données, nous espérons ne pas être les seul·e·s à nous en emparer. En tout état de cause, notre travail de questionnement est à distinguer de l'administration technique de ce site, menée à titre gracieux et sans revendication de droits de propriété particuliers.

Une dernière conséquence de tout cela est que ce site bénéficiera volontiers de vos suggestions ! Notre adresse de courrier électronique est à votre disposition. N'hésitez pas à nous écrire également si vous avez la moindre question sur notre démarche, après avoir consulté les question fréquentes.

CARNETS D'UNE ÉTUDIANTE DANS PARIS OCCUPÉ

JACQUELINE LORIOD

Avant le décès de Jacqueline Loriod en 2017 des carnets tenus de 1940 à 1943, ont été découverts par ses enfants. Ils mêlent l'histoire personnelle, familiale avec celle de la guerre et de la Résistance. Ils décidèrent de faire une édition privée à destination restreinte de la famille.C'est alors que nous avons fait la connaissance de Catherine Oguse-Boileau, fille de Jacqueline Loriod. Elle désirait'avoir nos éclairages et avis sur des éléments historiques.

La lecture des carnets nous a amenés à considérer indispensable leur publication auprès d'un lectorat plus ample. C'est maintenant chose faite, grâce au soutien et au travail des éditions Syllepse. Nous disposons d'un document authentique, rédigé au jour le jour, au moment où se fait l'histoire.

Elle commente ses lectures, les émissions de Radio Londres qu'elle écoute, ses cours, l'indignation quand elle entend les propos antisémites de Maurice Bardèche, l'admiration pour les écrits de Georges Duhamel.

Car l'histoire est aussi faite d'épaisseur humaine, et nous sommes bien lotis avec la formulation des projets, des rêves, des émotions, des pensées, des actions – pas toutes, clandestinité de l'action résistante oblige – de cette jeune fille qui a 18 ans quand la guerre et l'occupation commencent.

Poursuivant la collaboration entamée avec l'édition des *Carnets*, les enfants de Jacqueline Boileau ont accepté de donner à la Cité des mémoires étudiantes ces carnets, ainsi que des objets qui y sont parfois décrits (par exemple une croix de Lorraine, les diplômes...). Ils trouveront toute leur place, et seront mis en valeur, dans l'espace muséal étudiant à Nancy. qui ouvrira en 2023.

Nous sommes heureux de cette rencontre entre une actrice, sa famille, un document, la recherche,

Dans les pages qui suivent, en guise de « bonnes feuilles», nous publions la préface, suivie de quelques passages, autour du 11 novembre 1940 au moment ou Jacqueline Loriod suit les cours à la Sorbonne, puis des stages qu'elle effectue en tant qu'élève infirmière à Saint-Joseph, tant en hôpital qu'en service social, notes qui sont d'un très grand intérêt sur ce qu'elle peut observer de la population parisienne pauvre.

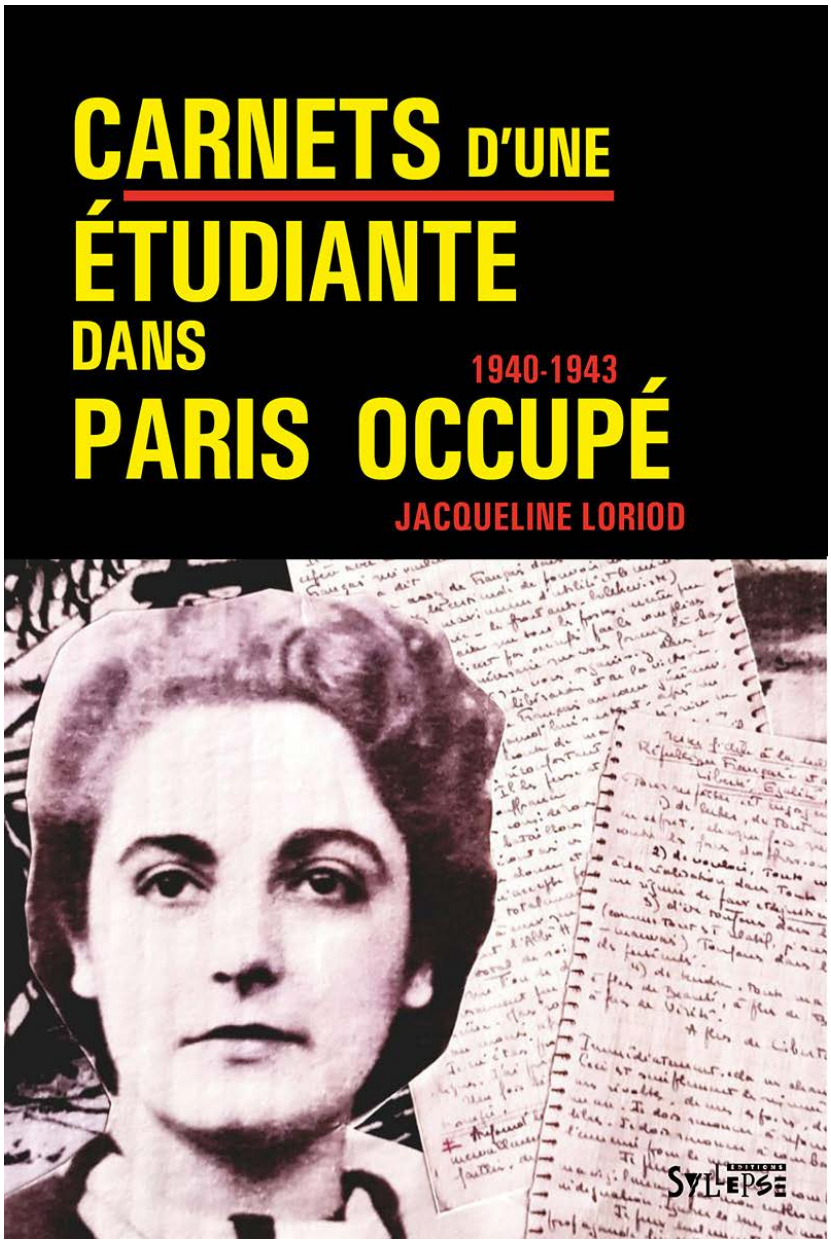

PRÉFACE

ALAIN MONCHABLON & ROBI MORDER

Peu avant le décès de Jacqueline Loriod, survenu en 2017, des carnets, tenus de 1940 à 1943, ont été découverts par ses enfants. Ils mêlent l'histoire personnelle et familiale avec celle de la guerre et de la Résistance. Ses enfants décidèrent de faire une édition privée à destination restreinte de la famille et des amis proches.

C'est dans ces conditions que nous avons fait, il y a un peu plus d'un an, la connaissance de Catherine Oguse-Boileau, fille de Jacqueline Loriod. Elle avait pris contact avec le Germe afin d'avoir nos éclairages et avis sur des éléments historiques, ayant constaté que l'écriture de ces carnets était similaire à celle du tract manuscrit de l'appel au 11 novembre 1940, donnant la consigne : « Recopie ces lignes et diffuse-les », unique trace matérielle de cet appel. Le Germe et la Cité des mémoires étudiantes, sur leurs sites, dans les publications, expositions et autres initiatives, ont systématiquement mis en valeur ce tract, conservé à La contemporaine.

AUTOUR D'UN TRACT

Voici ce qu'écrivait alors Catherine Oguse-Boileau dans l'édition privée :

> J'ai découvert sur les pages d'Internet, reproduit à des dizaines d'exemplaires, le seul tract manuscrit, paraît-il, qui ait été retrouvé. Sur une demi-feuille de cahier d'écolier à grands carreaux, d'une petite écriture fine, un peu appliquée, il invite les étudiants à se rendre à la manifestation du 11 novembre 1940. En haut du feuillet, à droite, se trouve un tampon de la bibliothèque du musée de la Guerre, en bas, à gauche, une référence : « 4° 47 Rés. » Retrouvé par une bibliothécaire dans l'escalier de la faculté de médecine, il est aujourd'hui conservé à la bibliothèque La contemporaine de Nanterre.
>
> En faisant mes recherches sur le déroulement de la manifestation du 11 novembre 1940, dans le but de recouper ce que j'aurais appris avec le témoignage de Jacqueline qui y a participé, j'ai vu ce tract une dizaine de fois. J'ai même lu le titre d'un article « Un tract en quête d'auteur »,[1] sans que le doute entre encore dans mon esprit.
>
> Et puis, un jour, je me suis souvenue que Jacqueline avait écrit dans ses carnets, au début de novembre 1940, quelques mots au sujet de « petits papiers qui circulent à l'Université ». Après vérification, j'ai constaté qu'en effet, le texte du tract y figure dans son intégralité et, soudain, j'ai réalisé que c'était la même écriture : celle du tract « historique », un peu plus appliquée pour être lisible par tous, et celle du carnet personnel, plus relâchée et rapide. […]
>
> Et je me suis représenté Jacqueline, installée dans la grande bibliothèque de la Sorbonne, se sentant encore toute nouvelle et un peu étrangère, mais heureuse de vivre « dans le Temple » : on lui a confié le texte du tract à recopier – peut-être en plusieurs exemplaires. Elle adhère tout à fait à son contenu : déjà, l'emprisonnement de leurs professeurs l'a révoltée, la collaboration naissante l'écœure et elle souffre « atrocement » (un de ses qualificatifs !) de ne pas agir…
>
> Alors elle copie – en dessinant bien ses majuscules… et en gardant bien lisibles ses petites lettres… Pourtant, un verbe lui échappe – c'est qu'elle a l'habitude d'écrire rapidement : le « est », dans la première phrase, juste après le titre, se trouve tout ramassé, comme il est toujours dans ses textes… Impossible de le falsifier, celui-là ! Il authentifie son écriture avec certitude.
>
> Ce merveilleux petit tract manuscrit est resté pour moi comme un encouragement dans mon travail, une sorte de sourire du destin : il m'a offert l'assurance que, comme Jacqueline avait raison d'écrire son témoignage historique et de le conserver tant d'années, j'avais certainement raison, moi, de tenter de le publier.

ÉCRIRE C'EST RÉSISTER

C'est évidemment avec attention et émotion que nous avons examiné ces carnets. Nous ne sommes pas graphologues, mais avons également été frappés par la ressemblance des écritures. À défaut d'avoir trouvé l'auteur initial, individuel ou collectif, du texte du tract, nous avons pour la première fois un maillon de la chaîne des transmissions qui informe et mobilise en novembre 1940, devenant ainsi document historique.

LE 11 NOVEMBRE DES LYCÉENS ET ÉTUDIANTS[2]

Et il arrive en histoire qu'un document historique ne soit pas connu sous sa forme originelle, mais seulement par des textes postérieurs qui s'y réfèrent. L'exemple le plus fameux est l'édit de Caracalla en 212 qui transforma l'Empire romain. Pour en revenir à 1940, le texte du tract est présent mot pour mot sur le bureau du recteur dès avant le 7 novembre. C'est sous la même forme qu'il est diffusé dans les lycées Henri-IV, Chaptal, Saint-Louis, Voltaire et à la faculté de droit. Il a peut-être également circulé sous forme dactylographiée, comme certains l'ont dit longtemps après, mais à ce jour nous ne connaissons d'appel à manifester

1. Alain Monchablon, « Un tract en quête d'auteur », *Matériaux pour l'histoire de notre temps,* n° 100, 2010.

2 Alain Monchablon, « La manifestation à l'Étoile du 11 novembre 1940 : histoire et mémoires », *Vingtième siècle : revue d'histoire,* n° 110, avril-juin 2011.

le 11 novembre que sous cette forme manuscrite. À noter que ce texte ne comporte aucune signature d'organisation et aucune référence autre que purement patriotique. Et la manifestation n'a fait sur l'heure l'objet d'aucune revendication (ce qui ne sera pas le cas des années suivantes), et la presse collaboratrice qui la dénonce la dépolitise en la qualifiant d'agitation de jeunes irresponsables.

Comme le note le journal de Jacqueline, ce ne fut pas une manifestation au sens d'un cortège ordonné et homogène, mais la marche vers le tombeau du Soldat inconnu par petits groupes distincts de lycéens et d'étudiants, au moins 3 000 au total sans banderoles ni slogans. Ce caractère spontané et juvénile n'empêcha pas une dure répression : surprises, les forces de police françaises dispersèrent par la force les groupes de manifestants et en arrêtèrent une centaine, tandis que les troupes allemandes présentes sur place procédèrent également à des arrestations et tirèrent des coups de feu. Emprisonnés à la Santé, menacés de procès, les jeunes manifestants furent finalement relâchés quelques semaines plus tard. L'Université de Paris fut, sur ordre allemand, fermée pendant plus d'un mois, les étudiants originaires de province étant renvoyés dans leurs familles, tandis que les Parisiens étaient tenus de pointer chaque semaine au commissariat de leur quartier. En outre le recteur fut relevé de ses fonctions. Célébrée peu après par Radio Londres la manifestation des lycéens et étudiants est aujourd'hui considérée comme une des premières formes collectives de résistance à l'occupant.

En tout état de cause, c'est l'ensemble du contenu des carnets lui-même qui nous a amenés à considérer comme indispensable sa publication auprès d'un lectorat plus ample. En effet, si plusieurs manifestantes et manifestants du 11 novembre ont fourni des témoignages écrits dans des autobiographies, ou ont répondu à des enquêtes et recherches d'historiens, c'est le plus souvent a posteriori, plusieurs années ou décennies après l'évènement. Or nous disposons avec ces carnets d'un document authentique, rédigé au jour le jour, au moment où se fait l'histoire.

Si l'histoire est aussi faite d'épaisseur humaine, nous sommes alors bien lotis avec la formulation des projets, des rêves, des émotions, des pensées, des actions – pas toutes, clandestinité de l'action résistante oblige – de cette jeune fille qui a 18 ans quand la guerre et l'occupation commencent.

Nous sommes heureux de cette rencontre entre une actrice de l'histoire, sa famille, un document, la recherche, qui nous permet l'édition du présent ouvrage[1]. Aux annotations faites par Catherine Oguse-Boileau, nous avons rajouté – dans d'autres notes, références, chronologie, et dans notre préface – des éléments afin de restituer le contexte, principalement celui de l'Université, dans lequel Jacqueline Loriod a vécu, écrit, agi.

Après presque une année de « drôle de guerre », qui voit des dizaines de milliers d'étudiants mobilisés – on passe de 78 973 inscrits en 1938-1939 à 55 479[2] l'année suivante – la débâcle de mai et juin 1940 provoque l'exode, et la fermeture des facultés, notamment des facultés parisiennes. L'armistice signé le 21 juin 1940, l'occupant s'installe à Paris. Dès juillet l'Université de Paris rouvre ses portes, avec des conférences organisées en Sorbonne sur des sujets divers[3]. Le 25 août Paris Soir titre en une : « les étudiants de Paris retrouvent leur Quartier Latin ». Les enseignements reprennent selon les facultés entre début septembre et fin octobre. Dans son premier carnet, Jacqueline Loriod commence son premier cours dans l'amphithéâtre Richelieu le 3 septembre. En droit la rentrée est fixée au 14 octobre[4], ce sera le 6 novembre en pharmacie[5]. En 1940-1941, le nombre d'étudiants revient presque au chiffre d'avant-guerre avec 76 485.

L'UNIVERSITÉ DE PARIS EN CETTE PREMIÈRE ANNÉE D'OCCUPATION.

Qu'en est-il de L'Université de Paris où Jacqueline Loriod va étudier en 1940-1941 ? Elle regroupe de longue date près de la moitié des étudiants de France. C'est encore le cas au 31 juillet 1939, avec 35 203 étudiants[6], se répartissant en 24 000 hommes et 11 000 femmes. Le droit, puis les lettres sont les principales filières, 11 000 dans chacune, puis médecine/pharmacie (8 000) et sciences (4 500). Mais en 1940 il n'y a plus que 17 260 inscrits à Paris. Il manque à l'appel beaucoup d'étudiants étrangers – il y en avait 6 000 – rentrés au pays pour la plupart[7], ceux qui sont revenus dans leurs familles en province, ainsi

1. Publier ces carnets, c'est aussi montrer comment la recherche alimente le fonds documentaire de la Cité des mémoires étudiantes, et prochainement l'espace muséal étudiant à Nancy.

2. Statistiques du ministère de l'éducation nationale.

3. Didier Fischer, « Les étudiants et la résistance ou les itinéraires d'une refondation », *Les Cahiers du Germe,* n° 25, 2005.

4. « La faculté de droit de Paris sous l'occupation (3) », http ://droiticpa.eklablog.com/lx-la-faculte-de-droit-de-paris-sous-l-occupation-3-1940-1941-a180831090.

5. Jacques Posson, « Quelques épisodes de la vie de la Faculté de pharmacie de Paris (1939-1944) », *Revue d'histoire de la pharmacie*, 2009.

6. Reims dépend alors de l'académie de Paris avec l'École de médecine et pharmacie qui compte 180 inscrits.

7. Matthieu Gillabert, « Paris la souricière ? L'organisation de la mobilité étudiante dans la capitale pendant la Seconde Guerre mondiale », *Revue européenne des migrations internationales,* n° 1 et 2, vol. 37, 2021.

que les prisonniers de guerre. C'est au Quartier latin que sont concentrées les facultés : la Sorbonne pour les lettres et sciences, à 400 mètres, la faculté de médecine se situe de l'autre côté du boulevard Saint-Michel, les juristes sont à une distance identique de l'autre côté, rue Soufflot en face du Panthéon, et enfin 700 mètres suffisent pour atteindre la faculté de pharmacie à l'Observatoire[1], et le chemin y est agréable en passant par le jardin du Luxembourg. Mais tous les bâtiments universitaires et scolaires ne sont plus des lieux d'enseignement, nombre d'établissements sont réquisitionnés par l'occupant, c'est le cas pendant un temps de l'École normale supérieure de la rue d'Ulm, du Collège de France, comme de cités universitaires et de dix lycées sur les 32 de l'académie[2]. À l'échelle nationale, en 1942, c'est encore le cas pour 30 % des locaux universitaires, 40 % du secondaire et 6 % du primaire[3].

UNE RENTRÉE DIFFICILE POUR LES ÉTUDIANTS

Bien qu'issu de couches privilégiées et moyennes supérieures, ce petit monde étudiant peut connaître des conditions de vie difficiles, notamment quand l'on vient de province et que l'on est sans famille à Paris. Il faut se loger, se nourrir – la guerre et l'occupation amènent leur lot de rationnements – se vêtir, se chauffer.

Depuis la fin du siècle précédent, des associations générales d'étudiants (AGE) se sont constituées avec le soutien des autorités académiques, comme lieux de sociabilité, puis de solidarité corporative étudiantes. En 1907, une union nationale est constituée fédérant ces associations, l'Union nationale des associations d'étudiants de France, connue rapidement sous le sigle UNEF[4]. À Paris, l'AGE fondée en 1884 a été dissoute en 1934, une Fédération des étudiants de Paris la remplace, coordonnant les diverses « corpos » (corporations) par discipline.

Depuis le Front populaire, l'État et l'UNEF ont mis en place un Comité supérieur des œuvres sociales en faveur des étudiants, ancêtre de nos CROUS[5], avec un journal, Le Courrier des étudiants. Quand la guerre éclate, son titre devient Courrier de l'étudiant aux armées. Au 5 place Saint-Michel, s'installe le nouveau Centre d'entraide aux étudiants mobilisés, ils sont 30 000 d'après le président de l'UNEF[6], centre renommé après la débâcle de juin 1940 en Centre d'entraide aux étudiants prisonniers[7].

À la même adresse, on retrouve la Fédération des étudiants de Paris et la représentation de l'UNEF en zone occupée, le secrétariat étant lui installé à Clermont-Ferrand en zone « libre ». On note également la création parallèle d'une Association générale d'entraide aux étudiants, dont les représentants ont été reçus à Vichy[8], signe de la méfiance d'une partie d'étudiants pétainistes vis-à-vis d'une union étudiante trop marquée « 3e République[9] ».

VICHY ET L'UNIVERSITÉ

Pour la « Révolution nationale », la jeunesse et son éducation sont un enjeu, l'École doit être mise au service du régime. Le 15 août 1941, le ministre Jérôme Carcopino réforme l'enseignement secondaire redevenu payant. La vague « réformatrice » qui touche aussi bien à l'organisation qu'aux contenus scolaires, épargne l'enseignement supérieur. Pour Jérôme Carcopino, « L'Université de France – je suis fier de le proclamer – garde un prestige que notre défaite n'a pas entamé[10]. »

Néanmoins le ministre institue un examen d'entrée en faculté, que son successeur Abel Bonnard supprime, en 1942 est institué un concours en fin de première année de médecine. Peu d'autres changements, si ce n'est le sort réservé aux Juifs. L'on est dans la continuité de l'épuration et de la « francisation de la fonction publique » entamées dès la loi du 17 juillet 1940 qui vise les étrangers (et les Français d'origine étrangère), les Francs-maçons, les femmes…

Le premier statut des Juifs date du 3 octobre 1940, et, en quatorze mois, 60 lois et décrets viennent compléter, préciser, édicter de nouvelles dispositions. Le 21 juin 1941, quelques jours après l'adoption du second statut des Juifs, un numerus clausus est instauré n'autorisant que 3 % de Juifs au maximum parmi les étudiants de chaque faculté[11]. Il ne s'agit pas d'un simple gage donné à l'occupant, c'est aussi une volonté politique donnant satisfaction à un état d'esprit xénophobe et antisémite qui marque, au-delà de l'extrême droite, une partie de l'opinion depuis la crise des années

1. Voir plus loin le plan du « Paris de Jacqueline ».
2. Cécile Hochard, « Étudiants et lycéens dans la guerre et l'occupation », *Les Cahiers du Germe,* n° 33, 2021.
3. Pierre Giolitto, *Histoire de la jeunesse sous Vichy,* Paris, Perrin, 1991, p. 339.
4. Jean-Philippe Legois, Alain Monchablon, Robi Morder (coord), « 1907, une union étudiante est née », *Matériaux pour l'histoire de notre temps,* Nanterre, BDIC/La contemporaine, 2007.
5. Stéphane Merceron, « Années 1930, l'UNEF change de cap », *Les Cahiers du Germe, spécial* n° 3, 1998.
6. CA des œuvres du 13 novembre 1939, rapport Alfred Rosier, Fonds UNEF, 4° delta 1 159/1, activités UNEF 1939-1945, La contemporaine.
7. C'est dans ces locaux que sont imprimés des tracts d'appel à manifester en novembre 1940.
8. *Paris Soir,* 25 août 1940.
9. Stéphane Merceron : « L'UNEF des années noires », *Les Cahiers du Germe* n° 33, 2021.
10. L'allocution de Carcopino est retranscrite partiellement dans *Le Petit Parisien* du 17 mars 1941.
11. Claude Singer, *Vichy, l'université et les Juifs,* Paris, Les Belles lettres, 1992.

1930, et même une partie du monde étudiant, notamment en droit et en médecine où l'on répond au problème de l'« encombrement des carrières » – autrement dit la concurrence à l'issue des études dans les professions libérales principalement – par la préférence nationale, en limitant le droit d'exercer aux étrangers. C'est ainsi que, proposée par l'Association générale des étudiants d'Alger, présidée par un étudiant en médecine, le congrès de l'UNEF d'avril 1941 tenu en zone sud, à Tain et Tournon, adopte la proposition d'un numerus clausus de 2,5 % pour les Juifs[1].

Mais dans l'ensemble Vichy ne séduit pas les étudiants, et les cours à forte connotation antisémite – on aura même la création en 1942 d'une « chaire d'histoire du judaïsme » – sont soit perturbés, soit peu suivis. En tout état de cause, avec les déportations ou la nécessité de se cacher pour les Juifs, le quota de 3 % ne sera pas atteint. En Sorbonne, Georges Mathieu témoigne qu'il y a plus de places disponibles que de candidats, ce qui sera encore plus vrai les années suivantes, le nombre des étudiants juifs ne cessant de diminuer[2].

INFIRMIÈRES

Comme l'explique Catherine Oguse-Boileau dans son préambule, si Jacqueline Loriod avait été auditrice libre à la Sorbonne en 1940-1941, c'est son projet – d'abord contrarié – de devenir médecin qui la conduit aux études en école d'élèves infirmières à la rentrée 1941-1942.

Le métier d'infirmière est passé, au cours de la fin du 19e siècle, du bénévolat et de l'œuvre charitable à un véritable métier[3]. En 1878, le docteur Bourneville fonde à l'Assistance publique de Paris la première école d'infirmières, c'est aussi cette même année que la Fondation hôpital Saint-Joseph est créée en tant qu'hôpital privé à but non lucratif.

En 1882, naissent les écoles publiques et laïques, une circulaire de 1899 rendant obligatoire l'existence d'au moins une école dans chaque ville où siège une faculté de médecine. Bien évidemment, les institutions privées sont libres de constituer des établissements de formation, c'est le cas de l'école de la Fondation Saint-Joseph, où Jacqueline Loriod fait ses études, qui a été fondée le 11 avril 1924 par la Mère Inchelin, école agréée le 22 avril de cette même année par l'État.

Depuis 1922 il existe plusieurs brevets de capacité professionnelle donnant le droit de porter le titre d'infirmière diplômée d'État. Le processus de professionnalisation contre la conception bénévole est marqué par plusieurs étapes. Le décret de 1938[4] confirme la « poursuite de la rationalisation et de la prise en main par l'État des questions d'hygiène sociale[5] », avec la dissociation des assistantes de service social – qui auront leur formation en trois ans débouchant sur un diplôme spécifique – et des infirmières dont la durée de formation est de deux années – la première année étant commune. C'est dans ces conditions que Jacqueline Loriod est amenée à faire des stages en service social dans le secteur de la porte de Vanves et de Plaisance, non loin de Saint-Joseph[6].

La différenciation est achevée par Vichy avec la création du diplôme d'État d'infirmier par le décret du 10 août 1942[7], c'est ce diplôme qu'obtient Jacqueline Loriod en 1943.

ÉTUDIANTS RÉSISTANTS / RÉSISTANCE ÉTUDIANTE ?

Les carnets de Jacqueline Loriod s'achèvent en même temps que ses études, en 1943. C'est une année tournant de la guerre et pour la Résistance dans laquelle beaucoup basculent. Jacqueline Loriod n'a pas attendu 1943 pour s'engager, nous l'avons vu, elle ne fut pas la seule. Vichy ne l'a pas séduite, pas plus que la « Révolution nationale » n'avait séduit les étudiants et la plupart de leurs organisations.

Dès 1940-1941 le projet de fondre tous les mouvements de jeunes en une « jeunesse unique » sous le contrôle gouvernemental, et plus particulièrement de regrouper tous les étudiants dans une « communauté des étudiants »[8] rencontre les

1. Robi Morder, « L'UNEF des années noires : dix ans après état des lieux, état des débats », *Les Cahiers du Germe* n° 33, 2021, des éléments y sont donnés sur ce « petit congrès », son contenu et son contexte.

2. Georges Mathieu, *La Sorbonne en guerre, 1940-1944,* Paris, L'Harmattan, 2011.

3. Voir deux articles parus dans *Recherche en soins infirmiers,* n° 139, 2019/4 ; Sophie Divay et Lucile Girard, « Éléments pour l'ébauche d'une sociohistoire du groupe professionnel infirmier : Un fil conducteur, la formation des infirmières et de leurs cheffes » (p. 64-83) ; et Christian Chevandier, « Pistes pour une histoire de la qualification des infirmières françaises » (p. 31-48).

4. *Journal officiel de la République française,* 19 février 1939, p. 2084-2086.

5. Michel Poisson, *L'école internationale d'enseignement infirmier supérieur (Lyon, 1965-1995) : fabrique d'une élite et creuset pour l'émancipation des infirmières françaises du 20e siècle,* thèse d'histoire, Le Havre-Normandie, 2018.

6. À la veille de la guerre, le secteur compte plusieurs écoles d'infirmières : Bon-Secours, Saint-Joseph à la rue de Vanves (renommée en 1945, en hommage au résistant, la rue Raymond Losserand), celle de la porte de Vanves devenue hôpital des tout petits et une école de puériculture boulevard Brune qui devient un dispensaire pour les maladies infantiles. Voir Jean-Louis Robert, *Plaisance près Montparnasse : quartier parisien, 1840-1985,* Paris, Publications de la Sorbonne, 2012, chap. 5, « Le temps d'un équilibre (1914-1958) »

7. *Journal officiel de l'État français,* 30 septembre 1942, p. 3335.

8. Pierre Giolitto, *Histoire de la jeunesse sous Vichy, op. cit.,* notamment le chap. 12, « L'Université dans la guerre ».

refus des mouvements existants, en premier lieu des organisations confessionnelles. La Jeunesse étudiante chrétienne (JEC) n'est guère désireuse de disparaître dans un mouvement commun, et l'Église la soutient[1]. L'UNEF résiste également, soucieuse de maintenir son autonomie. Les autorités d'occupation enfin ne voient pas d'un bon œil un mouvement unique de jeunesse qui serait susceptible d'être un ferment d'oppositions. Mais de la réticence à la résistance, il y a des pas à franchir.

Comme d'autres mouvements de jeunesse, l'UNEF fait le choix de rester dans la légalité, il faut « maintenir l'UNEF pour maintenir les œuvres »[2]. Elle ne sera ni pétainiste et collaborationniste, ni résistante, ce qui pourra lui être reproché par la suite. Mais si certains sont séduits, notamment en zone Sud, par la Révolution nationale, alors que d'autres s'engagent dans la Résistance, le congrès de 1943 tenu en avril à la Chapelle en Vercors marque un tournant : tout en conservant une neutralité officielle, ce sont des résistants qui animent le nouveau bureau. Il est vrai que depuis novembre 1942 la zone sud a été envahie par l'armée allemande, et le STO (Service du travail obligatoire) instauré en février 1943, doit s'appliquer aux étudiants à partir de la rentrée d'octobre[3].

Mais, il n'y a pas en France de « résistance étudiante » en tant que telle, même si l'on trouve de nombreux étudiants dans les réseaux de résistance. Si l'on excepte celles et ceux qui ont rejoint le maquis, les autres mènent une double vie, une vie civile officielle, menant des études, exerçant une profession, et une vie clandestine, collage de papillons, tracts, inscriptions murales, soins à des blessés, diffusion de journaux et revues comme Défense de la France ou les Cahiers du témoignage chrétien. Beaucoup sont engagés dans des actions de renseignement, c'est le cas à l'OCM (organisation civile et militaire) où l'on retrouve par exemple des dirigeants d'associations générales étudiantes ayant pignon sur rue. Des organisations clandestines étudiantes existent aussi (Union des étudiants et lycéens communistes de France[4], Jeunesses chrétiennes combattantes, etc.). Ce n'est que fin 1943 qu'une Union des étudiants patriotes réunissant les mouvances communiste et catholique est créée, mais, la JEC et la FFEC l'ayant quittée, le 15 février 1945, une fois le territoire libéré, est fondée l'Union patriotique des organisations étudiantes (UPOE) réunissant la plupart des mouvements étudiants[5]. Une autre histoire, celle d'un nouveau syndicalisme étudiant, commence alors, portant dans les facultés les espoirs d'une génération[6].

POUR ALLER PLUS LOIN…

SUR LE SITE DU GERME

Un dossier (www.germe-inform.fr/?p=1653) avec bibliographie, sitographie, notices biographiques. On y retrouve un lien vers le dossier Les Cahiers du Germe, n° 25, 2005, « L'UNEF, les étudiants, pendant la guerre de 1939-1945 et sous l'occupation : attentismes, collaborations et résistances », et vers Les Cahiers du Germe, n° 33, 2020, et son dossier (complétant celui de 2005) « 80 ans après le 11 novembre 1940 : les étudiants de France de l'occupation à l'après-guerre ».

AUTOUR DU 11 NOVEMBRE 1940, EXPOSITION VIRTUELLE ET CONFÉRENCE

En 2020, à l'occasion du 80e anniversaire du 11 novembre 1940 :

- une exposition virtuelle par la Fondation de la résistance, avec la collaboration du Germe et de la Cité des mémoires étudiantes, sur le site Musée de la résistance en www.museedelaresistanceenligne.org ;

- une conférence du Germe et de la Cité des mémoires étudiantes « 80 ans après le 11 novembre 1940 », www.youtube.com/watch?v=-tHuV8hzGSEE.

QUELQUES OUVRAGES DE RÉFÉRENCE

Barreau, Jean-Michel (2001), *Vichy contre l'école de la République,* Paris, Flammarion.

Dereymez, Jean-William (dir.) (2001), *Être jeune en France, 1939 1945,* Paris, L'Harmattan.

Giolitto, Pierre (1991), *Histoire de la jeunesse sous Vichy,* Paris, Perrin.

Gueslain, André (textes rassemblés et présentés par) (1993), *Les facs sous Vichy : étudiants, universitaires et universités de France pendant la Seconde Guerre mondiale,* Clermont-Ferrand, Publications de l'IEMC, Université Blaise Pascal, 1993.

Halls, Wilfred D. (1988), *Les jeunes et la politique de Vichy,* Paris, Syros Alternative.

1. Alain-René Michel, *La JEC (1936-1944) face au nazisme et à Vichy,* Lille, Presses universitaires de Lille, 1988. Voir également Jean-Louis Clément, « L'opinion catholique sur l'université pendant la révolution nationale », dans André Gueslain (textes rassemblés et présentés par), *Les facs sous Vichy : étudiants, universitaires et Universités de France pendant la Seconde Guerre mondiale,* Clermont-Ferrand, Publications de l'IEMC, Université Blaise Pascal, 1993.

2. Stéphane Merceron, « L'UNEF des années noires », art. cit.

3. Jean-Pierre Harbulot, « Les jeunes et le STO : mythes et réalités », dans Jean-William Dereymez, (dir.), *Être jeune en France, 1939-1945,* Paris, L'Harmattan, 2001.

4. Jacques Varin, « De la Résistance au syndicalisme étudiant », *Les Cahiers du Germe,* n° 25, 2005.

5. En sont signataires : UNEF, UJRF, UEJ, FFACE, Scoutisme universitaire français, JEC, JECF, FFEC, FFACE, ES, MRPO, Conférence Saint-Vincent de Paul, Équipes sociales.

6. Robi Morder, *Naissance d'un syndicalisme étudiant : 1946, la charte de Grenoble,* Paris, Syllepse, 2006.

Mathieu, Georges (2011), *La Sorbonne en guerre, 1940-1944,* Paris, L'Harmattan.

Michel, Alain-René (1998), *La JEC (1936-1944) face au nazisme et à Vichy,* Lille, Presses universitaires de Lille.

Muracciole, Jean-François (1998), *Les enfants de la défaite, la Résistance, l'éducation et la culture,* Paris, FNSP.

Singer, Claude (1997), L'*Université libérée, l'Université épurée (1943-1947),* Paris, Les Belles lettres.

Tandonnet, Maxime (2009), 1940 : *un autre 11 novembre,* Paris, Tallandier.

LE LYCÉEN Patriote

N° 3 - 11 Novembre 1944

RÉDACTION - PUBLICITÉ
47, BOULEV. SAINT-MICHEL - PARIS Ve

PRIX : 3 FR.

ORGANE DU FRONT NATIONAL ÉTUDIANT DES
LYCEES -- COLLEGES ET ECOLES TECHNIQUES

LA MAISON DE L'UNIVERSITE FRANÇAISE

C'était à une double manifestation que le Front National Universitaire nous avait invités le jeudi 23 octobre : l'inauguration de la Maison de l'Université Française et le vernissage de l'Exposition de la Presse et de la Littérature Clandestines.

Un public nombreux et choisi, composé d'hommes de lettres, de membres de l'Université et de journalistes, parmi lequel on pouvait reconnaître : M. Roussy, recteur de l'Université ; M. Guyot, secrétaire général de l'Université ; Mme Langevin, Mme Zazzo, secrétaire du F. N. U. ; les professeurs Wallon, Jolivet, Maublans, Mgr Grébaut, le pasteur Laenhaedt, Paul Eluard, Claude Morgan, M. Rossini, directeur du M. L. N. ; M. Thomas, du F. N., prêta une grande attention aux deux allocutions de M. Labenie, président du F. N. U., et de M. Pauphilet, directeur de l'Ecole Normale et président de la Maison de l'Université.

Après avoir expliqué le but essentiel du Front National : réunir tous les bons Français, le président du F. N. U. nous rappelle ensuite cette dure vérité que la guerre dure toujours, et pour la marquer plus profondément dans notre cœur, il ajoute : « *Il y a tous les jours dans Paris trois patriotes tués par les Allemands ou les traîtres à leur solde.* » Il termine en demandant à chacun de rester fidèle au souvenir de tous ceux qui ont respecté l'âme de la France.

Après lui, M. Pauphilet établit le lien entre les deux manifestations : « La presse clandestine, c'est le passé récent plein de souvenirs, de sacrifices, la Maison de l'Université ce doit être l'avenir. » Le sceau ineffaçable de la presse clandestine, son exemple de solidarité, de dévouement, la primauté du sentiment national dont elle est la proclamation unanime, doit imprégner l'esprit de la Maison. Elle doit être le

Suite page 4

Sommaire

D'abord, l'union . . . Page 1
La vie des lycées . . . . — 2
Lycéens et professeurs — 3
Face au soldat inconnu — 3
Les décisions du comité militaire du F. N. . . — 3
Cinéma, départ à zéro — 4
UN POÈME D'ARAGON — 4

UN SUCCÈS DU F. N. E.

Vers l'amélioration des cantines scolaires

Les demi-pensionnaires des collèges techniques et des lycées parisiens étaient unanimes à se plaindre du régime des cantines. Le F.N.E. prenant, comme toujours, la défense des intéressés, envoya deux délégués au Ministère du Ravitaillement. Ils eurent la joie de constater que leurs doléances étaient écoutées avec empressement.

Ils reçurent la promesse que les économes des lycées et collèges parisiens n'auraient plus à demander la totalité de la carte de viande. La quantité de matières grasses exigée sera en outre réduite.

D'ABORD L'UNION !

L'un des principaux dons de la Résistance à la Patrie fut l'exemple émouvant et grandiose de l'Union. Dans la lutte ardente et glorieuse contre l'ennemi commun, une union s'est réalisée au sein de la Résistance, union qui a précipité la défaite du Boche et de ses acolytes vichysssois. Si, hier, cette union se faisait pour détruire ce qui était, aujourd'hui, elle doit subsister pour construire ce qui sera. Hier union seulement de combat, elle devient aujourd'hui union de paix et de travail fécond. Hier, indispensable parce que nous avions à nous battre, elle l'est encore plus aujourd'hui parce que nous avons à nous battre et à construire.

Nous battre — car la guerre est loin d'être terminée — il faut poursuivre l'anéantissement du Boche et de la cinquième colonne. Construire, car la France est en ruines et il faut non pas réparer le vieil édifice, mais faire du neuf.

De cette union dont le monde ouvrier nous donne l'exemple par l'étroite collaboration des syndicats chrétiens avec la C. G. T., les étudiants vont-ils nier l'impérieuse nécessité ? Sans doute, pour ceux qui renaissent après quatre ans de nuit vichysssoise à la vie politique, qui ont tendance à penser qu'entre 40 et 44 il ne s'est rien passé d'autre que la tragicomédie des Pétain, Carcopino et Bonnard, qui estiment qu'on en revient au bon vieux régime d'avant-guerre et aux querelles mesquines, l'Union semble n'être qu'un mot. Mais ce mot exprime une grande et féconde idée. Nous qui avons lutté côte à côte avec le communiste et le chrétien, nous le savons et nous ne l'oublions pas. Aux autres qui peuvent encore l'ignorer, il appartient de l'apprendre et de le méditer. .

L'expression concrète de cette idée sur le plan étudiant, c'est l'Union des Etudiants

Le Lycéen patriote du 11 novembre 1943. CME.

À LA SORBONNE

Jacqueline a dix-huit ans. Elle s'est inscrite à la faculté des Lettres comme auditrice libre, et à la rentrée de septembre, elle commence de suivre à la Sorbonne des cours de littérature française. Elle vit à La Garenne-Colombes avec ses parents et sa jeune sœur. Pour se rendre au Quartier latin, elle prend le train jusqu'à la gare Saint-Lazare puis le métro jusqu'à la station Odéon.

Catherine Oguse-Boileau

SEPTEMBRE-DÉCEMBRE 1940 (EXTRAITS)

LUNDI 2 SEPTEMBRE

Aujourd'hui, je suis allée rendre visite au Soldat inconnu.

Mardi 3 septembre – À la bibliothèque

En sortant du métro, le boulevard Saint-Germain et la rue de Cluny étaient illuminés par le soleil levant, rouge dans la brume.

Je voudrais voir les étudiants entrer à la Sorbonne avec le recueillement, la gravité et la fierté de novices entrant dans un couvent. Mais beaucoup viennent là par snobisme ou simplement parce que leur position sociale le leur permet. Je ne serai jamais admise dans ce monde de la science, du savoir. Mais savoir qu'il existe est déjà très doux.

Il semble que j'ai, de 11 à 16 ans, épuisé toute la somme de passion dont j'étais capable. Je n'ai pas cherché à être fataliste. C'est venu soudainement par une disposition de nature.

Le silence est actif et bourdonnant, mais si légèrement qu'un bruit choque et fait sursauter ainsi qu'une fausse note dans une mélodie sublime. À côté de moi, deux amants travaillent ensemble avec ferveur. Je les envie.

Dans le pur silence, un Boche[1]. Il a paru petit, tout petit, minuscule. Pas une tête ne s'est levée. Plus tard, des avions.

Depuis plusieurs années, je me nourris de Duhamel, de Barbusse, de Dorgelès, de Naegelen, de E. M. Remarque. C'est pour cela que je ne croyais pas à la guerre. Cela me semblait une impiété, un blasphème. […]

DANS L'AMPHITHÉÂTRE

Cours sur la Renaissance du professeur Albert Pauphilet[2].

Il semble bon, optimiste, gai, spirituel. À mon avis, il aime passionnément la vie.

La Renaissance vient après les ravages effroyables de la guerre de Cent Ans. La misère et la ruine n'engendrent que bassesse. Il faut bien comprendre le rôle d'élévation, de liberté que joue la Renaissance par rapport à l'esclavage et à la tyrannie. La Renaissance suppose une grande confiance dans la dignité humaine, dans les destinées de la race humaine.

Dans l'amphithéâtre, les jeunes filles prennent fiévreusement des notes et malgré cela donnent l'impression d'être plus distraites ou plutôt moins concentrées que les jeunes gens qui écoutent sans défaillance et ne prennent que des notes brèves, avec sûreté.

Après le cours, survient un petit bonhomme replet, avec des cheveux et des moustaches blancs et une minuscule barbiche sur le menton. Les lunettes relevées sur le front, avec une élocution facile mais creuse, il a rappelé l'indulgence qui a été accordée aux étudiants mobilisables[3] et nous a déclaré : « Désormais, les examens seront dignes de vous et de nous… Enfin… quelques-uns de ces jeunes gens auront eu du moins la satisfaction de mourir licenciés. »

Pauvre petit bonhomme, qui a le manque de tact et de délicatesse de rappeler cela !

JEUDI 3 OCTOBRE 1940

Au début de son deuxième cours, Monsieur Pauphilet nous a dit : « Certains de vos camarades sont morts pour une cause qui paraît perdue, mais qui ne l'est pas. Dans les circonstances tragiques, mais non désespérées que nous traversons, nous devons porter vers eux notre pensée, je vous invite à vous lever. »

Il paraît taciturne, mais peut montrer une gaieté fugitive d'enfant et une grande bonté.

---

1 Boche est un terme péjoratif pour désigner un Allemand ou une personne d'origine allemande. Ce mot a été utilisé par les Français pendant la guerre franco-allemande de 1870, puis pendant la Première et la Seconde Guerre mondiales. Son usage, devenu rare et plutôt familier, peut être considéré comme injurieux, en dehors d'un texte historique.

2 Albert Pauphilet, né le 13 avril 1884 et mort le 28 juin 1948, est un professeur d'université et médiéviste français. Professeur de littérature française du Moyen Âge à la faculté des lettres de Paris, il a été emprisonné sous l'Occupation en raison de ses activités résistantes (sur son attitude d'opposition à Vichy et à l'occupant, et en particulier sur son vote d'opposition à l'application du statut des juifs lors d'un vote préliminaire à l'assemblée de faculté de la Sorbonne de décembre 1940). Il succède à la Libération à Jérôme Carcopino à la tête de l'École normale supérieure qu'il dirige jusqu'à sa mort en 1948.

3 Il avait été décidé d'admettre comme reçus à leurs examens tous les étudiants « mobilisables » qui avaient combattu dans l'armée française.

La Sorbonne est un temple de l'esprit, de la liberté, de la beauté… de l'individualisme, aussi[…]

À LA BIBLIOTHÈQUE

Je suis entrée dans le café Le Sorbon, un établissement trop royal, trop clinquant, pensant que j'y serais plus seule que dans les petits cafés où l'on est observé par les habitués et le patron. Bien que je me sois réfugiée dans un coin, du côté de la rue du Sommerard et que je voie les arbres de Cluny, l'atmosphère est insupportable : tout est factice, superficiel. On lit Paris-Soir[1] et un phonographe nasillard empêche de penser. Tout à coup, il joue une rhapsodie de Liszt, c'est grotesque.

C'est seulement à la bibliothèque que je trouve une atmosphère de sérénité. Comme ce matin salle Érard[2] quand il semble que la porte ouvre la frontière d'un monde situé sur une autre planète : le monde de l'Esprit. Le bruit du livre que l'on feuillette, le bruit de la page qu'on tourne, le bruit du stylo qui court sur le papier, soulignant le silence. J'y viens prendre un bain de calme.

J'avais autrefois la religion des règles de conduite immuables. Je n'admirais que les gens qui ne changent pas. J'avais le culte de ceux qui n'ont jamais changé. Je méprisais ceux qui, ayant professé une opinion, la révisaient, la modifiaient, la reniaient, puis en épousaient une autre, tout à fait opposée. Maintenant, je ne sais plus. Je les comprends, après les avoir excusés.

Mais j'ai toujours le même besoin de certitude, le même désir d'absolu, la même volonté.

C'est une curieuse impression de chercher un mot traduisant une idée précise, sans avoir la certitude qu'il existe, ce mot. […]

JEUDI 7 NOVEMBRE

À la Sorbonne, pendant les cours, à la bibliothèque, des petits papiers : « Vaquez tous le 11 novembre », « Portez un crêpe visible », « Pas de collaboration. », « Vive la France », etc.

Étudiant de France,
Le 11 novembre [1] est resté pour toi jour de
Fête nationale.
Malgré l'ordre des autorités opprimantes,
il sera jour de recueillement.
Tu n'assisteras à aucun cours.
Tu iras honorer le Soldat inconnu – 17 h 30.
Le 11 novembre 1918 fut le jour d'une grande victoire,
Le 11 novembre 1940 sera le signal d'une plus grande encore.
Tous les étudiants sont solidaires pour que
Vive la France.
(Recopie ces lignes et diffuse-les).

1 Le principal quotidien du soir, rallié à la Collaboration.

2 La salle Érard est une salle de musique située à Paris, 13, rue du Mail, dans le 2e arrondissement. Elle fait partie de l'hôtel particulier ayant appartenu à partir du 18e siècle à la famille des facteurs de pianos, harpes et clavecins Érard.

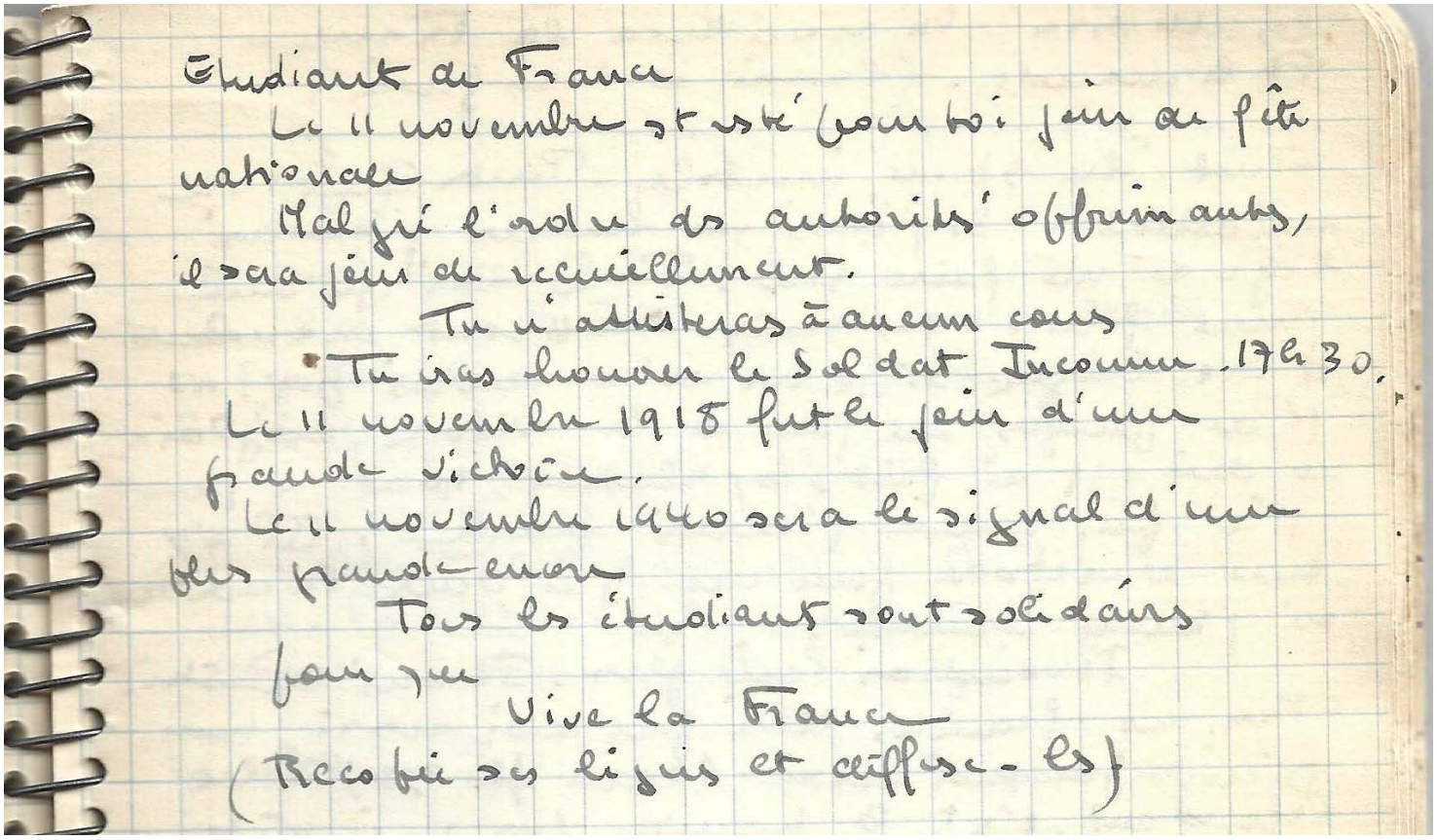
Etudiant de France
Le 11 novembre est resté pour toi jour de fête nationale
Malgré l'ordre des autorités opprimantes, il sera jour de recueillement.
Tu n'assisteras à aucun cours
Tu iras honorer le Soldat Inconnu 17h30.
Le 11 novembre 1918 fut le jour d'une grande victoire.
Le 11 novembre 1940 sera le signal d'une plus grande encore
Tous les étudiants sont solidaires pour que
Vive la France
(Recopie ces lignes et diffuse-les)

La page du carnet où Jacqueline Loriod recopie le texte d'appel au 11 novembre 1940

Ce matin, au cours de Monsieur Marouzeau[1], un soldat allemand était présent. Je me suis levée et j'ai dit à mes voisins que je ne suivrai pas le cours, qu'il ne fallait pas le suivre. Beaucoup se sont levés, beaucoup, hélas, sont restés, par désir de se faire bien voir des professeurs ou par désir abruti de travailler. Honte. Humiliation. Amertume. Dégoût. Attente. À la sortie, dans la cour, nous avons eu une conversation avec un monsieur âgé, très respectable et intelligent, qui nous a prêché le calme. J'ai résisté. J'ai dit que nous n'acceptions ni l'idée de défaite, ni surtout celle de collaboration, que les étudiants se devaient de résister comme leurs frères tchèques et polonais. Attroupement. J'ai parlé. Le courage est contagieux. On réveillera les masses. On réveillera la France. Et le monde. (Voir les professeurs Cassin[2] et Langevin[3].)

Peut-être est-ce inutile ? Peut-être est-ce maladroit ? Si j'étais un homme, j'aurais l'âge de me faire tuer. Je ne suis qu'une jeune fille. Mes seules armes sont ma volonté et ma langue. Si je ne m'en servais pas, si je ne pouvais, au jour de la victoire anglaise, me dire : « J'ai fait, loyalement, tout ce que j'ai pu », comme j'aurais honte !

Je voudrais faire plus ! Je suis limitée. Par ma famille.

Mais par moi aussi, mon Dieu, par moi aussi. Comme je suis lâche !

Cependant, c'est le premier pas qui coûte. Une fois fait, les autres ne coûtent plus rien.

Dans la cour, mon exaltation était si grande que personne n'aurait pu m'empêcher de parler. Il est vrai que personne ne me contredisait. Tout le monde m'écoutait et m'approuvait. Mon Dieu, mon Dieu, pourquoi la lâcheté, pourquoi la passivité, pourquoi la faiblesse ? Comme les masses sont lourdes à soulever, même l'élite.

Pardonnez-leur, mon Dieu, ils ne savent pas ce qu'ils font. Ils ne savent pas ce qu'ils veulent. Ils ne savent pas ce qu'ils ne veulent pas. Ils ne veulent pas ce qu'ils veulent.

1 Jules Marouzeau (1878-1964) : professeur de philologie latine à la Sorbonne de 1934 à sa retraite en 1948. Ses opinions politiques sont inconnues.

2 René Cassin (1887-1976) : professeur à la faculté de droit de Paris depuis 1929. Dès juin 1940, il quitte la France pour rejoindre de Gaulle et devient le juriste de la France libre. Il joue un rôle décisif à la Commission des droits de l'homme des Nations unies et est le principal rédacteur de La Déclaration universelle des droits de l'homme, adoptée par l'ONU le 10 décembre 1948.

3 Paul Langevin (1872-1946) : physicien, directeur de l'École de physique et chimie de la ville de Paris depuis 1905, professeur au Collège de France depuis 1909. Une des figures intellectuelles du Front populaire, il est incarcéré le 30 octobre 1940 par la Gestapo à la prison de la Santé. Il est libéré quarante jours plus tard et assigné à résidence à Troyes qu'il quitte clandestinement en mai 1944 pour rejoindre la Suisse.

Mélancolie sans fond de mes amis de l'école[4] qui m'est revenue ce soir.

LUNDI 11 NOVEMBRE

Dans le métro, dans la rue, on voit des visages graves.

Place de l'Étoile, la foule est rassemblée, dense, à la fois calme et agitée, prudente et grondeuse. Sous une apparence digne et froide, on sent la rage qui monte et grandit. Des bouquets tricolores. Des yeux rouges. Sous l'Arc de triomphe, on s'écrase en silence. Beaucoup de signes tricolores : écharpes, rubans, drapeaux, croix de Lorraine.

Il y a autant de sergents de ville que de manifestants. On passe près du tombeau du Soldat inconnu à la file, très vite. On a le temps d'apercevoir la petite flamme qui danse, indifférente. Beaucoup de fleurs, d'humbles bouquets. Des rubans tricolores, aussitôt enlevés par les autorités.

Un homme, très pâle, dit entre ses dents : « Ils ne feront pas la loi longtemps ! »

Je veux oublier, je veux oublier qu'un autre homme a dit : « Ils font la loi, mais il ne faut pas oublier que nous sommes vaincus ! »

Autour de lui, les gens ont réagi : « Pas pour longtemps ! »

Il y a eu des provocations des jeunes « Fronts[5] » et une bousculade entre un officier allemand et un étudiant. La foule a fait une ovation aux étudiants que les Boches emmenaient. Cela m'a donné une impression de réconfort. La France n'est pas à genoux. Personne ne l'y mettra jamais. Pendant que j'écris ceci, j'entends la Symphonie héroïque[6]. Pourquoi n'être pas superstitieuse et n'y voir pas un symbole ?

MERCREDI 13 NOVEMBRE

Autour de la station Odéon, on voit une quantité de gardes mobiles, armés jusqu'aux dents. Des étudiants descendent le boulevard Saint-Michel, leurs blouses blanches sous le bras.

À la Sorbonne, dans l'amphithéâtre Richelieu, le doyen s'adresse aux étudiants :

– Mes chers amis, j'ai une communication douloureuse à vous faire. Jusqu'à nouvel ordre, l'université est fermée. Nous ne pouvons pas nous cacher qu'il s'agit là d'une punition. Il paraît qu'il y a eu des désordres de rue le 11 novembre. Je ne m'en suis pas aperçu… (Applaudissements).

4 L'école de Jacqueline à Houilles.

5 Jeune Front : organisation collaborationniste ayant son siège aux Champs-Élysées.

6 *La Symphonie héroïque* de Beethoven.

Puis il nous a lu l'ordre de fermeture[1] : les étudiants provinciaux doivent retourner chez eux, les étudiants parisiens doivent pointer toutes les semaines au commissariat de leur quartier (ceci sans doute, pour empêcher les jeunes gens de partir pour l'Angleterre).

– Pas de manifestations, je vous en supplie ! Nombre de vos camarades sont aujourd'hui prisonniers, pensez à eux et à ce qu'ils risquent. À bientôt. J'espère que nous nous retrouverons dans une France enfin libérée.

Nous sommes sortis, calmes en apparence, mais si bouillonnants de rage, d'impuissance, d'indignation, de fierté, d'orgueil, de dégoût (à cause du chantage, de leur hideux chantage). Place de la Sorbonne, un car de gardes mobiles est stationné. À la faculté de droit, une ambulance allemande. Au Panthéon, une automitrailleuse roule, lentement.

Rue de la Sorbonne, comme nous sortons, une auto blindée passe. Fièrement, nous ne bougeons pas et la laissons passer, en silence.

Pauvres types, pauvres types ! Croyez-vous que vos mitrailleurs tueront l'esprit ?

Nous sommes fiers que l'on ait pris des précautions si grandes pour nous réduire. Si nous nous taisons, c'est uniquement pour nos camarades. Nous pourrions disposer de notre vie, nous ne pouvons pas disposer de celles des autres. Mais sachez bien que vous ne nous courbez pas. Sachez bien que si vous nous imposez une attitude, notre esprit est libre, hautainement et fermement libre, et que vous ne pouvez rien contre lui. Sachez bien que vous inscrivez dans votre histoire une honte immense, ineffaçable. Vous êtes les gens qui brûlez les livres, qui fermez les universités et les bibliothèques. Nous vous plaignons, nous vous méprisons. Et vous ne pouvez pas savoir à quel point notre pitié est insultante.

Je n'ai que ma peau et je ne peux pas même la risquer. Je ne peux même pas écouter les frères libres de Londres, les voix fortes et viriles et réconfortantes. Rage de l'impuissance : les hommes ont découvert l'électricité, inventé la TSF, ils s'en servent pour apporter la bonne parole, et les brutes, les barbares scientifiques brouillent l'émission. Ainsi ce progrès n'engendre qu'amer dégoût.

Les Allemands nous forcent à nous mépriser. Je les hais parfois et je me méprise de cette haine, de ce désir de vengeance. Ils nous font éprouver toute la gamme des sentiments bas. Ils diraient encore que c'est une victoire de leur civilisation. Non, non, la victoire ne sera pas remportée par les armes. Ce sera la victoire de tout ce qu'il y a de beau dans l'homme : volonté, cœur. Non, la victoire ne sera pas le résultat d'une supériorité qualitative et quantitative de matériel, d'un pillage systématique. La victoire sera remportée par l'esprit et ce sera la défaite totale de la civilisation machiniste sans âme. Un jour, tous les peuples asservis, tous les hommes libres, bien que prisonniers, se soulèveront. Il y aura un immense mouvement qui balaiera tout. Il ne sera peut-être pas préparé, ni coordonné, mais il sera irrésistible et souverain, comme un cyclone qui brise le bateau le plus puissant, tel un fétu de paille. Ce sera comme la prise de la Bastille. Du moins, je veux penser que ce sera ainsi pour que soient consacrées la faillite de la civilisation matérielle et la souveraineté de l'esprit.

« La volonté, le courage, l'intelligence ne peuvent rien contre les tanks ! » nous répétaient les fripouilles et les sots de Vichy en juin. Allons donc ! Je sais bien, moi, je veux croire et je sais bien qu'un jour viendra où les tanks seront impuissants, foulés aux pieds, raillés, méprisés et que l'esprit intrépide et invulnérable les aura vaincus.

[…]

« RADIO PARIS[2] » : REVUE DE PRESSE

Un groupe de femmes de prisonniers : « Nous sommes indignées de la stupidité des étudiants parisiens, nous qui mettons tout notre espoir dans une loyale collaboration ! Ne pourrait-on les envoyer remplacer nos maris prisonniers[3] ? »

Triste. Triste. Nous pensions, du moins je pensais, que notre geste galvaniserait le pays, que tous les Français nous suivraient… Eh bien, non ! Je ne veux pas, je ne veux pas éprouver tristesse ou dégoût ou amertume. Non, seulement l'indignation : c'est un sentiment dynamique, un point d'appui. Tandis que la tristesse et le dégoût sont tellement débilitants, déprimants.

Dans quelle mesure la honte et l'orgueil nationaux sont-ils des sentiments intelligents, raisonnables ou seulement justes ? […]

1 Le 12 novembre au soir, les autorités allemandes ordonnent la fermeture de tous les établissements d'enseignement supérieur. Les étudiants non domiciliés à Paris doivent rejoindre leur famille en province et les étudiants parisiens doivent quotidiennement pointer au commissariat de police de leur quartier. Le recteur Gustave Roussy est relevé de ses fonctions et remplacé à titre temporaire par le directeur de l'ENS, Jérôme Carcopino. La réouverture de l'université ne sera effective que le 20 décembre 1940.

2 Reprenant le nom d'une station de radio à succès, Radio Paris est dès juillet 1940 une radio allemande, sous contrôle de la Propaganda Abteilung, mais en langue française. Depuis Londres, Pierre Dac chantonne « Radio Paris ment, Radio Paris ment, Radio Paris est allemand. »

3 Ne pouvant taire l'événement du 11 novembre, les médias de la collaboration en dénoncent le caractère irresponsable.

A SAINT-JOSEPH

Jacqueline vient de quitter, bien à regret, le Quartier latin, les bancs de la Sorbonne et sa chère bibliothèque. Elle est entrée comme pensionnaire à l'école d'infirmières de l'hôpital Saint-Joseph de Paris. Elle redoute de devoir supporter un climat catholique trop pesant : en effet, elle va se débattre pendant des mois avec des règles rigides et des questions métaphysiques restées sans réponses. Et puis, elle va devoir supporter des comportements de médecins et de soignants qu'elle réprouve.

Elle occupe, une petite chambre d'étudiante : au début de son pensionnat, elle souffre terriblement de solitude, mais comme elle bénéficie pour la première fois de sa vie d'une chambre à soi, elle finira par aimer son havre de paix.

Son emploi du temps est partagé entre des cours théoriques (anatomie, médecine, obstétrique, hygiène, morale professionnelle et morale religieuse) et des journées de stages dans différents services de l'hôpital Saint-Joseph (service social, chirurgie, médecine enfants, service des contagieux, ophtalmologie) et à la maternité de l'hôpital Boucicaut dans le 15e arrondissement.

Sur l'année 1942, ses carnets sont composés de deux parties originales : la première constitue, comme précédemment, une sorte de journal intime, la seconde rassemble des notes de stages concrètes et d'un très grand intérêt, notamment sur ce qu'elle peut observer de la population parisienne pauvre pendant la guerre.

J'ai fait le choix de rassembler les deux sortes de textes en une chronologie continue.

Pendant les week-ends, si Jacqueline n'est pas de veille, elle rejoint sa famille dans l'appartement de Colombes et met à profit quelques moments de liberté pour aller aux concerts, ou bien chez « Tante Nelly », et parfois, rencontrer Pierre Corval, ce « Grand-Frère » résistant qu'elle évoque à la fin de sa scolarité à la Sorbonne.

Catherine Oguse-Boileau

[…]

7 OCTOBRE 1941

COURS DE MORALE PROFESSIONNELLE

— Le premier devoir d'une infirmière est de mentir. Mentir judicieusement, avec tact et souplesse, avec art. Savoir manier l'ironie, selon ses malades : assez finement avec les uns, pour qu'ils ne s'aperçoivent pas qu'on ruse, grossièrement avec d'autres, pour les faire rire.

— Feindre souvent une science que l'on n'a pas, non pour les éblouir, mais pour les rassurer. Avec les plus instruits, au contraire, s'abriter derrière une modeste ignorance.

— Faire en sorte que chaque malade ait l'impression consolante d'être le seul, assez pour qu'il se sente entouré, pas assez pour qu'il ne devienne pas exigeant.

— Il est des malades jaloux. Y prendre garde. Faire intervenir l'émulation, comme chez les gosses. Ne jamais nier la douleur d'un malade, le plaindre : il sera plus réconforté. Exigez son courage, avec des mots d'affection. Lui faire penser aux autres pour qu'il les plaigne aussi et oublie le plus possible ses souffrances. Maintenir une gaîté un peu enfantine, toute lumineuse, sans affectation, sans note forcée, pour ne pas les fatiguer. Jamais de mièvrerie.

— Tout est une question de toucher, comme pour obtenir différentes sonorités au piano.

— Une infirmière n'a pas souvent besoin d'avoir de l'initiative, elle a toujours besoin d'avoir de l'inspiration.

[…]

VENDREDI 16 JANVIER 1942

STAGE AU SERVICE SOCIAL

Distribution de mandarines, de bouillon et de pommes de terre aux vieux du quartier. Tous ces vieux, lamentables, vivant quand même. Seuls, pour la plupart, ou pis encore, délaissés. Une maison innommable dans un quartier affreux. Comme à Noisy, comme pour les prisonniers, certains reconnaissants – serviles par nature, pas dans un sens péjoratif. D'autres amers, découragés, sceptiques. Ils ont travaillé toute leur vie, mais souvent, on ne peut pas le prouver : les employeurs sont morts. Il est donc impossible de leur obtenir la retraite des vieux.

Et comme on a honte. De cette forme de société, bien sûr, qui entraîne – ou tout du moins qui ne sait pas supprimer – pareilles injustices, pareilles monstruosités.

Oui mais, n'en déplaise à Jean-Jacques (Rousseau), la forme de société découle de la nature humaine. Honte d'être homme. Obscure et animale admiration. L'homme peut s'adapter à toutes les situations et vivre quand même. Beaucoup de dévouement. Beaucoup de courage, instinctif, puissant, souverain, souvent vacillant. Et comment n'être pas révolutionnaire ?

Le désir de changer cela, comme il est naturel et salutaire – et cruellement impuissant.

Je déteste les gens qui, s'employant dans l'infime

mesure de leurs pauvres possibilités à soulager quelques-unes de ces misères, sont pleins d'admiration pour eux-mêmes et d'une pitié condescendante et protectrice pour ces malheureux. Mais ces malheureux ont des droits et nous seulement des devoirs. Nous ne faisons pas une charité en les aidant, nous ne faisons pas une besogne d'admirable dévouement, nous faisons simplement notre devoir d'hommes et de femmes. Nous restituons à des hommes ce qui leur est dû. Nous contribuons à les réintégrer dans leurs droits. Ils ne sont pas dépendants de nous, mais nous d'eux, qui avons l'humiliant privilège de dormir dans un lit et de manger à notre faim. Mais tout cela n'est peut-être qu'interprétation véhémente, instinctive, de mon besoin de bonheur. De mon idéalisme. De mon impossibilité à descendre jusqu'au fond de leur détresse, un abîme dans lequel je succomberais peut-être. Faiblesse.

MERCREDI 21 JANVIER 1942

Fin de la distribution de pommes de terre aux vieillards : 1 kg + deux mandarines ou quatre morceaux de sucre.

Aujourd'hui presqu'uniquement des femmes, dont plusieurs concierges, très pressées. Les autres sont plus vieilles, plus cassées, plus lamentables que les fois précédentes.

Légère révolution dans le courant de la matinée : désertion en masse de la salle d'attente. Réunion en masse grondeuse ou gémissante dans le couloir. Quelle autorité puis-je avoir, moi qui ai dix-neuf ans et le ventre plein, sur des femmes de 70 ans et plus, qui ont froid et qui ont faim ?

Comment n'avoir pas honte de leur faire subir à ces pauvres gens, ce pénible interrogatoire – indispensable, je sais, mais odieux – et de leur donner ensuite, comme une récompense à des enfants sages, ces pauvres victuailles ?

Et ensuite, avec leur dignité blessée ou leur servilité inutile ou leur folle espérance déçue ou leur joie humble et exubérante qui fait mal, ou leur mécontentement qu'on aime et qui fait souffrir, les voici qui retournent à leur vie de lutte, de souffrance et de privation, leur horrible vie contre laquelle certains ne se révoltent même pas.

Et, en vérité, on aimerait mieux qu'ils se révoltent : ce serait inutile, sans doute, et leur nuirait peut-être auprès des très charitables assistantes. Mais cela prouverait qu'ils ont une conscience – même obscure – de leur dignité d'humains.

J'ai compris ce matin – en allant sur la Zone par 0° de froid – les origines et les causes du nihilisme. On pourra parler à ces malheureux de dignité humaine lorsqu'ils ne vivront plus dans des tanières et qu'ils mangeront à leur faim.

Les nécessités d'une révolution ? Elles sont criantes. Et mieux vaut l'excès que l'inertie, bien que le premier fasse le plus souvent retomber dans la deuxième. Et comme ces dames de la permanence sont dures pour ces filles-mères, pour ces ivrognes ! Comme ils sont excusables, ces malheureux, de chercher le bonheur avec ces moyens de pauvres ! Et comme je les comprends et n'ai pas, comme elles, à les excuser seulement. Au nom de quoi, s'ils n'ont pas de foi et pas de pain, se conduiraient-ils comme des saints ?

Cette vieille femme qui boit, paraît-il, et je le crois : je vois bien cette égrillarde lueur de vice, par éclairs, dans ses yeux, et son sourire, et j'entends cette voix éraillée – elle est fixée dans ma mémoire – et sa façon de dire : « J'ai faim. Donne-moi du pain. » Un cri de bête. Le cri des temps primitifs. Et pas une, pas même S, n'a pensé ou n'a voulu lui donner du pain. Son pain.

Saint-Joseph. Carte postale. Coll. CME

Ah non, je ne serai jamais une bonne assistante sociale, ni une bonne infirmière ! Je suis trop contemplative. Je suis paralysée tout de suite par le sentiment de l'inutilité ou de l'insuffisance de l'effort. Ce n'est pas une raison évidemment pour ne pas agir, même si le résultat est aléatoire et restreint.

C'est aussi que je ne veux pas m'endurcir. Je ne veux pas avoir de durillons sur le cerveau à force de les frotter sur les misères, mais qu'au contraire, elles les mettent à vif : ils seront ainsi hypersensibles. Souffrir plus qu'eux de leurs souffrances.

[…]

DIMANCHE 15 FÉVRIER 1942

Lundi dernier, cours d'obstétrique du docteur Hébert

Parlant de l'hémorragie cataclysmique, déchaînée le plus souvent par un avortement criminel :

« Et là, je dois ouvrir une parenthèse et vous dire avec la dernière énergie : le médecin n'est pas un juge d'instruction. Je sais que la loi nous fait une obligation de dénoncer une femme qui se fait avorter. Je m'élève absolument contre cette pratique. Une malade se confie à nous. Nous n'avons qu'à la soigner. Je ne dénoncerai jamais une femme. »

livres, thèses, mémoires

MÉMOIRES, THÈSES, LIVRES À SIGNALER

Yaëlle Amsallem-Mainguy et Laurent Lardeux (dir), *Jeunesses : d'une crise à l'autre,* Paris, Les Presses de Sciences Po, 2022.

Olivier Beaud, *Le savoir en danger : menaces sur la liberté académique,* Paris, PUF, 2021.

Annabelle Berthiaume, Amélie Poirier, Valérie Simard, Camille Tremblay-Fournier et Étienne Simard (textes rassemblés et présentés par); préface de Silvia Fedrici et George Caffentzis, postface de Adore Goldman et Melina May, *Grève des stages, grève des femmes : anthologie d'une lutte féministe pour un salaire étudiant (2016-2019),* Québec, Éditions du remue-ménage , 2021.

De 2016 à 2019, les comités unitaires sur le travail étudiant (CUTE) ont mené une lutte contre l'exploitation du travail étudiant et pour la rémunération des stages. La mobilisation a touché 60 000 étudiant·e·s et, pour une première fois dans l'histoire du mouvement étudiant québécois, des milliers de stagiaires se sont mis·e·s en grève. Préfacée par George Caffentzis et Silvia Federici, cette anthologie retrace les temps forts d'une lutte étudiante et féministe singulière pour un salaire étudiant. Cet ouvrage s'apparente à une autopsie d'une mobilisation. Celle de la grève des stages lancée au Québec en 2016 et qui aura culminé en 2019 par l'obtention de la création de bourses dans seize programmes liés aux domaines de l'éducation, de la santé et des services sociaux, au sein des écoles de formation professionnelle, des cégeps et des universités. Une victoire sans précédent pour le mouvement étudiant depuis une quarantaine d'années. Or, pour les militantes et les militants qui ont vécu cette lutte de l'intérieur, les revendications dépassaient la simple rémunération des stages. Dans une perspective féministe, on invitait plutôt les grévistes à redéfinir le mouvement étudiant lui-même englué dans des rapports de pouvoir, à reconnaître les études comme une forme de travail, à décentraliser les mouvements contestataires, à l'éclatement des méthodes du mouvement étudiant traditionnel. C'est que les stages ne se piquettent pas comme des cours. C'est que les stages reproduisent une forme d'aliénation propre au monde salarié, dans des domaines majoritairement constitués de femmes, sauf qu'il s'agit d'un travail gratuit, invisible. À travers les différents chapitres constitués de textes, de tracts et d'affiches qui proviennent des agissantes et agissants des comités unitaires pour le travail étudiant (CUTE), on replonge dans la toute première grève des stages du Québec. De la fondation des CUTE aux tentatives de ralliement des autres branches de la gauche étudiante, en passant par l'organisation d'une grève qui s'articule de manière régionale et non nationale - et qui arrive tout de même à faire écho à l'international - jusqu'à la grève elle-même et tout ce qu'elle implique de sacrifices, de tensions et d'apprentissages. Pour nourrir les mouvements à venir, il était primordial pour les autrices de colliger les expériences et les témoignages de cette grève unique en son genre.

Pascale Bertoni et Raphaël Matta-Duvignau (dir), *Dictionnaire du droit de l'éducation en deux volumes,* Le Kremlin-Bicêtre, Mare & Martin, 2021. Le tome 2 porte sur l'enseignement supérieur avec une contribution de Robi Morder sur associations et syndicats étudiants.

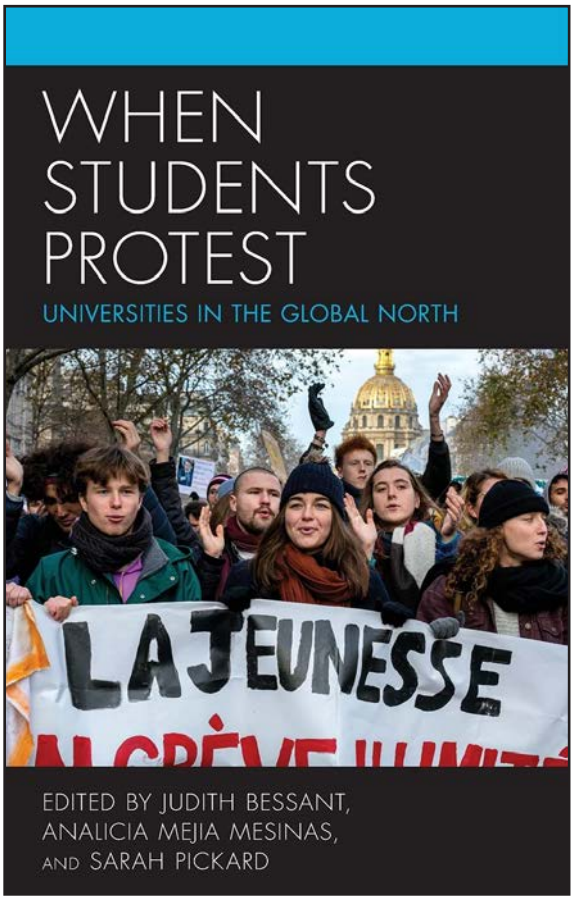

Judith Bessant, Analicia Mejia Mesinas et Sarah Pickard, *When-Students-Protest,* Rowman & Littlefield Publishers, Rowman & Littlefield International, USA.

Voici les éléments de présentation de l'ouvrage, écrit par des universitaires et des militants du monde entier, *When Student Protest* publié en langue anglaise, et dont on peut voir les détails et tables des matières des 37 contributions reparties sur les trois volumes, sur le site de l'éditeur : https://rowman.com/Action/Search/_/when%20students

Le militantisme politique étudiant a été récurrent au cours du 20e siècle. Il a représenté un trait majeur de la politique dans le monde entier. Les étudiants ont été impliqués dans un grand nombre de causes : de celle anticoloniale aux mouvements pacifistes, des droits civiques, pro-démocratie jusqu'aux campagnes contre les politiques néolibérales, l'austérité, le racisme, la misogynie ou le changement climatique. Pour autant, les élites politiques ont souvent rejeté les revendications étudiantes, les décrivant comme des « gamineries » ou des « manipulations par des adultes » alors que de nombreux gouvernements, médias traditionnels et organisations tentent

de réprimer ces mouvements. Une grande partie des travaux universitaires ont en outre dévalorisé l'action politique étudiante, la déclassant au rang d'objet qui ne mériterait pas d'attention intellectuelle. Ces trois volumes se posent pour objectif de remettre les pendules à l'heure.

Volume 1 - *When Students Protest : Secondary and High Schools*

Le premier volume se propose de présenter et analyser comment les lycéens ont été, dans plusieurs pays, des acteurs majeurs, en particulier dans la décennie qui vient de s'écouler. Il révèle aussi comment les détenteurs de pouvoir stigmatisent, répriment et parfois même criminalisent les campagnes politiques des lycéens. Alors que ces dernières ont rencontré parfois quelques succès, ce volume montre que, quelle qu'elle soit la cause, les lycéens ont renouvelé et donné un deuxième souffle à la culture politique de leur société, tout en lettant en cause les préjugés récurrents basés sur l'âge.

Volume 2 - *When Students Protest : Universities in the Global-South*

Le volume 2 se propose de présenter et analyser comment les étudiants universitaires dans le Sud de la planète se révoltent contre les dictatures, les violations de droits de l'homme, la pauvreté, les interférences étrangères et les effets des politiques d'austérité néolibérales. Les contributeurs révèlent aussi comment les États et institutions s'efforcent de stigmatiser et effacer l'action politique étudiante, alors que les étudiants développent de nouvelles formes d'action démontrant pourquoi ce phénomène riche et complexe mériterait plus d'attention à travers le monde.

Volume 3 - *When Students Protest : Universities in the Global North*

Enfin, le volume 3 se propose d'explorer l'activisme étudiant dans les universités du Nord de la planète, en particulier lors de la dernière décennie. Il y a tout juste cinquante ans, l'université Paris Nanterre, en France, a vu naître le mouvement étudiant de mai 68 qui a fait des émules dans le monde entier. Les auteurs de ce livre démontrent qu'en dépit de multiples tentatives de la part des États, élites et institutions pour faire taire et parfois criminaliser l'action politique étudiante, les mouvements étudiants continuent de faire partie du paysage politique et restent une source majeure de changement et renouveau politique.

Dans ce dernier volume, à noter sur la France, les contributions de nos amis Simon Ridley et Paolo Stuppia (« Activation of Student Protest : Reaction, Repression and Memory at Nanterre University, Paris 1968-2018 »), et Patricia Loncle (« Student Mobilisations and Local Public Action : A French Case Study »).

Lea Bories, *Une vie étudiante en exil : les étudiants tunisiens en France (1954-1962),* mémoire de Master de sciences historiques 2019/2021, Université de Rouen 2021.

Anne Gonon et Christian Galan, *Occupy Tôkyô : SEALDs, le mouvement oublié,* Lormont, Le bord de l'eau, DL 2021.

La jeunesse japonaise, comme partout ailleurs, cherche à construire son avenir malgré les crises qui secouent son univers dont la dernière est la triple catastrophe de Fukushima. Souvent considérée comme davantage tournée vers une vie personnelle voire hédoniste, elle a surpris les médias lorsqu'un mouvement d'étudiants a pris la parole pour critiquer les projets de loi sur la sécurité et les Forces d'auto-défense du gouvernement Abe. Le mouvement dit des SEALDs s'est formé en décalage temporel par rapport aux mouvements Des Indignés ou de Occupy Wall street, mais on y retrouve des préoccupations semblables. Saisir l'expérience des SEALDs à partir de la philosophie de John Dewey permet de mettre une nouvelle fois en avant les dangers que la technologie numérique fait subir aux individus, au collectif et à leurs valeurs. Bref, comment en vient-on à la politique dans une société qui n'a eu de cesse de dépolitiser sa population ?

Tristan Haute et Vincent Tiberj, *Extinction de vote,* Paris, PUF, 2022.

Cédric Hugrée et Tristan Poullaec, *L'université qui vient, un nouveau régime de sélection scolaire,* Paris, Raisons d'Agir, 2022.

Dzovinar Kévonian et Guillaume Tronchet (dir), *Le campus-monde : la Cité internationale universitaire de Paris de 1945 aux années 2000,* Rennes, PUR, 2022.

Au sommaire : Dzovinar Kévonian et Guillaume Tronchet, « Introduction. Pour une histoire multi-située de la Cité internationale universitaire de Paris » ; Loïc Vadelorge, « Emprises sur la ville : les relations entre la Cité universitaire, Paris et Gentilly (1945-1985) » ; Pascal Bousseyroux, « Un intellectuel catholique à la tête de la Cité universitaire : Robert Garric (1958-1967) » ; Guillaume Tronchet, « La Cité en ébullition : Jeunesse étudiante et action collective à la Cité internationale universitaire de Paris, de 1945 aux années 1968 : contestations, mobilisations et circulations »; Guillaume Denglos et Pierre Vermeren, « Le Maghreb à la Cité internationale universitaire de Paris : une histoire politique et sociale (1925-2011) » ; Françoise Blum, « De la Maison de la France d'Outre-mer à la Résidence Lucien Paye ou comment un empire se défait : de l'Union française à la coopération » ; Sara Legrandjacques, « L'Asie à la Cité internationale universitaire de Paris depuis 1950 : entre identités plurielles et cosmopolitisme culturel » ; Angélica Muller, « La Maison du Brésil pendant les "années 1968" : entre internationalisme des réseaux universitaires et nationalisme des militaires » ; Nino Lima, « La Maison de l'Argentine, entre péronisme, dictature militaire et démocratie (1945-1988) » ; Matthieu Gillabert, une francophonie implicite ? Pour une sociohistoire de la langue à la Cité internationale universitaire de Paris » : Roberto Giacone, « Le directeur Ruggiero Romano, la Maison de l'Italie et la Cité universitaire de Paris : micro-histoire d'une nomination (1953-1957) » ; Lidia Lesnykh,

« La réorganisation du sport dans la Cité universitaire d'après-guerre : entre autonomie associative et enjeux institutionnels » ; Nathalie Lempereur, « Le théâtre de la Cité internationale universitaire : du théâtre étudiant à la scène dédiée à la création contemporaine » ; Didier Fischer et Robi Morder, « La santé des étudiants à la Cité internationale universitaire de Paris : entre ardente nécessité et obsolescence de circonstance » ; Dzovinar Kévonian et Guillaume Tronchet, « Conclusion.:Les "mondes mêlés"de la Cité ».

Frédéric Krier, Pol Reuter, Adrien Thomas, *Générations – Assoss-UNEL : 1912-2022.*

Plus d'un siècle de la vie de l'union étudiante luxembourgeoise. De la Belle Époque à l'entre-deux-guerres, des Trente Glorieuses aux années 2000, peu de groupes sociaux au Luxembourg ont connu autant de transformations que les étudiants. Alors qu'ils formaient encore une petite élite au début du 20e siècle, l'accès à l'enseignement supérieur se massifie et se féminise progressivement à partir des années 1960.Les étudiants ont été parties prenantes de toutes les mobilisations : combat pour une république luxembourgeoise en 1918-1919, opposition à la guerre du Vietnam et à l'intervention armée en Irak, mouvement pour le climat, mais aussi batailles pour la démocratisation de l'accès aux études supérieures et pour des conditions d'études décentes. À travers l'histoire de l'Association générale des étudiants luxembourgeois (Assoss) et de l'Union nationale des étudiants du Luxembourg (UNEL), ce livre retrace les trajectoires d'organisations et de militants étudiants pris entre ouverture internationale et ancrage national, politique partisane et mouvements collectifs, petits matins désenchantés et rêves du grand soir. https ://www.abebooks.fr/rechercher-livre/auteur/frederic-krier/

Juan Fernández Labbé, *La huella del movimiento estudiantil chileno del año 2011 : características y consecuencias de la protesta social,* Madrid , CIS, Centro de Investigaciones Sociológicas, 2021.

El movimiento estudiantil chileno del año 2011 representó un impulso inédito por la educación como derecho social en un marco de profunda mercantilización, así como por su reivindicación como espacio de participación y democracia. Su relevancia superó el ámbito educacional, alcanzando las esferas político-institucional y cultural. Fue eco de trayectorias previas y generador de efectos cuya estela aún se observa en el acontecer sociopolítico del país. El libro aborda este proceso, inicia con el marco más amplio de movilizaciones sociales desde el año 2006, describe de modo detallado los repertorios de acción y la dinámica desplegada el año 2011 entre el movimiento y el Estado, y analiza sus consecuencias políticas y culturales. El análisis se basa en una exhaustiva revisión documental y en la realización de grupos de discusión que dan voz de modo privilegiado a activistas secundarios y universitarios, en cuyos discursos es posible delinear diversas dimensiones de su experiencia en torno al movimiento y a su proyección en el tiempo. Las acciones de protesta fueron diversas, con significados y potencial de politización diferenciados; la política fue resignificada y las demandas experimentaron una maduración; en la experiencia de los activistas hubo aprendizajes, unidad, quiebres, miedos, represión, tensiones entre la solidaridad colectiva y las estrategias individuales, esperanza y desilusión; mientras que, por su parte, la agenda pública se abrió; hubo rearticulación de actores políticos; se impulsaron iniciativas legislativas y, finalmente, se instalaron sentidos comunes que contribuyeron a definir el curso de los cambios en los años posteriores.

Gwénaëlle Mainsant (dir.), *Apprendre la politique : enquête sur les étudiant·e·s en droit et science politique en France,* Villeneuve-d'Ascq : Presses universitaires du Septentrion, 2021.

Découvrir l'étude du politique et voter pour la première fois la même année. L'expérience des primo-votant·e·s étudiant·e·s en droit et science politique sort de l'ordinaire : leur vote initiatique trouve un écho dans l'objet de leurs études. Cet ouvrage s'intéresse à la manière dont cette double expérience façonne leurs rapports à la politique. À l'orée des années 2010, l'enquête de longue haleine menée auprès des étudiant·e·s de plusieurs facultés de droit et de science politique et d'instituts d'études politiques en France révèle une population étudiante massifiée et diversifiée. L'ouvrage analyse les manières dont s'entremêlent chez ces jeunes adultes, les appartenances sociales et familiales, leurs styles de vie, la politisation et l'attention à la campagne pour comprendre leur rapport au vote et à la politique. L'ouvrage se double d'une réflexion méthodologique sur les outils classiques de la sociologie électorale quantitative et la mise en œuvre d'une enquête auprès d'une population étudiante.

Francis Messner (dir.), *Les théologies à l'université : statut scientifique et réglementation juridique de disciplines en quête d'identité,* Strasbourg, Presses universitaires de Strasbourg, 2022.

Cet ouvrage vise dans un premier temps à décrire quelles sont les méthodes et les approches des théologies universitaires des religions catholique, protestante, juive, musulmane et bouddhique. La description s'inscrit dans le cadre d'une réflexion plus large sur la distinction disciplinaire entre théologie et sciences religieuses - une distinction terminologique qui a une longue histoire dans les institutions publiques d'enseignement supérieur français. Une seconde partie s'applique à la réglementation de l'enseignement de la théologie, avec une présentation des droits religieux encadrant le statut des établissements de formation théologique et le contenu de leurs enseignements. Ces règles posées par les droits internes des religions ne sont pas sans influence sur le statut juridique de la théologie fixé par le droit étatique dans les universités publiques, ou le cas échéant dans les facultés des universités privées. L'ouvrage s'attache à mettre en relief, par comparaison avec d'autres pays nord-européens, les spécificités de la situation française

Pedro Monaville, *Students of the world : global 1968 and*

decolonization in the Congo, Durham, Duke University Press, 2022.

Amin Pérez, *Combattre en sociologues : Pierre Bourdieu et Abdelmalek Sayad dans une guerre de libération (Algérie 1958-1962)*, Paris, Agone, 2022.

Camille Peugny, *Pour une politique de la jeunesse,* Paris, La république des idées, 2022.

Colin Robineau, *Devenir révolutionnaire : sociologie de l'engagement autonome,* Paris, La découverte, 2022.

Corentin Schneider, *Enquête sur l'engagement étudiant auprès des étudiants en chirurgie dentaire de France : organisation et impacts personnels,* thèse pour le diplôme d'État de docteur en chirurgie dentaire, Strasbourg, 3 décembre 2021.

En parallèle de leur cursus universitaire ou totalement intégré à ce dernier, les étudiants en chirurgie dentaire peuvent être engagés au sein de différentes instances, qu'elles soient associatives ou universitaires, locales, nationales ou internationales. Nous avons décidé dans un premier temps de présenter les principales institutions dans lesquelles les étudiants peuvent être engagés ainsi que leurs missions. Dans un second temps nous avons réalisé une étude quantitative à l'aide d'un questionnaire en ligne, auprès des étudiants en chirurgie dentaire engagés, afin d'évaluer l'existence ou non d'impacts de cet engagement sur les motivations à l'engagement, le temps consacré à l'engagemenent, la réussite universitaire, le développement personnel, les perspectives d'avenir et la santé.

Annabela Tournon, Grupo Mira, *Una contra-historia de los setenta en Mexico,* Museo Amparo, Fundacion Amparo, Mexico, 2022.

Annexes : accompagné d'une bibliographie en anglais et espagnol commentée. The work of four exhibitions organized in commemoration of 50 years since the events of the student movement of 1968, a watershed in the recent history of our country. The publication is a recount of the transformations in artistic practices through four specific cases. Graph of 68 recovers a body of images that accompanied marches and rallies : visual material that strengthened the voice of protest and that formed a new collective imaginary; Grupo Mira reveals the production and critical potential of this group and contributes to shaping the history of the seventies in Mexico; Salón Independiente shows contestatory and experimental projects through group organizations, and #NoMeCansaré explores some current practices of public art and social mobilization. As a whole, the exhibitions allow us to reflect on the cultural changes in Mexico at 50 years of this movement.

RAPPORTS

Conseil d'analyse économique, « Enseignement supérieur : un accès inégal selon le revenu des parents », décembre 2021, https ://www.cae-eco.fr/enseignement-superieur-un-acces-inegal-selon-le-revenu-des-parents.

NJEP, Rapport « Regain d'optimisme des jeunes en 2022 après deux ans de pandémie » https ://injep.fr/wp-content/uploads/2022/09/IAS60_optimisme-jeunes.pdf.

L'OVE, vient de publier, issues de l'enquête 2020, les données détaillées concernant le logement des étudiant·e·s; téléchargement : http ://www.ove-national.education.fr/wp-content/uploads/2022/08/Fiche-CDV2020-Logement.pdf.

DANS LES REVUES ET LES PÉRIODIQUES

Alain Abécassis, « Les raisons de l'échec d'une réforme : l'exemple de la loi de Luc Ferry sur la modernisation des universités », *Administration & éducation,* 2022/2 (N° 74).

Marianne Blanchard , Aïcha Bourad, Cécile Crespy, Marie-Pierre Bès, « Les acteurs économiques dans les conseils d'administration des établissements d'enseignement supérieur : du cadre juridique aux pratiques », *Droit et société,* 2020/2, N° 105.

Fabienne Brugère, « L'université au pluriel : autour de Michel de Certeau », *Esprit* 2022/1 (N° 481-482)

Tom Chevalier, « L'accès des jeunes au revenu minimum en France : une politisation progressive de 1988 à 2021 », chapitre 2 dans : Yaëlle Amsellem-Mainguy (dir.). *Jeunesses : d'une crise à l'autre,* Paris, Presses de Sciences Po, « Académique », 2022.

Catherine Desjacques, « L'endettement des étudiants en sciences de gestion : investissement pour l'avenir ou avenir à crédit ? », dans : Alain Burlaud éd., *L'enseignement de la gestion en France : identité, défis et enjeux*, Caen, EMS Editions, « Hors collection », 2021.

Antonin Dubois, « Servir la nation, défendre ses intérêts : les étudiants français face aux réformes du service militaire (1889-1913) », L*e Mouvement Social* 2021/2 (N° 275).

Béatrice Garapon, « Les séjours d'études en Europe : un tournant dans les trajectoires militantes kurdes, 1945–1960 », *Matériaux pour l'histoire de notre temps* 2020/3-4 (N° 137-138).

Claude Gautier, Michelle Zancarini-Fournel, « Autonomies : quand le pouvoir s'en prend à l'autonomie de la recherche », dans *De la défense des savoirs critiques,* La Découverte, 2022.

Matthieu Gillabert, « Paris la souricière ? L'organisation de la mobilité étudiante dans la capitale pendant la Seconde Guerre mondiale », *Revue européenne des migrations internationales* ,2021, 1-2 (Vol. 37-1).

Axelle Hypolite Martin et Gérard Régimbeau, « La publicité sociale dans un timbre-poste : une image des années 1930 pour la santé des étudiants », *Revue française de l'information et de la communication,* n° 25/2022. https ://journals.openedition.org/rfsic/13518

Jérôme Krop, « La parole des élèves dans les magazines et documentaires télévisés, ampleur et limite d'une libéralisation (1967-1983) », *Carrefours de l'éducation*, 2021/2 (n° 52).

Marion Leboucher, Pascale Dufour , « Un syndica-

lisme apolitique ? L'encadrement institutionnel de la participation étudiante à travers le cas de la FAGE », *Participations,* 2022/2 (n° 33).

Estelle Levresse, « Coûteuse lutte des places à l'université en Russie », *Le Monde diplomatique,* août 2022.

Soukayna Mniai, « Le Titre IX : s'appuyer sur le droit anti-discrimination pour lutter contre les violences sexuelles en milieu universitaire aux États-Unis », *Mouvements,* 2022/2-3 (n° 110-111).

Charles Mercier « Les Journées mondiales de la jeunesse (1984-1991) », *20 & 21 : Revue d'histoire*, 2022/1. N° 153

Annick Ohayon « Utopies et réalités d'un centre universitaire expérimental : Vincennes (1969-1980) », *Nouvelle revue de psychosociologie* 2022/1 (N° 33),

Jeremy Pierre, Cécile Collinet, Pierre-Olaf Schut, « Les diplômés en STAPS : quelle(s) formation(s) pour quelle insertion professionnelle ? », *Staps* 2021/0 (Prépublication).

François Reman, « Chili. Gabriel Boric, de Punta Arenas à La Moneda », *La Revue Nouvelle* 2022/5 (N° 5).

Benjamin Sèze, « Précarité étudiante : vers l'autonomie sociale des jeunes ? », *Études* 2021/3.

Agora débats/jeunesses 2021/3 (N° 89) « Professionnels de jeunesse : recomposition et ajustement des rôles et des métiers », dossier coordonné par Valérie Becquet, Martial Meziani . A noter un article : Marie-Paule Couto, Fanny Bugeja-Bloch, Leïla Frouillou, « Parcoursup : les prémices d'un accroissement de la stratification sociale et scolaire des formations du supérieur ».

CIAN : Revista de Historia de las Universidades, vol. 25, n° 1, 2022, Antonin Dubois (dir.), « The Historiography of Students in Europe, 1800-1945 », en ligne : https ://e-revistas.uc3m.es/index.php/CIAN/issue/view/672/112. Au sommaire : Antonin Dubois, « The Historiography of Students in Europe, 1800-1945 : Some Comparative Perspectives »; Matthias Stickler, « "Der Burschen Herrlichkeit"? - Old and New Ways of Examining the History of German University Students (1810-1945) : A Research Report, Gernot Stimmer, « The History of Austrian Students Between Academic Status and Socio-Political Activity 1848-1938 »; Emily Sharp, « Research Perspectives on Students in Britain and Ireland, 1800-1945 »; Antonin Dubois, « Europe's Forgotten Students? The Historiography of 19th and early 20th century Students in France »; Marc Baldó Lacomba and Germán Perales Birlanga, « Consideración sobre los estudiantes universitarios españoles de 1800 a 1950 » [« Regarding spanish university students from 1800 to 1950 »].

CEREQ Bref, octobre 2021, « Les jeunes en situation de NEET (ni en emploi, ni en études, ni en formation) :le rôle des compétences de base ». https ://www.cereq.fr/sites/default/files/2021-10/Bref413-web.

Les Utopiques, n° 17, été 2001, dossier « Des combats pour l'enfance et la jeunesse », avec des articles sur le mouvement anti-CPE, l'expérience d'un syndicat lycéen à Solidaires, étudiants et confinement, etc.

Mouvements, 2021/3 (n° 107), dossier « En finir avec l'école (néo)conservatrice ».

OVE Infos, n°45, novembre 2021, Belghith Feres, Couto Marie-Paule, Ferry Odile, Morvan Yannick, Patros Théo, « Une année seuls ensemble

OVE Infos, n°46, mars 2022, Tenret Élise, Trespeuch Marie, Verley Élise, « L'emploi étudiant à l'heure des plateformes numériques ».

Inauguration de l'exposition « 140 ans de représentation étudiante », Crous de Paris, restaurant Mabillon, 20 octobre 2022

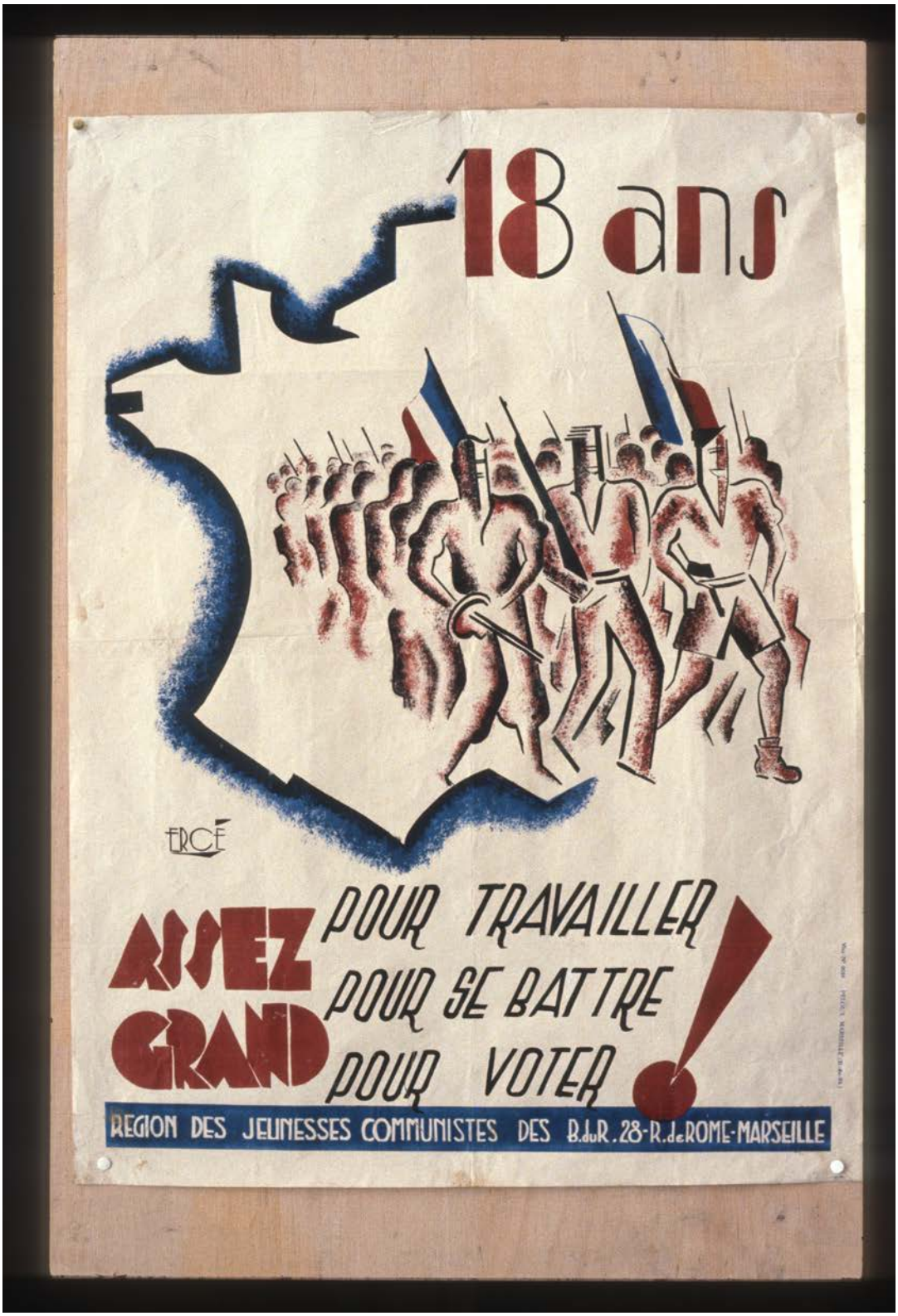

Affiche JC Marseille ci-dessus et MLN (Mouvement de libération nationale) et FUJP (Forces unies de la Jeunesse patriotique) en dernière page © Alain Gesgon, fonds du CIRIP
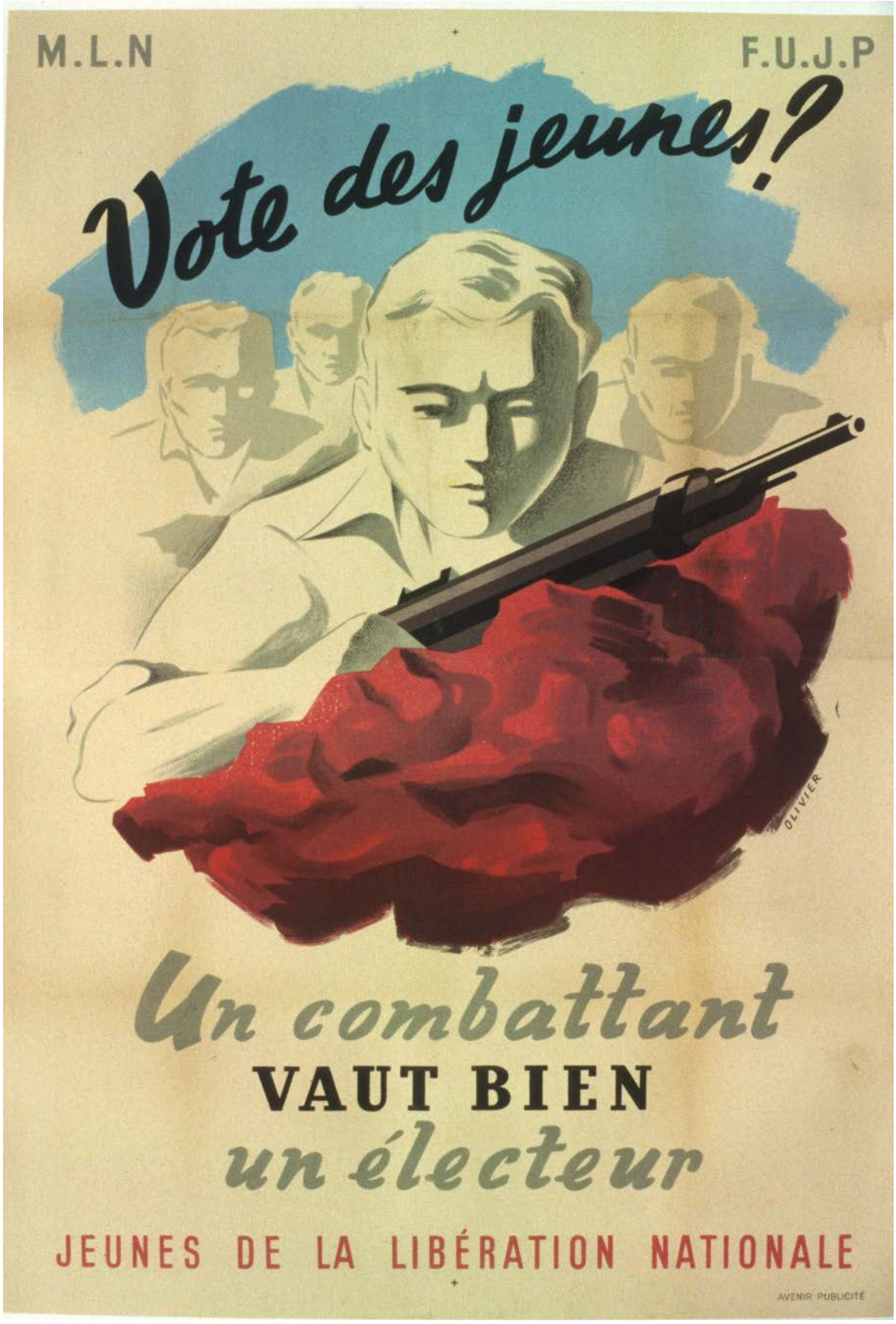
les cahiers du
GERME
groupe d'études et de recherche sur les mouvements étudiants
N° 34
2022
10 Euros